

L'Abbé ANTOINE GAGNON

*Société Historique et Généalogique
de Trois-Rivières Inc.*

Monographie
Matane,
de _____ pays

de brumes
de soleil
de visions





MONOGRAPHIE
DE
MATANE

*Société Historique et Généalogique
de Trois-Pistoles Inc.*

par

ANTOINE GAGNON, ptre, O.B.E.

directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski.

Août 1945

LA LIBRAIRIE
DE L'ACTION CATHOLIQUE
1, BOULEVARD CHAREST, QUÉBEC



MORNING STAR

NATURAL

THE MORNING STAR



L'Abbé ANTOINE GAGNON

Monographie

Mataam

de

pays

de brumes
de soleil
de visions



Nihil obstat.

Alphonsus Fortin, censor "ad hoc"

29a Julii 1945

Evêché de Rimouski

le 4 août 1945

Imprimatur.

† Georges,

évêque de Rimouski



Je dédie ce livre, mon premier, à la douce
mémoire des miens
et de tous ceux qui dorment
au cimetière de ma paroisse.

"Silence, il n'est pas mort,
il ne fait que dormir
Il se réveillera de nouveau
au dernier jour."

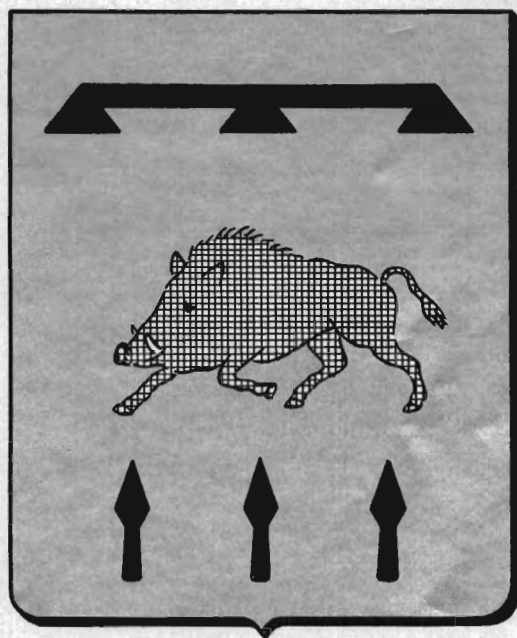
(Shelley)

AVERTISSEMENT

Ce travail n'est ni complet ni parfait. Des erreurs ont pu s'y glisser, soit dans les dates soit dans les noms. On rendrait service à la petite histoire et à l'auteur en lui faisant parvenir tout renseignement et en lui signalant des corrections s'il y a lieu.

A. G.

Rimouski 4 août 1945.



ARMES DE LA VILLE DE MATANE

(C'était l'Ecu Armorial du Sieur Damours de Chauffours, premier seigneur de Matane)

**LETTRE DE SON EXCELLENCE MGR COURCHÈSNE,
Evêque de Rimouski.**

Evêché de Rimouski, le 26 juillet 1945.

Mon cher fils,

On vous a pressé de finir votre monographie afin d'en livrer le texte au public à la veille du congrès eucharistique régional qui se tiendra à Matane du 22 au 26 du mois d'août prochain. Je n'ai pas encore pu lire votre ouvrage et ces lignes ne peuvent être une préface. Quelqu'un qui a lu vos bonnes feuilles, m'a pourtant donné sur cette Histoire de Matane une appréciation assez autorisée pour me permettre de vous présenter aux lecteurs du "Matanais" et des autres parties du diocèse. Ils jugeront eux-mêmes du contenu de ce nouveau livre. Je ne veux ici qu'exprimer mes félicitations à la paroisse, qui trouve en l'un de ses fils l'historiographe prêt à lui présenter le tableau de son passé, tout juste au moment où de grandes fêtes eucharistiques vont célébrer le centenaire de l'arrivée du premier curé.

Il me semble que voilà un exemple à suivre, à mesure que les centenaires vont se succéder dans notre jeune région. Il est bon que chaque génération sache ce qui lui a préparé son héritage. Nous nous efforçons tous de promouvoir l'éducation populaire. L'un des éléments de l'éducation des adultes, qui doit nous préoccuper autant que celle de la première jeunesse, est la connaissance de l'histoire de la région où l'on vit.

Je ne crois pas me tromper en émettant l'opinion que si deux périodes de guerre en un quart de siècle peuvent étendre les horizons de notre géographie, il se peut que la psychologie

d'un deuxième après guerre soit opprimée par le poids d'une littérature spéciale, et d'une propagande qui va avoir besoin de durer, à tel point que l'âme populaire en soit réduite à l'oubli d'un passé plus lointain. Voit-on assez le danger d'une poussée de champignons ? C'est la comparaison qui vient à l'esprit quand on regarde la petite bourgeoisie prendre goût à des institutions qui n'ont aucun trait intellectuel et moral que l'on puisse rapprocher de nos origines et de nos développements en tout ordre de choses.

Votre ouvrage est de ceux qui veulent aider l'âme de notre peuple à ne pas laisser moralement se dessécher ses racines.

A ce seul titre il devra se trouver entre les mains des éducateurs, en premier lieu, des parents.

Mes félicitations vont donc à la paroisse de Matane, et à vous qui, malgré le surcroît d'ouvrage que vous aura imposé l'évolution rapide de votre Ecole d'Arts et Métiers, avez trouvé le temps d'ériger à votre paroisse natale un premier monument de la piété filiale la plus louable : l'histoire de ses premiers siècles de vie.

Je souhaite donc que d'autres s'empressent d'amasser les matériaux de futures monographies. Et, qui sait ? peut-être qu'en taillant votre plume vous aurez trouvé un nouveau champ d'apostolat. Habitué à parler avec chaleur et vie dans la prédication, aux cercles d'études et dans les fêtes civiques, qui empêcherait votre maturité sacerdotale, après cet essai, de vouloir continuer d'atteindre les intelligences et les coeurs par l'apostolat de la parole écrite ? Il n'y aura toujours qu'à louer de si nobles projets.

Tout dévoué en N.S.,

† **Georges Courchesne,**

év. de Rimouski.

M. l'abbé Antoine Gagnon
directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers, Rimouski,

LETTRE DE L'HONORABLE ONÉSIME GAGNON,

TRESORIER PROVINCIAL ET DEPUTE DE MATANE

Monsieur l'abbé Antoine Gagnon, directeur,
Ecole des Arts et Métiers,
RIMOUSKI, P. Q.

Cher monsieur l'abbé,

Vous offrez à tous ceux qui aiment la Gaspésie un travail auquel vous avez consacré plusieurs années de recherches, un travail où vos belles qualités d'écrivain et de patriote trouvent leur plein épanouissement.

Vous avez voulu combler un vide; vous avez voulu dire à vos compatriotes du comté de Matane tout l'intérêt historique de leur petite patrie. Notre pays a été le théâtre de tant d'événements, que nous sommes parfois enclins à oublier l'intéressante histoire de chacune de ses régions. Nous nous contentons trop souvent de retenir les dates importantes, et nous oublions de nous renseigner sur la vie de nos ancêtres, sur leur labeur quotidien pour ouvrir à la civilisation et au progrès moderne chacune des régions de notre province. D'ailleurs, l'histoire est le genre littéraire qui exige le concours du plus grand nombre d'intelligences. Le grand historien est celui qui possède de belles qualités littéraires et réalise la synthèse de tout ce que la science historique peut lui apporter. Cette science historique, elle est éparse dans les archives, dans les documents publics, dans les monographies, dans l'histoire de certains hommes et de certaines régions.

Vous apportez à l'histoire une contribution importante, une contribution qui servira aux historiens de demain et les aidera à étudier l'évolution de l'une des régions les plus pittoresques de notre province.

Matane, pays de brume et de soleil, comme vous le dites si bien, est pour moi une miniature de toute ma province. C'est un pays où l'on rencontre le brave type du cultivateur, le colon

Ecole Supérieure de Commerce
QUÉBEC

courageux, le pêcheur audacieux. C'est un pays où des hommes consacrent leurs talents à l'avancement du commerce et de l'industrie. C'est un pays où de vieilles paroisses florissantes touchent de jeunes paroisses fondées en pays neuf.

Il y a une dizaine d'années, la plus grande partie de notre province connaissait mal la Gaspésie. On savait que c'était un pays pittoresque, mais on savait également que c'était une terre de misère. La misère n'est pas entièrement disparue; elle est moins grande, parce que la Gaspésie commence à prendre connaissance de ses valeurs économiques, de son énorme potentiel de ressources.

La Gaspésie et le comté de Matane en particulier prennent leur place au soleil et vous avez compris que pour aider à leur développement vous deviez raconter à vos compatriotes l'histoire de leurs ancêtres. Vous les aidez ainsi à mieux se pencher sur leur passé, afin de les mieux aider à regarder l'avenir.

Vous êtes certainement bien inspiré de terminer votre monographie sur des visions d'avenir. Je souhaite ardemment voir le jour où le comté de Matane et toute la Gaspésie sauraient profiter dans toute la mesure du possible, de tout le potentiel de la richesse que la Providence leur a donnée. Je souhaite le développement de son industrie touristique, le développement de son industrie minière, tout comme je souhaite à l'agriculture et aux pêcheries des progrès plus considérables que ceux enregistrés au cours de la dernière décade.

Ce sont là, à mon avis, les résultats d'un patriotisme éclairé. C'est du régionalisme, mais du meilleur, parce qu'en contribuant à la prospérité d'une région, nous contribuons par le fait même à la prospérité de toute la province.

La publication de votre monographie sur la ville et le comté de Matane est elle-même un événement important dans l'histoire de la Gaspésie, parce que cette publication aidera nos compatriotes à prendre dans le passé des exemples de courage qui leur permettront de faire face aux tâches importantes de l'avenir.

Permettez-moi de vous en féliciter bien sincèrement. Je souhaite que votre ouvrage connaisse une large diffusion dans tout le comté et dans toute la Gaspésie. Je sais que tous ceux qui le liront seront plus fiers de leur région.

Recevez, cher monsieur l'abbé, l'assurance de mes meilleurs sentiments et croyez-moi,

Votre tout dévoué,

O. Gagnon.

Québec, 3 août 1945.

BIBLIOGRAPHIE

La nature de ce travail exige de nombreuses références, soit à des auteurs, soit à des entrevues. Pour fins d'abréviation, je les signalerai souvent par un simple numéro tel qu'apposé ici dans la bibliographie.

- | | |
|----------------------------|---|
| ALCOCK | (1) Rapports géologiques,
Ottawa |
| ALLAIRE | (2) Le Clergé Canadien-
français |
| BAYFIELD | (3) The St. Lawrence Pilot |
| BAYLIS, Samuel Mathewson | (4) Enchanting Metis |
| BERNARD, Rév. Fr. A. | (7) La Gaspésie au soleil! |
| BLANCHARD, Raoul | (8) L'Est du Canada français |
| BOUCHETTE, Joseph | (9) Dictionnaire topogra-
phique |
| BUIES, Arthur | (10) Les comtés de Rimouski
et de Matane |
| CARBONNEAU, Mgr. C.A.,P.A. | (11) Tab. généalogique des
mariages du diocèse de
Rimouski |
| CHARLEVOIX, Père de, s.j. | (12) Histoire de la Nouvelle
France |
| CHOUINARD, Pierre | (5) Le Clergé du diocèse de
Rimouski |
| CLARKE, John M. | (6) The Heart of Gaspé |
| DENIS | (15) Histoire naturelle des
peuples, animaux et
plantes de l'Amérique
septentrionale, etc. |
| DIONNE, N. E. | (13) Samuel de Champlain et
Jacques Cartier |
| FERLAND, abbé | (14) La Gaspésie |
| GUAY, Mgr | (16) Chronique de Rimouski |

- | | |
|---|---|
| JESUITES | (17) Relations |
| LANGELIER | (18) Esquisse sur la Gaspésie |
| LAVERDIERE, abbé C. H. | (19) Oeuvres de Champlain |
| LECLAIRE, Alphonse | (20) Le St-Laurent |
| LEJEUNE, R.P.L. | (21) Dictionnaire général du Canada |
| MACWHIRTER, Mrs. | (22) Treasure Trove, 1919 |
| MAILLARD, l'abbé Pierre | (23) Lettres sur les missions des Micmacs en Acadie. (Soirées Canadiennes — 1863) |
| PACIFIQUE, Rév. Père, capucin | (24) Etudes historiques et géographiques |
| PELLAND, Alf. | (25) La Gaspésie |
| ROUILLARD, E. | (26) Noms géographiques |
| ROY, abbé Charles-Eugène | (27) Gaspé depuis Cartier |
| ROY, Pierre-Georges | (28) Bulletin des Recherches Historiques |
| " " " | (29) Rapport de l'Archiviste de la P.Q. |
| " " " | (30) Inventaire des Concessions en fief et Seigneurie, Fois et Hommages et aveux et dénombrements. Vol III. |
| SAINT-VALLIER, Mgr de | (35) Lettre de M. l'Evêque de Québec (Voyages en Acadie — 1686) |
| SULTE, Benjamin | (31) Mélanges Historiques— volume I. |
| TACHE, J.-C. | (32) Trois Légendes de mon Pays (Soirées Can. 1861. Soirée Can. 1863. |
| " " | (33) Le Passeur de Mitis |
| TANGUAY, abbé | (34) Dictionnaire généalogique |
| ALBUM DES ANCIENS DU SEMINAIRE DE RIMOUSKI | (56) |
| ALBUM SOUVENIR, CENTENAIRE DE RIMOUSKI | (70) |
| ALMANACH DE L'ACTION CATHOLIQUE — 1867. | (58) |
| ARCHIVES DE L'EGLISE PRESBYTERIENNE DE LEGGAT'S POINT | (54) |
| ARCHIVES EVECHE DE RIMOUSKI | (59) |
| ARCHIVES CURE DE MATANE | (61) |

- ARCHIVES MUNICIPALITE DE MATANE (64)
 ARCHIVES ET REGISTRES DE LA PAROISSE DE
 BERTHIER (en bas) (69)
 BELZIEE, Mgr Médard, P.D. (Notes personnelles sur
 Rivière-Blanche) (68)
 CAHIER DES VISITES PASTORALES A L'ARCHEVECHE
 DE QUEBEC (65)
 CAHIERS DE PRONE DE MATANE (63)
 DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA FRANCE
 ANCIENNE ET MODERNE ET DE LA NOUVELLE
 FRANCE — 1726 — (66)
 LA VOIX DU GOLFE, ancien journal de Rimouski
 (1867-1871) (71)
 L'ECHO DU BAS ST-LAURENT, journal de Rimouski (74)
 LE "CHEZ-NOUS", journal de Rimouski (1920-1923) (79)
 LE COURRIER DE RIMOUSKI, journal de Rimouski
 (1871-1873) (72)
 LE CRI DE L'EST, ancien journal de Matane (75)
 LE NOUVELLISTE DE RIMOUSKI (1876-1878) (80)
 LE PROGRES DU GOLFE, journal de Rimouski
 (1904 à ce jour) (73)
 L'EVENEMENT JOURNAL de Québec (76)
 L'OPINION PUBLIQUE de 1875 (77)
- ENTREVUES**
- BERNIER, C.-E., régistrateur à Matane (44)
 BOUFFARD, Mme (52)
 COTE, Mlle Ida, ancienne institutrice à Matane (48)
 DESPRES, Mme, (Juliette Santerre) (50)
 GAGNON, Mme Joseph Etienne (anciennement Mme
 Félix D'Anjou, marchand à Matane) ma
 belle-mère (41)
 GAGNON, Joseph-Etienne, N.P. — Matane (mon père) (40)
 GAGNON, P.-E., avocat à Rimouski, anciennement
 de Matane (43)
 GAUVREAU, Dr Joseph — de Rimouski puis de Montréal (42)
 HARRISON, Madeleine (82)
 LAGACE, Mlle Elise, ancienne institutrice à Matane (47)
 LEBEL, Mme J.O. (Eugénie Fournier, héritière du
 domaine Fraser) (46)
 LEBEL, J.O. — N.P., à Matane (45)
 LEBEL JEAN. Monographie Economique de Matane (hors com-
 merce) (67)
 LES SOEURS DU BON PASTEUR DE MATANE (78)
 MCKINNON, Théodore, né à Matane en 1850 (53)
 OTIS, madame Florian (née Aurore Thibault) (85)
 PLACIDE, Père capucin (55)

PELLETIER, Antoine, de Matane	(49)
PELLETIER, Mme François (Mélanie Joncas de Matane)	(51)
RIVARD, madame Ludger Rivard, (née Georgianna Forbes)	(81)
STEVENSON, Mlle Irma	(83)
STEVENSON, Mlle Ophélie	(84)

T A B L E D E S M A T I E R E S

MONOGRAPHIE DE MATANE

PAYS DE BRUMES, DE SOLEIL ET DE VISIONS

LETTRE DE SON EXCELLENCE MGR COURCHESNE,
évêque de Rimouski

LETTRE DE L'HONORABLE ONESIME GAGNON,
trésorier provincial et député de Matane

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIÈRES

PAYS DE BRUMES DE SOLEIL ET DE VISIONS (Un mot
de l'Auteur)

PRESENTATION DE MATANE

GEOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE

LES NOMS GEOGRAPHIQUES ET LEUR SIGNIFICATION —
LACS ET RIVIERES, etc.

B R U M E S

LES PREMIERS HUMAINS ET LES DECOUVREURS
AU TEMPS DES SAUVAGES

PREMIERS MISSIONNAIRES ET PREMIERES MESSES

A MATANE — (Père Gabriel Druillettes, s.j. (1647-
48), Père Bailloquet, s.j. (1661-62) et autres.

LE PREMIER SEIGNEUR DE MATANE (Mathieu D'Amours
de Chauffour)

LE TERRITOIRE DE LA SEIGNEURIE DE MATANE

LE PREMIER ETABLISSEMENT A MATANE (pêche
sédentaire 1688)

BRUMES EPAISSES ET CESSION DU CANADA

A L'ANGLETERRE

LE DEUXIEME SEIGNEUR DE MATANE (Donald McKinnon)

LE TROISIEME SEIGNEUR DE MATANE (Simon Fraser)

LE QUATRIEME SEIGNEUR DE MATANE (Dougald Fraser)

MISSION DE MATANE ET MISSIONNAIRES — Registres
de Rimouski
VISITE PASTORALE DE MGR PLESSIS (1812)
PREMIERE CHAPELLE, PREMIER CIMETIERE ET AUTRES
VISITES PASTORALES
LE DERNIER MISSIONNAIRE DE MATANE, Messire Gabriel
Nadeau (1837-45)
ANCIENS REGISTRES
MISSIONS DE CAP CHAT ET DE SAINTE ANNE DES MONTS
DESSERVIES PAR MATANE

SOLEIL

PREMIER PRETRE RESIDANT A MATANE (Messire Jean-
Baptiste Côté, 1845-48)

ORGANISATION MUNICIPALE DEPUIS 1845

Paroisse
Cantons
Village
Tableau des maires
Tableau des secrétaires-trésoriers, etc . . .

LES CURES DE MATANE

L'abbé Pierre Boucher (1848-1859)
L'abbé Ulric Rousseau (1859-1860)
L'abbé Esdras Rousseau (1860-1863)
L'abbé Pierre Célestin Audet (1863-1866)
L'abbé Olivier-Désiré Vézina (1866-1868)
L'abbé Luc Rouleau (1868-1884)
L'abbé Narcisse Lévesque (1884-1898)
L'abbé Georges Gagnon (desservant — 1898)
L'abbé Antoine Annibal Soucy (1898-1924) chanoine
en 1921
M. le chanoine Victor Côté — 1924-

TABLEAUX DES VICAIRES

(depuis 1862 à nos jours)

LES EGLISES, CIMETIERES, PRESBYTERES, MONUMENTS, etc.

Première chapelle et première cloche
Premier cimetière
Premier presbytère
Deuxième cimetière
Deuxième cloche
Troisième église
Deuxième presbytère
Quatrième église
Orgues
Monument du Sacré-Coeur
Incendie de l'église

Troisième cimetièrè
Cinquième èglise
Cimetièrè protestant
Croix
Congrégations : Ste-Vierge et Tiers-Ordre.

PAROISSES DETACHEES DE MATANE

Ste-Anne des Monts
Cap-Chat
St-Ulric
Ste-Félicité
Les Grosses Roches
St-Edouard des Méchins
Les Capucins
St-Luc
St-Léandre
St-Adelme
St-Jean de Cherbourg
St-Thomas de Cherbourg
St-Paulin
St-René Goupil
St-Nil
St-Victor

ECOLES, COUVENT, HOPITAL

Académie St-Antoine
Couvent
Contes au couvent
L'école D'Amours
Centre d'Initiation Artisanale
Hôpital du St-Rédempteur
Tableau des anciennes institutrices de Matane

LES COMMUNICATIONS

Chemins
Trottoirs
Lé Tracé
Le Boulevard Perron
Les noms des rues de Matane
Les ponts

LE CHEMIN DE FER

LE HAVRE

NAVIGATION

Phares

LES NAUFRAGES

Pilotes
 Naufrage de la "Saint Laurent"
 Autres naufrages
 Le Bradsberg

SERVICES PUBLICS

Télégraphe
 Téléphone
 Electricité
 Radio
 Aviation

SERVICES MUNICIPAUX

La ville
 La corporation scolaire de la ville
 L'Hôtel de Ville
 Aqueduc
 Police municipale
 Service de pompiers et sirène d'alarme

EDIFICES PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Bureau de poste et Douanes
 Palais de justice et bureau d'enregistrement
 Les registrateurs
 Les greffiers de la Cour
 Services gouvernementaux
 Le gouvernement de la province de Québec
 Le gouvernement fédéral
 Consulat

PROFESSIONNELS A MATANE

Les notaires
 Les médecins
 Les avocats
 Les dentistes
 Ingénieurs civils
 Ingénieurs forestiers
 Arpenteurs
 Agronomes

VOCATIONS

Prêtres sortis de Matane
 Filles de Matane devenues religieuses
 Liste des professionnels sortis de Matane

MILICE ET MILITAIRES

Camp à Matane

SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE

La Croix-Rouge
 Comité de secours aux rescapés

Cours de premiers soins à domicile et aux blessés
 Caisse de l'aide aux combattants
 Service de transfusion de sang
 La frégate Matane
 La Société St-Vincent de Paul

POLITIQUE ET POLITIENS, COMTES ET DEPUTES

Tableau des députés
 L.-H. Gosselin
 Herménégilde Boulay
 François Pelletier
 J.-Arthur Bergeron
 Arthur-Joseph Lapointe
 L'honorable Onésime Gagnon

PECHERIES

Entrepôt frigorifique

AGRICULTURE

La Société d'agriculture
 Première fromagerie
 Première beurrerie
 Deuxième fromagerie
 Coopérative agricole
 L'U.C.C.
 Mutuelle contre Incendie
 La Laiterie de Matane, Limitée

INDUSTRIES

Moulin des Price
 Moulin de bois à fuseaux
 Gagnon & Frères
 Moulin banal du Seigneur
 Moulin à farine
 Tanneries
 Mines, etc.
 Hammermill Paper Company
 Manufactures de laine et de matelas
 Peter Forbes
 La Briqueterie de Matane
 Construction de bateaux
 Eaux gazeuses

COMMERCE

Traite des pelleteries
 Magasins et marchands
 Chambre de Commerce Senior
 Chambre de Commerce Junior

ETABLISSEMENTS DE CREDIT

La Banque Canadienne Nationale

La Banque de Montréal
 La Caisse Populaire

IMPRIMERIES

"Le Cri de l'Est"

LES AMUSEMENTS

L'Association sportive de Matane
 Champ de Courses
 Le Club de Curling
 Club de golfe
 Les Théâtres
 Salles paroissiales
 Fanfare
 Autres amusements

QUELQUES HOTELS ANCIENS ET ACTUELS DE MATANE

VIE DES GENS D'AUTREFOIS

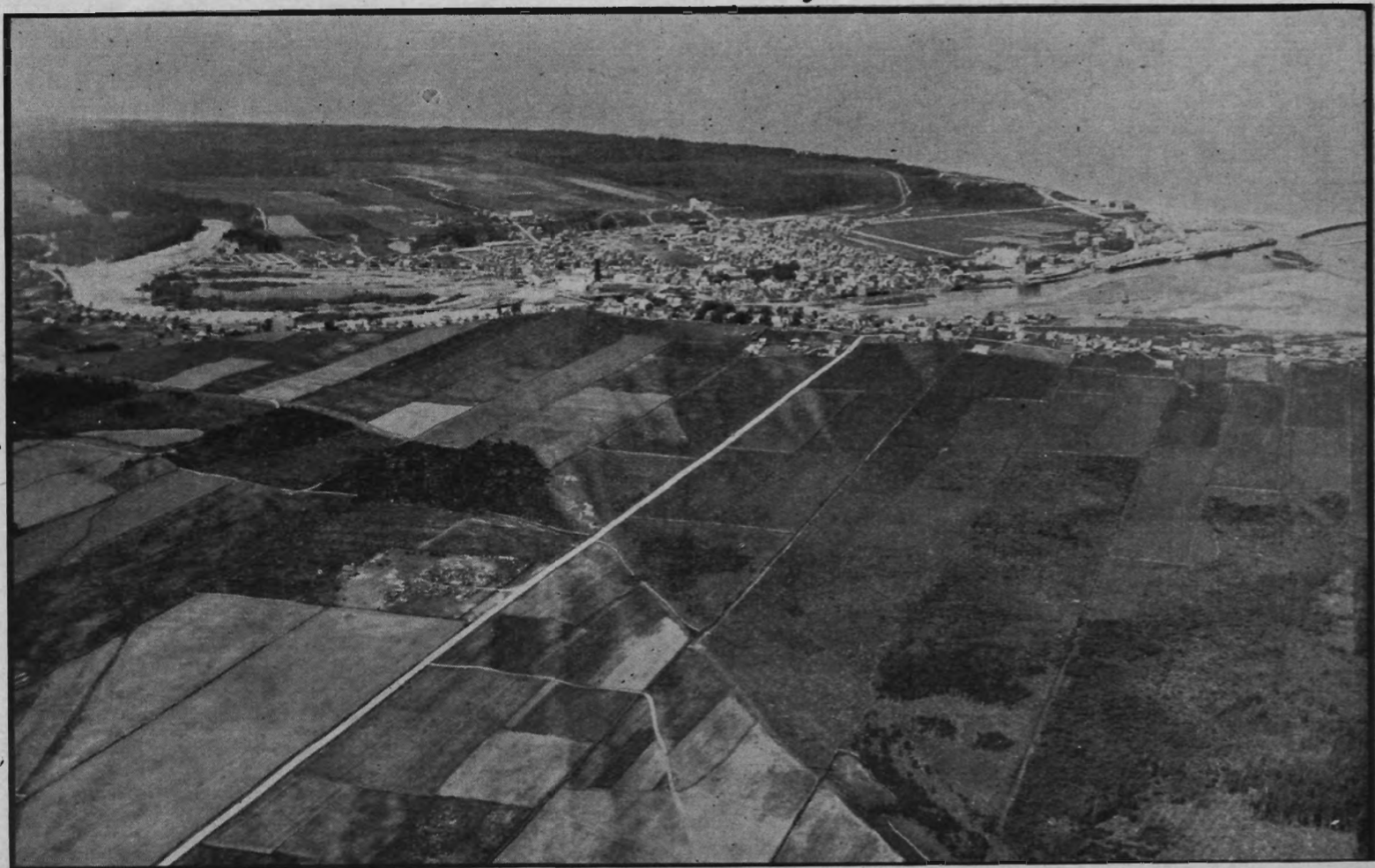
La boisson
 Pitons
 Sobriquets
 Les cavaleries des visites pastorales
 Types matanais
 Chouinard le fou
 Suzanne Valcourt
 Clémentine Marquis et Olive Dubé
 Elizabeth Cadet (Lavoie)
 La Mère Alex McDonald
 Le Grand-père Toine Desjardins
 Le père et la "Bonne femme" Santerre
 La Claire
 Madame Octave Roy
 La Patte à bonhomme
 La mère Bouffard
 Sul Campion
 Flavie Chassé
 Nadeau
 Le Sauvage Kapatte
 Lettre de feu le docteur Joseph Gauvreau
 Abel Marquis
 Le père Aubé
 Le père Blais
 La mère Blouin
 Le Sault au chien et la mère Claude

PEUPEMENT ET FAMILLES

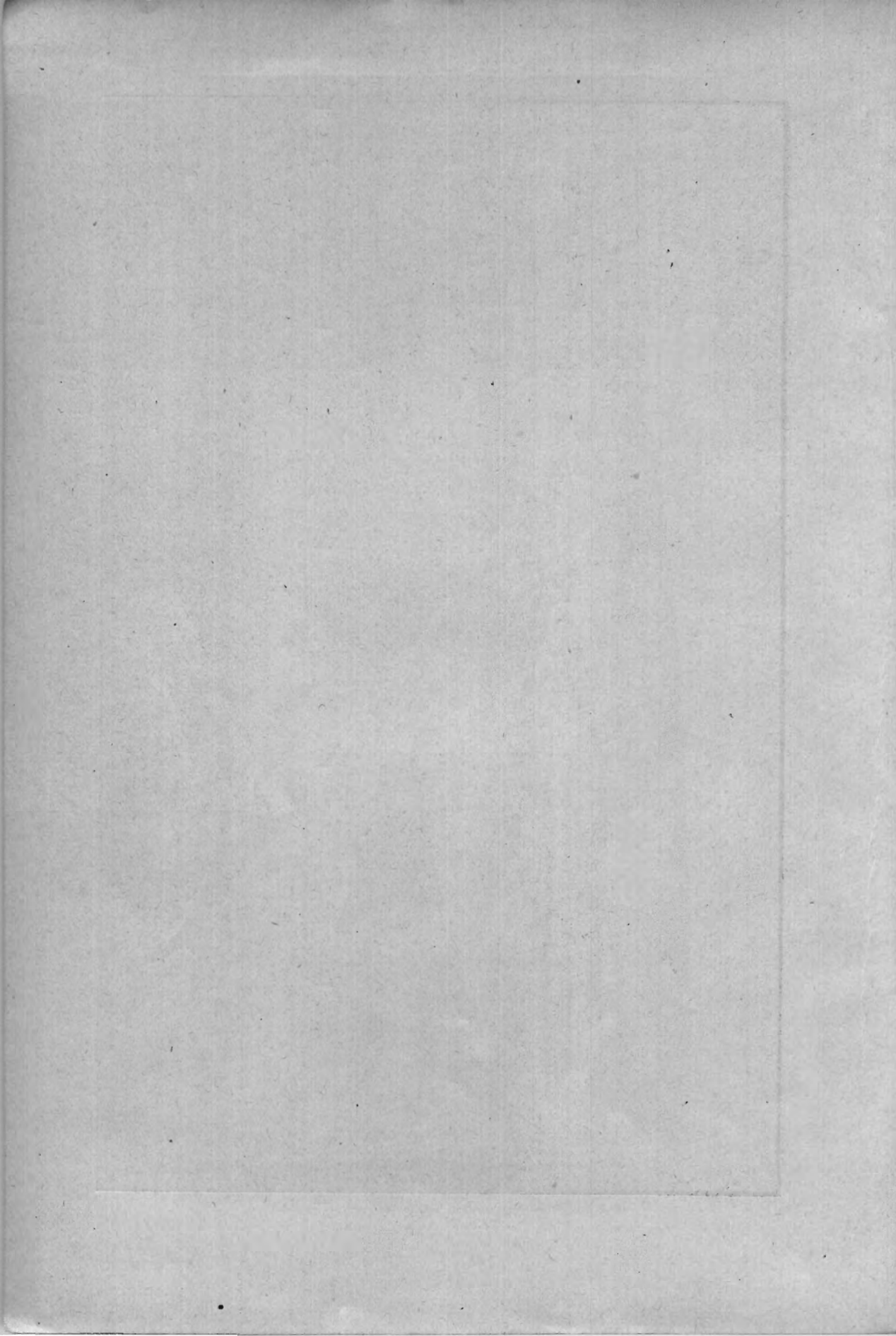
CHRONIQUE

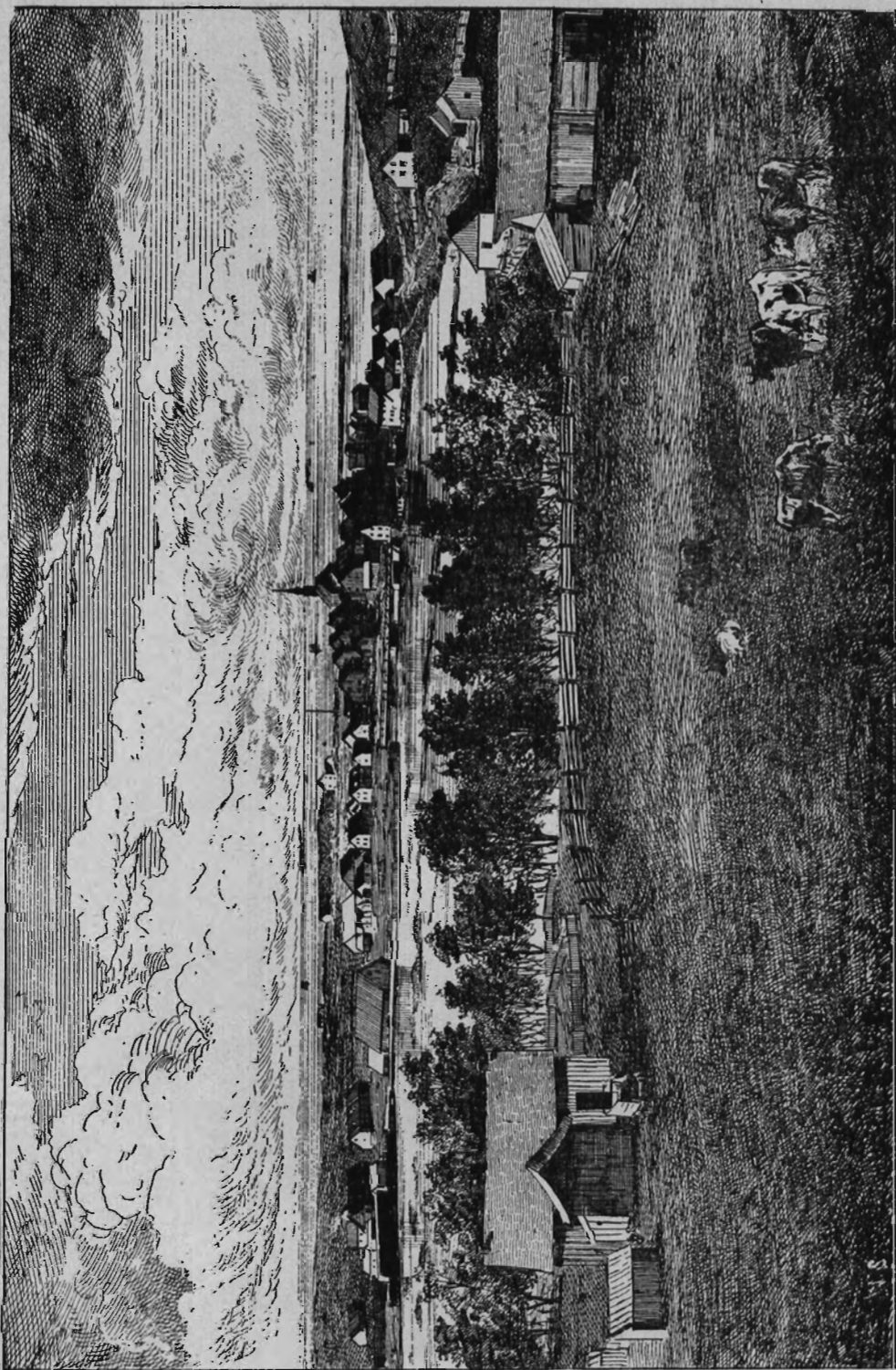
VISIONS D'AVENIR

CONCLUSION

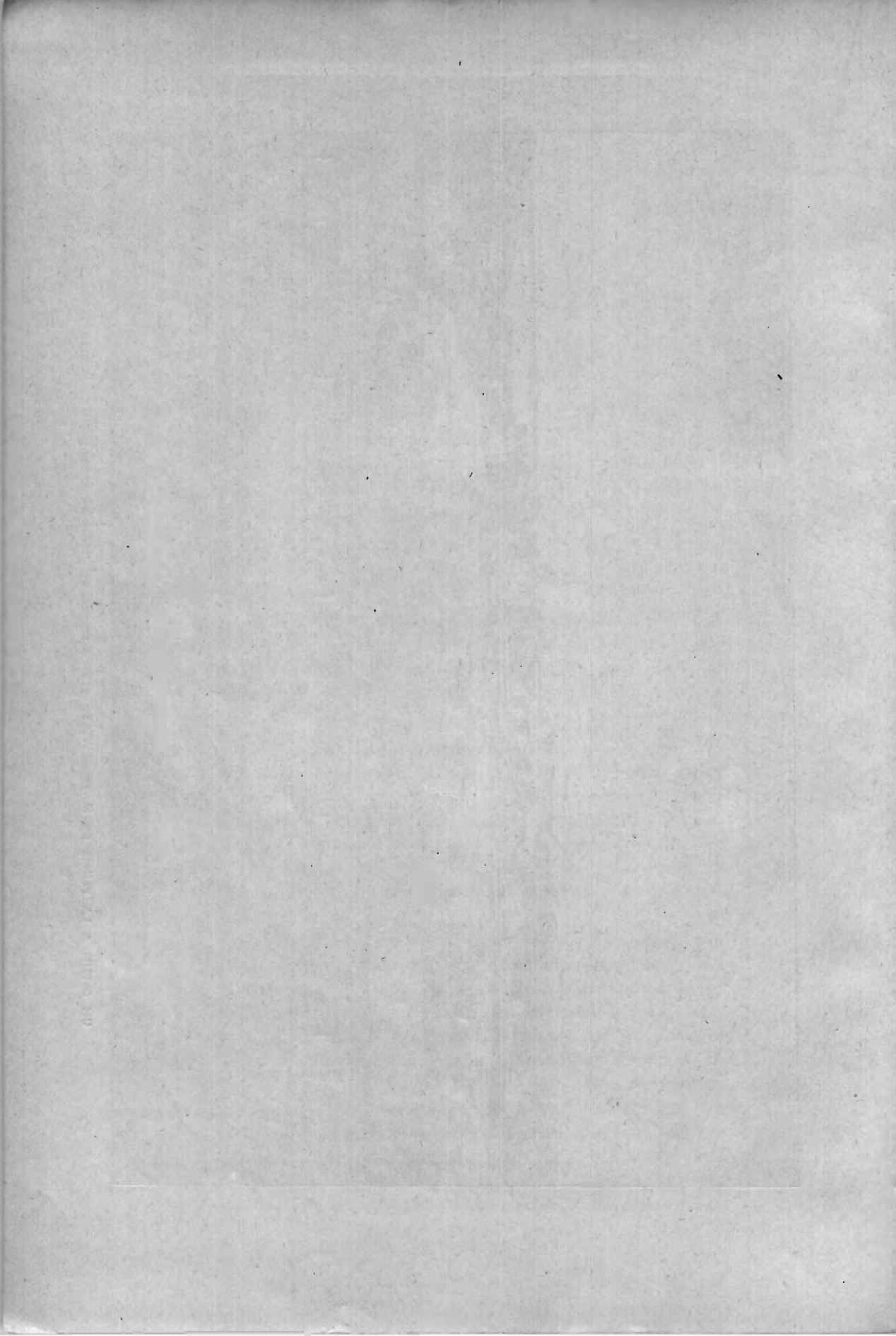


MATANE VUE AERIENNE EN 1935 (c) (Canadian Airways Limited)





UN DESSIN A LA PLUME DE MATANE VERS 1873 Reproduit de "L'Opinion Publique", 2 septembre 1875



CHAPITRE 1

PAYS DE BRUMES DE SOLEIL ET DE VISIONS

UN MOT DE L'AUTEUR

"Vous le savez, Seigneur, si ce monde m'enchanté,
"Et si de mon pays je vante la beauté,
"Au fond, ce n'est que vous, c'est vous seul que je chante,
"Puisque tout l'univers vient de votre bonté".
(Blanche Lamontagne)

C'est une simple petite fresque de mon coin de pays que j'ai voulu faire, mais avec amour. Fresque aux tons sombres puis aux tons chauds et clairs selon qu'il s'agira de traduire la trame des anciens perdus dans les BRUMES du passé, ou les faits mieux connus et réalisés au grand SOLEIL du présent.

Hélas, de l'histoire des premiers temps, nous n'avons guère que des débris, que quelques lambeaux décolorés, quelques fragments épars. C'est, comme les vieilles coques de navires naufragés dans les brumes du Golfe et que l'on trouvait si fréquemment autrefois sur nos rivages, même encore lorsque j'étais petit. Nul cependant n'en pouvait raconter au long la triste histoire et souvent même on ne pouvait y attacher un nom.

Pourtant l'histoire locale, c'est celle de la construction du nid, de la maison, de la mise en culture des champs, des origines de la paroisse où nous avons vécu et que nous ont préparés dans leurs labeurs, leurs joies et leurs chagrins toute cette myriade d'êtres disparus qui n'ont laissé le plus souvent qu'un nom inscrit dans les registres paroissiaux ou sur les pierres tombées au cimetière.

La tâche de l'historien, c'est de "ramener un rayon de lumière sur cette foulé que l'ombre a recouverte et qui semble être descendue pour toujours dans les profondeurs de l'oubli". (Taine).

Elle sera bien incomplète, mon histoire. Heureux, toutefois, si elle peut tirer de cet oubli quelque chose de l'intéressant passé, et raviver chez mes compatriotes la flamme du souvenir, puis l'amour des anciens et du cher pays qu'ils nous ont laissé.

Il importe cependant de préciser dès maintenant que je n'ai nullement l'intention dans cette monographie de Matané, de faire la description géographique de toutes les parties du comté du même nom, encore moins de faire l'histoire de chacune des paroisses qui le composent. Je me contenterai de couvrir à grands traits le territoire desservi par les premiers missionnaires et curés résidents de Matané, à savoir de la rivière Tartigou à Sainte-Anne-des-Monts. Et là encore, j'abandonnerai, si ce n'est pour quelques détails en passant, chaque paroisse au fur et à mesure qu'elles se détacheront de la paroisse-mère.

Enfin comme conclusion de cette monographie, j'esquisserai brièvement, sous forme de VISIONS, des projets d'avenir pour Matané, puis je ferai des suggestions qui me sembleront à propos.

CHAPITRE II

PRESENTATION DE MATANE

"Enfin voilà pour moi ce petit coin de terre
"Dont le charme jamais en l'âme ne s'altère,
"Terre aux bleus horizons de sourire . . ."
(M. José Marsille, c.s.v.)

Sur la rive sud de Saint-Laurent, à 240 milles en bas de Québec, se trouve une petite ville qui n'a rien de particulièrement remarquable au premier abord si ce n'est l'amour tenace que ses habitants lui portent et qui s'appelle Matane.

Pour y arriver, en descendant par la grande route qui ceinture la Péninsule Gaspésienne, on a tout d'abord traversé la rivière Mitis ou Métis et fait son entrée dans la Péninsule (1) *note*. Cette rivière, en effet, en constitue la borne naturelle au nord-ouest. Puis toujours en descendant, on chemine mille après mille entre le fleuve sur la gauche, et des champs en culture sur la droite. On traverse à tour de rôle la grande station balnéaire de Métis-Beach, le village des Boules, celui de Baie-des-Sables, la rivière Tartigou, la rivière Blanche (Saint-Ulric) et son village tout du long, puis à une route appelée communément route Athanase, on entre dans la paroisse de Matane. La Grande Anse devant nous se courbe pour saluer. C'est la vraie nature Gaspésienne que l'on flaire. C'est l'espace immense, la mer et ses senteurs salées de varech que l'on respire à pleins poumons. Il ne manque plus que l'altitude des montagnes en bordure de l'eau. A l'autre bout de l'Anse, on côtoie une longue suite de maisonnettes au bord du coteau. C'est Matane-sur-Mer et ses chalets d'été au bout du "Portage" comme les gens ont gardé des temps anciens . . . l'habitude de dire. Puis on s'engage à travers ce bois composé d'épinettes et de sapins en rangs bien serrés à peine garnis ici et là d'un

bouleau ou d'autres essences à feuilles. Et, sans que l'on s'en soit trop rendu compte, la terrasse s'est élevée, mais c'est pour mieux nous permettre, à la sortie du bois, de revoir du haut d'une falaise maintenant d'environ 70 pieds la mer dans toute sa grandeur. Immensité tantôt monotone, grise ou rageuse dans la brume et sous les grands vents; tantôt admirable sous la brise dans la suite ininterrompue de ses petites vagues dont la crête d'écume s'argente au soleil; tantôt enfin, nappe d'huile aux reflets bleu-sombre et qui s'étend jusqu'à la ligne d'un autre bleu que forment les Laurentides sur la rive nord.

Entre nous et l'autre rive il y a 28 milles. Si l'on regarde attentivement, on s'aperçoit que là bas cette ligne bleue se perd tout à coup dans la mer. C'est la Pointe des Monts au delà de laquelle le fleuve devient une mer de 70 milles de largeur. C'est le commencement du Golfe.

Bien vite maintenant la falaise ou le coteau sur lequel nous cheminions s'arrête et la route tombe dans un vallon de forme ovale. Matane est là, ville de bois, ville frileuse et craintive des assauts de la vague et des brumes trop fréquentes. On a presque délaissé la rive du fleuve et les centaines d'habitations, en rangs bien serrés, sont blotties tout au fond du vallon. De chaque côté à l'est et à l'ouest, un mince cordon de coteaux en forme de fer à cheval fait autour de la ville un rempart. Matane est bâtie sur les deux berges de la rivière du même nom dont elle est ornée comme d'un ruban, et s'étend des rives de la rivière jusqu'aux bords des coteaux d'alentour. Entre les crampons du fer à cheval, c'est la trouée sur le large, sur la mer. Au centre de cette trouée, cependant, il y a un monticule appelé Cap des Pilotes et, qui de la mer, dissimule en grande partie la ville.

Vue des coteaux qui l'entourent, Matane est dominée par la tour massive de sa grande église faite de belles pierres de granit aux teintes très variées et cueillies sur le rivage ou dans les champs. Des nuages de fumée montent constamment des grandes scieries et de la ceinture de petites usines. A l'arrière-plan, des collines cultivées s'échelonnent en terrasses successives et une montagne encore bien boisée fait un fond de tableau aux couleurs sombres et quelque peu mélancolique. En bordure du fleuve la grève de sable gris bleuâtre coupée par les deux grandes jetées, qui bordent la sortie de la rivière et l'entrée du havre, s'en va en courant devant nous. Déjà dans le lointain, l'on aperçoit la véritable Côte Gaspésienne plus élevée et plus accidentée,

En descendant du coteau de l'ouest, nous prenons tout de suite la grande rue aux larges pavés de ciment. A gauche quelques belles constructions en brique, entre autres l'hôpital du Saint-Rédempteur. A droite deux postes d'essence — ne sommes-nous pas en pays moderne ? — forment les coins d'une autre rue, qui prenant à angle droit, s'en va dans la direction de la gare.

Nous n'avons pas encore atteint les rangées serrées des maisons. Nous longeons les grands champs qui restent de l'ancien domaine des seigneurs et qui gardent aux portes de la ville un reste de saveur champêtre. En été naturellement, de belles vaches, avec des clochettes au cou, y paissent à leur aise, et la brise quand elle vient du sud, nous accueille parfois avec des parfums de trèfle ou des senteurs de foin.

La ville est construite en fonction de la rivière. La rue principale, qui d'abord longeait le fleuve, a fait une courbe lente près des quais pour courir ensuite parallèle à la rivière. Une autre artère principale fait de même sur la rive opposée. Tout un réseau de rues transversales viennent jeter dans ces deux grandes artères le va et vient de la ville, ce qui crée une circulation très intense et qui ne manque pas d'impressionner le visiteur.

La ville possède quelques beaux édifices en brique, les uns assez considérables. C'est le collège des Frères, le Couvent, l'école d'Amours, l'hôpital, le palais de justice, des hôtels, des banques, des magasins, etc. Puis il y a des paquets de maisons en bois pour la plupart, quelques-unes spacieuses et très belles. l'ensemble modeste et confortable et ne connaissant pas plus la riche opulence que la pauvre misère.

Si la ville est assez grande pour être frémissante d'activité à certaines heures du jour, elle est aussi assez petite pour garder encore des airs de campagne.

C'est une ville aux jolies filles et aux beaux garçons. On peut les voir, les beaux soirs entre sept et dix heures, se balader en un flot continu des deux côtés de la grande rue. Passée cette heure cependant, comme à peu près tous doivent travailler le lendemain, chacun entre chez-soi et la petite ville s'endort bercée par le bruit de la chute ou le chant triste des vagues selon que le vent vient d'un côté ou de l'autre.

En mars avril ou mai, un beau spectacle matanais, c'est le retour des chantiers. Comme ils sont vigoureux et fiers ces

gaillards en bottes et en "makinas" au sortir des bois, à la descente de la "drave", ou à l'arrivée du Nord. Ils s'en vont d'un pas ferme s'acheter des hardes pour se mettre en neuf des pieds à la tête. Puis comme elle est apparente aussi la gaieté des mamans dont "le vieux" est de retour. Avec le papa et souvent quelques enfants, elles vont aux magasins refaire la garde-robe qui a souffert de l'absence du porte-monnaie du mari durant les longs mois d'éloignement. On se rencontre sur les rues tout joyeux; on se salue aimablement, même si c'est sur un ton rude; on est content de se revoir et du retour, et, souvent, on le souligne par de bruyants éclats de rire.

Les filles, elles, sont aux fenêtres. Elles attendent et guettent afin de voir passer le cavalier, puis elles pensent à s'endimancher pour la veillée. Les beaux gars des paroisses d'alentour, eux se hâtent d'aller à leurs emplettes et de passer chez le barbier s'y faire faire une toilette générale afin de partir pas trop tard pour chez-eux. Partout, on sent qu'il y a des coeurs dans la joie. C'est un retour des beaux jours comme dans la chanson que chantait invariablement à tue-tête, Mathilde, alors qu'elle était en service chez mon père:

"Ecoute la belle
Cet oiseau fidèle
Qui chante toujours
Le retour des beaux jours.
Il disent que pour plaire
Dieu mit sur la terre
Des coeurs pour aimer
Et des fleurs pour charmer". (Elle prononçait chermé)

De mai à novembre, c'est le bruit sifflant des scies mordant le bois vert dans les grandes scieries, qui souligne l'activité de l'endroit.

Et enfin Matane a ~~encore~~ ses senteurs. C'est Napoléon Bonaparte exilé à Sainte-Hélène et rêvant de son île natale de Corse qui disait: "Je la reconnaîtrais les yeux fermés, à son odeur". Tout Matanais reconnaîtrait bien aussi, j'en suis sûr, en longeant les nombreuses cours à bois, qui s'étalent un peu trop partout, à la bonne senteur des bois fraîchement sciés, au parfum désinfectant du cèdre mélangé à l'arôme des résineux, la senteur de son pays.

"Nous connaissons peut être, mais nous ne nous sommes pas assez souvent arrêtés à sentir la beauté aimable des choses qui nous entourent . . . "

CHAPITRE III

GEOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE

"Dieu a fait la Gaspésie . . . amie du rêve et de la poésie . . . il a ciselé ses côtes avec art, taillé hardiment ses pentes abruptes et ses caps terrifiants, disposé avec symétrie ses collines, ses vallées, ses lacs et ses rivières".

("En Gaspésie" — G. A. La Vallée)

Ville de la province de Québec, sise aux bords du Saint-Laurent à l'entrée nord de la Gaspésie, Matane fait partie du district judiciaire de Rimouski et du diocèse du même nom. Elle est le chef-lieu du comté de Matane tant au fédéral qu'au provincial.

La péninsule gaspésienne est bornée au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent, au nord-est par le golfe, au sud-est par la Baie des Chaleurs, enfin au sud-ouest elle est naturellement bornée par la Ristigouche et la Matapédia, puis le lac et la rivière Métis. Du lac Métis jusqu'au promontoire du Fourillon ou Cap Gaspé, la Gaspésie a une longueur d'environ 175 milles sur une largeur moyenne de 70 milles. La côte nord gaspésienne suit d'abord une ligne assez droite du sud-ouest au nord-est, puis, vers l'entrée du comté de Gaspé, elle suit une courbe qui se continue assez régulièrement jusqu'à son extrémité. ("L'Est du Canada Français" — Raoul Blanchard).

GEOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE

Le comté de Matane est situé sur la rive nord de la Péninsule entre le 48^e et le 49^e degrés 15" de latitude nord et entre le 66^e et le 68^e de longitude ouest. C'est la latitude de la Bretagne. Matane est donc à la même latitude ou environ que Paris en Europe, que Chicoutimi et Port Arthur au Canada, et que Seattle sur la côte du Pacifique. Les bornes du comté de

Matane pour le fédéral vont de la rivière Métis jusqu'à la borne ouest de la paroisse du Cap Chat. Pour le provincial, le comté s'étend en plus jusqu'aux limites ouest de Sainte-Flavie, mais il est imputé du comté de Matapédia.

De Métis à Matane, la côte est plutôt basse.

C'est la Basse Gaspésie. Les montagnes sont assez loin à l'intérieur. De la mer, des terrasses nombreuses, on en a compté dix et plus, vont s'étageant sur une profondeur de neuf à quinze milles. Entre Matane et Sainte-Anne-des-Monts, les montagnes s'élèvent et s'approchent du rivage par sauts. Puis elles le longeront complètement de Saint-Joachim au Cap des Rosiers. Elles plongent alors à pic dans la mer tantôt en pointe tantôt en falaise toujours de roc vif, ne laissant qu'à la sortie des gros ruisseaux et des rivières des petites ou grandes anses pleines de charme et portant des noms fort jolis. La côte nord gaspésienne, si souvent fouettée qu'elle est par les vents du nord et humectée par les brumes du nord-est, est plus triste mais par contre plus imposante avec ses montagnes en bordure de l'eau que sa soeur la Baie des Chaleurs.

Le site même de Matane n'est pas des plus remarquables, mais tous ses alentours sont bien la porte nord de l'incomparable Gaspésie.

Raoul Blanchard, en effet, ne fait partir la Gaspésie proprement dite que de Matane en descendant. C'est pourquoi, dans son étude sur "l'Est du Canada Français", la première partie, qui traite de la Presqu'île de Gaspé, va de Matane à Gaspé et comprend la Baie des Chaleurs ; tandis que la deuxième partie, traitant du Rebord Sud de l'Estuaire du Saint-Laurent, va de Matane à Québec.

"LA MATANIE"

Quoi qu'il en soit, que l'on entre ou que l'on sorte par Matane de cette terre de silence, d'azur, d'eau et de montagnes, qu'est la Gaspésie, la (MATANIE) est le début ou la fin d'une symphonie, moins emportée et moins grandiose sans doute, que le corps de la pièce, mais dont la douceur et la mélancolie des rives annoncent la splendeur qui nous attend ou gardent encore le souvenir de tant de beauté entrevue

Au point de vue géologie, la Gaspésie est formée par les deux pentes plus ou moins allongées de la chaîne de montagnes qui la traverse dans toute sa longueur. Cette chaîne de montagnes porte le nom de Shickchocks, d'un mot micmac signifiant

“rochers escarpés” et cela à cause de la raideur de leurs pentes septentrionales. En effet, le flanc nord est une falaise très raide de 1,000 à 1,300 pieds d'allure rectiligne à 9-12 milles du littoral (Blanchard, p. 16). On les appelle encore assez souvent Monts Notre-Dame. Mais je crois qu'il serait plus exact de dire que les Monts Notre-Dame sont uniquement cette partie haute de la chaîne comprenant les plus hauts pics et comprise entre les rivières Matane et Mont-Louis. Les dires des premiers cartographes du pays, de Jean Alphonse, de Cartier, de Champlain, etc., semblent bien localiser les Monts Notre-Dame en une simple région et non sur toute l'étendue de la Gaspésie. On trouve en outre dans “L'Histoire du Nouveau Monde”, édition Leyde (Elzéviens), ce qui suit : “Vis à vis du cap de l'Ouest de l'Isle de Naticotec (Anticosti) vers le sud, le cap appelé de Bouttonnières, s'avance en mer ; un peu plus outre vers le Nord-Ouest le cap de l'Evêque et dans le destour du rivage vers l'Ouest est celui du Chat sur lequel se montrent de très hautes montagnes, vulgairement dits Monts Notre-Dame et assez près de là la rivière Matane entre dans le grand fleuve”.

Nos montagnes ne sont autres que la continuation du système des Alléghanys ou Apalaches. Cette chaîne traverse plusieurs des Etats de l'est américain et entre dans la province de Québec par les Cantons de l'Est. De là elle continue parallèle au fleuve jusqu'à son effondrement sous les eaux au bout de la pointe du Fourillon ou de Gaspé. Les géographes nous disent qu'elle continue sous les eaux du golfe pour réapparaître à Terre-Neuve.

C'est dans les Monts Notre-Dame que se trouvent les plus hautes montagnes de l'est du Canada. Les plus hauts points sont un peu à l'est à l'arrière de Matane, près du lac de ce nom, et en ligne parallèle au fleuve. De l'ouest vers l'est le Mont Pointu 3,000 pieds ; le Mont Blanc (Bayfields) 3,471 pieds ; le Mont Logan 3,740 pieds ; puis en arrière de ces trois se tiennent le Mont Bonhomme 2,269 pieds ; enfin le Mont Matouasi 3,365 pieds. En continuant au delà de la rivière Sainte-Anne, on trouve le Mont Albert 3,995 pieds ; et finalement le Mont Jacques Cartier ou de la table 4,350 pieds.

Les premières formations géologiques de la Gaspésie dateraient de l'époque précambrienne, (Environ 1,200,000,000 d'années). Elles sont faites de roches fortement cristallisées qui se composent de gneiss, de schiste, de porphyre, de serpentine, d'amphibolite et de granite. Au nord des Schickshocks il y a une deuxième formation géologique de l'époque cambrienne

(environ 450,000,000 d'années). Les roches qui la composent sont des conglomérats calcaires et des schistes gris et noirs. D'après Blanchard, la Gaspésie reposerait sur un énorme batholite (masse de matières fondues puis solidifiées). Les couches géologiques auraient subi deux plissements qui ont produit nos montagnes semblables à des vagues de l'océan. Le premier plissement se serait produit à l'Ordovicien (il y a environ 300,000,000 d'années). Ainsi auraient été formés les Shickshocks. Ces montagnes à l'origine, dit-on, étaient plus hautes que les montagnes Rocheuses actuelles. Leur masse imposante d'aujourd'hui ne serait qu'un infime vestige de leur première grandeur. Les Monts Notre-Dame ont sûrement connu aussi une activité volcanique considérable. Un deuxième plissement se serait produit au Dévonien moyen (250,000,000 d'années) formant les Petits Shickshocks entre les Grands et la mer.

Le relief du comté de Matane comme celui de la Gaspésie a subi le passage d'environ 200,000,000 d'années de désagrégation sur ses crêtes altières, puis est venue d'érosion de l'époque glaciaire.

Les géologues parlent de deux pénéplanations superposées et d'âge différent. La première est celle des Grands Shickshocks qu'elle a réduites à une altitude d'environ 3,300 pieds. C'est par cette désagrégation qu'a été formé le plateau supérieur entre l'escarpement des petits Shickshocks et des grands. Ce plateau est lui-même située à une altitude qui varie de 1,000 à 1,600 pieds. Il est recouvert pour une assez bonne partie d'une couche suffisante de terre arable. On aura reconnu le plateau sur lequel se trouvent Saint-Adelme, Saint-Jean et Saint-Thomas de Cherbourg, Saint-Paulin et Saint-Octave de l'Avenir.

La deuxième pénéplanation serait plus récente. D'une altitude variant de 1,000 à 2,000 pieds, elle aurait donné les bas plateaux. Ceux-ci sont recouverts d'un sol sablonneux généralement fertile.

A l'époque glaciaire, il y a de cela environ 5,000,000 d'années, le glacier du Labrador en envahissant l'estuaire du Saint-Laurent a enveloppé toute la presqu'île Gaspésienne. Nos rivages actuels pour des millions d'années ont alors dormi sous des milliers de pieds de glace. Les sommets de nos montagnes en ont subi l'usure et les vallées de nos rivières ont été en partie creusées. Le plus gros du glacier, toutefois, semblerait avoir contourné les hauts sommets (Blanchard). En glissant vers l'ouest, il a creusé le bassin de la Matapédia, puis il s'en est allé envahissant les Etats de la Nouvelle Angleterre,

Sous cette pesanteur énorme de glace, tout notre pays s'est effondré. Mais à la fonte du glacier, la Péninsule s'est de nouveau fortement relevée. En effet, d'après T. H. Clark, à l'époque de la mer Champlain, les vagues venaient déferler contre les flancs du système des Apalaches, et nos rivages actuels étaient alors à des centaines et des mille pieds sous l'eau. Puis, petit à petit, les eaux se sont retirées, la terre formée de débris de montagnes et d'alluvions apportées de loin est sortie de l'eau. Nos rives, terrasses après terrasses, ont paru à la surface et les rivières venant de la montagne ont fini de tailler leur lit actuel.

Les principales rivières de la région, celles de Sainte-Anne, du Cap Chat et de Matane ont leur source dans les montagnes du centre. La rivière Matane est la seule cependant qui traverse toute la chaîne sans aucune chute sur son parcours. Elle va prendre sa source par en arrière dans les Grand et Petit lacs Matane et reçoit au passage la rivière à la Truite. C'est autour de cette dernière que se trouve un plateau de terre arable et assez fertile où il y aurait place, dit-on, pour quelques paroisses. C'est peut-être la seule étendue continue de terre colonisable qui reste à l'intérieur de la péninsule gaspésienne.

A l'ouest de la rivière Matane en montant, le long du fleuve, les terrasses sont de plus en plus étendues en profondeur. La formation de Sillery, formation géologique d'âge indéterminé et composée de schistes rouges ou verts, de grès verdâtres et d'ardoise, s'étend, dit-on, en bordure de la mer jusqu'à 360 milles plus haut. ("Initiation à la Géologie"—Laverdière, p. 104). Les montagnes, qui sont maintenant moins hautes, n'ont rien de particulier. Seulement deux pointes jumelles tranchent sur la ligne de l'horizon. Elles servaient autrefois de point de repaire aux navigateurs et étaient désignées sous le nom de les Deux Mamelles de Matane (The Two Paps of Matane). "Journal de bord de la flotte de Wolfe montant le fleuve à la conquête de Québec en 1759".

CLIMAT

A cause de sa situation géographique, le comté de Matane ne jouit pas d'un climat très favorable. Les vents redoutés du nord-est contre lesquels notre région n'est pas protégée, en sont une cause. L'autre, un peu semblable, tient de la proximité du golfe, où les glaces du fleuve et les banquises venues du nord luttent si longtemps avec le soleil. Le retard dans la venue de la belle saison est dû à cela.

Les brumes sont fréquentes chez-nous, et les changements subits de température de même. Aussi nos gens sont-ils d'un caractère moins exubérant que ceux des Moyen et Haut Saint-Laurent. C'est cette observation qui a fait écrire à Emile Miller dans "Terres et Peuples du Canada", en 1912 : "En Gaspésie les âmes sont pleines d'une inquiète mélancolie, prisonnières qu'elles sont sur un étroit littoral entre la mer formidable, râlant ses éternels ressacs, et les prochains escarpements calcaires de l'intérieur que les brumes et les pluies cinglantes du large ont revêtus de bois sombre..."

Les gens de Matane, toutefois, ne sont pas complètement de ce caractère. En effet Miller ajoute : "Le Fleuve, — la mer, — comme disent les riverains — garde longtemps un aspect de sereine grandeur; mais on rit déjà plus que l'on pleure au Bic, aux Trois-Pistoles et à la Rivière-du-Loup, car la côte nord maintenant visible se pare de blanches maisons..." (Elles sont encore assez difficiles à voir...?)

CHAPITRE IV

LES NOMS GEOGRAPHIQUES ET LEUR SIGNIFICATION

LACS ET RIVIERES, etc.

"Il est sous le soleil un sol unique au monde,
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants,
Où, répandant ses biens, la nature féconde
A ses vastes forêts mêle ses lacs géants".

(Octave Crémazie)

Le nom de Matane (Mtctan) en langue micmac, signifie "VIVIER de CASTOR". ("Etudes Historiques et Géographiques" — R. P. Pacifique —). Le Castor, dit-on, y abondait autrefois. Il y avait même au fond de la baie un barrage construit par ces animaux et qui éclusait un ruisseau descendant du côté de l'est. (Près de la Côte de Saint Luc.)

On trouve dans les archives de la paroisse une autre version. C'est une interprétation d'un sauvage malécite d'après laquelle Matane voudrait dire : "Moëlle épinière à travers les vertèbres de l'épine dorsale". Ce serait le nom donné à la rivière parce qu'elle descend des terres, entre collines et montagnes, sans aucun rapide sur une distance de plus de vingt lieues. L'on croira que c'est là une dénomination un peu trop scientifique pour venir des sauvages. D'ailleurs les Malécites n'étaient pas habitants réguliers de la région de Matane.

Jean Alphonse, au temps de Roberval, plus précisément lors du troisième voyage de Jacques Cartier, en 1542, parle dans son Routier de la rivière Matane sous le nom de rivière de Caen.

Champlain en 1603, le 21 mai, parle de l'endroit sous le nom de Mantanne. Dans bien des documents anciens le nom est orthographié tantôt "Matan" ou "Mattanne". Toutefois l'endroit était déjà connu des navigateurs,

Les montagnais de Tadoussac, d'après le récit du Père Drouillettes, désignaient l'endroit de Matane du nom de **Ka-paripataouangak**, ce qui veut dire : "**Terre Percée**", parce que l'embouchure par où la rivière se jette ne paraît qu'une petite ouverture de terre, et cependant cette rivière est fort large et fort belle au delà de ce détroit". (Relations des Jésuites).

Dans les vieux registres et dans nombre d'anciens papiers historiques concernant Matane, il est souvent question du **Grand** et du **Petit Matane**. Il semblerait donc qu'il s'agit d'un **nom particulier à la place** et que l'appellation de la rivière ne fut faite que d'après ce nom de l'endroit. En effet, dans les documents anciens, on écrit toujours : "La rivière du Grand Matane".

Lors de la nomination du premier missionnaire résidant à Matane en 1845, le territoire de la mission s'étendait de la rivière Tartigou à Sainte-Anne des Monts. Ce territoire comprenait donc le canton Matane couvert en front par la paroisse de Rivière-Blanche ; la Seigneurie de Matane couverte par la paroisse de Saint-Jérôme de Matane et Saint-Victor ; les cantons Saint-Denis et Cherbourg où se trouvent les paroisses de Sainte-Félicité et des Grosses Roches ; le canton Dalibaire aussi couvert par les Méchins ; celui de Romieux par la mission des Capucins ; enfin le canton Cap-Chat comprenant la paroisse de Saint-Norbert et une partie de Sainte-Anne des Monts. Cette dernière empiète pour le reste sur le canton Tourelle.

Dans tout ce territoire, il y a quantité de noms qu'il faut retenir et des localités que je ne décrirai ici que sommairement.

DANS LE CANTON MATANE

TARTIGOU

C'est tout d'abord la rivière Tartigou. Ce mot est très probablement d'origine micmac, mais il a sûrement évolué et reste en conséquence d'une signification incertaine. "Tartig" est un diminutif qui signifie rivière de la petite colonie ou petite rivière de la colonie. Ce mot se rapproche radicalement de la racine de celui qui forme Tracadie et qui veut dire "lieu de rassemblement". Il y a encore dans le mot Tartigou la racine micmac de "Tartem" qui signifie éclatement. Le Père Placide, capucin, de qui je tiens ces renseignements, me demande : "Est-ce que cette rivière ne coulerait pas quelque part entre des rochers taillés comme aux ciseaux ?" C'est bien le cas, du moins, pour une certaine partie de son parcours. Ce mot Tartigou pourrait encore venir de la racine micmac "Tarteg" signifiant l'action du

pêcheur qui darde le saumon dans une fosse. C'est possible également puisque la rivière Tartigou contient nombre de ces fosses.

Il y eut en 1847, à la rivière Tartigou, un chantier assez considérable de la compagnie Price. On trouve aux registres de Matane, cette année là, Charles Aubin dit Mignau, journalier à Tartigout (Sic). Des navires mouillés à quelques distances du rivage prenaient le bois préparé au moulin et le transportaient en Europe. (Notes Mgr M. Belzile).

LA POINTE AU NAUFRAGE

On trouve ce nom sur les cartes seulement. Cette pointe fut ainsi nommée, dit-on, à cause d'un naufrage qui y eut lieu. C'était un événement presque banal tant c'était fréquent dans ces régions autrefois

Un navire avec chargement de charbon fut jeté sur cette pointe un dimanche après-midi, en novembre 1906. Le charbon fut porté au rivage et le navire renfloué.

LA GRANDE RIVIERE BLANCHE

Cette rivière a sa source pour la branche de l'est dans le lac du même nom situé à deux milles du lac Matapédia. Le bras ouest a sa source dans Saint-Moïse. Ce bras vient rejoindre celui de l'est dans le quatrième rang du canton Matane. Il y a plusieurs chutes sur le parcours de la rivière. Quelques-unes ont une hauteur de 50 à 100 pieds. Il est malheureux que la réserve d'eau soit insuffisante, car il y aurait là un très beau pouvoir hydraulique à exploiter. Y aura-t-il jamais possibilité de tirer sur le lac Matapédia pour régulariser le débit de la Grande-Rivière Blanche ? C'est un problème d'ingénieur.

Le village de Saint-Ulric est situé près de l'embouchure de cette rivière. L'endroit porta tout d'abord le nom de Tesierville en l'honneur d'un grand concessionnaire de l'endroit, au début. Le bureau de poste porte maintenant le nom de Saint-Ulric, dû au fait qu'il n'y a que 37 rivières du nom de Rivière Blanche dans la Province.

LE LAC PORTAGE

A dix milles du fleuve en arrière de la Rivière Blanche, toujours dans le canton Matane, il y a un lac du nom de Portage. Chose singulière, il délaisse le fleuve tout près et va se décharger dans la Matapédia. Ceci est dû sans doute à l'action ancienne du grand glacier du Labrador, qui après avoir labouré l'estuaire en route vers la Nouvelle-Angleterre, a envahi la rivière Métis

et détourné vers le versant de la Matapédia certains cours d'eau qui, auparavant, se jetaient dans le fleuve ou étaient tributaires de la rivière Matane, ainsi très probablement la rivière Causaps-cal. (Blanchard — p. 117 et 122.)

Il y a en outre une petite rivière Matane qui prend sa source dans le lac Touradi au XIIIe rang du canton Matane, et va se déverser dans le lac Matapédia. On trouve même dans ce lac une île appelée île Matane.

LA PETITE RIVIERE BLANCHE

A un mille et demi plus bas, se trouve la Petite Rivière Blanche, bien nommée ainsi, puisqu'elle est d'une blancheur remarquable au milieu de la verdure. Jadis elle descendait de la falaise en petites cascades sur un parcours de plus d'un arpent. De nos jours cependant, l'industrie en a quelque peu gâché la beauté.

LE COTEAU DE TUF

Un peu plus bas, traversant le chemin, il y a un coteau à peine perceptible, rasé qu'il est aujourd'hui. Le chemin y monte de quelques pieds seulement. De chaque côté du chemin émergent des petites pointes de roc, et c'est tout.

DANS LA SEIGNEURIE DE MATANE

Nous verrons dans un chapitre spécial, celui traitant du premier seigneur, la description de cette seigneurie.

LES ROCHES NOIRES

La limite de la paroisse actuelle de Saint-Jérôme de Matane a comme borne ouest, dans le décret d'érection canonique de 1861, les Roches Noires.

Ce sont de grosses roches que la marée baissante met en grande partie à découvert. Elles ne sont plus remarquées maintenant par les voyageurs allant sur la grande route, mais autrefois, lorsque les communications ne se faisaient que par embarcations ou encore à pied sur la grève, ces roches d'aspect plus noir que les autres constituaient une marque, un point de repaire.

LA GRANDE ANSE

Egalement dans la partie ouest de la paroisse de Matane se trouve La Grande Anse qui porte bien son nom. Cette anse, en effet très prononcée et aussi gracieuse, a une des plus belles grèves du bas du fleuve. Malheureusement, les arbres en ont été chassés. Leur présence ajouterait pourtant tant de charme

et ferait mieux paraître les maisons blanches et les toits rouges au travers du feuillage.

Un assez grand nombre de Matanais se paient le luxe d'un petit chalet d'été à la Grande Anse.

LE PORTAGE

Le Portage est un joli bois. Il couvre tout le coteau en bordure du fleuve et est traversé par la grande route sur un parcours d'environ deux milles allant de la Grande Anse à la ville de Matane. On y trouve maintenant quelques fort jolies résidences, un hôtel (Le Nouveau Belle Plage) et enfin, le phare. Toute cette plage à l'ouest est maintenant le plus souvent désignée sous le nom de Matane-sur-Mer.

LA PETITE PRAIRIE

Au milieu du Portage, il y avait autrefois une clairière appelée **La Petite Prairie**. C'était un lieu de rendez-vous des "pique-niqueurs" du village. Il y avait là une belle source d'eau toujours fraîche. L'endroit était si fréquenté, qu'on y avait même édifié une plate-forme ou estrade sur laquelle on exécutait des gigues-simples au son des violons, des accordéons et des musiques-à-bouche. C'était de là encore que les beaux danseurs en veine haranguaient leurs amis.

Je me souviens d'y être allé vers l'âge de 7 ou 8 ans. C'était donc vers 1907, à l'occasion du pique-nique annuel des élèves de l'école modèle organisé par les dames du village. L'estrade existait encore, mais elle sentait des ans l'irréparable outrage. Un jeune Ouellet et un jeune Robitaille faisaient à leur tour les frais de la danse et de la musique, quand tout à coup au milieu d'une gigue endiablée, les pavés cèdent et le beau danseur enfile sous la plate-forme au milieu d'un tonnerre d'éclats de rire. Elle ne fut pas reconstruite depuis. Les arbres ont même envahi la clairière.

LA CÔTE DE LA "FACTERIE" (Factory)

La côte ouest, à la sortie de la ville de Matane, s'appelait lors de la construction du chemin depuis la Rivière-Blanche jusqu'à Matane en 1848, la côte de Dougald Fraser, alors seigneur. Cette première côte était un peu plus au nord que celle d'aujourd'hui. Il en reste encore des vestiges. Le rognement de la mer a obligé plus tard de reculer le chemin. Vers les 1878, un monsieur Richardson installa au pied de cette côte une manufacture de bois de fuseau. C'est depuis ce temps qu'elle a pris le nom de côte de la "Factory" — les gens disent facterie.

LE GRAND MATANE

C'est le nom que l'on donnait autrefois au vallon en bordure de la rivière et où se trouve la ville d'aujourd'hui.

LE MARAIS

Au pied de la côte de Dougald Fraser il y avait un marais dont il reste peu de trace aujourd'hui, si ce n'est le terrain à l'est de l'hôpital. L'ancien chemin passait presque au bord de la grève pour éviter ce marais.

LE CAP DES PILOTS (Pilotes)

Ce cap était un monticule assez considérable jadis. Il fermait en partie l'ouverture de Matane sur la mer. A la fin du dix-huitième et dans toute la première moitié du dix-neuvième siècle, il y avait une course des pilotes à la rencontre des navires montant le fleuve. Les pilotes venaient jusqu'à Matane dans leurs embarcations, quelques-uns même y avaient leur demeure. Tous avaient l'habitude de monter sur ce monticule d'où ils lorgnaient l'horizon en quête du bateau qui doit venir. Dès qu'il était en vue, on courait aux embarcations et à force rame c'était à qui l'atteindrait le premier. Ce cap est fait d'un monticule de glaise laissé là par un caprice de la rivière alors qu'elle creusa son lit à travers les terrasses au fur et à mesure des soulèvements.

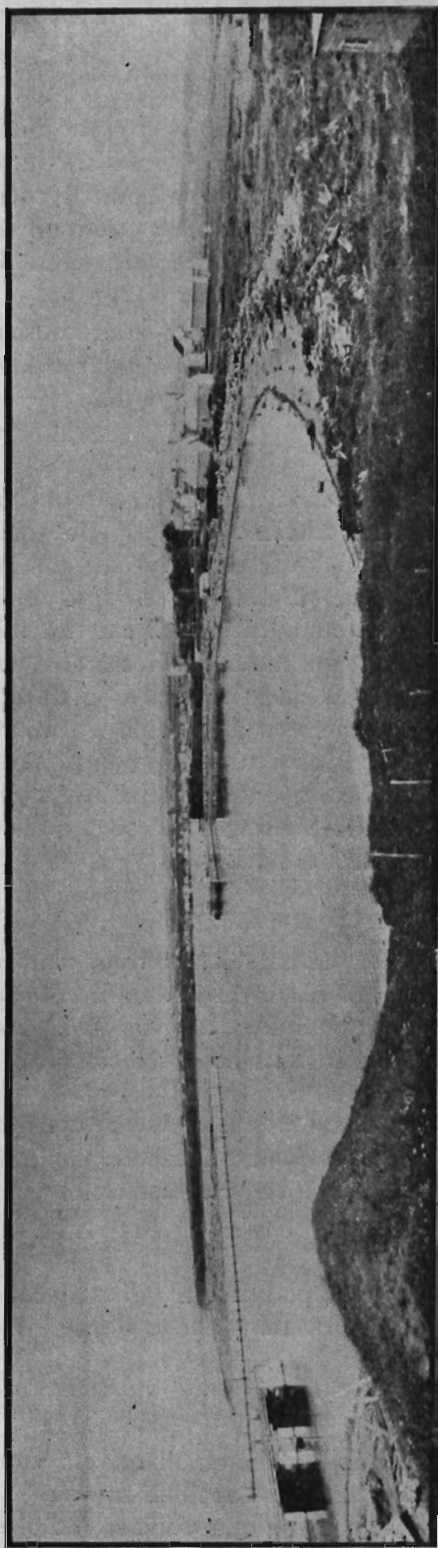
Je me souviens d'avoir entendu dire à M. Alexandre Fraser, héritier du domaine des seigneurs, qu'il employait une couple de minots de grain à l'ensemencement des flancs du cap. Ceci prouve que le monticule, s'en va, qu'il n'en reste plus guère.

LA GRAVE

Tout près du cap, il y avait autrefois, comme dans tous les endroits de pêche, une grave. Cela consistait en une partie de grève où l'on traînait les barques (des chaloupes et des flat-tes) avec tous leurs agrès, où l'on étendait, pour les faire sécher, les rets sur des poteaux, où s'étaient enfin les vignots, espèce d'établies ou échafauds en long couverts de claies, sur lesquels on faisait sécher la morue. Matane était devenue un grand établissement de pêche dès 1688, et la grave y a existé jusqu'au début des 1900.

LA POINTE

Au confluent de la rivière, à l'arrière du Cap des Pilotes, il y a une espèce de pointe, près de laquelle tourne la grande rue, et qui aujourd'hui est recouverte par des quais. Les vieilles



LE BANC DE SABLE
LE CAP DES PILOTES
LE HAYRE EN 1912
LA POINTE

cartes de Matane la représentent très bien. C'est sur cette pointe que fut construit le premier manoir des Seigneurs. (Emplacement actuel de la maison Philibert). Sur le bout de cette pointe également, il y avait autrefois avant la construction du phare, un canon qui servait à avertir les navires en temps de brume.

A venir jusqu'à 1920, le nom de La Pointe était courant dans le langage des Matanais. Ainsi quand on parlait d'aller chez les Fraser, on disait toujours : "aller à La Pointe".

LE GRAND DÉTOUR

La rivière Matane, en creusant son lit, a fait un détour plus grand que les autres à travers des coteaux de glaise. Ce grand détour a donné son nom aux deux rives de la rivière sur un parcours d'une quinzaine de milles. L'abri des vents, la fertilité du sol et le moyen facile de communication par eau ont fait que ces deux rives de la rivière ont été des premières à être habitées. C'est dans Le Grand Détour que l'on trouve la **Côte à Tuer** dont le nom viendrait non seulement de ce qu'il y avait de quoi s'y tuer, mais aussi de ce qu'une dame s'y serait tuée effectivement un jour, son attelage de boeuf ayant pris peur. Il y a encore dans Le Grand Détour la **Petite Montagne**. C'est là qu'une bonne partie de la pierre de l'église a été prise.

LA BAIE

On appelait, chose curieuse, "la baie", le terrain plat en bordure de la rivière du côté est et à partir du pied de la côte de Saint-Luc en allant jusqu'au banc de sable. Un ruisseau assez considérable descendait autrefois dans une petite coulée encore bien visible près de la côte de Saint-Luc.

C'est au pied de ce ruisseau que les castors construisaient leurs chaussées, ce qui a amené les Micmacks à appeler l'endroit Mtctan, ce qui signifie, tel que dit déjà, vivier de castor.

LE BANC DE SABLE ET LE GOULET

Un immense banc de sable ou cordon littoral ferme presque complètement la sortie de la rivière Matane sur le fleuve. Un étroit goulet seul lui donne accès.

LA CÔTE DU NOTAIRE

La côte à la sortie de la ville de Matane en allant vers Sainte-Félicité du côté est était communément appelée autrefois, la Côte du Notaire. Ce nom lui vint de ce que l'ancien notaire, Rémi Ouellet, demeurait en haut de cette côte.

LA RIVIERE DU GRAND MATANE

Cette rivière, la plus considérable de la région, prend sa source dans les monts Shickshocks. Elle sillonne le canton Tessier, effleure celui de Matane, puis traverse la seigneurie du même nom pour se jeter dans le fleuve Saint-Laurent, à Saint-Jérôme de Matane. Elle a alors fait un parcours de 60 à 70 milles et drainé un bassin d'une superficie de 511 milles carrés.

Ses berges sont bordées de terrasses plus ou moins profondes qui marquent les niveaux successifs de la rivière. Dans la plaine inférieure surtout, elle a tracé des méandres divaguants selon la plus ou moins grande résistance des terrains. C'est ainsi que s'est formé entre deux berges de glaise le vallon où est située la ville de Matane.

LES AFFLUENTS

Les principaux affluents de la rivière sont, du côté ouest en remontant : la rivière Petchedetz, les ruisseaux Johnson, Lecours, des Bassins, des Saults, la petite rivière Tomagadi, qui a elle-même comme affluent le ruisseau Ferrée; puis viennent les ruisseaux de la Coulée, la grande rivière Tomagadi avec ses affluents : les ruisseaux Cajetan, Desgagné, Célestin, et Gagnon; viennent ensuite les ruisseaux Simoneau, Lecours, Gaudreau et Benjamin. Enfin l'affluent principal est la rivière à la Truite.

LA TRUITE

Celle-ci a une longueur de 20 milles, et son bassin couvre une superficie de 100 milles carrés. La Truite a comme affluents: les ruisseaux Chandler et Martel, du Gros Castor et Pelletier avec la petite rivière à la Truite. Le dernier affluent d'importance de la rivière Matane de ce côté est le ruisseau Bonjour. Il vient s'y joindre près du grand lac Matane.

Du côté est, en montant, les affluents sont : la rivière Gagnon, la petite Matane dont les affluents importants sont : Le Firmin, le Lemieux, le Desjardins, le Champion, le Rivard, la rivière Tremblay, les ruisseaux Saint-Louis, Thibault, la branche nord, les ruisseaux Simoneau, Gauthier, Gagné, Lemieux, Bilo-deau, Simard, Lebreux et le Gros Ruisseau. Puis en continuant les affluents de la rivière Matane toujours du côté est en montant, il y a la rivière Penewick, le ruisseau des Dionne, la rivière et le ruisseau Castor, la rivière Petchedec, les ruisseaux Gauthier et Thibault, et bien d'autres encore.

LE BASSIN DE LA RIVIERE MATANE

Le long de la rivière Matane, il y a des plateaux très étendus où le sol est de bonne qualité. Sur ces plateaux croissent l'orme, le frêne, le merisier, le peuplier, l'épinette et le cèdre. En arrière de ces plateaux, le terrain est un peu accidenté et boisé de bois franc. Les accores de la rivière Matane sont généralement de pente assez douce pour être cultivées. Cependant, les berges que forme la rivière ici et là sont parfois d'un accès assez difficile et de culture faible. Elles atteignent en certains endroits une hauteur de 1,500 pieds au-dessus du niveau de la rivière. Toute la partie située au sud-est de la Petite Matane, branche de la grande rivière, est accidentée. On la croyait autrefois impropre à la culture et, cependant aujourd'hui, elle est presque toute colonisée. Sur son parcours, la rivière Matane ne présente qu'une chute peu importante à 60 chaînes de son embouchure. Elle est canotable jusqu'au tributaire, le Grand Petchedec, soit sur un parcours de 44 milles sans rapide. On y pêche la truite et le saumon. L'original et le chevreuil abondaient autrefois dans cette région. Le paysage dans la vallée de la rivière est très pittoresque. Ce beau ruban d'eau limpide coule sur un fond de gravier encadré de hautes montagnes où la forêt s'est encore gardé, à bien des endroits, des petites réserves très réjouissantes pour l'oeil. La gorge de la rivière est très variable en largeur. Tantôt l'espace s'étend, tantôt il se rétrécit. Parfois la rivière ceinture de belles étendues de terre d'alluvions d'une grande fertilité que l'on nomme "plaqués". Parfois encore on dirait que la route est fermée devant nous par une montagne. Des morceaux, des planches de terre en culture, comme disent les gens du pays, escaladent les berges raides jusqu'à des hauteurs de 1,000 pieds. Le vent qui passe met un frisson sur les champs et accroche au passage la cime des arbres, ajoutant de la vie dans cette vallée de solitude.

ROUTE MATANE-AMQUI

Aujourd'hui il y a une belle route cahrossable entre Matane et Amqui, reliant le bord du fleuve à la Vallée de la Matapédia. La route longe la rivière du côté est sur une vingtaine de milles. Puis, après être passée à l'ouest, elle traverse la paroisse de Saint-Vianney dans le canton Langis, effleure Saint-Tharsicius dans le canton Blais, et descend le versant est de la Matapédia jusqu'à Amqui. Matane et Amqui étaient autrefois à près de 100 milles de distance par chemin. Elles ne sont plus maintenant, grâce à cette route, qu'à 45 milles. Quand les constructions des colons, sur le parcours, se seront améliorées, le

voyage par la vallée de la Matane ne le cèdera en rien à bien d'autres endroits réputés pour le grandiose et le pittoresque du paysage.

Bien des fois dans le passé, les guerriers et les chasseurs sauvages, puis à leur suite les coureurs des bois et les missionnaires ont passé là. Ils se sont reposés à l'ombre des forêts et sur ces berges, allant ou revenant de la Baie des Chaleurs au fleuve. Ces fiers enfants de la liberté et des bois, ces braves et ces saints des temps brumeux de notre histoire sont tous disparus. La civilisation a chassé les uns, comme le vent d'automne dénude la forêt, et a rendu aux autres la vie plus normale. La rivière est toujours là, chantant sur ses cailloux, apportant aux industries les essences de ses rives et rendant service à d'autres humains.

LE LAC PETCHEDETZ

Le lac Petchedetz est situé dans les rangs 10, 11 et 12 du canton Matane. Il alimente la rivière Petchedetz, un des affluents de l'ouest de la rivière Matane.

LE LAC PETCHEDEC

D'un nom assez semblable au précédent, il alimente la rivière Petchedec. Il est situé dans le canton Cuoq à l'est de la rivière Matane.

LE GRAND LAC MATANE

Ce lac était désigné autrefois sous le nom de lac Supérieur Matane. Il mesure environ 1765 arpents. Il reçoit les eaux de toute une série d'autres lacs dont le plus important est le petit lac Matane situé dans le canton Leclerc et qui mesure un mille de long par un quart de mille de large.

Puis il y a toute une multitude d'autres lacs et de rivières de moindre importance. Bon nombre sont assez poissonneux.

LES ECORCHIES

Revenu au bord de la mer immédiatement au sortir de la ville, on trouve les Ecorchies. Cette terrasse, en bas de la rivière Matane le long du fleuve, domine ce dernier d'une hauteur d'environ 75 pieds. Comme la mer ronge la côte constamment, le nom d'écorchies lui est naturellement venu.

LE RUISSEAU DE LA GOUAECHE OU RIVIERE DU MOULIN

Lorsque des Ecorchies on descend de nouveau sur la plage en cheminant toujours vers l'est, on traverse deux ruisseaux: le premier sur certaines cartes est appelé le Petit Matane; le second s'appelait dans tous les vieux documents, la Rivière

du Moulin. On la situait près de la terre d'Olivier Harrisson. C'est là, selon toute apparence, que fut construit le moulin des Seigneurs. Plus tard, quand il eut disparu, une vieille aux habitudes plutôt étranges, appelée du nom de la Gouaèche et qui restait là à la croisée du chemin et du ruisseau, lui a laissé son nom.

LE PETIT MATANE

Depuis l'établissement des premiers colons sur la côte matanaise, on a nommé Petit Matane, par opposition au Grand Matane, le hameau et toute l'agglomération établie en bordure de la mer entre les Ecorchies et la limite est de la seigneurie. Avec la construction de l'église dédiée à Saint-Victor, un village s'est développé près d'une rivière que beaucoup appellent la Petite Matane. Ceci prête à ambiguïté cependant, car la vraie rivière Petite Matane, est une branche de la Grande Matane, tandis que celle qui se jette au fleuve à Saint-Victor, est désignée sur bien des cartes, sur les cadastres et dans quantité de vieux contrats sous le nom de rivière Paulin. Elle a un tributaire appelé rivière Cabaret. Sur d'autres cartes plus anciennes, telle celle aux archives de l'Evêché de Rimouski, au dossier de Matane, faite par A.-P. Roy, et datant des environs de 1850, on trouve l'appellation de New-Bristol pour désigner la rivière du Petit Matane ou Paulin, et on désigne comme rivière Paulin, un autre cours d'eau, deux lots plus à l'est.

Pour ma part, je suis porté à croire qu'au temps où le moulin à farine des seigneurs existait, le gros de l'agglomération était dans les environs de la rivière du Moulin plutôt qu'à Saint-Victor, comme actuellement. Ainsi l'appellation de Petit Matane (Little Matane) apposée sur les vieilles cartes aux environs de ce moulin aurait indiqué le poste plutôt que le ruisseau.

DANS LE CANTON SAINT-DENIS

A la limite est de la seigneurie de Matane, on entre dans le Canton Saint-Denis. Parmi les points géographiques, le premier est la Pointe Longue.

LA POINTE LONGUE

Il y a un courant de fond dans le fleuve vis-à-vis de cette pointe et dans les environs qui a une tendance à jeter tous les navires à la côte. C'est très dangereux par temps de brume. Aussi a-t-on installé sur la Pointe Longue une sirène ou cornet à vapeur (un criard ou un bourgot comme disent les gens du pays) qui signale les navires, d'une manière intermittente en cas de brouillard.

SAINTE-FELICITE

A peu de distance plus bas on trouve le village de Sainte-Félicité. Il est construit en bordure de la mer et ses maisons sont propres. L'église est sise sur le haut d'une falaise à l'endroit nommé autrefois Pointe au Massacré. "Mgr Baillargeon qui donna le 5 décembre 1860 Sainte-Félicité comme patronne à l'endroit, fut inspiré sans doute par ce nom de massacre et pensa à cette mère sublime que fut sainte Félicité lorsqu'assistant au massacre de ses sept fils, elle les encourageait à subir les tortures plutôt que de renier Jésus". ("Le St-Laurent" — Leclair, p. 266).

DANS LES CANTONS CHERBOURG, DALIBAIRE ET ROMIEUX L'ANSE-A-LA-CROIX, etc.

En bas de Sainte-Félicité il y a l'**ANSE-A-LA-CROIX**, le **CAP A LA BALEINE** — il en a un peu la forme, on l'appelle aussi **CAP BALANCE** — Puis l'**ANSE AU FOUR**, le **RUISSEAU JACOT HUGHES**, du nom d'un fameux politicien de jadis dans le comté de Rimouski. Enfin la **COTE A MARGUERITE BARAS** (les Baras sont des Lecours). Cette Marguerite était une mégère, dit-on. Elle habitait au pied de la côte et était bien connue pour moult raisons des voyageurs dans les horribles chemins d'autrefois.

LES GROSSES ROCHES

A quelque distance de là, le chemin côtoye une quantité de petits rochers isolés, de formes arrondies et de couleur brune. On nomme l'endroit les Grosses Roches. Il s'y trouve un village avec une chapelle très ancienne sous le vocable des Saints-Sept-Frères, enfants de sainte Félicité. C'est maintenant une mission avec prêtre résidant. C'est de plus le pays natal de Mgr Ross, premier évêque de Gaspé.

Des malins, qui n'ont pas trouvé le territoire des Grosses Roches très propice à la culture, ont dit que sainte Félicité n'avait pas eü pitié de ses enfants ou avait voulu continuer leur martyre en allant les établir dans un pareil pays.

En bas des Grosses Roches, on atteint à tour de rôle le **RUISSEAU A LA LOUTRE**, le **GROS CRAPAUD**, puis on entre dans le Canton Dalibaire et c'est le **RUISSEAU A SAM**, le **PETIT CRAPAUD** et l'**ANSE AUX CRAPAUDS** (à cause de la forme singulière des rochers qui bordent la côte et qui semblent autant de batraciens rangés sur la rive, pour coasser à leur aise) ; le **RUISSEAU A LA VAPEUR** (ou **WEIPPERT**) et

une côte que certains appellent la **COTE A BOULEAUX**. De là, en regardant à l'ouest, l'on a un des plus merveilleux paysages de la Gaspésie; des anses, des pointes, la montagne et la mer avec du soleil; c'est un coin de Capri !

LES MECHINS

Peu après viennent les **ISLETS DES MECHINS**. C'est là que M. J.-C. Taché place la scène d'une légende qu'il a d'ailleurs très agréablement racontée dans "Les Soirées Canadiennes" (1861, p. 97).

"C'était vers 1668. Deux missionnaires jésuites descendirent de Québec à Tadoussac, où ils se séparèrent. L'un d'eux resta pour s'occuper des missions de la côte nord, l'autre, accompagné d'un canadien, se fit traverser le fleuve par des Montagnais de Tadoussac qui le déposèrent à Cacouna. Il voulait porter la bonne nouvelle sur les côtes de la Gaspésie et engagea un canot méléchite pour le transporter à destination avec son compagnon. Ce canot était monté par deux sauvages dont l'un était baptisé et l'autre hésitait à cause des obligations qu'impose le vrai christianisme. Le cinquième jour, en serrant le rivage, les voyageurs venaient de parcourir le Passage des Crapauds et s'étaient arrêtés en face des **ISLETS MECHINS**, endroit délicieux, aimé des pêcheurs, mais autrefois redouté des sauvages. Les Méchins (les Islets) sont deux petits rochers situés à une faible distance du rivage. Ils en sont séparés par un étroit chenal, assez profond pour servir de havre aux petites embarcations. Derrière la plage, le terrain s'élève graduellement jusqu'au sommet d'une montagne d'où descend un ruisseau à l'eau la plus pure et la plus fraîche qu'il soit possible de désirer.

"Le sauvage infidèle n'avait consenti qu'avec répugnance à s'arrêter en cet endroit dans la crainte d'Outikou, génie du mal, qui, disait-il, habitait la montagne. En effet, pendant la nuit qui fut sombre, il crut voir le géant armé d'un énorme bâton venir pour se saisir de lui. Il poussa un grand cri et se précipita vers le Père demandant le baptême. Celui-ci eut peine à le calmer. Le jour venu, le sauvage entraîne le missionnaire à l'entrée du bois et lui montrant un pin sec étendu sur le sol lui dit: "Voici le bâton qu'Outikou avait à la main. Si j'ai été sauvé, c'est qu'avant de m'endormir, j'avais mis ton crucifix sur ma poitrine". "L'homme de Dieu, avant de partir, fit une croix qu'il éleva en souriant pour qu'Outikou ne revint plus. Les montagnais disent que depuis ce jour, il s'est retiré dans les environs du lac Mistassini, chez les Naskapiouts dont

le nom signifie: "sauvages qui ne prient pas". ("Le St-Laurent Historique" — Leclair).

A quelque distance en bas des Islets se trouvent le gai village des Grands Méchins (Dalibaire) puis, plus loin encore, les Petits Méchins. Ce nom de Méchins est probablement une corruption du mot **méchant** donné à ces endroits alors que tant d'horribles naufrages y eurent lieu, probablement aussi à cause de l'habitation du méchant Outikou. Le mot sauvage **Matsi** veut dire méchant — ("Trois Légendes de Mon Pays" — J.-C. Taché, p. 101).

LE CAP MICHAUX

Plus bas, il y a le Cap Michaux ainsi nommé à la suite d'un voyage fait dans la région autrefois par le botaniste de ce nom.

LES CAPUCINS

Finalement, on passe par la Baie des Grands Capucins et des Petits Capucins, puis par la Fonderie et on arrive au Cap Chat.

A l'embouchure de la rivière Grands Capucins au bord de la baie, il y avait un rocher qui, vu de loin, ressemblait à un capucin drapé dans sa cagoule et coiffé de son capuchon. Malheureusement un entrepreneur peu soucieux des beautés naturelles l'a abattu pour en faire du remplissage de quai.

CAP CHAT

Ce cap est situé à quelques milles à l'ouest du village. Il fait partie d'une terrasse marine et semble tirer son nom d'un gros rocher dressé là à mi-hauteur, et qui a à s'y méprendre la forme d'un chat gigantesque. Ce cap était autrefois un jalon d'importance et il a servi de borne naturelle entre le district de Québec et celui de Gaspé.

Souvent et longtemps on a discuté sur l'origine première du nom de Cap Chat. Plusieurs prétendaient que c'était Cap de Chatte, en l'honneur de M. de Chatte. Cependant, il est à remarquer que sur la carte du Père Ducreux, imprimée en 1660, on donne le nom en toutes lettres: **p. felis**. (nom latin du chat).

Le village de Cap Chat a bien belle allure. Il est en partie construit sur le haut de la falaise et en partie en bas près de la rivière et des quais. Son église, toute en granit, domine le village et tranche sur le fond des coteaux à l'arrière. Tout à l'entour, il y a de belles résidences, des magasins, des hôtels et une activité dont on avait perdu l'habitude depuis Matane.

Une grosse scierie est établie au bord de la rivière. Elle est alimentée par le bois venu des forêts voisines, et **dravé** jusqu'au moulin. C'est de cette industrie que vit presque toute la population ouvrière de l'endroit.

Le Cap Chat est une étape pour bon nombre de touristes dans leur tour de Gaspésie.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

A dix milles plus bas, dans une anse superbe adossée à un fond de montagnes qui s'en viennent en courant vers la mer, est construit le très gros village de Sainte-Anne-des-Monts. C'est un étalage tout en longueur et tout près du rivage d'un grand nombre de constructions: maisons, magasins, hôtels, etc., etc. Certains hôtels, ici, ont une renommée presque continentale pour leur bonne table. Puissent-ils le conserver car Sainte-Anne-des-Monts a beaucoup à attendre de l'industrie touristique.

Une très grande église — c'est presque une cathédrale — construite toute en pierre et surmontée de deux beaux clochers, trône au centre de l'agglomération face à la mer et au quai. Elle est dédiée à Sainte-Anne. Aussi durant la belle saison, les gens des pays d'alentour y viennent nombreux en pèlerinage. De chaque côté de ce sanctuaire, il y a encore des édifices assez imposants, quelques-uns en matériaux incombustibles. L'un à l'est, est l'hôpital-hospice et la maison-mère des Soeurs de Saint-Paul de Chartres; l'autre à l'ouest, l'école des garçons. Puis c'est le couvent des Soeurs du Saint-Rosaire. Toutes ces constructions donnent à l'endroit un air d'importance dont, naturellement, les citoyens ne sont pas peu fiers.

Sainte-Anne est le chef-lieu du comté de Gaspé-nord. C'est en outre le siège de la Cour de Magistrat et de Circuit. On y trouve quelques petites industries mais plutôt insuffisantes pour l'endroit. Aussi une partie de la population ouvrière doit-elle chercher du travail à l'extérieur. Pourtant, il y a l'arrière des forêts qui se meure de maturité. Un réveil prochain de l'industrie est fort à souhaiter.



BRUMES DU PASSÉ

BRUMES

Cette vignette imagine une scène de la vie en forêt, au **pays des ombres et des montagnes affreuses** en 1647-48.

Les personnages sont : le Père Gabriel Druillettes, la mère Ouabask, Noël Negabamat, chef de Sillery et sa petite fille, Marie, qui, étant tombée malade en forêt cette année là, fut miraculeusement guérie.

Mère Marie de l'Incarnation, dans une lettre du 3 septembre de 1640 (Dom Jamet — p. 169) nous la présente. Marie Negabamat, dix ans, filleule de Mme de la Peltrie, première séminariste sauvage, une de ces petites coureuses des bois qui sautèrent la palissade et s'enfuirent. Mais elle se convertit: "Portée à la prière et aux pratiques de piété, elle est aujourd'hui l'exemple des filles de Québec, quoiqu'elles soient très bien élevées". Ce n'est pas une mince louange pour la petite Marie, que cet éloge, car ces Françaises appartenaient aux familles notables du pays: les Repentigny, les La Potherie, les Tilly. ("La Pédagogie de Marie de l'Incarnation" — S. Supérieure, o.s.u.)

BRUMES DU PASSE

"La puissance de l'heure et la cendre du jour,
En un brouillard léger flottent au crépuscule."

(Albert Lozeau)

C'était une brume épaisse où l'on ne voyait rien. Seuls le murmure des bois sous la brise et la chanson de la mer au rivage brisaient le silence.

Parfois le vent pratiquait une grande déchirure dans les bancs de brume. On pouvait alors apercevoir la côte, et le soleil jetait un peu de vie et d'or au fond du vallon.

Heures du berceau où l'enfant sommeille plus longtemps qu'il ne babille et pendant lesquelles se prépare l'homme de demain . . .



JACQUES CARTIER

CHAPITRE V

LES PREMIERS HUMAINS ET LES DECOUVREURS

Il y a environ sept à huit mille ans que les premiers humains apparurent dans le nord de l'Amérique. De quelle race étaient-ils, je l'ignore. Ils furent suivis par les Indiens, — leurs descendants ou non, — c'est là une énigme. (cf. L'Amérique Précolombienne — Alphonse Gagnon).

Les habitants de Matane, comme de la Gaspésie et de l'Acadie, furent pendant longtemps avant l'arrivée des Européens, de la tribu des Micmacs ou Souriquois. Au nord du fleuve en bas de la Pointe des Monts, c'était le pays des petits Eskimos. En montant, de la Pointe des Monts jusqu'au Saguenay, c'était le royaume du Saguenay. Il était habité par les Papinachois, les Poissons Blancs, les Mistassins et les Montagnais. Certains groupements faisaient partie de la nation Algonquine. En haut



SAMUEL de CHAMPLAIN

du Saguenay, c'était le royaume du Canada peuplé également par des Algonquins.

Rien ne nous est connu de l'histoire de ces peuples avant qu'ils ne fussent visités par les blancs. Mais nous savons bien que pendant des siècles des vies humaines ont passé ; que des cris de douleur, de joie ou de guerre ont retenti sur nos rives et dans nos bois ; que des yeux se sont ouverts, puis après des années de courses et d'aventures se sont fermés ! Que de souvenirs ainsi à jamais resteront ignorés ! Que de cendres humaines mélangées à la terre de chez nous ! C'est une page d'histoire de plus qui ne sera jamais écrite, perdue qu'elle reste dans les brumes du passé.

Qui fut le premier blanc à venir à Matane, et quand vint-il ? est encore un mystère. D'après certains documents scandinaves, les premiers blancs seraient venus dans nos parages vers l'an mille. Ainsi en 983, un chef islandais, Are Marson, aurait été jeté par une tempête sur ces lointains rivages, et y aurait été recueilli par une population chrétienne puis baptisé et retenu au milieu d'elle.

Qu'une partie des côtes de l'Amérique septentrionale ait été fréquentée même avant Jésus-Christ par les Peuples des Gaules, est considéré comme une des visions de Guillaume Postel.

Il est certain que vers 1497, un vénitien, Jean Gabot (Cabot) et ses trois fils au service d'Henri VII, d'Angleterre, reconnurent Terre-Neuve et une partie du continent voisin. En 1500, un portugais, Gaspar Cortereal, visita la Côte orientale de Terre-Neuve, et parcourut une partie de celle du Labrador.

Dès que l'on connut d'une façon certaine l'existence d'immenses territoires au delà de l'océan Atlantique, les expéditions se succédèrent sans interruption, mais ces expéditions avaient surtout pour but : la pêche à la morue et la traite des pelleteries. Aussi des marins et des pêcheurs, dont la plupart étaient originaires de Saint-Malo, de Dieppe, de Honfleur et de La Rochelle, avaient, bien avant Cartier, dirigé leurs barques fragiles vers ces pays lointains, connus sous le nom de Terres neuves.

En 1506, le capitaine Jean Denys, de Honfleur, avec le pilote Camart de Rouen, conduisit un navire sur les côtes du golfe qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Laurent, et en rapporta, dit-on, une carte assez étendue (sur laquelle sont indiqués nommément les Monts Notre-Dame). En 1508, le capitaine

Thomas Aubert, un pilote de Dieppe, commandant le navire "La Pensée", y transporta le premier des colons normands et amena en France des sauvages du Canada. (Extraits de Charlevoix et du Bref Récit de la Navigation — J. Cartier).

En 1543, Jean Alphonse, géographe de Roberval, dans son "Routier", ou livre de bord, parle de la rivière Matane sous le nom de rivière de Caen. (Probablement l'ancêtre de Guillaume de Caen que l'on verra plus tard avec Gravé, sieur du Pont, et Champlain aux débuts de la colonie). Jean Alphonse dit qu'il y a grande abondance de poissons dans la rivière de Caen.

Jacques Cartier, à son troisième voyage, remarque et mentionne tout particulièrement le port de Matane dont il donne une description avantageuse et détaillée. Champlain, dans ses voyages de 1603, 1610 et 1626, parle également de Mantanne.

Ainsi en 1603, il écrit : "le 20 mai, nous eûmes connaissance d'une île qui a quelque trente lieues de long et qui s'appelle Anticosty, qui est l'entrée de la rivière de Canada (Fleuve St-Laurent). Le lendemain, nous eûmes connaissance de Gachepé (Gaspé) terre fort haute, et commençâmes à entrer dans la dite rivière de Canada, en rangeant la bande du sud jusqu'à Mantanne où il y a du dit Gaspé, soixante-cinq lieues. Du dit Mantanne, nous vîmes prendre connaissance du Bic, et de là à Tadoussac, distance de quinze lieues". (Les voyages de Samuel de Champlain au Canada — Edition Populaire).

Du voyage de 1610, nous extrayons ce qui suit : "Partis de Honfleur le 18 avril, nous arrivâmes sur le grand banc le 19 du mois de juin et eûmes connaissance des Iles Saint-Pierre le 22. Etant le travers de Mentane nous rencontrâmes un vaisseau de St-Malo, où il y avait un jeune homme, qui buvant à la santé de Pont-Gravé, ne se peut si bien tenir, que par l'ébranlement du vaisseau il ne tombat en la mer, et se noya sans y pouvoir donner remède, à cause que le vent était trop impétueux" (abbé C.-H. Laverdière).

En 1626 au chapitre onze, où il fait la description du Golfe St-Laurent avec les Côtes, depuis "Gaspey" jusqu'à Tadoussac, on lit encore : "De Gaspey en côtoyant toujours la côte du Sud, jusqu'au commencement des monts Notre-Dame vingt lieues du dit cap des Boutonniers, les monts en ont vingt-cinq de longueur, à la fin est le Cap de Chatte assez haut, fait en forme de pain de sucre fort écore: se voient aussi des terres doubles au-dessus qui quelquefois vous en font perdre la connaissance si le temps n'est clair et serein, si ce n'est que vous approchiez

d'une lieue ou deux du dit cap de Chatte. Montant à mont, l'on va jusqu'au travers de la rivière de Mantanne, où il y a douze à treize lieues. Dans cette rivière de plaine mer, des moyens vaisseaux de quatre-vingts ou cent tonneaux y peuvent entrer, c'est un havre de bare de basse mer: étant dans la dite rivière assez d'eau pour tenir les vaisseaux à flot. **Ce lieu est assez gentil** et s'y fait grande pêche de saumon et truites, ayant les filets propres à cet effet, l'on en pourrait charger des bateaux en leur temps et saison. Cette rivière vient de certaines montagnes et on peut s'aller rendre par le travers des terres, par le moyen des canaux des sauvages, en les portant un peu par terre en la rivière qui se décharge dans la baie de Chaleurs. (De la Rivière de Matane, on tombe dans celle de Matapédiac, qui se décharge dans celle de Ristigouche, et celle-ci se jette au fond de la baie des Chaleurs). Ce lieu de Mantane est fort commode pour la chasse des élans, où il y en a en grande quantité.

"De Mantane, l'on va à l'île de St-Barnabé à seize lieues. Et depuis Gaspey jusqu'au Bic, ce sont terres la plus grande part fort hautes, notamment lesdits monts Notre-Dame, où les neiges y sont jusqu'aux 10 et 15 juin. Le long de la côte, il y a force anses, petites rivières et ruisseaux, qui ne sont propres que pour de petites barques et chaloupes, mais il faut que ce soit de plaine mer. La côte est fort saine et on peut en approcher d'une lieue ou deux et y a ancrage tout le long d'icelle, contre l'opinion de beaucoup, ainsi que l'expérience le fait connaître: l'on peut estaler les marées pour monter à mont, si le vent n'est trop violent. Tous ce pays est rempli de pins, sapins, bouleaux, cèdres et force pois, et persil sauvage, le long de la côte l'on pêche de la molue, jusqu'au travers de Mantane et force macreaux en sa saison, et autres poissons".

CHAPITRE VI

AU TEMPS DES SAUVAGES

Tel que dit au chapitre précédent, les habitants de Matane et des environs, pendant des siècles avant les blancs, furent des Micmacs.

Le père Charlevoix (Tome 1, page 124 et suivantes), et un article sous le titre de "Gaspésie" dans le "Dictionnaire Universel de la France Ancienne et Moderne et de la Nouvelle France" édité en 1726, qui se trouve à la bibliothèque du parlement d'Ottawa, donnent de fort intéressants détails sur nos indiens de la Gaspésie. L'abbé Ferland dans "La Gaspésie" et "Les Soirées Canadiennes" (1863) dans l'article sur "Les Missions Micmaques de l'abbé Pierre Maillard", nous fournissent également beaucoup d'autres détails. J'en ai tiré quelques descriptions que je donnerai ici dans un ordre de mon choix. L'on pourra se faire ainsi une idée de la vie et des gens en pays matanais au temps des brumes anciennes.

"Ces peuples sont très bien faits, d'une taille bien proportionnée sans aucune difformité. L'escarbot dit, cependant, qu'ils sont communément plus petits, que la plupart des autres sauvages du Canada; mais il n'en est point de plus braves dans tout le continent. Ils sont adroits et d'une très grande agilité. Les hommes sont plus grands que les femmes, les uns et les autres sont d'un maintien grave, sérieux et fort modeste; leur couleur est brune, olivâtre et basannée, ils rendent leurs dents extrêmement blanches par la gomme de sapin, qu'ils ont toujours dans la bouche . . . ils sont fort persuasifs et très éloquents dans les harangues qu'ils font dans leurs assemblées générales; ils ne sont sujets ni à l'avarice, ni à l'ambition, se contentant du nécessaire et de la réputation d'être bons guer-

riers et bons chasseurs, en quoi ils mettent toute leur gloire; ils aiment le repos de l'esprit, ne se querellent jamais entr'eux de crainte d'interrompre leur repos, dont ils sont tellement idolâtres, qu'ils ne veulent pas l'interrompre par l'éducation de leurs enfants, auxquels ils souffrent tout; et s'ils se trouvent quelqu'antipathie entre le mari et la femme, ils se quittent sans bruit et sans chagrin; ils sont entièrement détachés de toute affection; ils ont beaucoup de courage dans les fatigues de la guerre et de patience dans leurs maladies; ils souffrent aussi très patiemment les châtimens qu'ils ont mérités, et font même des présents à ceux qui les châtient dans ce cas, mais ils ne pardonnent jamais quand on les maltraite injustement".

L'hospitalité est une de leurs principales vertus . . . " "Ils sont errants et vagabonds à travers les bois et le long des rivières, et très adroits de la main dans tous les ouvrages qu'ils entreprennent . . . " "La polygamie était permise chez-eux; mais il n'y avait guère que les Sagamos, — c'est ainsi qu'on nommait leurs chefs —, qui usassent de cette liberté. La Dignité de Sagamo était élective, et le choix tombait ordinairement sur celui qui se trouvait à la tête d'une plus nombreuse famille. Toute la jeunesse était sous les ordres de ce chef, et tous, avant que d'être mariés, ne pouvaient travailler que pour lui. Chaque Bourgade avait son Sagamo, indépendant des autres; mais tous entretenaient entr'eux une espèce de correspondance, qui unissait étroitement toute la Nation entr'elle. Ils employaient une bonne partie de la belle saison à se visiter, et à tenir des Conseils, où l'on traitait des affaires générales. S'il s'élevait quelques différens entre les familles, ou entre les particuliers, c'était au Chef de la Bourgade à ménager l'accommodement . . . "

"Les maris traitaient fort durement leurs femmes; un Français faisant un jour quelques reproches à un de ces sauvages qui frappait rudement la sienne; ce barbare lui répondit qu'il était le maître chez lui, et que personne ne devait trouver à redire, s'il battait son chien. Une femme surprise en adultère courait risque de la vie, et quoiqu'on fit moins d'attention à la conduite des filles, celles dont le désordre éclatait étaient déshonorées.

"Si on en croit Lescarbot, de qui je tiens presque tout ce détail, dès qu'un enfant était né, avant qu'on lui laissât prendre la mamelle, on lui faisait avaler de la graisse et de l'huile. L'aîné des fils portait toujours le nom du père, avec l'addition d'une syllabe; on en donnait un autre au second, qu'on augmen-

tait aussi d'une syllabe pour le troisième, et ainsi des autres; mais ces noms se changeaient apparemment, quand on était marié. On embaumait les corps morts, ou plutôt après qu'on les avait déchiquetés, et vidés, on les faisait sécher, pour empêcher la corruption. Le deuil consistait à se peindre en noir, et en de grandes lamentations.

"Dès qu'un père de famille était expiré, on le tirait de sa Cabane, à laquelle on mettait le feu sans en rien emporter. Ensuite chacun présentait à ce cadavre ce qu'il avait de meilleur, et son tombeau était fort orné en dedans, et en dehors. Les guerriers, avant d'aller en campagne, se battaient contre leurs femmes, et s'ils avaient le dessous, ils ne doutaient pas du succès de leur expédition; au contraire, si leurs femmes étaient les plus faibles, ils en tiraient un mauvais augure. A la naissance d'un garçon on faisait un festin, aussi bien qu'à la première dent qui lui poussait, et à la première bête qu'il tuait à la chasse.

REMEDE SAUVAGE EN CAS D'IMMERSION

"Ces sauvages avaient une manière assez singulière de faire revenir à eux ceux qui étaient sur le point de se noyer et avaient avalé beaucoup d'eau. Ils remplissaient de fumée de tabac une vessie d'animal, ou un gros et large boyau, bien lié par une de ses extrémités; ils attachaient à l'autre une canule, et l'inséraient dans le fondement du malade, puis en pressant le boyau, ou la vessie, ils faisaient entrer la fumée dans son corps. Ils le pendaient ensuite par les pieds à un arbre, et la fumée dont il avait le ventre plein lui faisait rendre par la bouche toute l'eau qu'il avait bue. (Charlevoix).

"L'on ne reconnaît guère d'autre culte de religion chez les Gaspésiens, qu'une salutation et une prière au soleil levant, encore en ont-ils perdu l'habitude depuis près d'un siècle. Il n'y a chez eux ni temple, ni prêtres, ni sacrifices. Ils ont toujours cru l'âme immortelle".

D'après certains documents historiques (esquisse de la vie de Mgr de Lavàl), les Micmacs de la péninsule de Gaspé étaient souvent désignés sous le nom de Crucientaux, (Porte Croix). Cela était dû à leur aspect et un certain culte de la Croix. Serait-ce un vestige de christianisme apporté sur ces côtes par les pêcheurs avant Cartier, ou même avant l'an 1000? (Voir chap. précédent).

"Ils ont une confiance respectueuse pour leurs jongleurs qui leur servent de Médecins et dont les pratiques et les effets font juger qu'ils ont communication avec le Démon. Leur père

et leurs enfants sont la matière de leurs serments. Ils sont fort sales dans leurs cabanes, sur eux et dans leur manger.

“Ils ont quelque légère connaissance de la grande et de la petite Ourse. Ils se font sur de l'écorce des cartes très détaillées et très justes, de sorte qu'ils ne s'égarent jamais. Ils divisent leur boussole en cinq Rhumbs, ou vents : le Nord, le Sud, le Nord-Est, le Nord-Ouest et le Sud-Est. Ils ne règlent leurs lieues que par les Pointes et les Caps qui se trouvent le long des Rivières et des Côtes, et les mesurent par le nombre de nuits qu'ils sont obligés de coucher en chemin. Leur calcul ordinaire ne va que jusqu'au nombre de dix; et pour vingt, ils disent deux fois dix. Ils montrent leurs cheveux ou les grains de sables lorsqu'ils veulent signifier un nombre extraordinaire. Ils comptent les années par les hivers, et les mois par les lunes; les jours par les nuits, et les heures par la progression du Soleil; ils donnent trente jours aux lunes, divisent l'année en quatre saisons, comptent cinq lunes pour l'été, une de l'automne et les autres de l'hiver, parce que l'on y passe promptement du froid au chaud, et du chaud au froid.

“Tous leurs mois ont des noms significatifs. Ils commencent l'année par l'Automne. Ils ont une langue particulière, elle est belle et très riche dans ses expressions, elle n'a aucun mauvais accent; on la prononce librement.

Les Gaspésiens ne contraignent pas les humeurs de leurs enfants quand ils veulent se marier. Le jeune garçon qui a une inclination s'adresse d'abord au père de la fille, qui le renvoie à la fille; si elle accepte ses propositions et ses présents, il va demeurer une année dans la maison du beau-père prétendu, et s'y rend nécessaire par la docilité et la vigilance à la chasse et à tout ce qui est du ministère de son sexe; au bout de l'année, si l'inclination continue, il prend congé de son père et de sa cabane; l'on fait une grande assemblée des notables de la nation et des parents, et on lui donne sa femme en public. Toute la dote consiste en une couverture ou quelques robes de Castor, une chaudière, un bâtefeu, un couteau, une hache, un canot, etc. Pendant l'année que le jeune homme demeure chez son beau-père, il est inouï qu'il prenne jamais avec sa maîtresse aucune liberté contraire à la bienséance. Si dans la suite ils ont des enfants, le mariage devient indissoluble. Si au contraire, ils n'en peuvent avoir et que leurs humeurs ne continuent pas de sympathiser, ils se séparent sans bruit.

“Leurs cabanes sont très légères et portatives pour pouvoir décamper quand ils ne trouvent plus de quoi vivre dans

l'endroit où ils sont. Ces cabanes ne sont composées que de perches, qu'ils couvrent de quelques écorces de bouleau cousues ensemble, et enjolivées de différentes figures d'animaux, que les femmes y crayonnent avec leur Matachias. Ces cabanes sont de figure ronde, comprennent souvent trois à quatre feux, et peuvent loger dix-huit ou vingt personnes. Quand ils veulent décamper, ils les roulent ou les emportent sur leurs épaules, au lieu où leur chef a choisi un nouveau cabanage, et par le chemin qu'il leur a indiqué. Quand ils sont retirés, les hommes plantent les perches de manière que le haut finisse en forme de clocher, après quoi ils vont à la chasse, et les femmes achèvent le bâtiment.

“Les ustensiles des sauvages étaient peu nombreux. Ils se faisaient des espèces de pots ou chaudières faites de pierre de grès tendre qu'ils creusaient avec des os tant d'original que de castor dont ils avaient rendu les extrémités tranchantes en les frottant extrêmement longtemps sur quelques pierres très dures . . . Ces sortes de ciseaux leur servaient à travailler le bois et à faire des flèches. Leur seule voiture était les canots. (Abbé Pierre Maillard). Les canots malécites sont relevés aux deux bouts; dans les canots micmacs, au contraire, le milieu est la partie la plus haute, la marche des premiers est plus rapide; les seconds sont plus sûrs lorsque la houle est forte. L'écorce mérite aussi d'être prise en considération dans l'appréciation des qualités d'un canot; l'écorce nommée par les sauvages (moskouï) d'été, est légère et fragile, tandis que le (moskouï) d'hiver, par le nombre de ses feuilles, a toute la solidité du bois, sans en avoir la pesanteur. (La Gaspésie — Abbé Ferland).

“Les sauvages traversaient du nord au sud et vice versa dans leurs canots, sans doute par un beau temps. Ils prenaient alors une journée pour traverser. La frêle embarcation souvent était si chargée que les bords ne débordaient l'eau que de quelques pouces. Au fond du canot au milieu des ustensiles, des peaux, des pièces de la tente, les enfants et souvent le chien étaient couchés pêle-mêle et dormaient sans l'ombre d'une inquiétude et en plein soleil qui dorait davantage leur teint déjà or-rouge. Les trajets qu'ils faisaient ainsi n'étaient pas sans risque également de la part de mauvais poissons dont la mer était souvent infestée. Il arrivait trop de fois que cette maligne engeance venait attaquer si subitement leurs canots par leur derrière, qu'elle les faisait caler tout à coup avec ceux qui étaient dedans.

“Leur nourriture est la même que celle des autres sauvages, c'est-à-dire qu'ils la trouvent dans la chasse et dans la pêche; ils aiment à présent autant le vin et l'eau de vie, qu'ils en avaient horreur, quand ils en ont vu boire aux premiers Français qui ont abordé leurs côtes. La négligence qu'ils ont de conserver des viandes boucannées pour le plus fort de l'hiver, leur cause souvent une très grande famine, particulièrement dans les mois de janvier, février.

“Ils ne se couvraient ci-devant que de peaux d'orignaux, de Castor, etc., mais à présent ils se servent de couvertures, et de juste au corps, toujours avec plus de modestie que les autres peuples. Ils se matachent tantôt de noir, tantôt de rouge, et quelquefois de ces deux couleurs ensemble. Cela le plus souvent pour cacher les différents mouvements de leur coeur. Ils se couvrent rarement la tête, et laissent pendre leurs cheveux, qu'ils accomodent avec des cadenettes. Leur chevelure est toujours noire même quand ils sont avancés en âge. Les hommes et les femmes se font souvent percer le tenderon du nez et ils y attachent quelques grains de porcelaine ou autres qui leur tombent sur l'extrémité des lèvres”.

Un vieux jongleur micmac converti à qui on demandait un jour ce que faisaient les sauvages avant l'arrivée des Européens, répondit ceci: “Notre grande occupation était de chasser à toutes sortes de bêtes, de nous nourrir de leur chair et de nous couvrir de leurs peaux; de choisir entre tous les plus beaux et les mieux fournis en plumage pour nous en faire des ornements de tête. Nous ne tuions de bêtes et de gibiers qu'autant qu'il nous en fallait pour manger en un jour. Le lendemain, nous recommencions”. La traite des pelleteries n'existant pas, les sauvages n'étaient pas forcés à chasser plus que le nécessaire — “Mais ne pensez pas que nos chasses fussent comme aujourd'hui, pénibles et laborieuses; il ne s'agissait alors que de sortir de nos cabanes quelquefois avec nos flèches et nos dards, quelquefois sans flèche et sans dard, et à une très petite distance de notre village nous trouvions nos besoins. S'il ne nous plaisait pas certains jours de manger de la viande, nous allions aux lacs et aux rivières . . . à proximité du lieu où étaient nos cabanes ou bien à la côte la plus voisine, et là, nous attrapions du poisson et toutes espèces dont nous nous nourrissions. C'était particulièrement l'anguille que nous aimions le plus ! . . . il nous était indifférent de manger toutes ces sortes de viande cuite ou crue ! . . . Dans nos assemblées du soir, nous nous régaliions de viande rôtie au feu, et

ce feu, nous le faisons en froissant fortement et longtemps dans nos mains du bois de sapin pourri extrêmement desséché par le soleil. Si quelquefois, nous ne pouvions nous en procurer aussi vite que nous l'avions souhaité, nous allions à la côte prendre de ces cailloux blancs qui s'y trouvent en quantité; chacun de nous en prenait deux qu'il frottait rudement l'un contre l'autre sur le sapin pourri pulvérisé; alors nous avions inmanquablement du feu et notre manière de conserver ce feu, surtout dans l'hiver, était d'en donner le soin aux femmes de notre chef de guerre, de l'entretenir tour à tour sous la cendre par le moyen de troncs de sapin assez pourris, couverts de cendre. Quelquefois ce feu allait jusqu'à trois lunes. Ce feu qui avait duré jusqu'à trois lunes révolues nous devenait un feu sacré et mystérieux.

"Celle d'entre les femmes de notre chef qui en était gardienne les dernières nuits de la troisième lune mourante et qui nous le faisait voir vivant, en recevait de nous mille compliments et mille éloges. Nous nous assemblions alors tous et sans distinction de rang et d'âge, nous prenions tous nos calumets et les allumions à ce feu, ensuite nous en pompions la fumée que nous réservions tous dans chacune de nos bouches, et les uns après les autres, nous allions la rendre en l'exhalant au visage de cette femme qui nous avait remis ce feu ardent, nous luy disions qu'elle étoit destinée plus que qui que ce soit d'avoir part aux bénignes influences du Père de la lumière qui est le soleil. Nous dansions alors autour de ce feu et voici ce que nous proférions en chantant: "Allume, ô feu, nos calumets, et fais qu'en pompant ta vertu sous l'enveloppe de la fumée qui te cache à nos yeux, nous soyons par là rendus vigoureux, forts, toujours en état de connaître nos servantes et nos compagnes de couche; vis et conserve-toy pour toujours dans nos coeurs, afin que par là nous ne connoissions jamais ce que c'est de fléchir vis-à-vis de ceux qui en veulent à nos jours; fais nous rire, chanter et danser, quand des bourreaux étrangers voudront nous disséquer tout vivants; que la faim, la soif et la maladie ne nous abattent pas au point de ne plus être insensibles comme nous devons l'être dans ces occasions. Toy, femme, par ton soin, par ta vigilance, par ton application des plus grandes à la conservation de ce feu, tu deviens par là femme principale de notre chef, si tu ne l'es pas déjà.

"Si la femme se trouvoit être principale épouse du chef, toute l'assemblée luy donnoit le privilège de faire un festin, aux

hommes, d'y assister elle-même avec autant de femmes qu'elle en vouloit pour l'accompagner; de parler la première après le festin fait, de présenter le calumet à son mary seigneur et maître, de se lever la première et pour danser, et pour chanter à sa façon en dansant.

“On allumoit avec ce feu un gros tas de bois que l'on avoit exprès ramassé et amoncelé; ou en tirait le plus de brasier que l'on pouvoit, sur lequel on mettoit rôtir toute sorte de viande, on arrosoit la sèche avec de l'huile de loup-marin, ou de vache marinée, ou bien avec des morceaux de graisse de baleine saisis dans des morceaux de bois fendus en deux, on mettoit le même gibier sans le plumer, ni le vider, sur les charbons ardents; aussitôt que par l'ardeur du feu la plume avoit disparu, ou plutôt qu'elle avoit fait sur ce même gibier comme une espèce de croûte mince et brulée, chacun de nous en prenoit ce qu'il vouloit, le frottoit avec précipitation entre ses mains, souffloit dessus, le déchiquetoit, et le mangeoit de cette sorte”. (Abbé Maillard).

Les Micmacs sont bons à leurs amis mais cruels et impitoyables à leurs ennemis. On se fera une idée de leur cruauté par cet extrait d'un sermon que leur fit le père Maillard. “O vous tous qui m'écoutez, vieux et jeunes, avez-vous des raisons qui justifient cette conduite que vous tenez envers vos prisonniers. Produisez-les. En faisant brûler à petit feu les pieds et les mains de ces misérables; en leur fourrant par force dans les oreilles, dans les narines, et dans les parties les plus sensibles, sans distinction de sexe, des os pointus; en leur découvrant les vertèbres par les longues incisions que vous y faites, en les forçant de prendre et de tenir dans leurs mains des pierres toutes rouges et toutes pleines du feu d'où vous les tirez; en appliquant sur leur estomac des lambeaux de graisse de loup-marin tirés de vos chaudières, en leur faisant distiller de cette huile toute bouillante goûte à goûte dans les yeux, pour leur éclaircir, dites-vous la vue; paroles qui ne peuvent être que le langage d'une âme vraiment inhumaine, sanguinaire qui n'écoute ni pitié, ni raison, car c'est ainsi que plusieurs de vous m'ont souvent raconté qu'ils avoient fait. En démembrant impitoyablement de petits enfants que dans vos incursions nocturnes le long de la côte de l'Est vous enleviez ou du sein de leur mère, ou de leur berceau; en massacrant à coups de couteau, de poignard, de casse tête les hommes et les femmes que vous surpreniez de nuit dormant tranquillement dans leurs lits... En éventrant des femmes enceintes qui avoient eu le malheur de devenir vos captives, comme il ne vous est que trop souvent arrivé de faire, comme aussi de boire le sang de ceux de vos prisonniers qui paroiss-

soient supérieurs à tous les maux que vous leur faisiez endurer. Dites, qui vous inspirait d'agir ainsi? Etoit-ce le grand Dieu?

"Les seuls motifs de leurs guerres sont le désir de se venger de quelque injure publique ou particulière, et d'avoir l'honneur de vaincre et rapporter beaucoup de chevelures.

"Les Micmacs vécurent toujours en assez bonne intelligence avec les Français, bien qu'ils s'étaient mis dans la tête que ceux-ci les détruiraient. En effet, le contact des Blancs leur fut désastreux. Dès le temps de M. DeMonts, ils diminuaient déjà beaucoup, et peu de temps après on montrait un assez grand nombre de vieux déserts, où l'on assurait qu'il y avait eu de grosses bourgades avant que nos pêcheurs et traiteurs fréquentassent leurs côtes.

"Ils avaient peu de maladie avant de nous connaître, et ils n'y appliquaient que des remèdes simples et naturels. Ils faisaient beaucoup d'exercices, les sueurs et les bains étaient fort en usage parmi eux".

La boisson, l'eau de vie comme on l'appelait alors, apportée par les blancs, fit énormément de tort aux Indiens... Un chef à qui on demandait ce que c'était que de la boisson répondit que cela devait être un mélange d'extraits de coeurs et de langues car, dit-il, quand j'en prends, moi, je n'ai peur de personne et je parle beaucoup, beaucoup.

Les Mickmaks ou Souriquois s'allièrent vers 1640 à leurs voisins, les Etchemins ou Malécites, et aux Abénaquis pour s'unir aux Français et combattre les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Ils formaient tous ensemble les nations Abénaquises dont les langues sont assez semblables. Leurs pays, par conséquent aussi notre région, sont les seuls où les Iroquois n'osèrent jamais porter leurs armes victorieuses.

"Les ennemis contre lesquels ils respirèrent toujours la haine, furent les petits Esquimaux. Pendant longtemps, ils leur firent une guerre cruelle. Pour aller les attaquer, jusque dans leurs cavernes et sur leurs rochers du nord, ils ne craignaient point de faire trente à quarante lieues en mer dans leurs canots.

"De 1659 à 1663 les Micmacs firent aussi la guerre aux Papinachois. En 1662, ils en massacrèrent un grand nombre. Enfin en 1663, la paix fut conclue entre les sauvages de la côte nord et ceux de la côte sud à l'île Percée. C'est Ignace Wanda-gareau qui fut choisi comme médiateur".

En octobre et novembre commençait la chasse des castors

et des élans qui durait une partie de l'hiver. En décembre un poisson appelé Ponamo (il s'agit probablement de la loche) venait frayer sur les glaces et on en prenait autant qu'on voulait. Les ours, les lièvres, les loutres, les perdrix, les canards, les sarcelles, les outardes et quantité d'oiseaux de rivière abondaient aussi alors. En janvier on faisait la pêche aux loups-marins. De février à la mi-mars c'était le fort de la chasse aux caribous. Vers la fin de mars les poissons commençaient à frayer et à entrer dans les rivières en très grande quantité; l'éplan en tête, et le hareng à la fin d'avril. A ce moment dans toutes les îles et sur les bords des rivières, les outardes venaient faire leurs nids. Les oeufs de ces oiseaux auraient presque suffi à nourrir les habitants à ce moment-là. L'esturgeon et le saumon venaient ensuite ainsi que les autres oiseaux avec leurs oeufs.

Depuis le mois de mai jusqu'à la fin de septembre, les sauvages descendaient au bord du fleuve ou de la mer. Ils y étaient occupés à faire la traite avec les commerçants européens. Beaucoup venaient à Matane, attirés tout particulièrement par la traite des peaux castors.

Voilà la vie qui pendant des siècles a été celle de notre coin de terre. Puis elle s'est effacée comme disparaissait dans le courant l'image des belles indiennes aux têtes emplumées tant de fois reflétées dans les eaux de nos lacs et nos rivières.

CHAPITRE VII

LES PREMIERS MISSIONNAIRES ET LES PREMIERES MESSES AUPRES DES SAUVAGES EN PAYS MATANAIS

(Les Pères Gabriel Druillettes, s.j., 1647-48 et
Bailloquet, s.j., 1661-62)

Le premier missionnaire dont on connaît la venue à Matane est le Père Druillettes, jésuite et français, surnommé "le patriarche" par les Abénaquis. Le Père arriva au pays dans l'été 1643. Il était né en France en 1610; ordonné prêtre chez les Jésuites en 1642, et venu à Québec en 1643, il y meurt le 8 avril 1681, après une vie pleinement remplie d'oeuvres apostoliques.

En 1645, il accompagna un parti de chasse dans les environs du Lac Témiscouata. Des Abénaquis étant venus à Québec demander avec instances un missionnaire, le P. Druillettes partit avec eux pour leur pays sur la fin du mois d'août 1646. Il employa tout l'hiver suivant et le printemps à visiter leurs différentes bourgades et revint à Québec au printemps de 1647. En 1647-48, il hiverna avec un groupe de Montagnais à Matane et les environs, puis fut employé à Tadoussac en 1650. On lui confia différentes missions chez les Abénaquis en 1651, et il ne revint à Québec qu'en 1652, le lundi de Pâques, "n'ayant plus ni force ni vigueur. Pour autant que le zèle au salut des âmes en peut donner à un squelette".

Les Abénaquis le députèrent avec Noël Negabamat (capitaine des Chrétiens de la résidence de Sillery), député des Algonquins du Grand Fleuve, auprès des Anglais de la Nouvelle-Angleterre, pour obtenir d'eux des secours contre les Iroquois. Il alla à Boston, à Plymouth, bref, il parcourut quasi

toute la Nouvelle-Angleterre sans succès, mais hautement considéré par les Anglais. Il accompagne un parti Outawais en 1656, et est abandonné par eux. Il va en mission chez les Kilistinous avec le Père Dablon, en 1661, puis chez les nations du Saguenay de 1664 à 1669, dans les missions des Pays d'en haut en 1670 et 1671, enfin on le trouve à Ste-Marie-du-Sault, en 1671. Voici ce que, d'après les "Relations", nous en écrit le Père Charles Dubé dans la brochure "La Vierge en Nouvelle-France": "En 1671, le Père Gabriel Druillettes débarque à Ste-Marie-du-Sault. Depuis plus de vingt ans missionnaire et grand voyageur de l'Est, fondateur de la mission de l'Assomption en Acadie, c'est **un miraculé de la Vierge**: une cécité complète contractée dans les wigwams enfumés, devenue humainement incurable à la suite d'un traitement au fer rouillé, avait disparu pendant une messe de la Sainte Vierge qu'il disait de mémoire. Dès son arrivée à Ste-Marie, une épidémie se déclare. Mais Druillettes est thaumaturge. La Consolatrice des affligés va signaler la présence dans son bourg de cet apôtre privilégié. Une visite, une parole du missionnaire; sur son conseil, une prière à la Vierge, une prière à la chapelle ou une simple demande de guérison chez soi, opèrent instantanément la disparition du mal. Les "Relations" racontent onze faveurs miraculeuses entre "plusieurs autres semblables".

Charlevoix nous dit de Druillettes: "Ce qui est certain, c'est qu'aucun missionnaire ne travaillait alors avec plus de fruits dans le Canada, parce que le ciel l'avait rendu puissant en oeuvres aussi bien qu'en paroles".

Les sauvages qui l'accompagnaient dans ses courses ne parlaient que des merveilles opérées par son moyen, ce qui, joint aux vertus éminentes qu'ils lui voyaient pratiquer, lui rendait facile tout ce qu'il entreprenait pour la gloire de Dieu.

"Les Français avaient la même opinion de sa sainteté et de son pouvoir auprès du Seigneur. J'ai connu aux Trois-Rivières, une dame de Cournoyer qui, pendant son enfance, étant tombée dans une langueur que les médecins avaient jugée incurable, fut guérie au moment que le serviteur de Dieu fit sur son front le Signe de la Croix".

Le récit suivant de l'hivernement du Père Gabriel Druillettes avec les Sauvages à Matane et aux environs, en l'année 1647-48, en dit long sur la sainteté de ce missionnaire . . . (Relations des Jésuites, volume 2, page 27, de l'année 1648).

“Voici le troisième hiver que le Père Gabriel Druillettes a passé avec les Sauvages, dans des travaux capables, à la vérité, de terrasser le corps d'un Géant, mais très propres et très avantageux pour enlever un esprit qui a de l'amour pour la Croix. Les Iroquois qui n'aiment guère les Français, qui haïssent les Hurons et qui sont enragés contre les Algonquins, contraignent ces derniers de s'écarter bien loin de nos habitations pour faire leurs grandes chasses ; mais comme la plupart de ceux qui demeurent auprès de nous sont Chrétiens, ils demandent ordinairement à leur départ, que quelqu'un des Pères qui entendent leur langue, les accompagne. Le Père Gabriel leur ayant été accordé, huit chaloupes et plusieurs canots, tous remplis de Sauvages, nous l'enlevèrent le 22 septembre de l'an passé 1647, pour le conduire à quatre-vingts ou à cent lieues de Québec, dans le **pays des Ombrés**, pour ainsi parler, c'est-à-dire dans des **montagnes affreuses**, et parmi des forêts où le soleil ne regarde jamais la terre qu'à la dérobée.

“Cette petite Armée s'étant répandue, qui deçà qui delà sur le grand fleuve, se rallia bientôt après vers Tadoussac . . .

“Le 8 d'octobre, ils se mirent tous en prière, demandant à Dieu un temps favorable pour traverser la grande rivière, qui est large de huit à dix lieues en cet endroit ; cette grâce leur fut accordée, ils se séparent une autre fois pour se trouver dans quelque temps au rendez-vous qu'ils s'étaient donné. Le Père fit rencontre en ce rendez-vous, de quelques Sauvages. Il leur administre les Sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie avec une joie et une satisfaction réciproque de part et d'autre. Les mères apportaient leurs petits enfants, les uns pour les baptiser, les autres qui l'étaient déjà, pour les voir dans leurs maladies ; or quoique quelques-uns parussent moribonds, entr'autres un hydroïque, duquel on attendait que la mort, si est-ce que le Père leur ayant donné de l'eau bénite, et récité sur eux quelques prières de l'Eglise, notre Seigneur les guérit tous avec l'étonnement de ces bons Néophytes.

Ayant fait peu de séjour en cet endroit, ils tirent tous vers une rivière appelée en Sauvage **KAPARIPATAOUANGAK**, c'est-à-dire terre percée, parce que l'embouchure par où elle se jette dans le grand fleuve, ne paraît qu'une petite ouverture de terre, et cependant cette rivière est fort large et fort belle au delà de ce détroit. Ce fut des environs, de cette Rivière, que cette petite armée se jeta dans les terres, qui d'un côté, qui d'autre pour aller déclarer la guerre aux Castors, aux Eslans et aux Ours, habitants de ces grandes forêts.

"L'Escouade qui emmena le Père, composée de cinquante bouches, sans compter les plus petits enfants, laissa deux chaloupes sur les rives de cette Rivière, qui est celle que nos Français appellent la Rivière de Matane, et suivant les bords du grand fleuve, ils marchèrent quatre journées par un chemin plus fortement pavé que celui de Paris à Orléans, mais non pas si plat et si uni : " — (Dans le commencement de Sainte-Félicité vis-à-vis les propriétés des Otis, etc.) — "c'étaient des roches posées par les mains de la Nature, qui se plaît à la vérité; les unes étaient tranchantes, les autres émoussées, il y en avait des rondes et des carrées, de hautes et de basses; en un mot c'était un chemin de fer, et après tout, il fallait porter sur son dos, les maisons où on voulait loger, et les vivres qu'on voulait manger. Pour les lits, on les trouve partout; celui qui a fait la terre, les rochers et les bois, a bâti les matelas et les traversains dont on se sert en la suite des Sauvages.

"Enfin le 7 novembre, cette petite troupe fait halte, pour prendre un peu de repos, devant que d'entrer dans ces grandes forêts, où leurs travaux devaient redoubler. Ceux qui portaient la batterie de cuisine, composée de quelques chaudières, s'arrêtent; les vivandiers, qui n'avaient plus qu'un peu de pois et un peu de blé-d'inde au fond de leurs sacs, le produisent; les femmes font la cuisine sans beurre, sans viande, sans graisse, sans huile, sans sel et sans vinaigre; l'appétit supplée à tous les ragôts, il passe devant toutes les sauces et devant tous les saupiquets des meilleurs tables de France. On dina sans pain et sans vin; pour le souper, il y avait déjà longtemps qu'on n'en parlait plus. Au milieu de ce festin, un Capitaine s'écrie; prenez courage, c'est pour la dernière fois que nous nous servons de nos chaudières; il n'y a point ici de porc-épic, les Castors y sont rares, la neige n'est pas assez haute pour prendre l'Eslan, il se faut résoudre à la faim, ayez l'âme forte et dure, résistez au travail. Après cette harangue, tous les Chrétiens prévoyant les peines et les fatigues où ils s'allaient engager, non seulement ils les acceptèrent de bon coeur, mais en outre, ils les offrirent à Notre-Seigneur, afin qu'il lui plût d'arrêter la fureur des Hiroquois, qui les bannissaient loin de sa maison, c'est-à-dire, auprès de l'Eglise qu'on leur a bâtie.

"Tous ceux qui viennent en la Nouvelle-France connaissent assez les Monts de Notre-Dame, pour ce que les pilotes et les matelots étant arrivés à l'endroit du grand fleuve, qui répond à ces hautes montagnes, baptisent ordinairement par récréation les nouveaux passagers, s'ils ne détournent par quelque présent l'inondation de ce baptême, qu'on fait couler en abondance des-

sus leurs têtes. C'est parmi ces grands précipices, où le Père et toute sa bande marchaient, grimpaient, roulaient, cherchant au pays de la mort les moyens de soutenir leur vie.

“Tout le monde étant dans l'effroie, le pauvre Père a recours à Dieu, il fait prier les Chrétiens, il les exhorte à se confier en la bonté de celui, qui se donnant en nourriture à ses enfants, ne leur refusera pas la vie, et la conservation de leur corps; en effet, ils trouvèrent tous les jours non pas de quoi vivre, mais de quoi ne pas mourir; qui apportait une gelinotte, qui un lièvre, qui un porc-épic, bref, il n'y eut aucun jour que Dieu ne leur donna quelque petite chose. Or comme l'hiver s'ennonçait fort, ils se trouvèrent bien en peine, ne sachant pas comme ils pourraient marcher sur les neiges, n'ayant point de peaux dont ils font les raquettes, qui leur servent à cet usage. Il arriva par bonheur que Noël Nagabamat, ayant entendu la sainte Messe le jour de saint François Xavier, voulut faire un essai de son agilité et de ses forces anciennes; il prend son quartier pour la chasse aussi bien que les jeunes gens. Dieu lui fit rencontrer un grand orignac, il le poursuit, il l'attrape, il le tue, et après avoir remercié notre Seigneur de cette grâce, il donne la chair aux plus nécessaires, et la peau aux femmes pour faire des raquettes, ce qui réjouit merveilleusement tous les chasseurs.

“La fête de l'Enfant nouveau-né s'approchant, ils se bâtirent une petite Eglise, où ils se confessèrent tous et se communèrent à la **messe de minuit**, avec une joie et une consolation de leur âme, qui fut bientôt suivie d'une allégresse de leurs sens; car il tomba tant de neige, qu'ils en eurent suffisamment pour tuer leurs grandes bêtes; mais comme ils en trouvaient peu, ils furent contraints de se séparer en deux bandes. Georges Etouet, chef de Tadoussac, donna le quartier plus abondant en chasse à Noël Negabamat, par une charité vraiment chrétienne et par une coutume qui n'a rien de barbare au milieu de la Barbarie; c'est que les capitaines d'un pays donnent toujours l'avantage aux capitaines des autres nations, qui viennent chasser en leur district.

“Ce capitaine (G. Etouet) prie le Père de l'accompagner dans ses souffrances: Je sais bien mon Père, lui disait-il, que tu pâtiras avec moi: car il n'y a quasi point d'animaux au lieu où nous allons, tous les bons endroits sont remplis de chasseurs, il ne reste en ce quartier-ci, que cette vallée, où peut-être nous trouverons la mort, mais personne ne la craint en ta compagnie. Le Père n'avait garde de reculer en cette occasion, il le suit, et sans prévoir le futur, il le dispose par ses entretiens à une sainte

mort, qu'il a trouvée au milieu de l'été, dans l'Hôpital de Québec, où il se fit apporter deux ou trois jours devant son trépas.

"Mais comme les Chasseurs de ce capitaine trouvaient de quoi vivre passablement, quatre cabanes d'un autre quartier se vinrent jeter entre leurs bras, criant à la faim, pour ce qu'il n'y avait ni Eslans, ni Castors, disaient-ils, dans leur district. Georges Etouet leur fit un festin de tabac, c'est-à-dire, qu'il leur présenta de quoi pétuner, n'ayant pas de vivres suffisamment pour tant de monde. Il n'est pas croyable combien les Sauvages sont charitables en ces rencontres, on ne tança point ces bonnes gens, de ce qu'ils courraient sur les marches d'autrui, on leur fait part de tout ce qu'il y a dans les cabanes, ce bon Capitaine leur dit : "Courage, mes frères, courrons mêmes risques, souffrons et mourons tous de compagnie, notre consolation est que nous avons notre Père avec nous. Sa charité l'oblige à souffrir, et l'engage à la mort aussi bien que nous.

"Le Père les anima, leur racontant plusieurs miracles que le Fils de Dieu avaient faits, comme la multiplication des pains. Vous êtes baptisés en son Nom, leur disait-il, vous êtes ses enfants, il est Tout-Puissant, confiez-vous en lui, il nous tirera tous de ce danger. Ces bons Néophytes, animés par les paroles de leur Père, prennent courage, ils travaillent tous les jours depuis le matin jusqu'au soir, chassant de tous côtés. Dieu les assista par-dessus leur attente, ils eurent toujours de quoi entretenir leurs forces, avec l'étonnement de ceux qui chassaient des endroits plus abondants. Quelques Payens se confiant en leur Manitou, furent quatre jours sans manger, et à peine trouvèrent-ils de quoi traîner leur pauvre et misérable vie; ils confessèrent tous au Printemps que la bande du Père avait moins souffert que les autres quoi qu'elle eût à son départ les endroits les plus stériles de toutes ces contrées.

"Enfin après avoir bien rodé par ces monts affreux, ils descendirent vers la source de la Rivière de Matane, dont j'ai fait mention au commencement de ce chapitre; ils cheminèrent sur ce fleuve glacé jusqu'au 3 de mars, qu'ils arrivèrent à son embouchure, où ils avaient laissé leurs chaloupes, ils s'attendirent les uns les autres jusqu'au 1er avril, jour auquel ils s'embarquèrent pour tirer droit à Tadoussac où ils mouillèrent l'ancre le dernier du même mois, et en partirent le 7 de mai. Comme leur Eglise située en l'anse de St-Joseph est dédiée au glorieux Archange Saint-Michel, ils avaient demandé à notre Seigneur de s'y pouvoir trouver le jour de sa fête. La chose semblait quasi impossible ; car il fallait faire en un jour et demi quarante lieues, ce

qui ne se fait pas quelquefois en un mois, mais le vent les favorisa tellement, qu'ils eurent l'accomplissement de leurs souhaits. Lorsqu'ils abordèrent devant Québec, le Père qui les avait accompagnés, prenant un Crucifix en main, éleva sa voix et leur fit rendre grâces à Dieu à la vue de nos Français, qui voyant ce pauvre Père les pieds nus et le corps entouré d'une couverture à la façon des Sauvages, et entendant les prières de ces bons Néophytes, furent touchés si sensiblement, que quelques-uns en pleuraient à chaudes larmes.

"Ce bon Père, s'étant un peu rafraîchi, nous consola par ses discours. Les Sauvages avec lesquels j'ai hiverné, disait-il, ne sont plus enfants en la Foi. J'ai trouvé en eux une fermeté et une confiance entière dans les dangers. Ils sont bien plus dévots envers le saint Sacrifice de la Messe que les années précédentes ; ils se sont montrés plus doux et plus courtois en mon endroit qu'ils n'avaient jamais fait ; aussi faut-il confesser que Dieu leur a servi de Père d'une façon toute particulière et toute aimable". Le Père raconta les faits suivants :

"Un Sauvage, accablé d'un abcès qui le mettait à deux doigts de la mort, eut recours à Dieu par cette prière courte, mais bien cordiale : Toi qui as tant souffert pour nous, tu peux tout, je ne te dis pas, guéris moi, c'est à toi d'en déterminer ; si tu le fais, je t'en remercierai en la communion ; si tu ne le fais pas, je ne laisserai pour cela de croire en toi. Et toi, Marie, Mère de Jésus, si tu dis à ton Fils, guéris-le ; j'irai planter une Croix en son honneur, au sommet de ces hautes montagnes. Il fut guéri dans l'Octave de son Immaculée Conception.

"Sa petite fille étant fort malade, sa femme promit à Ste-Thérèse, dont elle porte le nom, de communier le jours de la fête, qui était bien proche. A même temps que la mère communia la fille guérit soudainement.

"La fille de Noël Negabamat, nommée Marie Magdeleine, fut atteinte d'un mal qui ressemblait à une possession plutôt qu'à une maladie ; ses agitations donnaient de l'épouvante aux Sauvages. Le père et la mère l'offrirent à notre Seigneur ; tu m'avais donné quantité d'enfants, disait ce bon Néophyte, tu me les as ôtés, si tu veux prendre celle-ci, elle est à toi ; on dit qu'elle est morte, mais tu la peux ressusciter, fait tout ce que tu voudras. Le Père voyant cette enfant, âgée d'environ huit ans, dans de grandes souffrances, exhorte ses parents d'entendre neuf fois la Sainte Messe, et de communier une fois dans cette neuvaine pour le soulagement de leur fille : il plût à Dieu que la pauvre enfant fut soulagée de ses grandes douleurs, et quel-

que temps après leur retour auprès de leur maison de prières, elle guérit de toutes ses maladies, qui semblaient être enracinées jusque dans la moëlle de ses os.

“Une femme fut deux jours en travail d'enfant, chose extraordinaire aux femmes sauvages, qui accouchent assez souvent toutes seules, comme il est encore arrivé cette année; car une catéchumène arrivant la première à St-Joseph, se délivra de son fruit, et l'accommoda et l'emballota toute seule, le portant elle-même en sa cabane. Celle-ci dont je fais mention, souffrait d'une façon si étrange, que tout le monde la tenant pour morte, elle fit son festin d'adieu, mais le Père ayant appelé les Sauvages, pour offrir à Dieu le sacrifice de son fils, à ce qu'il eût pitié de cette pauvre créature, le jour n'était pas passé que l'enfant était né, et la mère sans douleur et sans maladie.

“Il arriva une chose agréable, au sommet de l'un de ses grands monts. Une femme toute raccourcie de vieillesse, s'étant traînée jusque là, les chasseurs se voulant récréer, l'appelèrent au festin et lui dirent : Notre Mère, nous nous étonnons comme tu as pu surmonter tant de difficultés. **NIPIM SEHIK-Nit'Angelin**, répondit-elle, c'est mon bon Ange qui m'a fait marcher et qui m'a conservée dans les froids, dans les fatigues et dans la famine. Cela est vrai, dirent-ils, et c'est pour cela qu'il faut que tu changes de nom avec cette grande montagne, vous êtes deux du même âge, dorénavant tu t'appelleras **OUBASK**, c'est le nom de cette montagne, et tous ceux qui entendront parler de toi, s'étonneront comme en ton âge tu aies pu venir de Québec jusqu'aux monts de Notre-Dame”.

Que d'autres choses encore. “Je serais trop long si je voulais remarquer toutes les autres particularités qui se sont rencontrées en ce voyage, je conclus avec ces deux mots, qu'il fallait véritablement que Jésus-Christ souffrit pour sauver les âmes : car s'il les eût rachetées par des délices, qui est-ce qui jamais les serait venu chercher jusque dans le fin fond de la barbarie, au pays des neiges et des glaces, de la faim et de la mort même ?”

(Extrait des relations de l'année 1648 envoyées au R. P. Etienne Charlet, Provincial de la Compagnie de Jésus en la Province de France par le P. Hiérosme Lalement, Supérieur des missions de la même compagnie). (D'après l'édition de Sébastien Cramoisy, publiée à Paris en l'année 1649).

En 1661-62, un autre missionnaire jésuite, le Père P. Bailloquet, hiverne à Matane et aux environs.

(Extrait des relations des années 1661-62 par le R. P. Hiérosme Lalement ; d'après une copie d'un manuscrit déposé à la Bibliothèque Impériale à Paris).

LE PERE BAILLOQUET

"A l'automne 1661, les Montagnais de Tadoussac et quelques Algonquins d'ici (Québec), nous firent la demande avec grande instance d'aller passer l'hiver vers les Monts Notre-Dame." (donc vers Matane).

"Ce fut le P. Pierre Bailloquet qui leur fut donné pour être le pasteur de cette Eglise errante.

"Le Père parle des misères affreuses occasionnées par de semblables hivernements, mais les consolations aussi qu'on y trouve dans la bonne foi et ferveur des enfants des bois. Il parle de sauvages qui ayant appris de ses nouvelles, venaient de 18 à 25 lieues sur les neiges par ces chemins de précipices pour se confesser.

"Le Père visita tous les groupes épars dont bon nombre ne pouvait venir à lui à cause des femmes malades. Chez tous, il trouva que jamais pendant tout l'hiver ils n'avaient manqué de dire le matin, à genoux, les prières ordinaires, et le soir, le chapelet.

"Voilà des bois et des rochers bien sanctifiés. Je fus reçu dans toutes leurs cabanes, avec une ouverture de coeur tout à fait aimable. Souvent les vivres faisaient défaut, mais non seulement nos sauvages ont souffert la famine avec résignation, et sans rien omettre des prières que nous adressions tous les jours au ciel; mais de plus, ils ont reçu avec toute la charité imaginable, **l'équipage de deux chaloupes de nos français**, qui, n'ayant pu gagner Québec, avant l'hiver, ont été contraints de la passer dans nos forêts, où ils ont trouvé que toutes nos cabanes étaient comme autant d'hôtelleries où ils ont été reçus à table d'hôte, sans rien payer.

"Le Père n'en dit pas davantage, soit qu'il se contente que Dieu seul soit témoin de ce qui s'est passé dans ces grandes montagnes, bien capables, par leur âpreté, de garder le secret, et tenir caché tout ce qu'on leur confie; soit que la famine et les fatigues qu'il a souffertes, lui aient semblé agréables, pour avoir été adoucies par l'innocence et par la ferveur de son troupeau: ce qu'il lui a fait souvent dire que sa mission était très aimable, vérifiant l'énigme de Samson, **in forti dulcedo**, le miel se trouve dans la gueule du lion, la douceur dans l'amertume et la joie dans les croix".

De 1662 à 1792, alors que messire Joseph Paquet, curé de l'Isle Verte, vint donner une mission à Matane; nous ne pouvons assurer que d'autres missionnaires y soient venus. Toutefois, les Récollets de Miscou (N. B.), sont chargés de la côte de la Gaspésie et des alentours, de 1673 à 1767. Bon nombre de ces pères ont desservi Rimouski. (70)

En 1696, le Père Jean Beaudoin, sulpicien, visite Gaspé et les côtes de l'Acadie. (27)

De 1767 à 1781, ce sont les Jésuites qui desservent le bas du fleuve. (70)

Si donc il y avait encore des résidents à Matane à cette époque, ils ont sûrement été visités par l'un ou l'autre de ces missionnaires.

CHAPITRE VIII

LE PREMIER SEIGNEUR (8 novembre 1672)

**Mathieu d'Amours de Chaufour, de la Morandière, membre
à vie du Conseil Souverain de la Nouvelle-
France, seigneur de Matane.**

Le territoire de Matane et des environs fut concédé en seigneurie ou fief pour une première partie au seigneur Mathieu d'Amours de Chaufour par l'intendant Talon, le 8 novembre 1672.

Cette concession fut confirmée le 26 juin 1677 par Jacques Duchesneau, intendant, qui ajouta une lieue de front de plus.

Mathieu d'Amours est né à Paris en 1618, au château de



L'INTENDANT TALON

son père, Louis d'Amours, conseiller au Châtelet, et d'Elizabeth Tessier de St-Paul. Il était le petit-fils de Pierre d'Amours, "chevalier, sieur de Sérin, conseiller de Sa Majesté en tous ses Conseils d'Etat et Privé et Surintendant de la justice et police de Troyes" (31)

Les titres de noblesse des d'Amours remontent à un parchemin de Sa Majesté en date du 5 juillet 1489. (Benjamin Sulte — titre de noblesse des d'Amours — (31). Ils furent concédés à François d'Amours, seigneur du Sérin, conseiller et maître d'hôtel de Sa Majesté, Louis XII.

François d'Amours épousa à Paris, le 10 août 1496, Silette Hennequin, qui lui donna, entre autres enfants : Gabriel d'Amours, seigneur du Sérin, qui épousa Madeleine de Bideau, et fut le père de Pierre d'Amours, chevalier du Sérin, conseiller de Sa Majesté en tous ses conseils d'Etat et Privé, et surintendant de la justice et police de Troyes. Celui-ci épousa à Paris, le 13 janvier 1561, Jeanne Le Prévost, de qui il eut : Louis d'Amours, conseiller au Châtelet de Paris, marié d'abord à Marie Regnault, puis à Elizabeth Tessier.

C'est de ce dernier mariage que naquit Mathieu d'Amours de Chaufour, le premier d'Amours qui s'établit dans la Nouvelle-France.

Chaufour était une seigneurie sise dans la commune de Saint-Barthélemy près d'Angers. Elle fut acquise par noble Jean d'Amours en 1586, conseiller au Parlement de Bretagne (21).

Une soeur de Mathieu, Elizabeth, avait épousé Louis Théandre Chartier de Lotbinière en 1641 et s'en était venue au Canada. C'est peu d'années après cette date que Mathieu vint rejoindre sa soeur.

Un frère de Mathieu, Gabriel, était aumônier de Sa Majesté, et un autre, Pierre, était chevalier et maréchal de France.

D'après une pièce judiciaire datée du 18 août 1681, on voit que Mathieu avait trente-trois ans lorsqu'il est arrivé au pays. Comme il était né en 1618, ceci le met à arriver à Québec en 1651. Par le journal des Jésuites, nous voyons que le 13 octobre 1651, le Saint-Joseph, la Vierge et un navire hollandais jetèrent l'ancre devant Québec. Le nouveau gouverneur, M. de Lauzon, était dans l'un de ces navires. Mathieu d'Amours avait probablement fait la traversée avec le gouverneur.

Le 13 avril 1652, il épousa à Québec Marie Marsolet, fille de Nicolas. Elle était de 19 ans plus jeune que lui. — Nicolas

Marsolet de St-Agnan, honorable homme de Rouen, né en 1601, est décédé à Québec en 1677. Il vint à Québec avec Champplain, et n'avait alors que 12 ans. Il devint interprète des Français avec les Sauvages —. De ce mariage naquirent quinze enfants dont dix garçons parmi lesquels six semblent avoir fait souche au pays.

Les d'Amours avaient un faible très prononcé pour les titres nobiliaires. Les fils du seigneur de Matane qui, lui-même s'intitulait : "Seigneur des Chauffours de la Morandière", se faisaient appeler à tort ou à raison, sieurs de Jemsec, de Fresneuse, de Clignancour, de Louvières, de Plaine, etc.

Le contrat de mariage de Mathieu d'Amours, reçu par le notaire Roland Godet, le 16 mars 1652, nous laisse soupçonner qu'il était venu dans la Nouvelle-France dans l'intention de cultiver la terre : "En faveur duquel futur mariage", y lisons-nous, "les père et mère de la future épouse donneront aux futurs époux leur nourriture et logement pendant trois années et deux hommes de travail pour les servir pendant le dit temps de trois années lesquels seront gagés par les dits futurs époux, plus une vache de trois ou quatre ans laquelle sera livrée présentement aux futurs époux, deux boeufs de deux ans, qui seront fournis dans deux ans, et encore que les dits époux ayant besoin de boeufs pour leur labour pendant le dit temps, les dits Marsolet et sa femme promettent leur en fournir gratuitement . . . (28).

Il est certain, en outre, que M. d'Amours de Chauffours était militaire. En effet, dans la pièce judiciaire, plus haut mentionnée, il est dit : "Peu de temps après son arrivée, il fut choisi pour être major de cette ville (Québec), et ensuite pour commander un camp volant".

Le 18 septembre 1663, le gouverneur de Mézy et Mgr de Laval choisissaient M. d'Amours de Chauffours pour faire partie du Conseil Souverain. Il fut maintenu en charge le 19 septembre 1664, le 6 décembre 1666, le 14 janvier 1669, le 13 janvier 1670, le 12 janvier 1671, le 28 mars 1672, le 16 janvier 1673, le 15 janvier 1674 et le 7 janvier 1675. Le 27 avril 1675, le roi Louis XIV le nommait membre à vie du Conseil de la Nouvelle-France.

Dans les démêlés entre Mgr de Laval et M. de Mesy en 1664, on voit que le gouverneur appuyé par d'Amours de Chauffours et Le Gardeur suspendit et remplaça les conseillers partisans de l'Evêque sans le consentement nécessaire pourtant de celui-ci. Ce coup d'état provoqua l'intervention du clergé du haut de la chaire. (Edits 11),

Le 8 novembre 1672, l'intendant Talon fit une importante concession de terre à M. d'Amours de Chauffours. Comme M. Talon était à la veille de s'embarquer pour la France et qu'il n'avait pas le temps de préparer un acte de concession en forme, il signa le certificat suivant :

"Certifions à tous qu'il appartiendra que nous avons permis au sieur d'Amours, conseiller au Conseil Souverain de ce pays, de faire travailler sur une lieue de terre de front et une lieue et demy de profondeur, savoir une demy lieue au deça et une demy lieue au delà de la rivière de Matane ; le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté, de laquelle il sera tenu de prendre la confirmation des présentes".

(1) Pièces et documents relatifs à la tenue seigneuriale p. 317.

Ce ne fut que cinq ans plus tard que M. d'Amours de Chauffours obtint le titre régulier de sa concession. Le 26 juin 1677, l'intendant Duchesneau lui donnait le titre suivant :

"... Considérant les grands services que le sieur d'Amours a rendu et rend journellement à cette colonie, et qu'il est chargé d'une famille composée d'onze enfants", (quatre étaient décédés) "nous, sous le bon plaisir du Roy, avons accordés et accordons au dit sieur d'Amours **la dite lieue et demye de terre de front**" (erreur évidente) "et une lieue de profondeur, savoir une lieue au deça et une demye lieue au delà de la rivière Matane, et par augmentation une autre lieue de terre de front aussy sur une lieue et demye de profondeur y joignant, à prendre du côté de la rivière Mitis, avec le droit de pesche sur le dit fleuve St-Laurent, pour en jouir par luy ses successeurs ou ayant cause en titre de fief et seigneurie, haute moyenne et basse justice..."

(2) Insinuations du Conseil Souverain, Cahier No 2. folio 9.

"M. d'Amours de Chauffours, en se faisant concéder la seigneurie de Matane, n'avait pas, croyons-nous, l'intention de la coloniser. Il ne paraît pas qu'il y concéda une seule terre. Il n'y fit, non plus, aucune culture par lui-même. Il avait plutôt été attiré à Matane par la rivière fort poissonneuse qui y coulait. Son intention était, croyons-nous, de s'y livrer à l'industrie de la pêche. Il fit l'acquisition d'une barque d'un assez fort tonnage, et c'est par ce navire qu'il transportait à Québec le produit de ses pêches.

"Si la seigneurie de Matane n'apporta pas la fortune à M.

d'Amours de Chauffours, elle lui amena une aventure dont il dut conserver un souvenir cuisant pendant bon nombre d'années.

"Au mois de mai 1681, le roi de France avait accordé une amnistie complète aux habitants de la Nouvelle-France, qui, sans permission, avaient fait le commerce avec les Sauvages. Cette amnistie fut apportée à Québec par le vaisseau du roi dans les premiers jours d'août.

"Le 16 août 1681, au moment où le Conseil Souverain assemblé allait procéder à l'enregistrement de l'amnistie accordée par le roi, madame d'Amours de Chauffours déposa sur la table du Conseil un pli cacheté qu'elle apportait de la part de son mari. Le gouverneur de Frontenac, qui était présent, s'objecta fortement à ce qu'on donnât lecture de cette communication. Après une discussion assez acerbe entre M. de Frontenac, d'une part, et l'intendant Duchesneau et le procureur général d'Auteuil, de l'autre, le greffier donna lecture du pli mystérieux apporté par madame d'Amours de Chauffours.

Le conseiller d'Amours de Chauffours écrivait à ses collègues : "A Nos Seigneurs du Conseil Souverain supplie humblement Mathieu d'Amours de Chauffours; conseiller en cette Cour, disant que le douzième de ce mois étant à la basse ville à donner ordre pour faire décharger une barque qui arrivait de **sa terre de Matane**, un garde de Monsieur le gouverneur lui vint dire de sa part de l'aller trouver au Château. Ce qu'il fit sur l'heure; et étant entré dans la chambre de mon dit sieur gouverneur, qu'il trouva accompagné d'un Père Récollet et une autre personne qu'il ne connut pas. Il fit signe au suppliant de le suivre dans son cabinet où il passa, et y étant entré seul, mon dit sieur le gouverneur lui demanda pourquoi il avait fait partir sa **barque** pour Matane sans un congé de lui, et s'il ne savait pas qu'il fallait prendre congé pour faire partir de cette ville quelque bâtiment que ce fût. A quoi le suppliant répondit qu'il le pria très humblement de se vouloir bien souvenir qu'au mois d'avril dernier étant dans le dessein de faire partir un **canot** pour le dit lieu de Matane, attendant la fonte des glaces, et qu'ils pussent envoyer leur **barque**, il le vint trouver avec le sieur de Peiras pour lui en demander congé, qu'il eut la bonté de leur octroyer à condition qu'avant de partir ils verraient le sieur Boisseau pour avoir son agrément, ce qu'ayant dit qu'ils feraient, ils se retirèrent; qu'en après lui suppliant avec le sieur de Lestre le Walon allèrent trouver le dit sieur Boisseau, auquel ils dirent qu'ils venaient savoir de lui s'il n'aurait point de difficulté de laisser partir un canot qu'ils voulaient envoyer à Ma-

tane en attendant que leur barque fût en état de faire le même voyage, lequel sieur Boisseau dit à lui suppliant qu'il en avait si bien usé par le passé qu'il ferait ce qu'il voudrait et que de sa part il n'y aurait pas de peine; après quoi **ils obtinrent le conge** qu'il eut la bonté de leur faire expédier par le sieur Le Chasseur, son secrétaire, **qui est autant pour la barque que pour le canot**, qu'ainsi il n'avait pas cru qu'il fût besoin d'en prendre un second; ce qu'entendant Monsieur le gouverneur dit que le **dit congé était pour le canot seulement et non pour la barque**, et lui suppliant répondit en ces termes, Monsieur, je vous demande excuse, je ne croyais pas qu'il fût de nécessité d'en prendre un autre comme c'était pour aller à une habitation qu'il a plu au Roi de m'accorder, je croyais que celui que vous nous aviez donné dut suffire, je ne l'ai même vu que depuis le retour de Monsieur de Lestre et je crois que l'intention du Roi est que l'on aille fort librement sur les terres qu'il nous a données; sur quoi, Monsieur le gouverneur s'emportant tout d'un coup de colère dit au suppliant: Allez, vous les apprendrez les intentions du Roi et vous demeurerez en prison jusqu'à ce que vous les sachiez, et en même temps appela ses gardes, fit prendre le suppliant, et le conduisant jusque dans la salle de ses dits gardes, dit qu'il lui apprendrait bien à obéir, ce qui l'obligea de se tourner et dire qu'il n'avait jamais manqué d'obéissance, et fut mis dans une chambre au-dessus de celle où est Du Luth, coureur de bois, dans laquelle le suppliant est encore présentement vu que jamais il n'a contrevenu aux ordres du Roi ni aux règlements des gouverneurs qui ont commandé en ce pays de la part de Sa Majesté; ce qui lui donne lieu de croire que quelques personnes mal intentionnées l'auront accusé vers Monsieur le Gouverneur et qu'il l'a cru coupable ne se pouvant persuader que ce soit pour avoir fait partir sa barque sans congé, puisqu'il en est porteur.

"Ce considéré, Nos Seigneurs, vu le congé de Monsieur le Gouverneur cy-joint et qu'il ne serait pas juste que le suppliant fût traité si durement sans en savoir la cause, il vous plaise ordonner qu'il sera informé des accusations qui peuvent être faites contre lui à la requête de Monsieur le procureur général pour ensuite lui être son procès fait par les voies ordinaires, et vous ferez justice".

(Jugements et délibérations du Conseil Souverain, vol. II, pa. 638).

M. Damours, comme on vient de le voir, avait été arrêté le 12 août 1681, vers les dix heures du matin, et était détenu depuis dans une pièce du Château St-Louis.

A la demande de d'Amours d'être jugé par ses pairs, c'est-à-dire les conseillers au Conseil Souverain, M. de Frontenac répondit que cette requête déguisait les faits et était un nouvel acte de mépris pour son autorité. L'intendant Duchesneau ayant voulu répliquer, M. de Frontenac lui répondit avec colère que le Conseil ne devait pas entreprendre des choses qui étaient au-dessus de son pouvoir, et qu'il ne lui appartenait pas d'informer contre la conduite du gouverneur, sans en avoir une commission particulière du Roi.

A la fin de cette séance du Conseil Souverain déjà marquée par des incidents si orageux, l'intendant Duchesneau ayant voulu se retirer avec le greffier pour en rédiger le procès-verbal à tête reposée, M. de Frontenac se mit dans la porte pour les empêcher de sortir.

A la séance suivante du Conseil Souverain, le 18 août 1681, les conseillers tentèrent un nouvel effort auprès du Gouverneur pour faire remettre M. d'Amours en liberté. Tout fut inutile.

Il en fut de même à la séance du 20 août 1681. M. d'Amours ne reprit son siège que le 20 octobre 1681. Il avait donc été prisonnier de l'irascible M. de Frontenac plus de deux mois.

Le gouverneur de Frontenac était prompt à se fâcher, mais ses colères ne duraient pas longtemps, et il cherchait à faire oublier ensuite les ennuis qu'il avait causés à ceux qui étaient obligés de subir ses écarts de caractère. Dans le cas du conseiller d'Amours, Frontenac lui rendit vite ses bonnes grâces. Dix ans plus tard, le gouverneur fit tout ce qu'il put pour engager le baron de Lahontan, son ami et son obligé, à épouser la fille du sieur d'Amours. Il aurait même promis de lui donner 1000 écus le jour des épousailles. Du moins, c'est le baron de Lahontan qui raconta cette histoire. Il n'y a pas raison de ne pas ajouter foi à son récit. (28)

M. d'Amours possédait aussi à la Rivière Saint-Jean une concession très prospère, mise en culture par ses enfants. (21)

Le premier seigneur de Matane décéda à Québec le 9 octobre 1695, âgé de 77 ans. Sa sépulture se fit dans le caveau de la Basilique de Québec. (28 — volume XX, p. 147)

Nous avons vu que de son mariage avec Marie Marsolet, Mathieu avait eu plusieurs fils. Ils perpétuèrent sa famille sous les noms d'Amours de Chauffours, d'Amours de Freneuse (bourg de la Seine), d'Amours de Louvières, (bourg de la Haute Mar-

ne), d'Amours de Plaine, d'Amours de la Morendière, de Clignancour (jadis commune de la banlieue de Paris), de Jemsac (en Acadie), etc., etc. Les "de Courberon" sont des d'Amours.

Voici les détails concernant le seigneur et sa famille, tirés du recensement de 1681 :

Mathieu d'Amours de Chauffours, membre du conseil souverain, 63 ans; dame Marie Marsolet, son épouse, 44; enfants : Louis—26; Mathieu—24; Elizabeth (Isabeau)—23; René—21; Charles—19, (devint seigneur du Lac Matapédia) ; Joseph—17; Bernard—14; Magdeleine—11; Geneviève—9; Jacqueline—6; Marguerite—4; Philippe—2; Nicolas, Claude et Daniel étaient morts; 4 fusils, 8 bêtes à cornes, 1 ânesse, 30 arpents en valeur; 2 serviteurs, André Permantier, chandelier engagé, marié en France, et Pierre Lonac, engagé domestique.

Les descendants du seigneur d'Amours ont été très intimement liés à l'histoire de l'Acadie où la plupart ont demeuré. Louis devint seigneur de Jemsek ou (Jemsec) en Acadie, et sa fille, Marie Charlotte, épousa à Port Royal, en 1704, le baron de St-Castin, également célèbre en Acadie; Mathieu, deuxième seigneur de Freneuse, en 1889, succéda à son père comme membre du Conseil Souverain. Il fut remplacé comme tel, à sa mort, par Denis de Riverin, en 1698. Charles d'Amours de Louvières eut la seigneurie du lac Matapédia en concession, en 1697.

Dans l'acte de confirmation de concession de la seigneurie de Matane, à Mathieu d'Amours, en date du 29 mai 1680, et signé par Duchesneau, le nom d'Amours est orthographié "Damours".

Les Raimbault (Imbault) et les Fournier étaient alliés aux d'Amours par les femmes.

La première seigneuresse, dame Mathieu d'Amours, décéda à Ville Marie (Montréal), le 24 novembre 1711.

CHAPITRE IX

LE TERRITOIRE DE LA SEIGNEURIE DE MATANE

Ce qu'est l'emplacement exact et l'étendue de la seigneurie de Matane, est une question complexe fort débattue, que la Cour Supérieure du district de Rimouski fut appelée à résoudre en 1871. (Voir C. S. 498 P. J. Taschereau & al — demandeurs — vs P. Muré, défendeur).

Le titre de concession de 1672 comporte que cette seigneurie a une lieue de front s'étendant par moitié de chaque côté du centre de l'embouchure de la rivière Matane sur une profondeur d'une lieue et demie. Le 6 juin 1677, l'intendant Duchesneau confirma ce titre en faveur de Damours, mais il commettait dans l'écrit une erreur évidente : "... avons accordé et accordons au dit sieur Damours la ditte lieue et demye de terre de front et une lieue de profondeur" — il cite la profondeur pour le front et rectifie sans s'en rendre compte : — **"savoir une demye lieue au deça et une demye lieue au delà de la rivière Matane**, et par augmentation une autre lieue de terre de front aussy sur une lieue et demye de profondeur y joignant, à prendre du côté de la rivière Mitis..." (Insinuations du Conseil Souverain, cahier no 2, folio 9). La concession était faite "avec le droit de pêcher sur le dit fleuve St-Laurent pour en jouir... à titre de Fief et Seigneurie... aux droits et redevances accoutumés suivant la coutume de la prévôté et vicomté de Paris". Cela donnait, comme on voit, deux lieues de front sur le fleuve si on omettait l'erreur, et deux lieues et demie si on en tenait compte. Ceci explique que les héritiers Damours vendirent le domaine paternel de Matane comme contenant deux lieues et demie de front à un écossais, Donald McKinnon. Celui-ci, le 12 janvier 1781, "rendait foi et hommage" pour seulement deux lieues et quart !

Le deuxième seigneur mourut peu de temps après qu'il eut fait son acquisition. Il était ruiné. Le curateur des biens de succession fut Laughlan Smith. La seigneurie fut saisie et vendue par le shérif de district, le 8 août 1793. Un néo-écossais, Simon Fraser, s'en porta adjudicataire pour le prix de "sixty-six pounds, current money of Lower Canada", dit le titre officiel qui fut passé à cet effet, le 12 octobre suivant, et dans lequel on voit répétée la théorie de Sganarelle : "...containing in the whole **two and half leagues** in front by one and half league in depth, to wit: half a league on this side and two leagues beyond the River Matane ...", c'est-à-dire que les intendants Français avaient concédé une demi-lieue à l'est de cette même rivière, une lieue (plutôt une demi-lieue), puis une autre lieue à l'ouest... et le bon shérif de Québec changeait, intervertissait tout cela. Au texte anglais que je viens de citer suivaient immédiatement ces mots, mais en français : "with haute, moyenne et basse justice". Pour seulement soixante-six louis, argent courant du Bas-Canada. Admettons que c'est bon marché.

Le 8 mars 1824, le comte de Dalhousie, alors gouverneur général, concéda à Jane McCallum et à ses enfants issus de son mariage avec feu Simon Fraser, une autre lieue de front sur ~~la~~ ^{et demie} même profondeur. Les lettres qui en furent délivrées énoncent que cette lieue sera attenante à la demi-lieue ouest de la rivière, ce qui rétablissait les concessions faites par Talon et Duchesneau à Damours du côté Ouest de la rivière, et en même temps laissait ou reconnaissait une lieue et demie du côté de l'est.

Les limites de la seigneurie de Matane seraient donc maintenant d'une lieue et demie à l'ouest, et d'une lieue et demie à l'est, en tout trois lieues de front sur une lieue et demie de profondeur et c'est bien là ce qui a été concédé. Résumons: une lieue par Talon, en 1672, une autre en augmentation par Duchesneau, en 1677, et finalement une troisième par Dalhousie, en 1824.

Cependant il apparaît bien qu'en dépit de ces faits, on a dû tenir compte de l'erreur de Duchesneau, puisque sur toutes les cartes et cadastres, la seigneurie de Matane a trois lieues et demie de front.

CHAPITRE X

PREMIER ETABLISSEMENT A MATANE

Poste de Pêche Sédentaire — 1688-1708

"Le jour n'est pas levé mais les hauteurs s'argentent,
Et les choses sortent de l'ombre et du sommeil".
(*"A l'Aube"*—L. Mercier)

Comme nous l'avons vu au chapitre des découvreurs, les européens sont venus très à bonne heure faire la pêche dans le fleuve Saint-Laurent. Si les bancs de Terre-Neuve et les côtes du golfe avaient leur préférence, la pêche au saumon dans les rivières puis la chasse à la baleine et au marsouin en attiraient aussi un grand nombre dans le bas du fleuve où ils trouvaient en même temps beaucoup d'avantages pour faire la traite des pelleteries. La rivière de Matane, en particulier, abondait en saumons, comme l'a déjà signalé Jean Alphonse dans son *Routier* de 1543... et aussi Champlain dans son voyage de relevé géographique de 1626.

La pêche à la morue aussi donnait assez bien certaines années, en face de Matane. Jusque vers 1700, la pêche sur les côtes était saisonnière. On arrivait au printemps pour repartir à l'automne.

D'après "*l'Histoire Naturelle*" de Nicolas Denys (15), publiée en 1672, la plupart des pêcheurs du bas du fleuve et des côtes du golfe étaient des Normands de Honfleur, de Dieppe et d'autres petits ports de la Normandie; quelques-uns venaient de Boulogne et de Calais, de Saint-Malo et d'autres endroits de Bretagne, etc. Les Basques étaient les plus habiles, puis les gens de la Rochelle et ceux des îles de Bretagne.

Chaque année ces pêcheurs traversaient l'Atlantique, ancrèrent dans les baies et les anses, faisaient la pêche, prépa-

raient le poisson au rivage, et retournaient en France avec leur cargaison. Quelquefois ils faisaient deux voyages l'an. Le premier pour la saison de pêche du début de l'été, puis ils allaient porter leurs poissons au vieux pays. Ils revenaient pour la saison de pêche de l'automne et faisaient voile de nouveau vers le pays natal assez tôt pour mettre leurs poissons sur le marché du Carême. (15)

Durant les années que Nicolas Denys eut la surveillance et un droit de partage dans les pêcheries du golfe, soit de 1633 à 1688, un peu partout il y avait grande activité le long des côtes, de juin à décembre. Il y venait de l'autre côté de l'océan jusqu'à des centaines de navires. ("The Heart of Gaspé" — Clarke. (6)

Le pays comme tel ne profitait pas jusque là de ses pêcheries, mais simplement les particuliers qui les exploitaient. Auparavant les commerçants et les compagnies dont les chefs étaient en France, ne s'intéressaient qu'à la traite des pelleteries. Mais comme les profits de cette dernière vers 1680 diminuaient de jour en jour, ils durent reprendre le dessein si souvent avorté d'établir des pêches sédentaires dans le fleuve Saint-Laurent.

"Le Sieur Denis de Riverin", nous dit Charlevoix, — (12) Tome I, p. 539-40 — "fut presque le seul qui ne s'effraya point des difficultés, et que le mauvais succès de ses premiers essais ne fit pas renoncer à son entreprise; mais en plus de l'industrie et du courage, il fallait encore avoir des fonds considérables pour pousser de pareils établissements, et ils manquaient au Sieur de Riverin. Il engagea quelques particuliers de Paris à se joindre à lui; mais il n'en retira presque aucun avantage; tous voulaient recueillir, avant que la moisson fût mûre et leur impatience fit enfin avorter tous les projets.

"Ce fut pendant l'été de 1688 qu'il commença à mettre la main à l'oeuvre. Il établit sa pêche aux environs de la Rivière Matane, dont il trouva l'embouchure capable de recevoir des bâtiments de deux cents tonneaux. Toute cette Côte Méridionale du Fleuve Saint-Laurent, dans l'espace de plus de vingt lieues, est extrêmement abondante en morues, et Riverin manda à M. de Seignelay qu'on y pouvait occuper plus de cinq cents chaloupes à la fois. Il ajoutait dans sa lettre que le poisson y est très beau et propre pour le Détroit, pour l'Espagne et pour le Levant; qu'ayant donné ordre à ses gens d'aller observer les baïeines, surtout auprès de Matane, ils lui avaient rapporté qu'il en paraissait de temps en temps sur l'eau jusqu'à cinquante à la fois, qu'elles se laissaient approcher jusqu'à pouvoir être frap-

pées avec l'aviron; que cela durait pendant trois mois de suite, et que la plupart du temps il ne fallait pas être beaucoup plus d'un quart de lieue au large pour les trouver".

De ce qui précède on peut voir que les premiers blancs à venir et à séjourner à Matane, furent attirés par les profits de la pêche.

Mathieu d'Amours de Chauffours, en se faisant concéder la seigneurie de Matane, avait reçu droit et permis de pêche dans la rivière et sur le fleuve. Nous n'avons pas de détails sur la manière dont il exploita ce droit. De Riverin obtint, sans doute de lui, l'autorisation d'établir sa pêche sédentaire à Matane, en 1688. Combien de temps dura cet établissement, nous ne le savons pas d'une manière précise. En 1702, Riverin acheta pour 600 liv. de Marie Marsolet, veuve de Mathieu d'Amours, sa part de la seigneurie de Matane — (l'autre part appartenait à ses enfants). Il y trouvait donc encore probablement son profit. Nous le voyons en effet faire acte de société la même année avec Augustin le Gardeur de Tilly, Sieur de Courtemanche, pour l'exploitation de la seigneurie de Matane. Toutefois en 1708, Riverin rétrocède à Marie Marsolet ce qu'il avait acquis d'elle de la seigneurie de Matane, et nous savons par ailleurs que les grands et florissants établissements de pêche sédentaires de Riverin étaient au Mont-Louis, vers 1710. En 1695, une barque de Riverin, chargée de poissons, avait été prise en revenant à Québec par un bâtiment anglais, croisant tout l'été dans le bas Saint-Laurent. Des pirates New-Yorkais, entre 1690 et 1708, avaient pillé et détruit les postes le long de la côte, et probablement celui de Matane (8). Les habitants, des basques pour la plupart, se dispersèrent dans les environs, où on trouve encore de leurs descendants du nom de Tibasque, Basque, Bariau, etc. Il y eut probablement toujours quelques habitants à Matane, à partir de ce moment. (8—"L'Est du Canada Français" p. 60).

Denis de Riverin avait obtenu, le 28 mars 1688, en concession "l'Anse et la rivière Cap Chat, avec six arpents de terre de chaque côté, pour construire des bâtiments et magasins de pêche". Le 26 novembre de la même année, il obtenait une nouvelle concession, celle de "la rivière Sainte-Anne des Monts Notre Dame, avec une lieue de front sur le fleuve, moitié au-dessus et moitié au-dessous, sur une lieue de profondeur dans les terres". Le 28 mars 1689, il recevait la seigneurie de la rivière Madeleine qu'il vendit en 1700, à François Hazeur, de Québec. Puis en 1697, il obtenait une demi-lieue de front à l'Anse de l'Etang. (21)



AUTRE VUE AERIENNE DE MATANE

CHAPITRE XI

BRUMES EPAISSES

Cession du Canada à l'Angleterre

De 1705, alors qu'existait encore l'établissement de pêche sédentaire de Denis de Riverin à Matane, jusqu'à la venue du deuxième seigneur, vers 1781, rien ne nous est plus connu de la vie de l'endroit, si ce n'est quelques mentions au passage ici et là.

Du temps de Mgr de Saint-Valier, — "Lettre de Mgr l'Evêque de Québec 1686, voyage en Acadie" (35) —, on considérait la Rivière du Loup comme la dernière habitation du Canada. Plus à l'est était-ce donc déjà l'Acadie ? Le royaume du Canada, il est vrai, d'après les sauvages, partait du Saguenay en montant. Y aurait-il toutefois quelques relations entre ce fait et celui des fils de Mathieu d'Amours, seigneur de Matane, à peu près tous établis en Acadie ?

A son retour de Port Royal, cette même année, 1686, Mgr de Saint-Valier passa à Miramichy. "Au lieu de prendre la route de Ristigouche et de **Mattanne** pour nous rendre à Québec, je pris celle de l'Isle-Persée", dit-il (35). On voit par là que durant longtemps on communiqua de l'Acadie au fleuve par la Ristigouche, la Matapédia, puis un petit portage et la rivière Matane. Dans les vieux documents on parle parfois de "La Passe de Matane".

Ceci, il est vrai, peut aussi s'entendre de la coupe du Grand Lac Matane si bien visible sur le fleuve.

En 1711, une partie de la flotte de Walker périt dans une tempête à l'Île aux Oeufs, soit 8 navires avec 884 hommes perdus

sur une flotte de 77 navires portant 12,000 hommes. On était en route pour attaquer Québec. Le naufrage régla l'affaire. Dans la suite, on trouva des cadavres et des débris sur les deux rives du fleuve jusqu'à Matane, dit-on.

Au moment de la dispersion des Acadiens, en 1755 et dans la suite, bon nombre trouvèrent refuge dans la Baie des Chaleurs et en Gaspésie. En vint-il s'établir à Matane, rien de certain. Mais ce qui l'est, c'est que dans les premiers registres, vers la fin de 1700, on trouve des noms acadiens à Matane : Denis, Poirier, Dugas, Arsenault, etc.

A la suite de cette tragédie, les Anglais résolurent de s'emparer de tout le Canada. Ils se rendaient bien compte que s'ils prenaient Gaspé, ils contrôlèrent l'entrée du Golfe, et ensuite le Canada. (27)

Les Français du pays tardèrent trop à prendre des mesures efficaces. Aussi dès 1758, Wolfe s'empare de Gaspé, et tous les postes le long de la côte jusqu'au Mont-Louis, sont détruits.

L'année suivante, 1759, dans le journal du bord d'un des navires de Wolfe montant le fleuve pour l'assaut et la prise de Québec, on signale le passage vis-à-vis de Matane.

Puis la France quitta nos rives, et nous sommes devenus sujets britanniques.

CHAPITRE XII

LE DEUXIEME SEIGNEUR DE MATANE

(Donald McKinnon) 1781-91

Nous avons vu qu'à la mort de Mathieu d'Amours, en 1695, la seigneurie passa à sa femme et à ses enfants. Denis de Riverin avait acquis la part de la veuve en 1702. Mais en 1708, il la lui remettait. A la mort de la première seigneurisse (1711), toute la seigneurie retourna à ses enfants.

A la suite de la conquête, un effort fut fait par les Anglais pour prendre contrôle des abords et des côtes du Canada, et pour la même raison, des seigneuries du bas du fleuve.

Wolfe, dans son testament colonial, avait fait au gouvernement impérial cette recommandation rappelant que quiconque tenait l'entrée, tenait tout le pays. (Northcliffe Collection, p. 117).

Les soldats de Wolfe furent licenciés vers 1768. Un de ces premiers officiers et compagnons lors de la prise de Gaspé et de celle de Québec, James Murray, était devenu gouverneur. Il favorisera, et ses successeurs de même, l'exécution des volontés prévoyantes de Wolfe.

Dès 1770, un lieutenant de milice de l'ancienne armée de Wolfe, de nationalité écossaise et catholique, Donald McKinnon, commença à s'intéresser à la seigneurie de Matane. Il demeurait alors à Berthier en bas. Bon nombre des héritiers d'Amours demeuraient là ou dans les environs. Peu à peu McKinnon acquit leurs droits. Tous les actes, à part un, sont faits devant Nicolas Charles Lévesque, notaire à St-Thomas de Montmagny. Le 12 février 1781, Donald McKinnon prêta

Foi et Hommage pour deux lieues et quart de la seigneurie de Matane.

C'est au seigneur McKinnon que revient le mérite d'avoir commencé le premier pour de bon l'établissement et l'exploitation agricole de la seigneurie de Matane. Il vint y demeurer et y fit les premières concessions de terre. Il avait même des plans si ambitieux qu'il s'y ruina.

Le 26 du mois de mai 1791, le seigneur Donald McKinnon mourait à Matane. Sa dame, Marie Angélique Malouin, y était morte le 10 octobre de l'année précédente, soit 1790.

Dans les registres de Rimouski, en date du 9 août 1792, nous lisons la note suivante: "... j'ai fait une mission de quatre jours à Matane; **j'ai béni un cimetière** et ensuite j'ai béni les fosses dans lesquelles ont été enterrés, le 26 mai 1791, sieur Daniel McKinon, **seigneur**; et le 10 octobre 1790, sa dame, tous deux Ecosais catholiques".

"Signé Jos. Paquet, ptre".

De Donald (Daniel) McKinon, et de Marie Angélique Malouin, sont nés à Berthier les enfants suivants:

M. Angélique	1769
Madeleine	1770
Joseph	1773
Louis-Charles	1775
M. Geneviève	1777 déc. à 15 jours
M. Geneviève	1778
Joseph-Daniel (Donald)	1781
M. Elizabeth	1787

Avant de venir à Matane, Donald McKinnon, comme nous l'avons vu, s'était établi à Berthier comme un certain nombre d'autres Ecosais, anciens soldats ou officiers des armées de Wolfe.

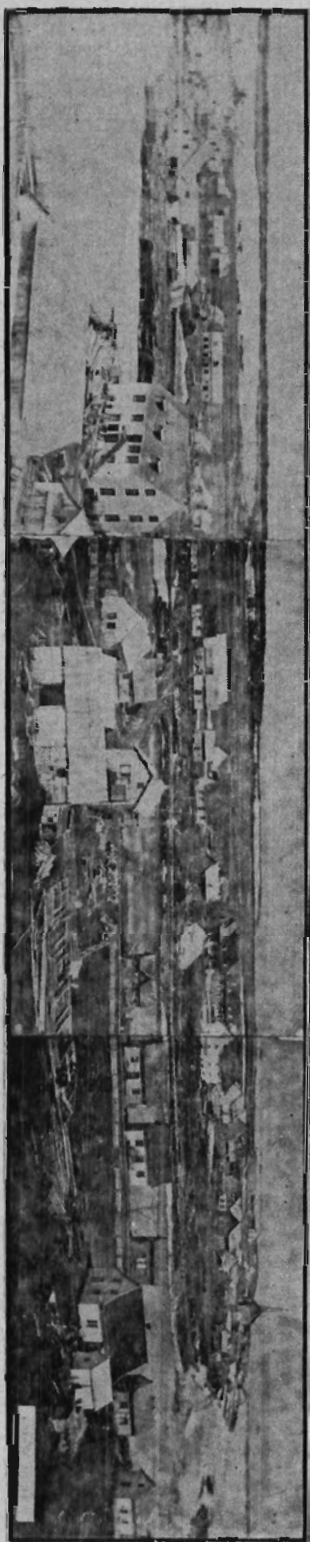
Lors de l'invasion américaine entre 1774 et 1776, l'appel des Américains invitant les Canadiens-français à se révolter contre l'Angleterre et à se joindre à eux, provoqua ici et là quelques cas de sédition. Des archives de Québec (R. de l'A. 1927-28), nous tirons ce qui suit: "Le gouverneur Carleton avait nommé trois commissaires (1775-76) tant pour l'établissement des milices dans le district de Québec que pour l'examen des personnes qui ont assisté ou aidé les rebelles pendant l'invasion américaine de l'année précédente. Des paroissiens de Berthier étaient allés à une assemblée séditeuse

et tumultueuse à Pointe Levy. A la suite de cette assemblée, cette paroisse monta la garde pour s'opposer au gouvernement craignant quelques commandements forcés ou des punitions. Ils s'étaient opposés à la nomination des officiers du Roi dans leur paroisse.

“Joseph Morancy, balif, était chef du parti des rebelles. Jean Nadau, ayant connaissance que Donal MacKinnon était allé observer les découvreurs qui furent jusqu'à la Pointe à la Caille . . . et se doutant que le dit Donal MacKinnon en irait prévenir le parti royaliste, fit son rapport à Joseph Morancy qui l'envoya prendre chez-lui par Jean Nadau, Joseph Lessard, Louis Nadau, Jacques Boutin et Joseph Lemieux”.

Nul doute que Donal MacKinnon, qui était lieutenant de milice, avait été l'un des officiers nommés pour la paroisse.

Dans le même rapport des commissaires, on voit qu'il est question à Ste-Anne de la Pocatière d'un nommé Ross, Ecossais, malmené par les rebelles. C'est très probablement un ancêtre des Ross de notre région.



MATANE VERS 1875

CHAPITRE XIII

TROISIEME SEIGNEUR DE MATANE

Simon Fraser (1793)

Le Seigneur McKinnon étant mort, la seigneurie fut saisie et vendue par le Shérif et adjugée à Simon Fraser **le 8 août 1793**, pour le prix de 66 livres (1600 louis courants, monnaie du Bas Canada). C'est dans l'acte officiel passé à cet effet, le 15 octobre suivant, que fut glissée, volontairement ou non, une inversion des limites de la seigneurie. La plus grande partie avait été concédée à l'ouest de la rivière. Le Shérif la transporte à l'est. Le territoire de la Grande Anse était plutôt marécageux, tandis que du côté d'en bas les terres étaient plus belles, par conséquent plus aptes à être concédées. Cette considération fut-elle pour quelque chose dans l'erreur ? C'est ce que nous ne pouvons savoir.

L'acte de foi et hommage fut prêté par James McCallum, (probablement son beau-frère) chargé de la procuration de Simon Fraser, le 13 avril 1798.

Simon Fraser était écossais d'origine (Low-Lander) et protestant de la secte presbytérienne. Il était marié à Jane McCallum. Ils eurent quatre enfants: Dugald, Mary (Mrs Thomas Cotgrave Johnson), Ann (Mrs Benjamin Racey), Jane (Mrs James Douglas).

Simon Fraser, apparemment, ne vint pas souvent à Matane. Sa famille y était établie cependant. Le manoir du temps était construit sur la pointe où se trouve aujourd'hui la maison des Heppell. Simon était capitaine au long-cours et vraisemblablement il mourut aux Antilles dans les environs de 1805.

Sa veuve épousa en seconde noce, vers 1807, M. John McGibbon, dont elle n'eut qu'une fille, Divinia (Mrs. John Douglas).

Madame McGibbon fut seigneuresse depuis la mort de son premier mari, jusqu'à sa mort vers 1843.

Le comte de Dalhousie, alors gouverneur général du Canada, concéda le 8 mars 1824 à Jane McCallum et à ses enfants issus de son mariage avec feu Simon Fraser, une autre lieue de front sur ^{une et demie} ~~la même~~ profondeur. Les Lettres Patentes qui en furent délivrées, tel que nous l'avons vu au chapitre du Territoire de la Seigneurie de Matane, énonçaient que cette lieue serait attenante à la demi lieue ouest de la rivière. Ce qui rétablissait les concessions faites par Duchesneau à d'Amours du côté ouest et en même temps régularisait la partie est. En tout, la seigneurie avait maintenant trois lieues ou trois lieues et demie de front.

CHAPITRE XIV

QUATRIEME SEIGNEUR DE MATANE

Dugald Fraser et al (1843)

A la mort de la veuve de Simon Fraser, son fils, Dugald, devint le chef de la seigneurie. C'est à proprement parler le dernier seigneur de Matane. Le cadastre de la seigneurie fait et terminé en 1858 par S. Lelièvre, l'un des commissaires en vertu de l'Acte Seigneurial de 1854, reconnaît la possession et les droits de seigneur de la dite seigneurie à **Dugald Fraser et al**. Le devoir de foi et hommage a cessé en 1854 avec l'abolition de la tenure seigneuriale.

La propriété de la seigneurie Matane était cependant très embrouillée. Dugald Fraser et ses quatre soeurs avaient hérité pour moitié de Simon leur père, et d'une part de la concession d'une lieue de plus faite par Dalhousie, ainsi que d'une partie de la part de leur mère, à sa mort. L'enfant du second mariage de madame Jane McGibbon, Divinia, héritait probablement aussi d'une partie de la part de sa mère. D'autres difficultés s'y mêlant, il fallut aviser à un partage, ce qui fut fait avant la mort de Dugald, en 1866.

Les trois soeurs de Dugald, Mary (Mrs Thomas Cotgrave Johnson) de Matane, Ann (Mrs Benjamin Racey) de Matane, Jane (Mrs James Douglas), et leur demi soeur, Divinia McGibbon (Mrs John Douglas) de Montréal, reçurent en partage les droits seigneuriaux. Dugald garda le domaine, c'est-à-dire les terres non concédées attenantes au manoir. Dans la suite, Dugald Fraser et sa femme, Jane Grant, firent donation du domaine à leurs deux fils (1865). Alexandre eut la moitié sud indivise (nos 188, 189, 190), et Thomas, la moitié nord indivise (nos 191, 194), le tout avec droit de substitution en faveur de leur soeur, Anny (Mme notaire Fournier).

Thomas mourut à Port Arthur, Ontario, en 1886, sans enfant, et sa moitié revint à Alexandre. A la mort de ce dernier, sa soeur, Anny, hérita, puis celle-ci en mourant légua le tout à ses deux fils et sa fille, Thomas, Alexandre et Eugénie Fournier (aujourd'hui Mme notaire J.-O. Lebel, de Matane). Finalement par contrat, cette dernière demeura seule propriétaire du domaine.

Dugald était mort le 24 mars 1866, et sa femme, Jane Grant, le 23 août 1870. Tous deux furent inhumés dans le cimetière protestant de Matane.

En 1870, par ordre de Cour, Thomas-Jacques Taschereau, shérif de la Beauce, et madame Charles Pentland (née Zoé Taschereau), soeur du précédent, ainsi que son mari, monsieur Pentland, devinrent propriétaires de la moitié de la seigneurie ci-devant propriété pour un quart de Mary Fraser (Mrs Johnson), et pour l'autre quart de Ann Fraser (Mrs Racey).

Madame veuve Douglas (née Jane Fraser), conservait sa part, soit un quart; et finalement le dernier quart était entre les mains de madame veuve John Douglas (née Divinia McGibbon), de madame veuve Alexander Hart (née Mary Anna Douglas, de Miss Isabella-Thompson Douglas, de David Douglas, de James Douglas et de Robert Douglas, tous de Montréal et enfants de Divinia.

Le 25 septembre 1886, madame Joséphine Verreault, épouse de André-Elzéar Guay, notaire, anciennement de Matane et aujourd'hui de Ville Marie, Témiscamingue, acquérait la moitié de la seigneurie détenue par Taschereau et Pentland. Le 30 août 1913, pour \$1900., elle devenait propriétaire de l'autre moitié encore détenue par les héritiers Douglas.

Ainsi madame Guay est de droits et de faits la seigneresse actuelle de Matane.

CHAPITRE XV

MISSION DE MATANE ET MISSIONNAIRES

Registres de Rimouski

Bien des fois, des missionnaires, tels Michel Brûlé et Gélase de Lestage, récollets, desservants des sauvages de la Miramichi et de la Ristigouche, que l'on trouve de passage à Rimouski entre 1718 et 1720, durent venir par la **Passe** ou la traverse allant de la Baie des Chaleurs à Matane sur le fleuve, par voie des rivières Ristigouche, Matapédia et Matane. Tantôt ce fut probablement aussi le Père Labrosse, s.j.

En 1790, le Révérend Joseph Paquet est nommé curé de l'Isle Verte et missionnaire du territoire qui s'étend jusqu'à la mission de Matane. En 1793, ce sont les curés de Rimouski qui ont cette desserte, et à partir de 1798, ils devront desservir jusqu'à la mission de Sainte-Anne des Monts.

Les premiers actes que l'on trouve aux registres de Rimouski concernant Matane, sont deux actes de baptême, en 1791. Je les cite ici en entier et dans leur forme originale à cause de leur valeur historique.

"L'an mil sept cent quatre vingt onze le trente du mois de juillet par nous prêtre soussigné curé des paroisses de Lyle Verte et Rimouski a été baptisé sous condition Pierre après avoir été ondoyé à la maison, né le quinze juillet de l'année dernière du légitime mariage de Théodort Keben (Kablé) et de Marie Louise Cameron habitant à Matane. Le perein a été pierre Benoit et la maraine geneviève Makinal qui ont avec la mère présente déclaré ne savoir signer de ce requis suivant l'ordonnance double entre nous".

Jh. Paquet, ptre.

“L'an mil sept cent quatre vingt onze le trente du mois de juillet a été baptisé sous condition Marguerite, née le vingt huit de juin de l'année dernière” (1790) “du légitime mariage de Nicolas MaKinal et de Catherine maguedeline **habitant à Matane**, le parein a été Joseph Bistodo et la maraine magdeleine Makinal, le parein seul a signé avec nous la mère présente”.

Joseph Bislodau — Jh. Paquet, ptre.

La première mission à Matane dont il soit fait mention dans les registres de Rimouski, date du 9 août 1792. Le missionnaire était le Révérend Joseph Paquet, curé de l'Isle Verte. Il demeura quatre jours dans la mission. Je cite: “pour l'avantage et le bien des habitants en ce lieu résidents, j'ai célébré la Sainte Messe et béni un cimetière et ensuite ai béni avec les cérémonies ordinaires de la sépulture les fosses dans lesquelles ont été inhumés les corps de Sr Daniel M. Kinonn et de sa Dame tous deux Ecossais de nation, **Seigneurs du dit endroit** morts dans la profession de la religion catholique, Apostolique et romaine sans avoir pu être munis des sacrements. Le dit Sr Daniel M. Kinonn est mort la vingt six du mois de mai de l'année précédente et la Dame en octobre de l'année mil sept cent quatre vingt dix. De ce requis suivant l'ordonnance — de Monseigneur L'illustrissime, évêque de Québec”.

En 1793, le Révérend Pierre Robitaille fut nommé curé de Rimouski et desservant de la mission de Matane. Il n'apparaît nulle part dans les registres qu'il y ait jamais donné de mission. Certains actes de baptême, de mariage, etc., d'habitants de Matane, ont été faits par lui mais à Rimouski.

La mission suivante a été donnée en 1800 par François Gabriel Lecourtois, ptre, curé de Rimouski (1798 à 1806), et desservant des missions de Matane et de Sainte-Anne.

Il administrera plusieurs baptêmes, dira la messe, entendra les confessions, distribuera la communion. Enfin, il suppléera les cérémonies de sépulture pour treize personnes enterrées au cimetière de l'endroit, depuis 1782.

De 1806 à 1808, c'est le Révérend J. Bte Isidore Hospice Lajus qui est curé de Rimouski et desservant des missions de Matane et de Sainte-Anne. Il fit une mission à Matane en 1807. (Reg. de Rim.).

De 1809 à 1813, c'est le Révérend Charles Hott, en 1811, il est chargé de réhabiliter les mariages contractés devant témoins à Matane. L'Evêque n'est pas satisfait de monsieur Hott, parce qu'il fait trop de médecine.

En 1812, première visite pastorale de Mgr Plessis à Matane.

En 1813, le Révérend Prosper Zacharie Gagnon, ptre, est nommé curé de Rimouski et des missions de Matane et de Sainte-Anne. Il mourut curé de Lanoraie en 1833. Il s'était épuisé à parcourir la côte des Trois-Pistoles à Sainte-Anne des Monts. (Le "Chez Nous", déc. 1920).

En 1822; le Révérend Marc Chauvin, ptre, est curé de Rimouski et des missions de Matane et de Sainte-Anne.

En 1822, deuxième visite pastorale de Mgr Plessis à Matane.

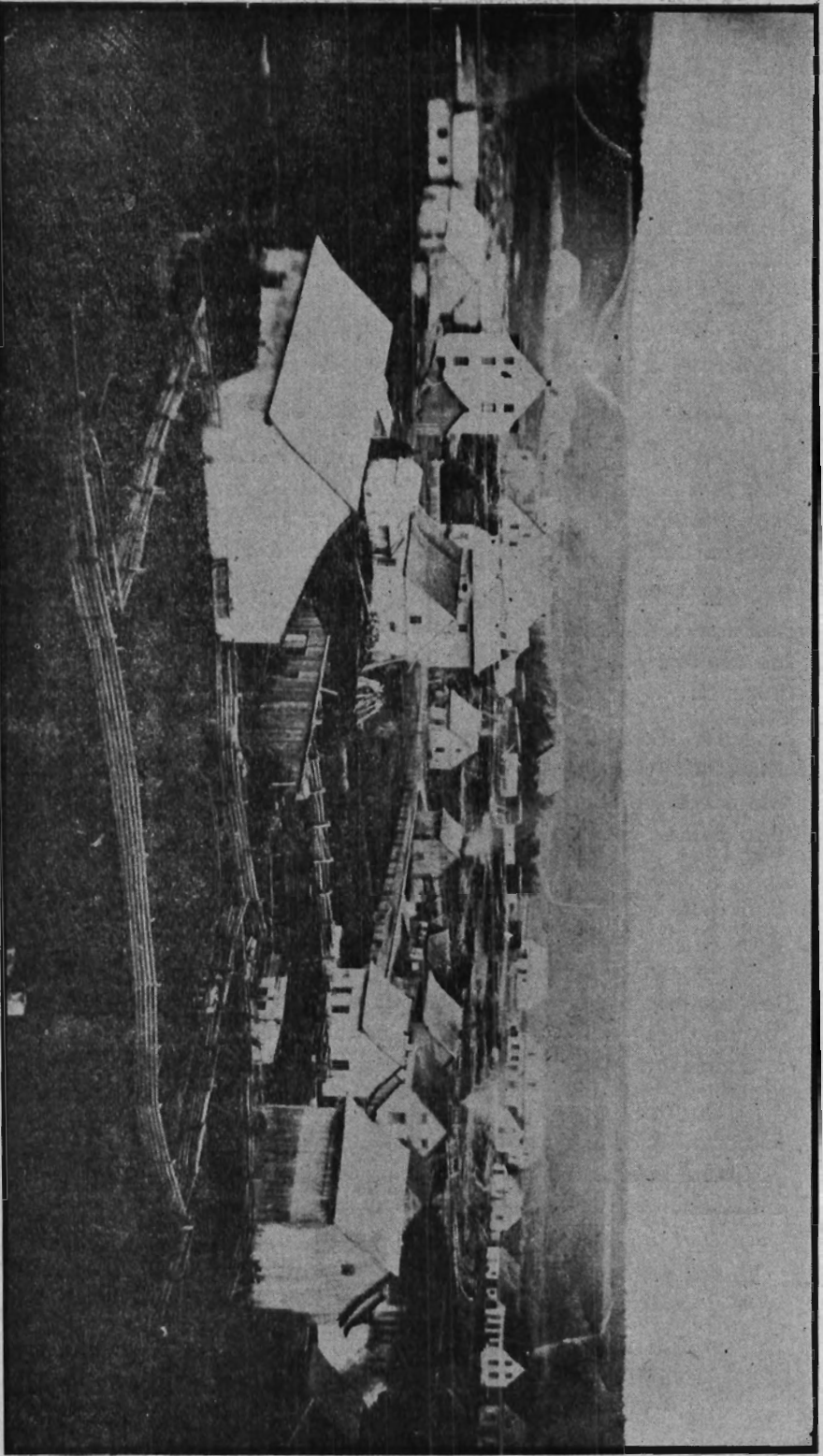
En 1823, le Révérend Marc Chauvin, curé de Rimouski, fait la mission à Matane. Il y aura mission par le même dans la suite, en 1824, 1825, 1826. Puis c'est le Révérend Michel Ringuet, en 1827, 1828, 1829, 1830 et 1833.

Le 25 septembre 1826, Mgr Panet charge M. Ringuet de la desserte de la paroisse de Rimouski et de la petite peuplade de Saint-Jérôme de Matane. (Registre des lettres, Vol. 13 — page 101).

En 1833, le Révérend Thomas Ferruce Picard des Trois Maisons, ptre, est nommé curé de Rimouski, des missions de Matane et de Sainte-Anne, et des paroisses de Sainte-Cécile du Bic, de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie.

En 1834, la Caisse Ecclésiastique de Québec verse au curé de Rimouski un secours pour les missions de Matane. C'est surtout pour suppléer à ce que les fidèles pauvres de cet endroit ne peuvent raisonnablement donner au missionnaire qui les dessert et qui est dans le moment, vicaire de Rimouski. (Arch. Qué. — 1936-37). Ce vicaire est M. l'abbé Beaumont. Il donne une mission à Matane en 1834.

De 1837 à 1842, le Révérend Gabriel Nadeau, vicaire à Rimouski, s'occupe de la desserte de Matane, puis de 1842 jusqu'en 1845, alors qu'il est curé de Sainte-Luce, il continue à desservir Sainte-Flavie, Matane et Sainte-Anne des Monts.



PARTIE SUD-OUEST DE MATANE EN 1867

CHAPITRE XVI

UNE VISITE PASTORALE DE Mgr PLESSIS A MATANE (1812)

La première visite pastorale qui eut lieu à Matane fut celle de Mgr Plessis en 1812.

Mgr l'Evêque de Québec avait fait en 1811 une visite de Québec à Percé. Il était parti le 4 juin à bord de la goélette à voile, l'"Angélique" de 32 tonneaux. Toute la journée de samedi, le 8, fut remarquable par un grand calme. "La journée entière est consumée sans pouvoir atteindre Matane".

"Le 9, dimanche de la Trinité, le vent très faible nous conduit dans la journée à la vue de Matane. Là sont établis quelques familles qu'il serait bon de visiter; mais on ne pourrait leur rendre ce service, qu'autant qu'il serait possible de voyager en barge ou en chaloupe" . . .

"Lundi, le 10, nous passons le Cap Chatte. Tout le monde est malade ou craint de l'être; on s'abstient de manger de crainte de provoquer le vomissement; point de possibilité de prier en commun, chacun se tient au lit de peur de vomir, s'il reste assis dans la chambre, ou de tomber à l'eau, s'il se hasarde sur le pont".

"A midi la mer s'aplanit; nous passons la rivière à Marthe, la rivière à Claude, et nous approchons de terre à la rivière à Pierre; des sauvages passent en barge, c'est la famille d'Ignace qui vient de Gaspé et va s'établir à Matane. Elle remplit la barge, étant composée de 9 personnes et de quatre chiens, à quoi il faut ajouter tout l'ameublement, la garde-robe et les provisions du pauvre voyageur. Il approche de la goélette, nous vend trois morues fraîches et quelques morceaux de flétan" . . .

La première visite pastorale à Matane sera donc remise à l'année suivante. En voici le récit extrait des Cahiers des Visites.

Parti de Québec le 20 mai, mercredi de la Pentecôte, l'évêque traverse à la Pointe Lévis, après s'être pourvu de l'itinéraire dans l'Eglise de la Basse Ville, puis monté en calèche il se rend en quatre jours à l'Islet du Portage et y passe la fête de la Sainte Trinité. Il revient de là à la Rivière-Ouelle et redescend finalement s'embarquer à Kamouraska le septième jour.

"La goélette l'"Angélique", moins estimable par les commodités qu'elle présente que par son honnête capitaine Aimé Dugast déjà éprouvé dans la campagne (visite) précédente, ayant cette année pour équipage Anselme Leblanc et Jos. Nain, reçut à son bord à l'entrée de la nuit l'évêque de Québec, et MM. Maguire, curé de Saint-Michel de la Durantaye, Beau-bien, prêtre destiné aux missions du golfe, et Xavier Côté, acolyte, choisi pour chapelain de l'évêque pendant ce voyage; suivait Louis Lemieux, domestique de la mission. La goélette était munie de provisions abondantes et de toute espèce, grâce à l'attention des communautés religieuses de Québec et à la vigilante complaisance de M. Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu. Outre les munitions de bouche, le prélat avait pourvu à certains articles d'agrément et d'utilité qui lui manquaient au précédent voyage, tel que lignes à pêcher, hameçons ou crocs pour morue et maquereau, longue-vue, porte-voix, carte marine, tous articles dont on s'est bien trouvé dans celui-ci".

"On mit à la voile par un petit vent alisé, dès le soleil levant du vingt-sept mai; c'était le mercredi, veille de la fête-Dieu. Le vent ne prit point d'accroissement. La journée suffit à peine à atteindre l'isle aux Basques et ne fut remarquable que par sa sérénité. Le jour de la fête, 28, fut misérablement célébré à bord, dans un calme plat qui permit néanmoins d'apercevoir dans la soirée l'isle Saint-Barnabé et les habitations de Rimouski et de l'anse Coq. La nuit suivante fut plus heureuse en ce qu'elle nous conduisit à la vue de Matane. Deux fois, l'année précédente, l'évêque de Québec était passé devant ce poste et devant celui du Cap Chatte avec le déplaisir de n'y pouvoir arrêter. Aussi était-il résolu de faire, cette fois, de ces deux postes le commencement de sa mission."

"Le 29, la goélette arriva devant celui de Matane, à la pointe du jour. Le capitaine qui n'y avait jamais abordé, s'approcha du havre en louvoyant, mais ne pouvant en reconnaître l'entrée d'une manière assez sûre il déchargea quelques coups

dé fusils qui ne furent pas attendus à terre, et hissa son pavillon au mât de misaine. Ce signal fut aperçu par quelques femmes. Elles s'empressèrent de chercher des bateliers. Une demi-heure après, une barge sortit du havre et vint à bord. Il était environ huit heures; tout le monde de la goélette avait déjeuné. Le prélat seul s'en était abstenu dans l'espérance bien fondée de pouvoir donner **la messe à cette chrétienté qui ne l'avait pas entendue (au moins dans l'endroit) depuis cinq ans.** Il n'y avait pas deux milles à faire pour rencontrer le rivage. La barge y déposa l'évêque, ses compagnons et ses ornements, sa chapelle portative, quelques provisions et un peu de vaisselle et de coutellerie, parce qu'on ignorait si la peuplade n'était pas de celles où il faut que les missionnaires donnent les secours spirituels sans espérance d'aucune assistance corporelle. Mais cette dernière précaution devint inutile dans **un lieu où règne une certaine abondance.** On choisit la maison la plus spacieuse pour y établir la chapelle et y assembler le peuple. Elle se trouva être celle de James Forbes, pilote, absent, dont la respectable femme "— Marie McKinon Forbes —" exerça envers les voyageurs apostoliques l'hospitalité la plus généreuse et de la meilleure grâce du monde. Trop honorée de voir un autel élevé dans sa maison, les Saints Mystères s'y célébrer et les autres sacrements s'y administrer, elle ne voulut pas permettre que les missionnaires en sortissent. Elle se chargea de les nourrir et leur présenta, entre autres choses, du pain qui par sa blancheur et sa qualité ne le cédait à celui d'aucun autre endroit du Canada. Elle prodigua à ses hôtes tous les autres secours qu'ils purent désirer ou qu'elle put imaginer qu'ils désiraient, et lorsque le soir étant venu, ils se décidèrent à aller coucher à bord de leur goélette, pour épargner à sa maison ce surcroît d'embarras, elle n'y consentit qu'après beaucoup d'instances pour les engager à coucher chez elle, offrant de se déloger elle et ses enfants, ce que l'évêque ne voulut pas accepter."

"Cependant la peuplade fut bientôt assemblée, la population se bornant à dix ou douze familles, qu'on pouvait réunir dans un coup de sifflet, si le bruit horrible de la rivière, très grosse en cette saison, n'eût mis un obstacle invincible à l'effet de tout autre bruit que le sien. Cette rivière, large d'environ un demi-arpent, est si rapide au printemps, que ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on peut la traverser; et elle se jette au fleuve avec une impétuosité qui éloigne les vaisseaux de son bassin, quoiqu'il soit assez profond pour les recevoir; ils n'y peuvent entrer qu'à marée toute haute, et par un

vent de nord-est plus qu'ordinaire; or ce vent ne soufflait pas assez fort quand l'Angélique débarqua ses passagers; elle fut réduite à louvoyer toute cette journée et toute la suivante au devant du havre."

"Au reste la rivière de Matane serpente fort agréablement et offre aux colons une perspective si avantageuse, qu'il y a lieu de s'étonner que les terres qui la bordent ne soient pas plus recherchées; elles sont aussi fertiles que le commun de celles du district de Québec dont elles font partie. Que serait-ce, si ses habitants, moins occupés du pilotage des vaisseaux, se livraient un peu plus à la culture?"

"Matane, considéré du côté de l'agrément, tire plus d'avantage des sinuosités de sa rivière que du dérobee par un môle de sable, haut d'environ quarante pieds, et long de près de cent cinquante, qui masque singulièrement cet endroit; la nature en élevant ce môle a très bien servi les pilotes, car à toutes les heures du jour il y en a sur son sommet, qui munis de longues-vues, cherchent à apercevoir des vaisseaux pour s'empresser de les atteindre, à l'envi les uns des autres. Tout le monde sait que le pilotage a enrichi, depuis quelques années, ceux qui l'exercent au-dessous de Québec. Le nombre de plus de six cents vaisseaux conduits dans ce port, en la seule année 1811, en est une preuve démonstrative."

"Croirait-on que dans une population aussi peu nombreuse que celle de Matane, il se trouve des Canadiens, des Ecosais, des Allemands, des Acadiens, des Irlandais, des Anglo-Américains, des Micmacs? c'est néanmoins la pure vérité. Aussi rien n'est-il plus ordinaire que d'y entendre la même personne parler trois ou quatre langues. Ce qu'il y a de plus extraordinaire est que des familles ainsi composées, vivent dans une concorde admirable, au lieu que dans les autres endroits où toute une peuplade est composée non seulement de personnes de la même "nations, mais encore de la même famille, les haines et les dissensions règnent de la manière la plus scandaleuse. L'évêque de Québec n'oubliera jamais l'horrible spectacle de cette nature que lui donna en 1811 un des établissements les plus voisins de la Baie des Chaleurs."

"Après la mort de M. McKinnon, la seigneurie de Matane grevée de dettes par la suite d'un commerce ruineux dans lequel son propriétaire s'était engagé, fut décrétée et adjugée à un nommé Fraser, lequel étant mort, sa veuve a épousé M. McGibbons, qui la tient présentement. Cette famille protestante, est remarquable par sa probité. Le nouveau seigneur

est humain et pourrait rendre heureux tout tenancier qui viendrait prendre des terres en concessions."

"Il était près de onze heures lorsque le prélat commença la sainte messe; elle fut suivie d'une instruction adressée à ce petit et bon peuple, d'une invitation aux adultes de se présenter aux sacrements, et aux enfants de venir se faire catéchiser. Ni les uns ni les autres n'y manquèrent; l'acolyte catéchisa, les prêtres entendirent les confessions, l'évêque leur aida. Le samedi, on débarqua de bon matin pour continuer cette oeuvre précieuse. Ce jour-là il fut célébré trois messes; neuf personnes "furent confirmées, sept firent leur première communion; entre ces dernières plusieurs n'avaient jamais vu célébrer la messe auparavant.

"L'après-midi on apporta neuf enfants au baptême. Ce n'était pas chose facile que de trouver dix-huit parrains et marraines, aussi les ecclésiastiques qui accompagnaient l'évêque obtinrent-ils de lui permission de répondre pour trois de ces enfants, entre lesquels s'en trouvaient deux de leur hôtesse, à laquelle il était difficile de refuser cette faveur."

"Une partie considérable de l'après-dîner fut employée à faire ces baptêmes. Cependant il s'éleva une tempête qui fit redouter aux missionnaires le rembarquement arrêté pour le soir; ils désirèrent que la goélette entrât dans le havre, se proposant de débarquer pour la troisième fois le dimanche matin, et de passer ce jour encore tout entier dans l'endroit, supposé que le mauvais temps ne permit pas de s'élever en mer, car le vent soufflait du nord-est et très fort. D'ailleurs ils semblaient être invités à un plus long séjour, tant pour célébrer un mariage de deux sauvages qui se présentait, que pour suppléer les cérémonies de la sépulture "à quelques pauvres fidèles morts sans l'assistance d'aucun prêtre, et enterrées dans le cimetière du lieu."

"On envoya donc une chaloupe pour faire entrer la goélette; malheureusement elle tenait la cape à deux lieues au large pour ne pas s'exposer à être brisée contre les rochers. La chaloupe l'atteignit, mais si difficilement et si tard, que quoique le vent fût plus fort qu'il ne fallait pour la faire entrer dans le bassin de la rivière, la chose fut impossible, parce que la mer avait trop perdu."

"Il était neuf heures du soir lorsque les voyageurs furent informés de ce désappointement, alors ils ne songèrent plus qu'à aller trouver la goélette au large. Chacun prit sa pièce des effets qui avaient été apportés à terre pendant ces deux jours.

et tous coururent à une chaloupe qui les prit au goulet de la rivière et les conduisit à bord de la goélette à travers la pluie, le vent, et les lames, justement contrariés par ce mauvais temps, mais amplement consolés par les bénédictions de ce bon petit peuple, qu'ils emportaient avec eux."

"Cependant, le 31, la tempête continua toute la nuit, redoubla le dimanche et les deux jours suivants. Tout le monde fut malade excepté M. Maguire. Chacun étendu dans son coin ne songeait qu'à lui-même.

"On passait des demi-journées sans se voir les uns les autres, mais non sans s'entendre vomir. La cuisine était interrompue. Personne n'était d'humeur de converser non plus que de manger. A peine échappait-on du lit le temps nécessaire pour réciter son office, et souvent avec beaucoup d'interruptions. Une nuit et un demi-jour passés à la cape, achevèrent de briser les estomacs et de fatiguer les têtes. Loin de faire mission au Cap Chatte, il ne fut pas même possible de le distinguer de loin, tant le temps était nébuleux."

"Le mercredi, 3 juin, un calme roulant vint mettre le comble à ces petites misères. Enfin le jeudi, 4, le temps se répara. Nous étions le matin au Mont-Louis . . ."

(Abbé Ferland)

Du cahier No 7 des Visites à l'Archevêché de Québec, on voit que les 29 et 30 mai 1812, lors de la visite à Matane il y eut "44 communians, 9 confirmés, les cérémonies du Baptême supplées à 9 enfants, 2 Baptisés sous condition. Point de fabrique ni de chapelle.

"Samuel Harrison, protestant, y a épousé devans témoins Margtt Fournier, Catholique".

CHAPITRE XVII

PREMIERE CHAPELLE, PREMIER CIMETIERE ET AUTRES VISITES PASTORALES

En 1814, un titulaire fut assigné à la mission de Matane et ce fut Saint-Bernard, probablement en l'honneur de Mgr Bernard Claude Panet. Il n'y avait cependant pas encore de chapelle. (abbé Y. Caron).

Le 7 octobre 1795, Mgr Jean-François Hubert, écrivant à M. Pierre Robitaille, curé de Rimouski et desservant de la mission de Matane, dit qu'il approuve qu'on y bâtit une petite chapelle. Il ne saurait trop louer le zèle du seigneur Fraser. (Reg. des lettres, vol. 2, p. 253).

Le 19 juillet 1822, Mgr Plessis fait la deuxième visite pastorale à Matane (Cahier des Visites No 7). Il y eut "70 communians, 17 confirmés, six enfants Baptisés sous condition — 44 personnes admises à la communion . . . Nous avons désigné sur un terrain gratuitement donné par mde Vve McGibbons, seigneuresse du lieu, un édifice haut de 12 pieds de carré, ayant 60 pieds de long et 30 de large, dont une partie, savoir, 45 pieds sur 30 sera une chapelle sous l'invocation de **St-Jérôme**, prêtre et docteur de l'Eglise", "le reste divisé en 2 appartements égaux de quinze pieds carrés, chaque, desquels l'un servira de sacristie et l'autre de cabinet pour le curé. Nous avons confirmé "le choix fait par les habitants de Daniel McKinnon et de Jean Otis pour recevoir les contributions des particuliers et diriger l'édifice en qualité de Syndics. Nous avons déclaré aux habitants qu'à commencer au printemps prochain ils paieraient désormais la dime de tous leur grain au 26e au prêtre qui les dessert par notre ordre, quoique cette desserte ne se fasse que par voie de mission."

Le texte dit : "nous avons **désigné** sur un terrain haut de . . ." On se serait donc servi d'une bâtisse, hangar ou autres comme première chapelle. ...Il restait à y faire des divisions.

Le 20 juillet 1829, Mgr Panet charge M. Michel Ringuette, curé de Rimouski, de presser la construction (?) de la chapelle à Matane. Mme McGibbon et les héritiers de son défunt mari (Simon Fraser), lui ont fait don de deux lopins de terre pour cette chapelle. (Rég. des lettres, vol. 14 p. 15).

Le 29 décembre 1831, Dominique Gagnon (Gagna dans le document) de Matane écrit en anglais à Mgr l'Evêque de Québec pour se plaindre que M. Ringuette, curé de Rimouski refuse de se rendre aux appels des malades, etc, à Matane. M. Ringuette lui refuse d'aller à Matane, dit-il, parce que Mgr lui aurait défendu d'aller à Matane, la chapelle n'étant pas finie. Il dit qu'il y a des mariages non bénits, (devant témoins), des gens meurent sans prêtre. Dix-huit enfants non baptisés. Une nouvelle mariée (has never, fete (fait) son premier communion). Lui-même a trois enfants dont le plus jeune a treize ans et qui n'ont pas fait leur première communion. Dix-huit autres enfants de 13 à 23 ans dans la place sont dans le même cas."

Un démembrement de la population de Matane a été fait en 1831 par les commissaires de Rimouski. On y trouve 258 habitants.

Les 24, 25 et 26 juillet 1833, Mgr Signai fait la visite pastorale à Matane.

Du Cahier des Visites, vol. 8, j'extrais ce qui suit : "Le terrain qui appartient à l'Eglise de Matane contient 2 arpents et trois quarts en superficie en deux lots séparés. Le 1er lot sur lequel est la chapelle est d'un arpent $\frac{3}{4}$, et le 2e qui contient le cimetière a un arpent carré.

"Ces deux lots ont été donnés à Mgr B. C. Panet, Ev. de Québec, à Matane, le 23 avril et à Rimouski le 1er mai 1829, par devant Mtre Pierre Gauvreau, notaire, par Mde Jane McCallum, veuve en 1ères noces de Simon Fraser, Ecuyer, et veuve en dernières de John McGibbon, Ecuyer, par Dougal Fraser, Ecuyer, Dame Mary Fraser, épouse de Thomas C. Johnson, par Dame Anne Fraser, veuve de Mr. Benjam Racey, qui a ratifié le 2 mai 1833, devant le susdit Notaire, l'acte cy dessus (les actes du 23 août & 1er mai — 1829 et du 21 mai — 1833 — insinué le 16 août 1834) où elle était représentée par les susdits dénommés et aussi par Mme Jane Fraser, épouse de Mr James Douglas, Marchand, lesquels ont ratifié le présent acte de do-

nation à Québec par devant Mtre A. Parent, Notaire, le 12 oct. 1829. (Les dits actes de donation & de ratification insinués à Québec le 15 décembre 1834).

Joseph Signay, Evêque de Québec.

A la même occasion, Mgr l'Evêque approuve et confirme pour l'administration des affaires de la fabrique les élections des marguilliers qui ont été faites depuis le 13 août de l'année 1827 et les années suivantes. Il autorise le prêtre desservant de la dite mission à continuer de faire annuellement l'élection d'un nouveau marguillier.

Mgr l'Evêque ajoute : 'Nous avons permis par un écrit signé de notre main, en date de ce jour, à Mr Ringuet Missionnaire de Matane, de louer, pour un temps n'excédant pas trois années, le surplus du terrain sur lequel la chapelle et le cimetière sont érigés, après l'étendue convenable laissée pour la commodité du dit missionnaire et des habitans de Matane — Nous avons ordonné & ordonnons :

1° que les marguilliers profitent au plus tôt de l'offre que fait la famille Fraser de livrer le chemin qui de la chapelle, conduit au cimetière, pour prendre le dit chemin et le cloturer et enfin le disposer de manière qu'on ne passe plus dans le foin ou le grain des voisins, pour parvenir au cimetière.

2° que les chassis de la chapelle soient peints au plus tôt.

3° qu'il soit fait un confessionnal et tabernacle avec gradin et une balustrade pour séparer l'espace au service de l'autel.

4° que Dominique Gagnon et James Forbes Marguilliers rendent les comptes de leur gestion annuelle, au premier voyage que fera le missionnaire de Matane.

5° qu'il soit fait, dans le cimetière, une séparation d'une quinzaine de pieds carrés, pour les sépultures des petits enfants et qu'auprès de la cloture du cimetière, en dehors, on choisisse un certain espace destiné à recevoir les petits enfants morts sans Baptême et à faire les sépultures des personnes à qui pour certaine raison on ne doit pas donner la sépulture commune".

Communians 100 — Confirmés 27

Coffre — 9.0.0.

A l'automne, le 15 octobre 1833, les habitants de Matane envoyaient une requête à l'Evêché de Québec demandant l'érection en paroisse et la permission de bâtir une église. Les noms des 36 chefs de famille apparaissent sur la requête. Il y a une trente septième famille qui est celle du seigneur Dugald Fraser avec qui demeurent sa femme, Jane Grant, Thomas C.

Johnson avec sa femme, Mary Fraser, et de plus, la mère du seigneur, Jane McCullum, veuve en première noce de Simon Fraser, et en deuxième noce de John McGibbon. (5 protestants).

Voici les noms des signataires de la requête : Paulin St-Louis, Isidore Gagnon, Dominique Gagnon, François Forbes, Joseph Gagné, André Fillion, Simon Pipe, Joseph Métienne, Pierre Colin, François Miville dit Deschesnes, J. F. Lachaume, André Tremblay, Hilaire Rimbault, Philippe Gauthier, Louis Gagnon, Léon Morisson, N. Bte Chassé, Daniel Mc Mallen, Pierre Kebble, Pierre Lamarre, Samuel Harisson, Pierre-David Gauthier, Vve Piteau, Jean Otis, Thomas Otis, Elzéar Lecourt, Louis McKenen, J. Bte Lapierre, F. Xavier St-Louis, James Forbes, Olivier Fournier, J. Bte Fournier, Pierre Lévêque, Daniel McKinnon, Augustin McDonell, François Brisebois.

Durant les visites pastorales à Matane, l'Evêque pouvait se retirer au besoin chez Pierre Keable ou Daniel McKinnon.

En 1837, le missionnaire, l'abbé Beaumont, vicaire à Rimouski, se plaint que la chapelle est mal entretenue à Matane. Les gens de Grand Matane pour ce faire allèguent la crainte que l'on ne la transporte à Petit Matane. Le missionnaire détruit l'objection de l'absence de pont. Les gens du Petit Matane peuvent venir jusqu'au bout du banc de sable d'où un pas pour se rendre à l'église.

Le missionnaire mentionne 43 familles à Petit Matane, 340 âmes; 12 familles à Grand Matane, 70 âmes; en tout 55 familles, donc une augmentation de 18 familles depuis 1833.

La question de placer l'église au Petit Matane de préférence au Grand Matane était depuis longtemps brûlante.

En 1832, l'Evêque de Québec hésitait un peu à ce sujet. Ainsi le 30 janvier, Mgr D. C. Panet écrivait à M. Michel Ringuette, curé de Rimouski : "Il a appris que la population du **Petit Matane** était beaucoup plus considérable que celle du **Grand**. Il croit dans ce cas qu'il vaudrait mieux placer la chapelle au premier endroit et ne pas réparer celle du Grand Matane. M. Ringuette pourra dire la messe dans une maison privée Cap St-Ignace à Matane. (R. arc. 1933 — 34, p. 294).

En juin 1838, Mgr B. C. Panet fait la visite du diocèse du Cap St-Ignace à Matane. (R. arc. 1933 — 34, p. 294).

Le Révérend M. Beaumont, en 1837, disait que la chapelle actuelle avait été construite par les gens du Grand Matane sur ordre de feu MesSeigneurs Plessis et Panet. Il ajoutait : "les gens du Petit Matane s'absentent volontairement de la mission pour appuyer la difficulté d'aller à la chapelle".

Ce qui suit est particulièrement intéressant : "La chapelle a les articles suivants, dons de votre Grandeur, deux beaux ornements, un autre passable, un missel neuf, des cartons d'autel, une carte pour l'aspersion, deux aubes, un cordon, trois ou quatre amicts, quatorze purificateurs, plusieurs lavabos, trois pales, trois corporaux, des burettes et un bassin, un tabernacle, six chandeliers, un crucifix, un confessionnal, un tableau de Saint-Jérôme, pas de banc".

Il n'y a pas lieu d'être surpris de voir que le 22 juillet 1837 une requête est envoyée à Québec pour fixation d'une chapelle au Petit Matane.

Mgr Signay fait de nouveau une visite pastorale en 1838. Parti le 30 juillet de Rimouski à sept heures du matin, en voiture, il arrive à la maison de M. McNider en haut de la rivière Métis à deux heures p.m. Après avoir traversé à gué la dite rivière, il part le 31, mardi, à 7.30 a.m. "On arrive à Matane à 1 heure p.m. On fait l'entrée à 3.30 hrs. On en part le 2, à 6.30 a.m. après avoir confirmé 70 enfants. On arrive à la Pte aux Senelles à 3 hrs, à Rimouski à 8 hrs" . . .

"A St-Jérôme de Matane, nous avons éprouvé dans cette 2ième visite à cette mission, une consolation plus grande que la précédente vu que le peuple a fréquenté la chapelle avec plus d'assiduité . . . "La plupart des fidèles du Petit Matane se sont confessés. L'Evêque s'est rendu jusqu'au lieu appelé le Petit Matane, afin de juger par lui-même des motifs allégués par les habitants de ce lieu, dans la requête qu'ils lui ont présentée, où ils demandaient que la chapelle du Grand Matane soit transportée au milieu d'eux. Il n'a pas eu de difficulté à se convaincre que l'emplacement de la chapelle actuelle fixée autrefois par Mgr Plessis, répondait à la commodité de tous, et qu'il n'y avait pas nécessité de la changer d'autant plus que l'on doit bientôt construire un pont sur la rivière Matane, ce qui permettra à tous de se rendre sans difficulté à la Chapelle. Il y a 50 familles à Matane, y compris quelques unes qui n'y séjourneront qu'une partie de l'été" (70 confirmés).

Cahier des Visites No 11.

Les Marguilliers sont : Pierre Théodore Kable, Paulin Jacques, Dominique Gagnon, James Forbes, Paulin St-Louis, Jean Otis, Daniel McKinnon et Hilaire Imbeault. Les comptes des Marguilliers vus et alloués, portés sur le (présent) livre des affaires de la Fabrique de Saint-Jérôme de Matane, compris celui de James (Forbes) Forbes. On y trouve le montant de 10 . . 2 . . 7½. Ceci comprend une somme de 1 . . 15 . . 0. venant du Sr Dugald Fraser, comme don fait à Monseigneur pour aider à payer les entreprises du lambris de la chapelle.

Le Sieur Fraser, en outre fait état d'un montant qu'il a reçu pour morue recueillie par les contributeurs aux travaux de la chapelle — 5 . . 4 . . 10.

Dans son allocution adressée aux fidèles réunis à la chapelle, Mgr les "excites" et engage à faire de généreux efforts pour couvrir par leur contribution le montant des dettes. Il renouvelle son ordonnance de sa première visite concernant la réparation à faire au cimetière et touchant la route à fixer par les marguilliers et le seigneur pour se rendre d'une manière moins gênante au dit cimetière. Il prescrit également que les bancs faits et à faire soient uniformes dans leur construction et dimension.

Mgr recommande aux marguilliers de pourvoir à la construction d'un édifice de la largeur de la chapelle qui serait placé au pignon sud et serait divisé en deux parties dont l'une servirait de logement au missionnaire lors de sa résidence à Matane, et l'autre de sacristie. Cet édifice portant cheminée ne devrait pas avoir moins de 16 à 17 pieds en dedans sur l'étendue que présente le pignon nord. Le 14 février 1839, l'Evêque adressera aux fidèles de Matane une Pastorale aux fins de les engager à rallonger de 20 pieds la chapelle du dit lieu. La Pastorale a été lue par M. Nadeau, missionnaire, de ce lieu, et les intéressés ont promis de se mettre en oeuvre. C'est l'intention de Mgr d'envoyer bientôt un prêtre qui résidera continuellement à Matane. (Registre M. f. 122 r.)

Le premier cimetière de Matane était situé à l'est et contigu au cimetière protestant actuel.

La première chapelle était à l'endroit de l'Académie actuelle, tirant un peu plus vers le sud. Elle était orientée nord sud avec façade au nord. Tel qu'il apparaît dans le rapport de la visite pastorale de 1822, on aurait pris une bâtisse déjà existante de 60 par 30 pieds. Une séparation devait y être faite laissant la chapelle à 45 par 30. La division de 15 par 30 devait comprendre deux appartements : une sacristie et un logement pour le missionnaire. Il semble bien que cette division ne fut jamais faite. En 1833 l'Evêque ordonne de peindre les chassis de la chapelle, d'y mettre un confessionnal, une balustrade, etc.

En 1839, Mgr Signay ordonne de nouveau de faire une allonge de 20 par 30 pieds à la chapelle. Dans cette allonge on fera une sacristie et un petit logement pour le missionnaire. C'est ce qui avait été prescrit en 1822. Cette première chapelle servira au culte jusqu'à la construction d'une église en pierre en 1856.

CHAPITRE XVIII

LE DERNIER MISSIONNAIRE DE MATANE

MESSIRE GABRIEL NADEAU (1837-45)

Notice sur sa vie et sa mort, une visite aux malades en hiver de Rimouski à Sainte-Anne des Monts.

De tous les missionnaires desservants de Matane, avant l'arrivée du premier prêtre résidant, le Révérend Gabriel Nadeau apparaît bien la figure la plus marquante.

Gabriel Nadeau est né à Saint-Gervais, comté de Bellechasse le 15 juin 1808.

Je reproduis ici à peu près textuellement une notice parue dans Le Courrier de Rimouski (72) : "Aussitôt après son ordination, (1837) M. Nadeau fut nommé vicaire de M. Picard, (Messire Thomas Ferruce des Trois-Maisons dit Picard) curé de Saint-Germain de Rimouski, auprès duquel il resta cinq ans."

"Heureux le jeune prêtre qui, au seuil de sa carrière sacerdotale, a le bonheur de trouver, dans le curé dont il est appelé à partager les travaux, un modèle de régularité, un bienveillant conseiller, un guide sûr et fidèle ! plus heureux encore le jeune vicaire qui comprend bien la nature de ses devoirs, et les immenses avantages qu'il peut retirer, pour le reste de sa vie, de ces quelques années de noviciat et d'épreuve !"

M. Nadeau ne parlait jamais de son vénérable curé qu'avec le plus profond respect et une sorte d'attendrissement. Il y avait entre ces deux hommes capables de s'apprécier, un continuel échange de respect et d'estime, d'amitié et d'attachement. M. Picard méritait bien la considération dont son jeune confrère se plaisait à l'entourer."

“Pendant les cinq années qu’il passa comme vicaire auprès de M. Picard, c’est-à-dire depuis 1837 jusqu’en 1842, M. Nadeau fut chargé de la desserte des missions échelonnées le long du bord de l’eau à partir de Rimouski jusqu’au Mont-Louis, sur une étendue de plus de cinquante lieues. Il fallait un courage et une vigueur plus qu’ordinaire pour supporter les fatigues de ce pénible apostolat, et porter les secours de la religion aux fidèles disséminés au suprême degré. Le souvenir de ces courses évangéliques est encore et restera longtemps gravé dans la mémoire des premiers habitants de ces endroits.”

“Il n’y avait alors que des chemins très peu praticables; il fallait, le plus souvent, aller administrer les malades, dire la messe, etc, à pieds ou en barque de pêcheur. Que de dangers, que de tempêtes affrontés, montés sur ces frêles embarcations, pour aller porter à ces populations éparses et délaissées la lumière, la consolation et le salut.”

“Quand l’eau devenue pesante et surchargée de glaçons, ne permettait plus de voyager par eau sans un danger imminent, il chaussait alors la botte canadienne pour longer les grèves à travers la vase et les glaces brisées que le vent du nord entassait sur la rive. Il lui fallait escalader des rochers escarpés; couper des baies profondes ça et là de petites rivières devant être traversées à gué de longues distances franchies sans rencontrer de maisons habitées; souvent obligé de coucher dehors et dans la saison la plus rigoureuse, jamais il ne faisait entendre une plainte.”

“Que de tristes journées passées ainsi sans abri, exposé quelque fois à une pluie torrentielle, ou à la rigueur du froid dans les longues nuits de l’automne et de l’hiver. Voici une épisode qui nous a été rapportée.

“Un jour, ou plutôt une nuit, un jeune homme vint à Rimouski le prier de descendre à Sainte-Anne des Monts pour administrer sa mère dangereusement malade. Quoique souffrant lui-même et de retour à peine d’une de ses pénibles expéditions, M. Nadeau, n’hésite pas un instant à partir, accompagné de celui qui était venu le chercher.”

“On était alors à la fin de décembre; le temps était affreux; un vent de tempête soufflait du nord-est et la neige, en gros flocons, tombait en abondance. Ils eurent à patauger dans la vase et passer dans l’eau à mi-jambe les petites rivières qui leur barraient le passage. Ils rencontrèrent les mêmes difficultés en traversant la Rivière Blanche.”

“Ils arrivèrent à Matane dans la nuit où après avoir pris quelque nourriture, ils montèrent sur une barge pour traverser la rivière. L'obscurité était complète et la prudence leur conseillait de ne pas tenter, par un temps pareil, de passer cette rivière, assez large du reste, et au milieu des glaçons qu'elle charriait.”

“Mais le coeur d'un prêtre ne la consulte pas toujours, la prudence !”

“Arrivé au milieu de la rivière leur frêle embarcation frappe sur une roche, se défonce, s'emplit d'eau, et force leur est de passer là le reste de la nuit, trempés jusqu'aux os et exposés à la rigueur d'un froid excessif. Le lendemain matin les habitants du voisinage vinrent les retirer de leur périlleuse position. Le compagnon de M. Nadeau était tellement épuisé qu'on dut le déposer presque mourant, chez un de ses amis à Matane. M. Nadeau fut obligé de poursuivre sa route seul.”

“Celui qui l'aurait rencontré alors, couvert de neige et de glace; enfonçant dans les rivières couvertes d'une glace épaisse qui, après avoir déchiré ses vêtements, meurtrissait et ensanglantait ses jambes; un sac suspendu à son cou, une paire de raquettes sous son bras, un bâton dans sa main, aurait bien reconnu le vrai missionnaire.”

“Il arriva enfin au terme de son voyage. Il était temps ! La pauvre malade était à l'extrémité; aussitôt qu'elle eut reçu les derniers secours de la religion, elle expira. A son retour à Matane, “M. Nadeau eut la douleur de voir mourir son compagnon de voyage. Les misères qu'il avait endurées en descendant de Rimouski l'avaient tué.”

“Voilà l'esquisse bien imparfaite d'un de ces voyages dans ces contrées, voyages qui se répétaient bien souvent.”

“Le jour de Noël 1842, M. Nadeau qui, après cinq ans de vicariat à Rimouski, venait d'être nommé curé à Sainte Luce, peut célébrer le Saint Sacrifice de la Messe pour la première fois dans la magnifique église qu'il venait d'ériger.”

“En se chargeant de la cure de cette paroisse, il ne cessa de continuer la desserte de ses missions, toujours avec le même zèle, la même énergie, le même dévouement. Cependant en 1845 le nombre toujours croissant des habitants ne lui permettant plus de la desservir seul, cette vaste mission fut partagée : M. Nadeau conserva les missions de Ste-Luce, de Ste-Flavie, de Métis et de Sandy-Bay, et M. J.B. Côté fut envoyé à Matane d'où il surveillait les autres dessertes.”

“La vertu chez M. Nadeau brillait d'un tel éclat que la calomnie n'aurait pas dû essayer de la ternir. ..Cependant cette nature si bonne, si naïve, si inoffensive a connu la persécution, du reste comme tous les saints dont il est l'émule.”

“La porte de son modeste presbytère était toujours ouverte à toute heure du jour et de la nuit à quiconque réclamait ses conseils et son assistance; en effet, M. Nadeau exerçait la plus large hospitalité.”

“M. Nadeau avait le goût des fondations et des constructions; après avoir érigé l'église de Ste-Luce et les chapelles de Matane et de la Ste-Flavie, il en construisit encore une autre en 1867-68 à St-Donat.”

— SA MORT —

“Le dimanche, 14 février 1869, après une nuit de la plus laborieuse agonie, à deux heures et demie du matin, M. Nadeau rendit son âme à Dieu.”

“Le dimanche à six heures du matin les dépouilles du défunt furent exposées à la vénération des fidèles dans le grand salon du “presbytère neuf qui fut transformé en chapelle ardente.”

“Le défunt était assis dans un fauteuil au milieu de la chambre mortuaire, revêtu de ses habits sacerdotaux et tenait à la main un crucifix. A dater de ce moment jusqu'à celui des funérailles, s'établit un concours immense pour réserver ses restes mortels. Des pères, des mères de famille apportaient leurs enfants, les recommandaient au défunt et leur faisaient toucher ses dépouilles vénérées”.

“Un mort est pour les enfants un sujet d'effroi. Eh ! bien, non, ils ne s'effrayaient pas de M. Nadeau”.

CHAPITRE 1XX

ANCIENS REGISTRES

Tel que nous l'avons déjà dit, les premiers actes de baptême, mariage et sépulture, etc., où l'on trouve le nom de Matane mentionné, sont dans les registres de Rimouski à partir de 1791 jusqu'à 1812.

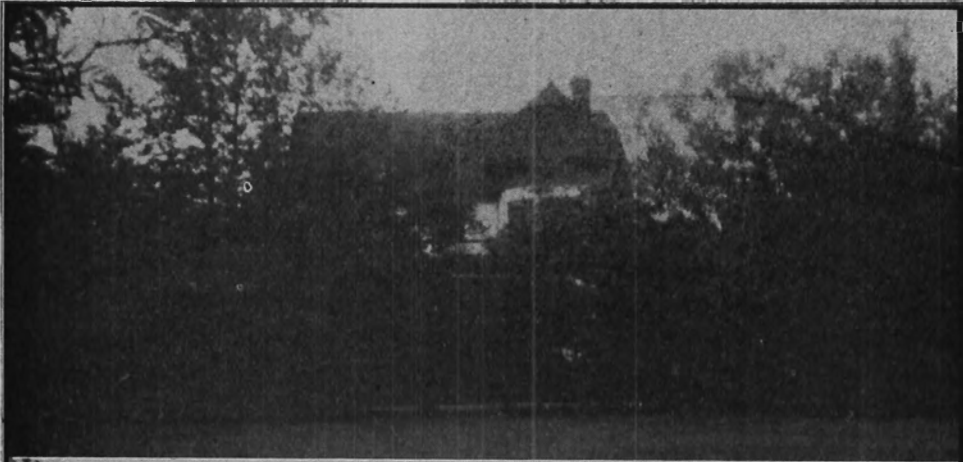
Cette année-là, Mgr Plessis fait la première visite pastorale à Matane. Un registre est ouvert et voici ce qu'on y lit :

"Monseigneur l'Evêque de Québec n'ayant trouvé à Matane aucun Registre pour inscrire les actes de Baptême, supplément des cérémonies de baptême, etc. . . a ordonné que l'Acte ci-dessus fût dressé et signé sur la présente feuille qui sera annexée au Registre qui reste à Rimouski et ce pour servir au besoin.

"Le trente mai dix huit cent douze, par ordre de Monseigneur l'Evêque de Québec pendant sa visite pastorale au lieu nommé Matane sur la rive est du fleuve St-Laurent, je soussigné curé de St-Michel ai suppléé les cérémonies du 'Baptême'. Sui-vent les noms de treize enfants, les uns jusqu'à sept ans avec les noms des père, mère, parrain et marraine. Le tout signé par Tho. Maguire, p. Ce premier registre de 1812 à 1834 est conservé à Matane.

Puis il y a une interruption dans les registres jusqu'à 1842. On trouve cependant dans les archives de la cure de Rimouski un répertoire des actes de naissances, mariages et sépultures, non insérés dans les Registres de Saint-Germain de Rimouski et conservés dans les archives de la cure de la dite paroisse de 1832 à 1841. Ce répertoire ne concerne pratiquement que les gens de Matane, Cap Chat et Sainte-Anne des Monts. Les registres s'ouvrent de nouveau à Matane en 1842. On y trouve tout ce qui concerne le territoire allant de Tartigou au Mont-Louis jusqu'à l'ouverture des registres dans les paroisses détachées de ce territoire.

QUELQUES RESIDENCES



Haut — Maison des RUSSELL — Centre — Maison du gérant de la HAMMERMILL
Bas — Maison du gérant de PRICE BROS.

CHAPITRE XX

MISSIONS DE CAP CHAT ET DE SAINTE-ANNE DES MONTS

Durant longtemps les curés de Rimouski, missionnaires desservants de Matane, eurent à desservir les missions de Sainte-Anne et de Cap Chat. C'est le Révérend François Gabriel le Courtois, desservant de la mission de Matane en 1798, qui se vit le premier assigner en même temps la desserte du Cap Chat et de Sainte-Anne des Monts.

Déjà en 1815, Mgr l'Evêque de Québec avait fait une visite pastorale au Cap Chat. Il était accompagné de M. Charles Boucherville, prêtre, curé de Saint-Charles de Charlesbourg. On y suppléa aux cérémonies du baptême de 5 enfants. Les noms de famille suivants figurent sur les registres : Roy, Dugast, Sas-seville, Drouin et Marin (62).

Il y eut d'abord une chapelle près de la rivière Cap Chat. L'abbé Ferland nous dit qu'en 1836, à une lieue en bas du cap, il y avait un établissement renfermant six familles. Une chapelle y avait autrefois été érigée. En 1836, elle était en ruines et les habitants du lieu assistaient à la mission qui se donnait annuellement à Sainte-Anne des Monts.

Le 24 avril 1832, Mgr B. C. Panet charge Michel Ringuet, curé à Rimouski, aussitôt après avoir terminé sa mission à Matane, d'aller dans la seigneurie de Sainte-Anne dont les habitants n'ont pas encore reçu la visite d'un prêtre. (Reg. des lettres, vol. 15, p. 70).

Le 4 février 1833, Mgr Signay donne à M. Ringuette l'autorisation de placer la chapelle de Sainte-Anne en un endroit convenable. (Reg. des lettres, vol. 15, p. 261).

Le 1er octobre 1833, dans un procès verbal, M. Pierre

Beaumont, vicaire à Rimouski, conclut à la nécessité de construire une nouvelle chapelle à Sainte-Anne des Monts et y fixe le site d'un cimetière. (Reg. des Requêtes, vol. 7 g.f. 43 r.).

Lors de la visite pastorale de Mgr Turgeon à Sainte-Anne, en 1836, il est reçu chez M. Louis Lemieux, ancien seigneur du lieu. On mentionne que l'on servit comme mets du repas des ralingues de flétan. (14)

La chapelle de Sainte-Anne et la maison de l'ancien seigneur sont bâties sur une presqu'île sablonneuse formée par un barachois et l'embouchure de la rivière. Les habitations s'étendent le long du fleuve jusqu'à une demi-lieue de chaque côté de ce coin central. Il y avait cette année-là 37 familles à Sainte-Anne. (14)

A Cap Chat, lors de la visite de 1836, on trouve les noms suivants: Dugas, Drouin, Dumas, Roy dit Desjardins, Douaron, Marin, Chouinard, Mainville et Santerre.

Dans les documents au sujet de la mission de Matane à l'Evêché de Rimouski, on voit qu'au temps où M. Nadeau, curé de Sainte-Luce, avait ces dessertes, la chapelle de Sainte-Anne était d'environ 16 par 20 pieds.

Des concessions de terrain furent faites à Denis de Riverin à Cap Chat et à Sainte-Anne des Monts en 1688, pour y installer des établissements de pêche.

En 1836, la seigneurie de Sainte-Anne appartenait à M. Buteau, marchand de Québec, ainsi que celle de Petite Sainte-Anne acquise de la famille Vallée.

On dit qu'avant les 1800, les habitants de la côte de Sainte-Anne en descendant n'avaient pas très bonne réputation. C'était des pêcheurs, saisonniers, venus de l'autre côté de l'océan et ils avaient des coutumes de brigandage peu intéressantes. "Ceux qui naviguaient sur cette côte" — toujours d'après Ferland — "craignaient de s'y arrêter. Ils aimaient mieux essayer les plus rudes tempêtes au large que de venir mouiller dans ce port (Sainte-Anne), car les gens passaient alors pour des pillards déterminés . . .". On a écrit quelque part que les gens de cette côte mettaient des lumières au cou de leurs bêtes à cornes dans les champs la nuit pour induire des navigateurs en erreur, amener leur navire à la côte et permettre le pillage . . . Ferland (14).

Ces gens avaient disparu, puisque en 1836 Ferland nous dit que sur les 37 familles habitant Sainte-Anne, la plus ancienne y était établie depuis vingt ans. Les "Vallée" venaient

de Beauport, les "Sasseville" de la Baie Saint-Paul, les "Pelle-tier" de Kamouraska, les "Dugas" de Port-Royal en Nouvelle-Ecosse.

Lors d'une mission donnée à Cap Chat et à Sainte-Anne des Monts en 1800, on trouve à Sainte-Anne des Monts des familles des noms suivants : McMalem (Mullen), Marin, Petit (Acadiens venus du Cap Breton), Vallée, Paquet. Lors de cette mission a lieu le mariage de Joseph Vallée, fils de feu Louis Vallée et défunte Marie Monjou, natif de la ville de Québec, résidant à Sainte-Anne, à Véronique Canuel, veuve de Louis Jean Viens, résidante à Sainte-Anne. Sont présents Louis et Alexis Vallée, probablement ses frères.

En 1860, la mission du Cap Chat renfermait 523 âmes.



SOLEIL DU PRÉSENT

SOLEIL

"deuxième partie"

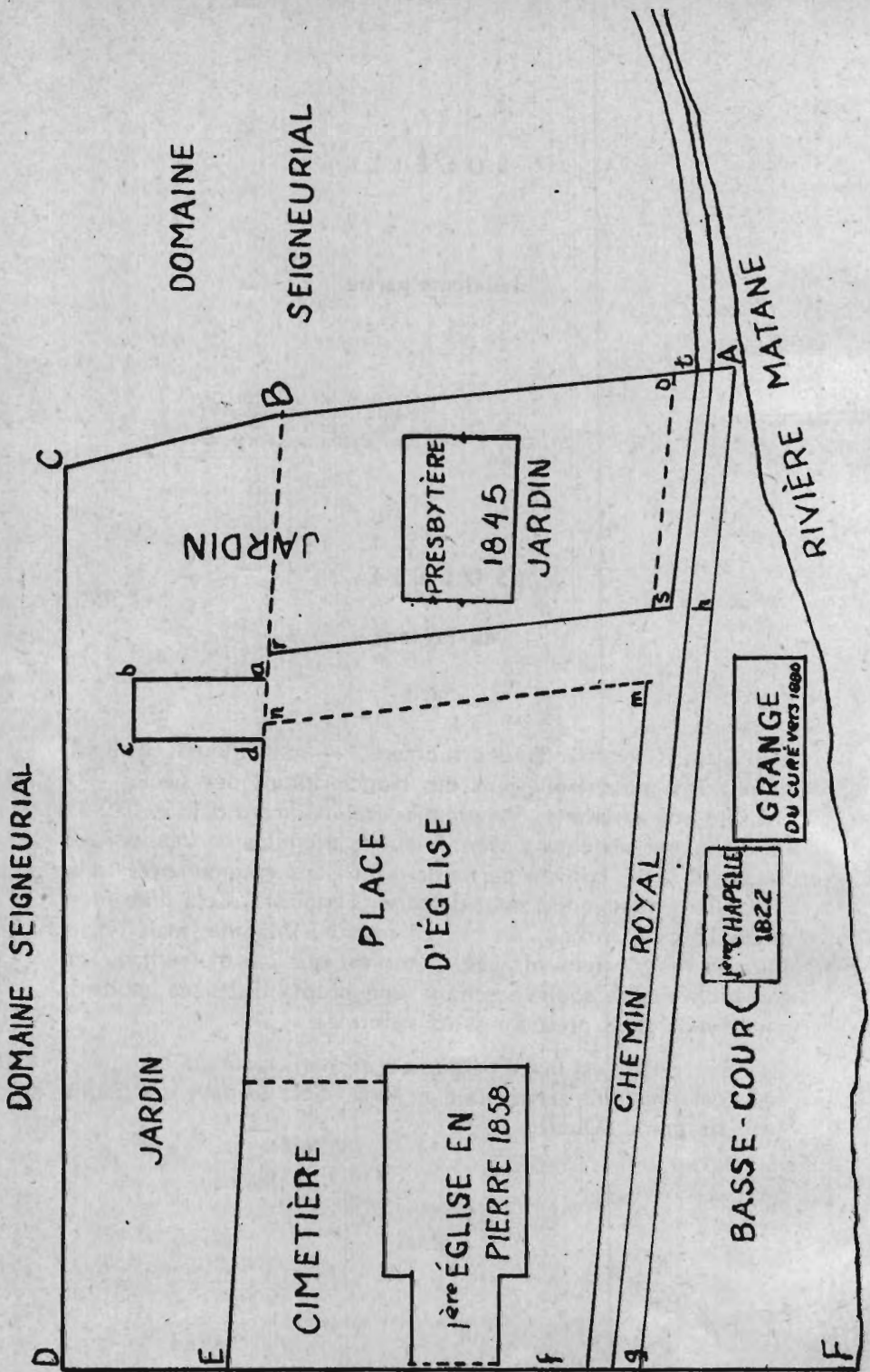
"Salut, ô ma terre natale,
Riants coteaux, vallons fleuris !
A mes yeux rien ne vous égale,
Rien n'est si beau que mon pays."
.....

SOLEIL

du Présent

Depuis longtemps des humains, — des indiens d'abord durant des millénaires, puis des blancs durant des siècles —, ont séjourné à Matane. Le premier établissement date de 1688. Le deuxième seigneur y vient avec les premiers concessionnaires dès 1781. Enfin à partir de 1790, des missionnaires sont officiellement nommés pour desservir l'endroit. Cela dure jusqu'en 1845. On naît, on vit, on meurt à Matane, mais l'histoire en reste à demi effacée. Ce n'est que par moment qu'un coin du voile se soulève comme une brume dispersée soudain par le vent, mais presque aussitôt reformée.

En 1845, c'est la vie paroissiale et municipale qui commence, c'est l'histoire écrite tout au long, c'est le pays qui paraît enfin au grand SOLEIL.



CHAPITRE XXI

PREMIER PRETRE RESIDANT A MATANE Le Révérend Jean-Baptiste Côté — 1845-48

"Ah! puisses-tu garder ta ferveur ancienne"
"O race de croyants, bon peuple de chez nous!"
(Blanche Lamontagne)

Des rapports sur les missions du diocèse de Québec de 1845 à 1851, nous extrayons ce qui suit :

"Depuis longtemps Monseigneur l'archevêque de Québec désirait ardemment pouvoir procurer à cette partie reculée de son diocèse le bienfait d'une desserte régulière. Accourus des diverses parties de la Province, les habitants de ces localités sont d'autant plus attachés à notre sainte religion, qu'ils ont été éclairés de ses lumières dans leur berceau, dans leurs paroisses natales. Le Canadien ne peut se passer de prêtre, comme il ne peut se passer de religion, on le verra souffrir les plus grandes privations, auprès du lieu qui l'a vu naître, plutôt que d'aller au loin défricher de riches terres, où il n'aura pas un prêtre pour le consoler dans les ennuis de son pèlerinage, et pour lui donner les secours de la religion et recevoir son dernier soupir".

"Aussi les habitants de Matane et de Ste-Anne des Monts demandaient-ils à grands cris les secours de la religion et un prêtre, qui résidât au milieu d'eux. Malgré leur pauvreté, ils avaient construit de petites chapelles et se montraient disposés à faire de nouveaux sacrifices pour loger un prêtre et pourvoir à son modeste entretien. En 1845, M. J. B. Côté, jeune prêtre du diocèse, fut chargé du soin de ce petit troupeau, avec ordre de faire sa résidence à Matane, qui est à 18 lieues plus bas que Rimouski, pour desservir de là Ste-Anne des Monts à 21 lieues de Matane et un poste intermédiaire, appelé Cap-Chat".

Une lettre pastorale de Mgr Signay aux gens de Matane annonça la venue du Révérend Jean-Baptiste Côté. Il arriva dans l'automne.

De la lettre pastorale de Mgr l'évêque, j'extrai ce qui suit : "L'empressement que vous avez montré à réclamer la résidence plus fréquente d'un prêtre parmi vous nous donne lieu d'espérer que vous aurez à coeur de recourir à son ministère et surtout de vous conformer de votre mieux aux avis qu'il vous donnera pour le bien de vos âmes".

Il insiste sur l'obligation de pourvoir au logement du missionnaire, puis comme la dîme ordinaire des grains est insuffisante, "vous vous ferez un agréable devoir d'y joindre la dîme de patates (26ième minot) et de transporter au lieu de sa résidence annuellement par famille une demi-corde de bois et 5 bottes de foin.

"Vous devrez travailler à l'achèvement du presbytère que vous avez commencé ! . . . vous joindrez à cet édifice, comme il est d'usage dans le diocèse, les dépendances requises pour le service du prêtre, c'est-à-dire un four, une écurie, une cour et un jardin **distingué** par une bonne clôture".

"Nous vous avons spécialement recommandé dans notre dernière visite de pourvoir à l'érection et à l'entourage d'un nouveau cimetière". (au sud et à l'est du presbytère actuel).

"Vous ne trouverez pas mauvais que nous vous rappelions ici ce que nous avons fait pour votre sacristie de même ce que nous fournissons aujourd'hui pour le service de votre chapelle".

"Nous vous encourageons à faire promptement les réparations pressantes à votre chapelle et sacristie pour les mettre à couvert des vents et des mauvais temps et les rendre moins froides".

Des archives de Matane, nous extrayons ce qui suit : "N'ayant point encore de presbytère, il demeure chez M. Daniel McKinnon, qui le reçut avec joie et le pensionna pendant un an gratuitement. Sa bonne soeur, Mlle Clarisse McKinnon, ne le cédait point à son frère en égard pour le missionnaire". Voici ce qu'en dit M. Côté : "Pendant un an, j'ai pensionné chez le bon M. McKinnon et sa vieille soeur. J'ai été traité par ces excellents paroissiens comme si j'avais été leur propre enfant, et cela gratuitement, car ils n'ont jamais voulu accepter aucune rétribution pour tout le temps qu'ils m'ont pensionné".

"C'est sans doute en récompense de l'hospitalité qu'ils ont exercée envers tous les missionnaires que Dieu leur a accordé une heureuse vieillesse; car M. McKinnon est décédé à l'âge avancé de 80 ans le 1er novembre 1860, et sa soeur à l'âge de

93 ans, le 25 septembre 1862. C'est M. McKinnon qui était chargé d'ondoyer les enfants durant l'absence du missionnaire".

Une "Lettre de M. J. B. Côté à Mgr l'archevêque de Québec" écrite durant son séjour à Matane mérite d'être citée au long. (29)

"Je partis de Matane, le 11 février 1846 pour aller à Ste-Anne des Monts porter les secours de mon ministère à deux malades qui réclamaient avec empressement les dernières consolations du Chrétien. J'avais pour m'accompagner et porter mon bagage indispensable deux hommes robustes de Ste-Anne, très expérimentés dans ces sortes de voyage. La neige durcie par le froid et par le vent, résistait à la pression de nos pas, de sorte que nous fîmes ce jour-là peu d'usage de nos raquettes. Nous couchâmes au petit Matane, et le jour suivant, à une heure de l'après-midi, nous étions à sept lieues de notre point de départ du matin. Un brave protestant du nom de Grant," — beau-frère de Dugald Fraser, seigneur — "nous donna l'hospitalité avec une bienveillance qui nous fit oublier nos fatigues. Ce M. passait l'hiver en cet endroit de deuil pour prendre soin des débris d'un vaisseau qui s'était naufragé l'automne précédent, triste événement où plusieurs matelots s'étaient gelés.

"Comme je n'étais pas habitué à ces longues courses à pied, j'éprouvai dès lors une lassitude dans les jambes qui n'a pas cessé de me faire souffrir depuis ce temps, puisse le Seigneur agréer, cette petite croix et oublier mon indignité ! Nous marchions tantôt sur la neige durcie, tantôt sur les glaçons de la grève, car il n'y avait pas d'autre chemin. Il fallait souvent escalader d'énormes glaces ou des rochers, espèces de montagnes bordées de précipices recouverts d'une couche de neige qui nous en dérobait la vue. Le plus dangereux de ces rochers est celui qu'on appelle Grand Crapaud. Ce rocher qui a causé tant de malheurs aux marins, est élevé d'environ 300 pieds au dessus du niveau de la mer, taillé à pic de ce côté et hérissé de roches aiguës, il s'avance fort loin dans la mer qui baigne sa base. Par bonheur nous pûmes passer au delà sur une glace fortement attachée aux saillies du rocher à fleur d'eau. Cette glace, qui n'avait qu'une douzaine de pouces de largeur, nous porta heureusement jusqu'à l'autre côte ; si nous eussions eu la mauvaise fortune de glisser ou de mettre le pied à côté, nous serions tombés dans le gouffre pour ne plus reparaître. Quel terrible Crapaud ?

"Le 13, nous partîmes de grand matin, dans l'espérance de pouvoir parcourir les dix lieues qui nous séparaient du terme de notre voyage. Il fallut user de la raquette pendant toute cette journée, et franchir ainsi plusieurs rochers énormes qui

s'avancent fort loin dans la mer, et que l'on appelle "Méchins", mot dont j'ignore l'origine, peut-être est-ce une corruption du mot méchant, que ces énormes barrières ont occasionné de fréquents naufrages. En passant dans ces funestes parages, je vis le lieu où périt l'automne dernier le navire W. Bayard. Les mâtures et les agrès étaient dispersés et pris dans les glaces. Divers effets de sa cargaison, pris dans les glaçons ou éparés sur le rivage me remplissaient le cœur de tristesse, quelle scène de désolation. A quatre lieues au delà, une scène plus navrante encore nous attendait cette place lugubre ne s'effacera jamais de mon souvenir. Là s'était passé un de ces drames funèbres, tels que les annales de la marine n'en inscrivent que trop fréquemment.

"J'aperçus une partie de cabine arrachée violemment du bâtiment, dont les débris emportés par la mer ont disparu en grande partie, puis le squelette à demi fracassé d'une chaloupe sur lequel je pus déchiffrer ces mots : **Montreal of London**. Des barils vides, des coffres brisés, des lambeaux de voiles, des pièces de bois tordues et éclaboussées, la statue du navire tronquée, une immense quantité de débris jetés sur la rive dans l'espace d'une lieue répandaient sur cette plage une tristesse dont nos cœurs étaient altérés."

"Pas un seul homme de l'équipage s'était sauvé. Il me semblait entendre leurs cris de détresse et le bruit épouvantable des flots acharnés à torturer leurs victimes et à étouffer leurs gémissements. Deux coffres, pris dans les glaces, renfermaient les cadavres gelés de quatre malheureux qui s'y étaient noyés. Ce spectacle avait fait sur moi une si violente impression de tristesse que j'aurais pleuré toute la journée, si je n'avais commandé ma sensibilité.

"Du théâtre de ces horreurs nous apercevions la demeure d'un nommé Bonneau, qui habitait seul en cet endroit, nous y entrâmes pour nous réchauffer et diner. Trois lieues nous restaient à faire pour nous rendre au Cap Chat, nous y arrivâmes bientôt, de là je fus mené à Ste-Anne des Monts par un M. Roy, dont la bienveillance est connue de tous ceux qui ont parcouru ces lieues.

"J'étais donc au terme de mon voyage et au milieu de mon cher troupeau, que ma présence comblait de joie. Je ne pus offrir d'abord le sacrifice de la messe, parce que j'avais à faire, pour le lendemain qui était un dimanche, des préparatifs indispensables. Il fallait réchauffer la Chapelle par un amas de neige tout à l'entour afin d'intercepter l'air glacial qui s'y introduisait par dessous le solage; poser des vitres aux chassiss, monter un poêle et d'autres travaux qui absorbèrent toutes les

heures de cette journée. Le lendemain 15 février, je confessais jusqu'à dix heures dans ma pauvre chapelle, sans beaucoup souffrir du froid, et je chantai ensuite une messe solennelle servie par un seul clerc qui n'avait pas de surplis, mais chantée par deux bons chantres: ce luxe de voix, auquel je n'étais pas habitué, me rappelait avec délice ma paroisse natale. Pendant mon séjour en ces lieux, j'eus plusieurs fois l'occasion de déplorer les tristes conséquences qu'entraîne inévitablement le manque de desserte dans une paroisse, c'est-à-dire, le relâchement dans les pratiques religieuses, l'affaiblissement de la Foi et la dépravation des moeurs. Je viendrai au secours de ces pauvres gens aussi fréquemment qu'il me sera possible et j'espère que le Seigneur fertilisera ce champ jusqu'ici si inculte.

"Le 19, je quittai cette petite chrétienté pour retourner à ma résidence de Matane. Le vent, qui nous avait favorisé en descendant, nous favorisa encore en remontant, comme si Dieu se fut plu à faire tourner les éléments en notre faveur. Je l'en remerciai, bien que je fusse convaincu que je n'entraîs que pour une bien faible part dans les motifs de ses éternelles déterminations. Tout joyeux d'avoir accompli un devoir, je retournais à mon poste pour y continuer mes travaux apostoliques, et je ne prévoyais pas que mes jambes pourraient se lasser; cependant, un mal que j'ignorais jusqu'alors, m'avertit de mon incapacité, de mon néant. Arrivé chez M. Grant, j'étais si épuisé de fatigue, qu'une de mes jambes refusait tout service avec opiniâtreté.

"Je ne m'étais rendu chez ce Monsieur qu'avec l'aide d'un bâton, et je ne me sentais pas la force d'aller plus loin; on résolut donc d'envoyer un homme en avant pour faire venir une voiture du Petit Matane. Ce jour-là, j'éprouvai de si violentes douleurs dans la jambe, qu'il me fut impossible de réciter mon office, et c'était la première fois que ce malheur m'arrivait depuis mon ordination; je ne pus ni boire, ni manger, et prendre aucun repos de la journée. Cependant comme la voiture ne pouvait venir jusqu'à nous, il fallut encore essayer mes jambes. Quand l'exercice les eut dégourdies, je marchai passablement bien, même je franchis sans accident le Grand Crapaud, mais après cinq lieues de marche, je déclarai à mon compagnon que mes forces étaient épuisées et qu'il fallait camper en attendant la voiture.

"Rendez-vous au moulin, dit-il vous n'en êtes plus qu'à quelques pas". En effet, nous arrivons à un moulin qui n'est qu'à une lieue des dernières habitations du Petit Matane, et nous y trouvâmes la voiture demandée, et je me rendis le jour même à mon logis. Le jour suivant, qui était dimanche, en montant à

l'autel pour offrir le Saint Sacrifice de la Messe, voulant faire la genuflexion à laquelle mes pauvres jambes me refusaient, je tombai dans les bras de mes chantres ; je ressentis des douleurs aiguës que je me crus aux portes de l'éternité. Cependant je réussis à exposer le St-Sacrement pour les Quarante Heures, que l'on célébrait en ce temps et à continuer la Ste-Messe, je pus même en faire autant les trois jours suivants, me soutenant sur mes clerics pour monter à l'autel et en descendre. Mais après ces efforts extrêmes il me fallut céder à la violence du mal et garder la maison, pouvant à peine faire un pas dans ma chambre avec l'aide d'une canne ou d'une chaise. Au milieu de ces épreuves, une seule chose me consolait, c'est que je souffrais pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; si je puis ajouter quelque chose à ces consolations, je dirai que c'est la joie extrême de mes bons habitants d'avoir enfin un prêtre au milieu d'eux.

"Pendant les quatre derniers jours le tribunal de la pénitence avait été constamment assiégé. Le 3 mars, je souffrais moins mais je ne pouvais encore marcher, parce que l'une de mes jambes était extrêmement enflée.

Malgré toute ma bonne volonté, je ne pus me rendre à l'église le dimanche suivant, pour y célébrer les Saints Mystères, j'ai eu la douleur de ne pouvoir satisfaire la dévotion de mon petit troupeau rassemblé à l'église, comme à l'ordinaire pour s'y repaître de la parole divine et entendre la Sainte Messe.

"Le 4 mars, j'étais mieux et même, je commençais à marcher dans ma chambre, enfin le ciel m'a rendu à mon cher petit troupeau, auquel je dévouerai mon existence tout entière aussi longtemps qu'il plaira au ciel de me laisser à sa garde.

J'ai l'honneur d'être",

J.-B. Côté, ptre.

M. l'abbé Côté était né à St-Henri de Lauzon le 2 février 1814 de Jacques Côté et de Rosalie Beaulais. Il fit ses études au Séminaire de Québec et y fut ordonné le 9 février 1840. Il occupa successivement le poste de vicaire à l'Islet (1840-44), de desservant à Ste-Anne de la Pocatière (1844) et vicaire au Cap Santé (1844-45). Pour sa première cure il fut assigné missionnaire résident à Matane en 1845. En 1848, il fut nommé à St-Bernard (1848-49). — C'est une curieuse de coïncidence que le premier curé de St-Jérôme de Matane devienne à la suite curé de St-Bernard, patron qui avait été tout d'abord assigné à la mission de Matane. — Dans la suite, M. Côté passa par Saint-François de Beauce, St-Ferréol, St-Joseph de Lévis, Cap Saint-Ignace, St-Gervais, et se retira enfin à Lévis en 1882 pour y mourir le 10 mars 1894.

CHAPITRE XXII

ORGANISATION MUNICIPALE DEPUIS 1845

L'organisation municipale à Matane, fut faite la même année que celle de l'arrivée du premier curé.

C'est en effet par proclamation du 18 juin 1845, que fut constituée la municipalité de St-Jérôme de Matane. Elle couvrait tout le territoire allant de Tartigou jusqu'aux limites ouest du comté de Gaspé.

Avant cette organisation municipale, tous les règlements concernant les chemins à Matane et autres étaient passés par le conseil municipal de Rimouski.

Comme cette première municipalité de Matane couvrait différents cantons, il convient ici d'établir les limites de ces cantons et l'année de leur érection.

Le premier à l'ouest était le CANTON MATANE. Ce territoire fut érigé par proclamation du 15 décembre 1834. Il va en front sur le fleuve de la rivière Tartigou jusqu'à la limite ouest de la seigneurie de Matane, soit 9 milles de front par 11 milles de profondeur.

Ce territoire comprend aujourd'hui les paroisses de St-Ulric de la Rivière Blanche et de St-Léandre. La paroisse de St-Ulric eut son élection civile en municipalité distincte de Matane, le 1er juin 1869.

A la limite est de ce territoire, vient la SEIGNEURIE DE MATANE constituée par la concession faite à Mathieu d'Amours de Chauffours, en 1672, agrandie en 1677, puis en 1824. La seigneurie couvre 3 1-2 lieues de front sur le fleuve.

En bas de cette seigneurie, avec également front sur le fleuve, il y a le CANTON ST-DENIS. Il fut érigé par proclama-

tion du 26 février 1864 et organisé en municipalité le 1er janvier 1866, sous le nom de canton St-Denis. Le 25 juin 1870, ce territoire devint la municipalité de la paroisse de Ste-Félicité. Mais cette dernière inclut aussi à l'est une partie du canton Cherbourg et à l'ouest l'Augmentation de la seigneurie de Matane.

Le CANTON TESSIER est situé à l'arrière de la seigneurie de Matane. Il va de la rivière jusqu'au canton St-Denis. Il fut détaché de la municipalité de Matane par proclamation, le 5 mars 1864. On l'organisa en municipalité de canton le 1er janvier 1880, et on le réorganisa sous le nom de municipalité de St-Luc par une décision du conseil de comté de Matane, le 25 octobre 1904.

Le CANTON CHERBOURG fut détaché de la municipalité de Matane par proclamation, le 6 mai 1864. Il est en bordure du fleuve à l'est du canton St-Denis.

On détacha le CANTON ROMIEU par proclamation du 25 juin 1864, puis le CANTON DALIBAIRE, le 16 août 1865. Ces deux cantons unis furent organisés en municipalité de canton, le 1er juin 1878.

Après tout ce morcellement de la municipalité initiale de St-Jérôme de Matane, celle-ci conserva comme limites celles de la paroisse canonique de St-Jérôme de Matane jusqu'en 1893.

Le 28 mars de cette année, par proclamation, la municipalité du village de St-Jérôme de Matane était séparée de celle de la paroisse.

Cette division devait prendre force le 1er avril, mais elle fut annulée par une proclamation du 2 juin, probablement pour assigner d'autres limites. Enfin le 17 juillet, tout entra dans l'ordre et la municipalité du village de St-Jérôme eut comme premier maire, François Dionne.

De 1893 jusqu'à 1939, alors que Matane obtiendra sa charte de ville, 24 maires se sont succédés. Sur ces 24 cependant, 4 sont les mêmes individus qui remplissent la charge de maire à des époques différentes. De tous, celui qui a occupé cette charge le plus longtemps, fut le docteur J.-A. Bergeron, soit durant 15 ans. Incontestablement, son règne fut aussi un des plus prospères pour Matane.

Je donne ici les tableaux des maires des deux municipalités de Matane et également des secrétaires-trésoriers.

MAIRES (Matane de 1845 à 1893)

1845 à 1855	1877 à 1800
Dougald Fraser	Dr J.-P. Pelletier
1855 à 1858	1880 à 1882
Alex. Grant (Mayor)	Alexander Fraser
1858 à 1860	1882 à 1888
James Forbes	Louis Gagnon
1860 à 1862	1888 à 1889
Abraham Gagnon	Augustin Harrisson
1862 à 1864	1889 à 1891
L.-N. Blais	L.-J. Levasseur
1864 à 1872	1891 à 1892
Edouard Lacroix	Dr J.-P. Pelletier
1872 à 1875	1892 à 1893
Louis Gagnon	Pierre Langlois
1875 à 1877	
Alexandre McKinnon	

La séparation de la municipalité du Village de Matane d'avec la municipalité de la Paroisse se fait le 28 mars 1893.

Suite du tableau des maires de la municipalité de la Paroisse de Matane, de 1893 à nos jours.

1893 à 1894	1908 à 1911
Pierre Langlois	Ludger Rivard
1894 à 1895	1911 à 1913
Louis Durette	Luc Bélanger
1895 à 1896	3 au 10 fév. 1913
Charles Simard	Alexandre Philibert puis il démissionne
1896 à 1897	1913 à 1914
Ludger Rivard	Luc Bélanger
1897 à 1899	1914 à 1917
François Truchon	Edmond Marquis
1899 à 1900	1917 à 1919
Augustin Harrisson	Johnny Desrosiers
1900 à 1902	1919 à 1921
Onésime Tremblay	Louis Dionne
1902 à 1903	1921 à 1922
Auguste Bouffard	J.-A. Harrisson
1903 à 1904	1922 à 1925
Johnny Desrosiers	Herménégilde Bouffard
1904 à 1905	1925 à 1927
Charles Perron	Louis Dionne
1905 à 1906	1927 à 1935
Johnny Desrosiers	Geo. Harrisson
1906 à 1908	1935 à 1939
Jcachim Duret	François Truchon, fils

**Tableau des maires de la municipalité du Village de St-Jérôme
de Matane de 1893 à 1937**

1893 à 1895	1910 à 1911
François Dionne	J.-B.-É. Bergeron
1895 à 1896	1911 à 1913
Alexander Fraser	Dr A. Bouillon
1896 à 1897	1913, à 1914
L.-J. Levasseur	Pierre Langlois
1897 à 1898	1914 à 1915
Johnny Joncas	Octave Dionne
1898	1915 à 1917
Georges Pelletier	C.-E. Bernier
1898 à 1899	1917 à 1921
Louis Durette	Dr J.-A. Bergeron
1899 à 1900	1921 à 1922
Georges Santerre (6 fév.)	(12 avril) J.-E. Heppell
élu par le conseil	
1900 à 1904	1922 à 1923
L. Horace Chouinard	J.-A. Lavoie
1904 à 1905	1923
Dr Gustave-A. Côté	C.-E. Bernier
1905 à 1906	1923 à 1925
L.-H. Chouinard	Hector Gagnon
1906 à 1907	1925 à 1936
Dr A. Bouillon	Dr J.-A. Bergeron
1907 à 1910	1936
L.-J. Levasseur	Raoul Fafard

Erection en ville par lettres patentes du 28 décembre 1937.

**Tableau des maires de la Ville de Matane
depuis 1937**

1937 à 1939	1939 à 1941
Raoul Fafard, avocat	J.-A. Rouleau
1941 à aujourd'hui	Raoul Fafard, C. R.

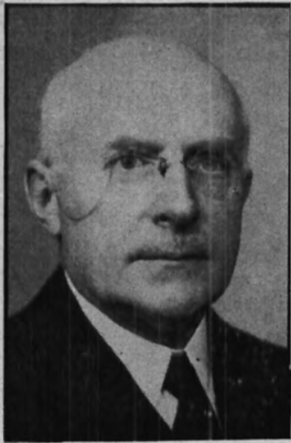
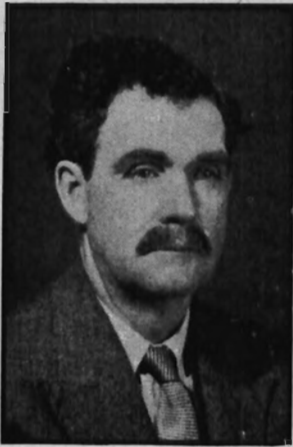
**Tableau des secrétaires-trésoriers de la Municipalité de
Matane de 1845 à aujourd'hui**

1845	Remy Ouellet. Destitué en 1858	1868	Achille Fournier. Démissionne en 1869
1858	Thomas Ouellet. Destitué en 1860	1869	Thomas Ouellet. Décédé en 1874
1860 (engagé le 6 fév.)	Remy Ouellet. Destitué en juillet	1874	Vital Charest, huissier
1860	Thomas Ouellet. Destitué en 1864	1880	J.-H. Joncas
1864	A.-E. Guay, N. P. Résigne en 1865	1889 à 1908	Joseph-Etienne Gagnon, N. P.
1865	A. Bérubé. Destitué en 1868	1908	Louis Gagnon
		Actuellement	Louis de G. Fortin

**Tableau des secrétaires-trésoriers de la Municipalité du
Village puis de la Ville de Matane jusqu'à aujourd'hui.**

1893 (17 juil. nomination de :	Louis Hélie d'Anjou, avocat
1893 (24 juil. nomination de :	Joseph Etienne Gagnon, N. P.
1921 à 1930	Louis-Philippe Bilodeau
1930 à 1942	Ernest Mercier
1942...	Edouard Dionne

CONSEIL DE LA VILLE DE MATANE



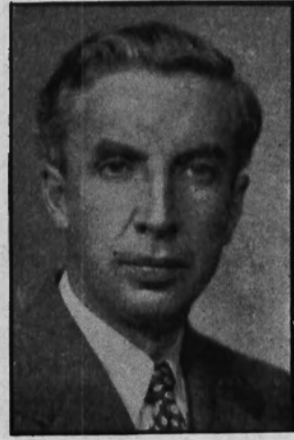
M. Jos. BILODEAU, échevin Lt-Col. R. FAFARD, C.R., maire M. H. GAGNON, échevin



M. Léandre THIBAUT, échevin Dr M. PIUZE, échevin M. B. McMULLEN, échevin



M. Alex. PELLETIER, échevin



M. Ed. DIONNE, sec.-trés.

CHAPITRE XXIII

LES CURES DE MATANE

Au chapitre vingt et un nous avons fait connaissance avec le premier missionnaire résidant à Matane, l'abbé Jean-Baptiste Côté. Nous allons maintenant repasser brièvement les curés qui se sont succédés jusqu'à nos jours. Je donnerai dans chaque cas quelques notes biographiques et je citerai divers faits ou événements qui se sont passés durant leur séjour à Matane.

L'ABBE PIERRE BOUCHER (1848 à 1859)

M. Boucher est né à Lotbinière le 5 juillet 1821 de Pierre Boucher et de Julie Pagé. Il fit ses études à Québec et y fut ordonné le 27 mars 1847. Vicaire à Sherbrooke de 1847 à 1848, il est nommé curé de Matane en 1848 et y demeure jusqu'en 1859. Il sera dans la suite curé de Mont-Carmel de Kamouraska de 1859 à 1861, de Bagotville de 1861 à 1864, de St-Raphaël de 1864 à 1865, et missionnaire à Concordia, Etats-Unis, de 1865 à 1899. Enfin il se retire à St-Edouard de Lotbinière en 1899 et y meurt le 22 juillet 1900.

Le passage de M. Boucher à Matane fut marqué d'oeuvres très importantes et d'une foule d'incidents de toute sorte. Son oeuvre principale fut la construction d'une église en pierre pour remplacer la chapelle en bois. Cette église, commencée le 6 juillet 1856, fut bénie le 25 novembre 1858.

M. Boucher avait un tempérament plutôt violent et il ne cessait pas de l'être en chaire. Le 21 janvier 1856, M. L.-A. Huot, marchand de Matane se plaignait à l'Evêché de Québec que le curé avait traité de menteur, M. Dionne, un commissaire, et cela à la suite d'une résolution passée par les commissaires décidant de n'accorder l'école no 1 pour aucune assemblée politique. Il se plaignait encore de ce que le curé, un bon diman-

che après les vêpres, assisté du clergé, était allé chercher la croix de tempérance chez un ivrogne. Ce dernier en protestation ne venait plus à l'église depuis.

Il disait de plus que le curé monte souvent en chaire pour traiter les gens de bêtes, de canailles, de sans principe et sans honneur. M. Huot prie Mgr de garder cette lettre confidentielle car il redoute que si M. Boucher le savait, il pourrait le nommer en chaire et lui chanter un **mauvais cantique**. Comme il est marchand, il craint les répercussion pour sa clientèle d'un pareil incident. (Arc. Evêché de Rimouski).

En 1858 une autre plainte est faite contre M. Boucher par Norbert Tremblay dit Desrosiers. Il précise que M. Boucher, le 25 mars, s'étant rendu au canton (Township) Matane (Rivière-Blanche) pour confesser et prêcher, il s'est tout à coup écrié en frappant sur une table que le nommé Octave Desrosiers était un jaloux. Il s'en est suivi toute une scène. Le déposant ajoute que le 28 août suivant, M. Boucher de propos délibérés et sans provocation de sa part l'a apostrophé dans un magasin de manière grossière et qu'il a même demandé aux personnes présentes de le battre. La même année, Messieurs Lacroix et Blais, tous deux marchands de l'endroit, se plaignent également de monsieur le curé. (59).

Il reste incontestable que le ministère de M. Boucher a laissé une profonde et salutaire empreinte dans la population de Matane. Il fit une guerre à mort à la boisson et aux licences, qui occasionnaient de trop fréquents désordres dans la localité. Aussi à une séance du conseil du 1er février 1858, on décida d'imposer une amende à quiconque serait trouvé ivre sur les chemins et on décida également, par la voix prépondérante du maire, James Forbes, qu'il ne serait plus accordé aucune licence pour vendre des boissons spiritueuses en cette paroisse. Ceci explique assez facilement l'opposition de M. Lacroix qui avait fait passer le règlement de licence en 1856, et son intervention peu favorable au curé Boucher.

Monsieur le curé employa encore son énergie et son zèle à la desserte des missions de Ste-Félicité et de la Rivière-Blanche. Il présida à la construction de la première église de St-Ulric. Et dans les missions comme à Matane, il encouragea beaucoup la colonisation et l'agriculture.

M. ULRIC ROUSSEAU (1859 à 1860)

L'abbé Rousseau est né à St-Henri de Lauzon, comté de Lévis, le 24 septembre 1831, de Jean-Baptiste Rousseau, culti-

vateur, et de Thérèse Bélanger. Il fit ses études à Nicolet et à Québec, où il fut ordonné par Mgr Baillargeon, le 20 septembre 1856. Professeur au Séminaire de Québec (1856-1857) ; vicaire à Ste-Croix (1857-1858) ; desservant à St-Lambert de Lévis en 1858, aux Grondines (1858-1859) ; il est curé de Matane de 1859 à 1860. De là curé de Notre-Dame du Portage (1860-1865) ; de Ste-Famille (1865-1877) ; de la Pointe-aux-Trembles de Québec (1877-1890) ; de Deschambault 1890.

M. Rousseau ne resta pas longtemps à Matane. Ayant pris parti en faveur de la Pointe Longue, au lieu de la Pointe au Massacre comme site de la future église de Ste-Félicité, Mgr l'Evêque lui écrivit une lettre de blâme. Peu de temps après il était nommé curé de Notre-Dame du Portage, en remplacement de son frère, l'abbé Esdras qui lui succéda à Matane.

ESDRAS ROUSSEAU

(premier curé de la paroisse canonique de
de St-Jérôme de Matane 1860-1863)

L'abbé Esdras Rousseau est né à St-Henri de Lauzon, comté de Lévis, le 17 mars 1822, de Jean-Baptiste Rousseau et de Thérèse Bélanger. Il fit ses études à Nicolet et fut ordonné à Québec, le 21 mai 1853. Vicaire à St-Roch des Aulnaies (1853-1854) ; curé de Ste-Anne des Monts (1854-1858) ; de Notre-Dame du Portage (1858-1860) et de Matane (1860-1864). Il est décédé à Notre-Dame du Portage, le 4 janvier 1864.

C'est M. Esdras Rousseau qui fit toutes les démarches pour l'érection canonique de la paroisse de St-Jérôme de Matane. Ceci eut lieu le 16 mars 1861. Monsieur Esdras est donc officiellement le premier curé de Matane. De santé plutôt délicate, la peine qu'il se donna pour faire passer un "bill" au Parlement autorisant la fabrique à faire une cotisation pour payer les dettes pendantes de la construction de l'église en pierre par M. Boucher, et l'opposition qu'il rencontra, l'avaient usé. Il alla mourir à son ancienne paroisse de Notre-Dame du Portage, chez son frère cadet et son prédécesseur.

PIERRE CÉLESTIN AUDET (1863-1866)

L'abbé Pierre Célestin est né à St-Anselme, comté de Dorchester, le 20 novembre 1832, de Pierre Audet-Lapointe et de Rose Filteau. Il fit ses études à Québec et y fut ordonné le 8 janvier 1860. Il occupa les postes suivants : Vicaire à St-Anselme (1860) ; curé de Buckland avec desserte d'Armagh et de St-Paul de Montminy (1862-1863) ; curé de Matane (1863-

1866) ; de St-Octave de Métis avec desserte de Ste-Angèle de Rimouski et de St-Moïse (1866-1870) ; curé de St-Fabien de Rimouski (1870-1905) ; théologien au concile provincial de Québec en 1873 ; chanoine de la cathédrale de Rimouski (1888-1905) ; mort des suites d'un accident de chemin de fer, le 27 janvier 1905.

Le travail de M. Audet à Matane en plus de son saint ministère consista à mettre de l'ordre. Il dénonça un empiètement sur le terrain de la fabrique par la propriété des demoiselles Brisebois. Ces demoiselles avaient été désignées dans une plainte de citoyens de Matane à l'évêque de Québec contre M. Boucher, comme des bavardes et des mégères. L'une d'elles avait été servante de M. Boucher, et nul doute que leurs langues trop bien pendues ne furent pas étrangères aux ennuis de ce dernier.

En 1866, on trouve dans les archives de l'Evêché une plainte de mademoiselle Rosalie Brisebois, alléguant que les marguilliers ne lui offrent pas un prix raisonnable pour sa maison enclavée dans le terrain de la fabrique.

M. Audet fit les premières démarches au sujet de la construction d'un nouveau presbytère.

Il quitta Matane pour St-Octave de Métis au grand regret de tous les paroissiens.

OLIVIER-DESIRE VEZINA (1866-1868)

L'abbé Olivier-Désiré Vézina, est né à l'Île-aux-Grues, comté de Montmagny, le 18 octobre 1836, d'Olivier Vézina et de Sophie Lemieux. Il fit ses études à Québec, où il fut ordonné par Mgr Baillargeon, le 19 septembre 1863. Professeur au séminaire de Québec de (1863-1865) ; vicaire à St-Nicolas de (1865-1866) et curé de Matané (1866-1868). Nommé au séminaire de Rimouski comme directeur des ecclésiastiques (1868-1872), il est vice-supérieur de (1872-1876), et membre du conseil de l'évêque (1871-1876). Curé de St-Arsène en 1876, des Trois-Pistoles (1876-1897) ; il devint archiprêtre et chanoine de la cathédrale de Rimouski (1876-1899) et curé de la cathédrale de (1897-1899). Enfin retiré à Québec de (1899-1906), il y décède le 30 novembre 1906. Il fut inhumé aux Trois-Pistoles.

Une adresse lue à M. Vézina lors de son départ de Matane, exprime bien les sentiments des paroissiens à son égard. "Nous sentons le besoin de vous exprimer le vif regret que nous éprouvons de vous voir laisser cette paroisse.

“Nous espérons vous conserver longtemps au milieu de nous pour vous voir recueillir les fruits de la paix et de l’union, consolidées par vous à Matane, et commencées sous votre prédécesseur, le Révérend P. C. Audet. La Divine Providence en a décidé autrement. Ce qui nous console un peu, c’est de savoir que vous aussi vous nous laissez avec regret, et que vous auriez désiré passer plusieurs années dans notre paroisse.

“Nous avons su apprécier tout le bien que vous avez fait parmi nous, et nous en garderons longtemps le souvenir.

Nous vous exprimons toute notre reconnaissance pour les services que vous avez rendus à notre paroisse, comme administrateur, et nous vous souhaitons cordialement succès et bonheur dans toutes les positions où vous vous trouverez placé”.

Matane 7 octobre 1868.

L. N. Blais, D. L., de Saint-Aubin, Geo. Sylvain, Dr L. P. Pelletier, E. Lacroix, maire, A. Fournier, N. P., L. H. Cosselin, député à la Législature, P. Ouellet, L. G. Larochelle, Rémi Ouellet, N. P., Ant. Poiré, James Forbes, Théodore Frealle, Jos. McKinnen, Pierre Forbes, J.-Bte Ouellet, Pierre Gagnon, Joseph Blanchette, Phidime Blanchette, Olivier Harrisson, Augutin Harrisson, Israël Truchon, Louis Talbot, père, Pierre Marquis, Damase Levasseur, Hypolite Deschesnes, François Dionne, F. X. Imbeau, Pierre Gauthier, Anselme Marquis, Charles Thibault, Joseph Desbiens, Henri Tremblay, Jos. Tremblay, Lazare McKinnon, Louis McKinnon, J. H. Joncas, Robert Lévesque, J.-Bte Brisebois, Victor Brisebois, Athanase Cimon, Honoré Desjardins, Louis Desjardins, Marc Bernier, Frédéric Bernier, François McKinnon, Louis McKinnon, fils, Anicet Paradis, Cyrille Dion, Augt. McDonald, Grégoire Gauthier, Joseph Marquis, Achille Gagné, Charles Bouffard, Jean Truchon, Charles Truchon, etc., etc., etc . . .

Voici une partie de la réponse de M. Vézina. “Je suis très sensible aux sentiments que vous exprimez dans votre adresse. S’il s’est fait quelque bien au milieu de vous pendant mon séjour à Matane, c’est d’abord à Dieu la source de tout bien qu’en revient la gloire, et aussi en partie à vous, paroissiens de Matane, qui par votre bon vouloir, avez rendu le bien possible.

“C’est avec plaisir que j’aurais continué à demeurer au milieu de vous, si le désir de Monseigneur ne me forçait d’accepter une autre position. J’y serait demeuré d’autant plus volontiers que la paix et l’union me paraissent établies d’une manière définitive et qu’elles promettent dans un avenir peu éloigné des fruits bien propres à consoler le coeur d’un pasteur. Le bon

Dieu en a disposé autrement ; tout doit être pour le mieux . . .”

En apprenant que M. Vézina devait les quitter, les citoyens de Matane avaient adressé le 21 septembre 1868, une requête à Mgr l'évêque de Rimouski, le priant de leur laisser leur curé. Le 23 septembre, ils adressaient une autre requête à l'archevêque de Québec cette fois, le priant de fournir à l'évêque de Rimouski un prêtre pour diriger son Grand Séminaire afin que M. le curé Vézina puisse être laissé à la tête de la paroisse de Matane. Malheureusement ces démarches n'eurent pas le succès attendu.

LUC ROULEAU (1868-1884)

Luc Rouleau est né à l'Isle Verte, le 22 février 1838, du mariage de Joseph Rouleau et d'Euphrosine Patouel des Rosiers. Il a étudié au séminaire de Nicolet d'où il est sorti en 1859. Il alla alors comme régent au collège de Régipolis à Kingston et y fut tonsuré par l'évêque Horan. En 1860, il entra au grand séminaire de Québec. Il fut dans la suite nommé assistant-secrétaire de l'évêque Baillargeon, alors administrateur du diocèse de Québec. L'année suivante, il était assistant-principal à l'École normale de Québec sous M. l'abbé Jean Langevin qui devint en 1869 évêque de Rimouski. Ordonné prêtre dans la cathédrale de Québec le 28 septembre 1862, il fut vicaire à St-François de Beauce durant deux ans. En 1864, il était nommé professeur et directeur des études du nouveau collège de Rimouski.

Assigné à la cure de St-Jérôme de Matane en 1868, il y exerça le ministère pendant seize ans. Puis en 1884, il retourna au séminaire de Rimouski comme directeur et pour y enseigner la théologie. Au bout de trois ans, il dut abandonner ces fonctions à raison du mauvais état de sa santé. Le 22 février 1885, le pape Léon XIII l'avait nommé chanoine de la cathédrale de Rimouski. Pour se rétablir, de 1887 à 1890, M. Rouleau voyagea dans les Etats-Unis du sud et séjourna huit mois à Oswego, N.-Y., et dix-huit mois à Haverhill, Mass. A la demande de l'évêque Blais, il revint à Rimouski en 1891 et fut nommé curé de la Cathédrale. Plus tard en 1897, il alla comme curé de l'Assomption de McNider (Sanday-Bay—Baie des Sables), où il est mort le 24 décembre 1912.

M. Rouleau était connu et désigné par les gens comme "un curé malin". En particulier cependant, c'était un gai farceur. Il était extrêmement "rouge" en politique.

Un dimanche en chaire, M. Rouleau nomma Georges Laroche et Alphonse Généreux et les sermonna pour leurs désordres. C'était les deux "dandy" du village. Ils portaient tou-

jours des **pantalons** blancs et se changeaient jusqu'à trois fois par jour, mais il leur arrivait de prendre des "brosses" presque aussi souvent. M. le curé, dans son admonestation, précisa : "Quand on dit vieux garçon, ont dit . . . devinez le reste et finissez la phrase".

Le grand événement du séjour du curé Rouleau à Matane fut la fondation du couvent des Soeurs du Bon Pasteur, en 1883. En 1882, M. Rouleau avait ouvert St-Luc de Matane.

NARCISSE LEVESQUE (1884-1898)

L'abbé Narcisse est né à St-Roch de Québec le 2 février 1896, de Charles Lévesque dit Lafrance et de Marie Provost. Il entra chez les frères des Ecoles Chrétiennes et y fut religieux quatre ans, puis chez les Clercs de St-Viateur pendant quatre ans également dont deux ans chez les Sourds-Muets du Mile-End à Montréal, et les deux autres au collèges de Rigaud. A ce dernier endroit il eut le privilège de faire ses classiques et fut même à la fin pendant un an professeur de rhétorique. Il y fit dans la suite une partie de sa théologie et sortit en 1858 pour se donner au diocèse de Natchitoches, aujourd'hui Alexandria en Louisiane. Il fut ordonné à Natchitoches le 22 septembre 1860 par Mgr Martin. Curé des Avoyelles de 1860 à 1862, il avait en même temps la desserte des trois missions de Shreveport, de Caddo et de l'Île Brevelle. De 1862 à 1863, il fit du ministère à Natchitoches. La guerre de Sécession ayant éclaté, le gouvernement insistait pour l'enrôler comme militaire. Il obtint alors de revenir au Canada et à son retour, il fut assigné par l'évêque de Québec, vicaire à Montmagny, 1863-1864, et à St-Jean-Baptiste de Québec 1864-1865. Il fut curé de Port Daniel de 1865 à 1884 avec la desserte de New Port de 1865 à 1879. Enfin, il vint curé de Matane et y resta jusqu'à sa mort. (2).

L'église en pierre construite de 1856 à 1858, mais jamais terminée, fut endommagée par la foudre en 1871. Comme on jugea inopportun de la réparer, la construction d'une nouvelle église fut décidée et l'on commença les travaux en 1886. M. Lévesque en présida la construction et il la fit belle, sa petite église. Il construisit également un nouveau presbytère (le presbytère actuel moins l'agrandissement).

M. Lévesque était très studieux et faisait de la lecture ses délices aux heures de loisir. Aussi possédait-il des connaissances plus qu'ordinaires qu'il utilisait avec avantage dans ses conversations et en chaire. Il était du reste richement doué comme causeur et comme prédicateur. D'un zèle apostolique remarquable, il était souvent très énergique dans sa prédication.

On rapporte que deux fils de bonnes familles de l'endroit et seulement dans la vingtaine — (Nestor Saucier et Edmond Généreux (catin) — étant déjà ivrognes au grand désespoir des leurs, M. Lévesque tenta un grand coup. Il interpella les deux jeunes à la grand-messe du dimanche, les fit venir à la balustrade, leur admonesta une touchante remontrance puis à genoux les obligea à demander pardon à la paroisse de leur scandale.

La charité de M. Lévesque pour les pauvres était proverbiale. C'était un homme de sacrifices et d'abnégations exemplaires, aussi se privait-il volontiers pour avoir plus à donner. Sa table était frugale et il portait son unique soutane longtemps jaune et râpée avant de la renouveler. A son décès, il n'avait que le produit d'une assurance à léguer. Pris d'un érysipèle et confiné au lit dans son presbytère depuis deux jours, il répondit quand même à un appel au chevet d'un mourant. Le résultat fut une complication sous forme d'inflammation au cerveau et le lendemain, 1er février 1898, il décéda. (2).

Le chagrin de tous fut extrême. Le saint curé était mort. On se disputa morceau par morceau la soutane de son ensevelissement.

GEORGES GAGNON (desservant — 1898)

M. Gagnon est né à St-Arsène, comté de Témiscouata, le 13 septembre 1858, d'Isaac Gagnon, cultivateur, et de Zoé Laforest. Il fit ses études à l'Ecole Normale Laval de Québec et à Rimouski, où il fut ordonné par Mgr Jean Langevin, le 16 septembre 1888. Il fut nommé successivement vicaire à Matane (1888) ; assistant à Paspébiac (1888-1889) ; vicaire à Tessierville (1889-1890) et encore à Matane en 1890. Premier curé de St-Luc (1890-1896) ; il y a restauré la chapelle ; curé de St-Hubert du Chemin Taché (1896-1897) ; il revint à Matane comme assistant en 1897, puis desservant en 1898. Curé de St-Damase (1898-1901) ; enfin curé de Ste-Félicité de 1901 à 1917, il y a restauré le presbytère et terminé l'église. Retiré à St-Arsène, sa paroisse natale, il y est mort en 1938.

ANTOINE-ANNIBAL SOUCY (1898-1924) Chanoine en 1921

L'abbé Antoine Soucy est né à Cacouna le 26 février 1856 de Jean-Baptiste Soucy et Emilie Moreault. Il fit ses études à Rimouski et fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 3 juin 1883. Successivement vicaire au Bic (1883-1884) ; curé de St-Louis du Ha ! Ha ! (1884-1894) ; de Ste-Anne des Monts 1894-1898) ; puis de Matane de 1898 à 1924. Il se retire à Rimouski où il meurt accidentellement en 1934.

Les 26 années durant lesquelles M. Soucy a été curé de Matane ont laissé une trace profonde dans la population. Il fut très progressif et fit une guerre constante à la boisson et à tous les désordres qui voulaient s'introduire.

Durant son séjour, il agrandit l'église et ajouta une sacristie en pierre. Il fit l'acquisition d'un chemin de croix et d'un carillon et installa des orgues. Il éleva un monument en marbre au Sacré-Coeur en face de l'église et organisa le nouveau cimetière le long de la route de St-Luc. Il fit céder par la fabrique à la Commission Scolaire du village un terrain sur lequel fut construite l'Académie St-Antoine, ainsi nommée en son honneur. C'est encore sous son règne que le couvent de Matane fut agrandi et que l'on installa une Caisse Populaire dans l'endroit. M. Soucy fut en outre un ardent promoteur de la construction du chemin de fer et de l'installation de nouvelles industries dans la localité.

En plus de ses activités temporelles, ce curé eut toujours un grand souci du soin des âmes. En maintes occasions, il fit prêcher des retraites de tempérance et des grandes retraites paroissiales. Bref, on le trouvait "malin", mais il maintint de l'ordre dans une ville en progrès et où l'affluence d'étrangers et de gens de passage favorisait tous les désordres. Quand il dut se retirer, c'est à regret que tous le virent partir.

VICTOR CÔTÉ — 1924 — (Chanoine titulaire 1920)

Joachim-Victor Côté est né aux Trois-Pistoles le 25 juillet 1878 ; fils de Simon Côté, cultivateur, et de Philomène Lavoie. Il commença ses études classiques au Séminaire de Rimouski (1892-1895 et 1897-1899). Il alla les terminer au Séminaire de Philosophie à Montréal (1899-1900) et fut bachelier-ès-Arts. Il fit ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec 1900-1904 et est maître en philosophie en 1901 et docteur en théologie en 1904. Ordonné prêtre aux Trois-Pistoles le 3 juillet 1904 par S. E. Mgr André-Albert Blais, il est d'abord pro-secrétaire à l'Evêché de Rimouski (1904-1906). Vicaire au Mont-Louis (1906-1908). Curé-fondateur de St-André de Ristigouche, où il construisit l'église et le presbytère (1908-1911) ; curé de Ste-Adélaïde de Pabos, où il construisit le presbytère et organisa la desserte de Chandler (1911-1920). Chanoine titulaire en 1920 ; directeur des oeuvres à l'Evêché de Rimouski (1920-1924). Enfin curé de St-Jérôme de Matane et Vicaire Forain depuis 1924. (70).

Le chanoine Côté est très aimé de tous ses paroissiens.

C'est un homme pacifique. Il a un bon mot d'encouragement pour toutes les entreprises et prend une part active à toutes les organisations sociales de sa paroisse y voyant un moyen de contact avec ses ouailles.

Il a reconstruit l'église incendiée d'après des plans heureusement conçus et à la moderne. La nouvelle église de Matane, en effet, fait l'admiration des visiteurs et est considérée à juste titre comme un des beaux temples de la Province.

C'est encore M. Côté qui a construit l'église de St-Victor. Puis il a travaillé de concert avec feu le docteur J.-A. Bergeron à la fondation de l'hôpital du St-Rédempteur de Matane.

M. Côté a été capitaine-aumônier attaché au 87e Régiment puis aux Fusilliers du St-Laurent depuis 1917. Récipiendaire de la médaille du couronnement et de la médaille de long service, il est lieutenant-colonel honoraire depuis 1941.

Après avoir collaboré à la revue "La Nouvelle France", M. Côté a publié un journal diocésain d'oeuvres, le "Chez-Nous" de 1921 à 1924. (70).

Tableau des vicaires de Matane de 1862 à nos jours

M. l'abbé Martial Richard	Bilodeau	(1862-1863)
" "	Augustin Duval	(1870-1871)
" "	David Lebel	(1877)
" "	Louis-Philippe R. Sylvain	(1877), Mgr P. D.
" "	Narcisse Gagnon	(assistant 1880)
" "	Joseph-Henri Lavoie	(1883)
" "	Pierre Beaulieu	(1886-1887) desservant en 1889
" "	Elzéar Dufour	(1887)
" "	Georges Gagnon	(1888)
" "	J. Berger	
" "	Georges Gagnon	(1897) (assistant-curé) - desservant (1898)
" "	J.-R. Asselin	(1898-1899)
" "	J. F. X. Enoch Lepage	(1899-1900)
" "	Delphis Salomon Giguère	(1901-1902)
" "	J. Calixte St-Laurent	(1902-1904)
" "	Louis-Philippe Chenard	(1904-1906)
" "	R. Y. Orioux (français)	(1906-1907)
" "	J.-O. Dubé	(1907-1908)
" "	J.-A. St-Laurent	(1908-1911)
" "	J. Onésime Rioux	(1911-1912)
" "	Louis David D'Auteuil	(1912-1913)

- “ “ Georges David Jean (1913-1914)
“ “ J. Edgar Miville (1914-1917) -
A partir de 1917 il eut deux vicaires à Matane
“ “ Pierre Saindon (1917)
“ “ Jos. Chenard (1917-1919)
“ “ Charles Pelletier (1918-1920)
“ “ Emile Côté (1919) desservant
“ “ O. Philippe Langlois (1919-1921)
“ “ F. X. Létourneau (1920-1921)
“ “ J. Elisée Roussel (1921-1924)
“ “ Louis-David Rioux (1921-1924)
“ “ Chs-Hector Lepage (1924-1928)
“ “ Hermel Pelletier (1924-1926)
“ “ J. Ernest Couillard (1926-1928)
“ “ Pierre Bernier (1928-1929)
“ “ J. P. Pelletier (1928-1930)
“ “ Prudent Beaulieu (1929-1932)
De ce moment il eut trois vicaires
“ “ Léo Hudon (1930-1932)
“ “ Léon D'Anjou (1931-1934)
“ “ Camille Lachance (1932-1933)
“ “ Paul-Etienne Michaud (1932-1940)
“ “ Louis-Philippe Desbiens (1933-1935)
“ “ Wilfrid Huard (1934-1935)
“ “ Adrien Gagnon (1935-1942)
“ “ Roland Belzile (1935-1942)
“ “ Gérard Couturier (1940-1941)
“ “ Marius Côté (1941 à ce jour)
“ “ Wilbrod Blanchet (1942 - avril à décembre)
“ “ Donat Ouellet (1942 - juin à décembre)
“ “ Adrien Demeule (1942 à ce jour)
“ “ Gérard Paradis (1942 à ce jour)

MISSIONNAIRES
RÉSIDENTS



PIERRE BOUCHER
1846-1889



J.-B. CÔTÉ
1848-1888



ULRIC ROUSSEAU
1809-1860

MISSIONNAIRES ET CURÉS DE ST-JÉRÔME, MATAHEU
PAROISSE
Fondée en 1861



E. FERRAS ROUSSEAU
MISSIONNAIRE 23 ANS
CURÉ



J.-V. CÔTÉ
CURÉ DEPUIS 1888



A.-A. ROUCY
CURÉ 1888-1914



P.-C. AUDET
CURÉ 1863-66



Geo. CAILLON
DESS. EN 1898



O.-D. VÉZINA
CURÉ 1866-68



LUC ROULEAU
CURÉ 1868-71



N. LÉVESQUE
CURÉ 1868-70

PHOTOS ARRANGÉES
QUÉBEC J. C. DOYON

CHAPITRE XXIV

LES EGLISES, CIMETIERES, BRESBYTERES, MONUMENTS, ETC.

PREMIERE CHAPELLE et PREMIERE CLOCHE

Comme on l'a vu dans un chapitre précédent, un bâtiment fut désigné comme chapelle en 1822. Elle était en bois avec portail au nord et située entre la rivière et le chemin (emplacement de l'Académie St-Antoine). Il y avait dessus un clocher bas et une petite cloche. (Entrevue — Théodore McKinnon — 53).

PREMIER CIMETIERE

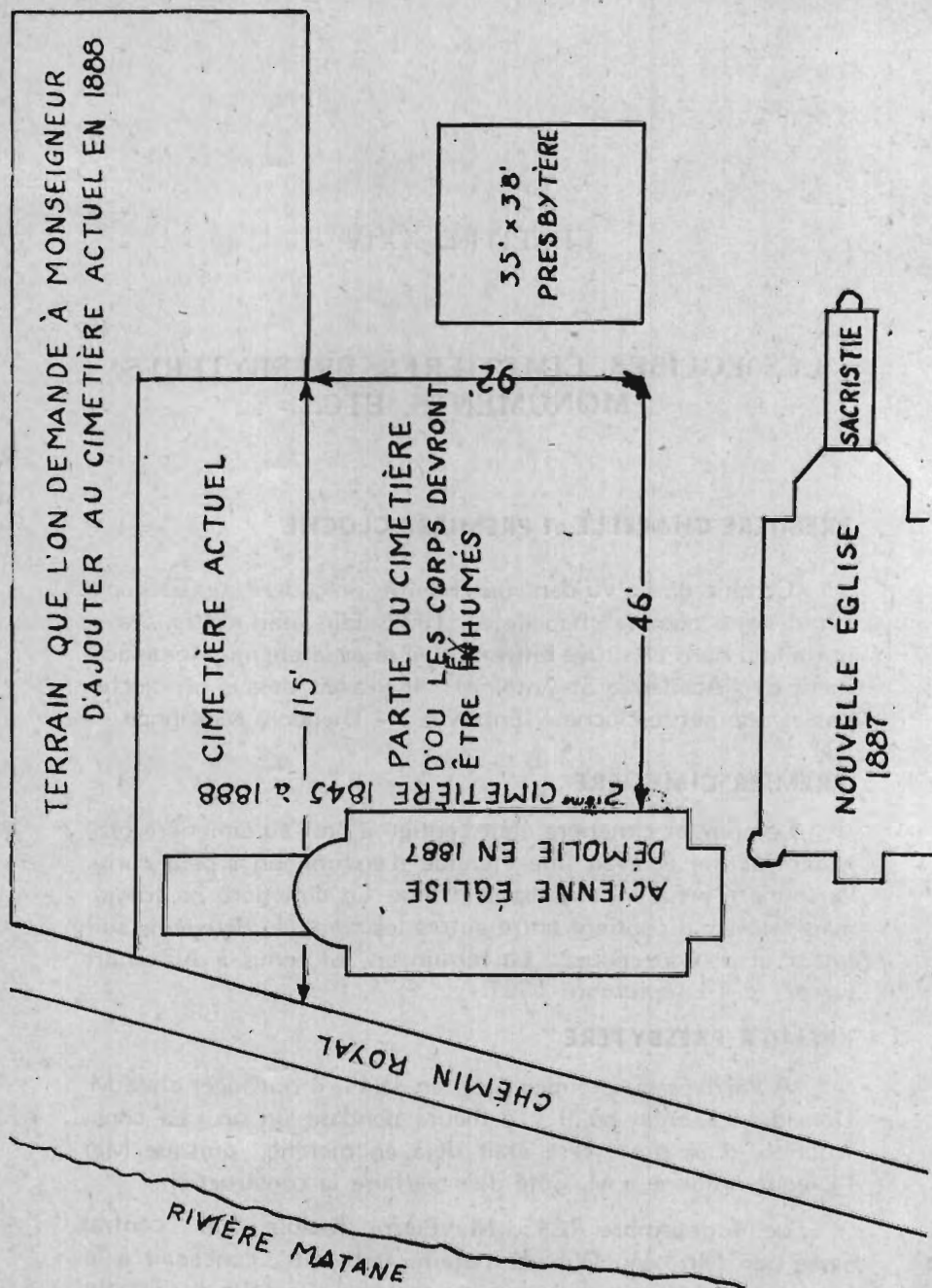
Le premier cimetière était contigu à l'est au cimetière protestant actuel et avait une étendue d'environ un arpent carré. Personne n'y fut inhumé après 1846. Ce cimetière ne fut jamais relevé. Il contient entre autres les corps du deuxième seigneur et de son épouse. Le terrain en fut remis à Alexandre Fraser, le 14 septembre 1887.

PREMIER PRESBYTERE

A l'arrivée du premier curé, en 1845, il dut loger chez M. Donald McKinnon où il y demeura pendant un an. La construction d'un presbytère était déjà en marche, puisque Mgr l'Evêque ordonne à M. Côté d'en parfaire la construction.

Le 4 décembre 1845, M. Pierre Keable, par contrat passé par Mtre W. Dubord, notaire ambulant, concédait à la fabrique de Matane le terrain où se trouve la salle paroissiale actuelle. C'est là que fut construit le premier presbytère. Les curés y résidèrent jusqu'à la construction du presbytère actuel par M. Lévesque, en 1887. Puis le vieux presbytère devint la

20 PLAN, D'APRES UNE EBAUCHE AUX ARCHIVES DE L'EVECHE DE RIMOUSKI



maison du bedeau et la salle publique. Ce n'est que sous M. Soucy en 1914 que le premier presbytère fut démoli et que la maison du bedeau et la salle paroissiale actuelle furent construites.

DEUXIEME CIMETIERE

Le terrain du deuxième cimetière avait aussi été donné par Pierre Keable au Révérend M. J.-B. Côté, en 1845. Il fut étendu dans la suite au parterre actuel du presbytère à l'ouest de l'église en pierre construite par M. Boucher.

Lorsque M. Lévesque construisit le nouveau presbytère en 1887, il exhuma les corps du parterre et de l'église en pierre démolie, et agrandit le cimetière du côté sud et ouest sur la largeur de la terre de la fabrique acquise par M. Rousseau de Pierre Keable. Ce cimetière fut relevé en 1925 par les soins du chanoine Victor Côté, curé, et les corps furent transportés sur la côte dans le cimetière déjà ouvert par M. Soucy en 1922.

DEUXIEME EGLISE

Cette église avait la façade au nord et elle était du côté ouest du chemin. Elle était située dans le jardin du presbytère actuel. Elle ne fut jamais terminée. Ceux qui s'en souviennent encore, disent que la pierre était apparente à l'intérieur. (51)

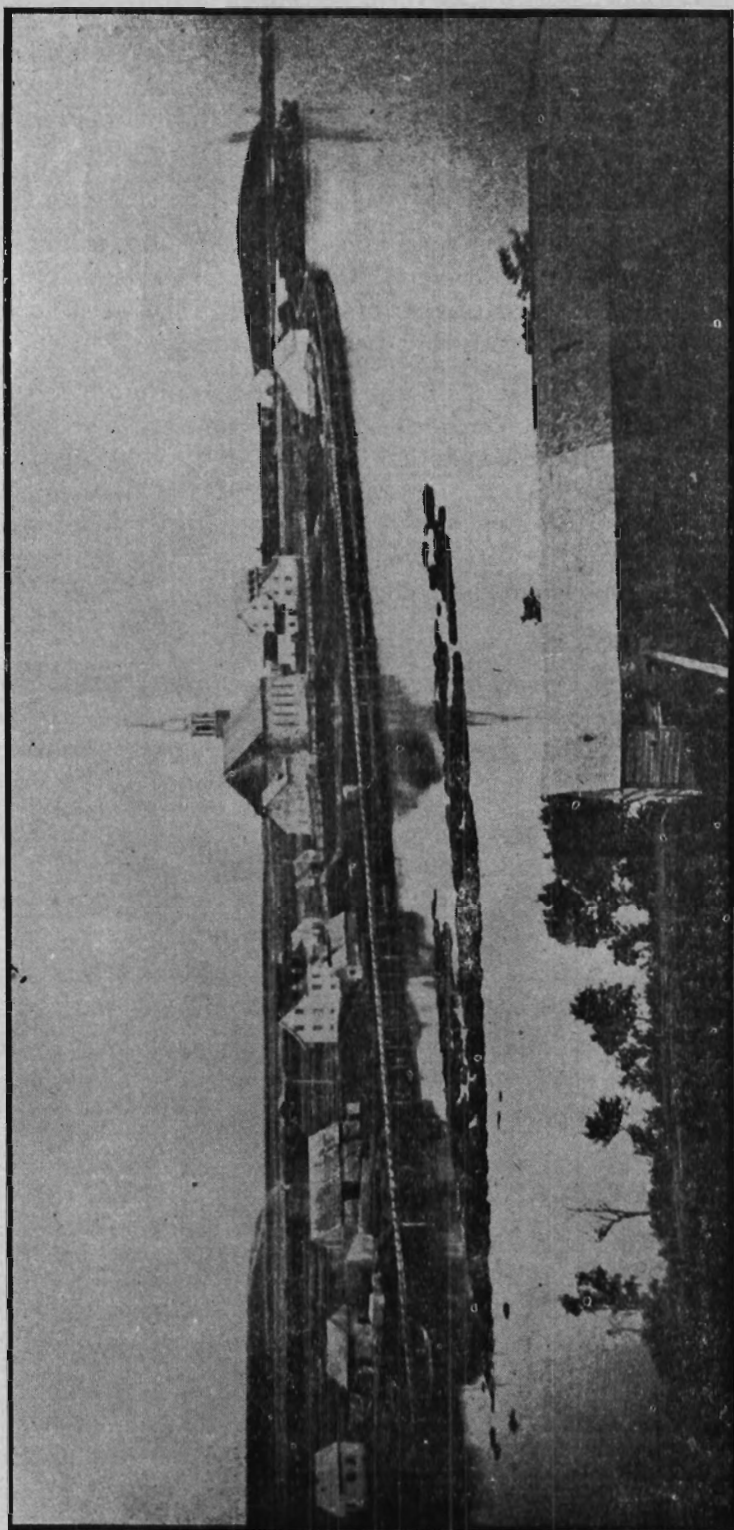
La bénédiction de l'église fut faite le 25 novembre 1858. (Collecte L. 4-18-4). On y installa le chemin de croix le 6 mars 1860. M. Rousseau était alors curé.

En 1871, la foudre tomba sur le clocher et fendit la façade du haut en bas. On jugea à propos, en 1886, de construire une autre église, la pierre de la précédente devant servir, mais on eut toutes les peines du monde à la démolir tant elle était solide. Cette église était plus grande que celle que construisit M. Lévesque.

DEUXIEME CLOCHE

Avec une nouvelle église en pierre, il fallait une nouvelle cloche. M. Michel Guillaume Baby venait d'être élu député du comté contre le notaire Garon de Rimouski. Il avait jeté, dit-on, l'argent à pochetée. Il distribuait des cartes de piastres et de cinq piastres. (53).

Madame Baby donna une cloche de 336 livres et demie pour la nouvelle église. Elle fut bénite le 3 mars 1858. Elle portait le nom de Julie Clotilde (Julie, nom de la sœur du curé



NORD-OUEST DE MATANE EN 1867 — 1^{ère} EGLISE EN PIERRE — MANOIR — SA LINE — CAP DES PILOTES — 1^{er} PRESBYTERE — QUAI DES "JOBBER'S" —
LA "DALLE" CONDUISANT LE BOIS DU MOULIN AU QUAI

Boucher, et Clothilde, nom de madame Baby) (Collecte L-40-2-6). Le parrain et la marraine furent M. et Mme Baby représentés cependant par le gros James Forbes et Mme Grant.

TROISIEME EGLISE

La troisième église fut construite la façade à l'est en 1886. On avait d'abord construit la sacristie en 1885, puis on démolit la vieille église et on construisit la nouvelle. On y célébra la première messe dans la nuit de Noël 1887.

Un morceau de terrain fut donné à la fabrique par M. Alexandre Fraser, pour donner l'espace suffisant pour la sacristie de cette nouvelle église. Il est à remarquer que dans la construction des édifices religieux de Matane, la famille Fraser, bien que protestante, fit toujours généreusement sa part. Les entrepreneurs furent Augustin Audet et Hubert Morin.

DEUXIEME PRESBYTERE

C'est encore M. Lévesque qui fit construire le deuxième presbytère en 1887 par les mêmes entrepreneurs que l'église. C'est le presbytère actuel, moins un agrandissement qui fut fait par M. Soucy.

QUATRIEME EGLISE

"Eglise de chez-nous
Je t'aime comme on aime une mere
Dont on n'a pas besoin de peindre les attrails,
Je t'aime d'être grise et d'aspect ordinaire . . ."

Louis Mercier

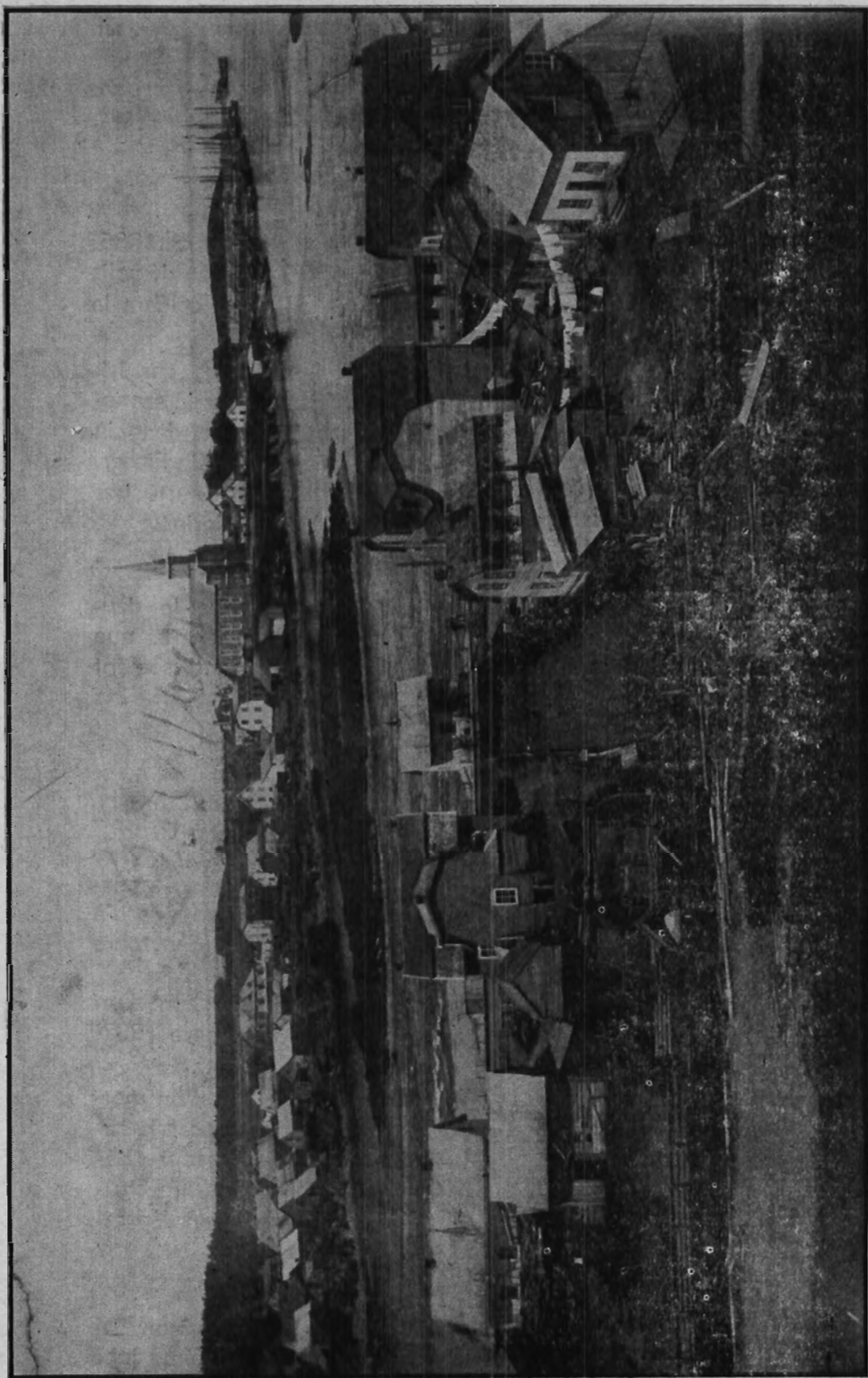
L'église édiflée par M. Lévesque devint vite trop petite. En 1905, M. Soucy fit construire à l'arrière une grande sacristie en pierre, puis il allongea l'église en la prolongeant jusqu'à la nouvelle sacristie. La bénédiction en fut faite le 18 octobre 1906 par Mgr Blais.

Le 18 novembre suivant, on faisait le bénédiction d'un nouveau chemin de croix en relief. Puis le 2 novembre 1907, Mgr Blais bénissait un carillon de trois cloches.

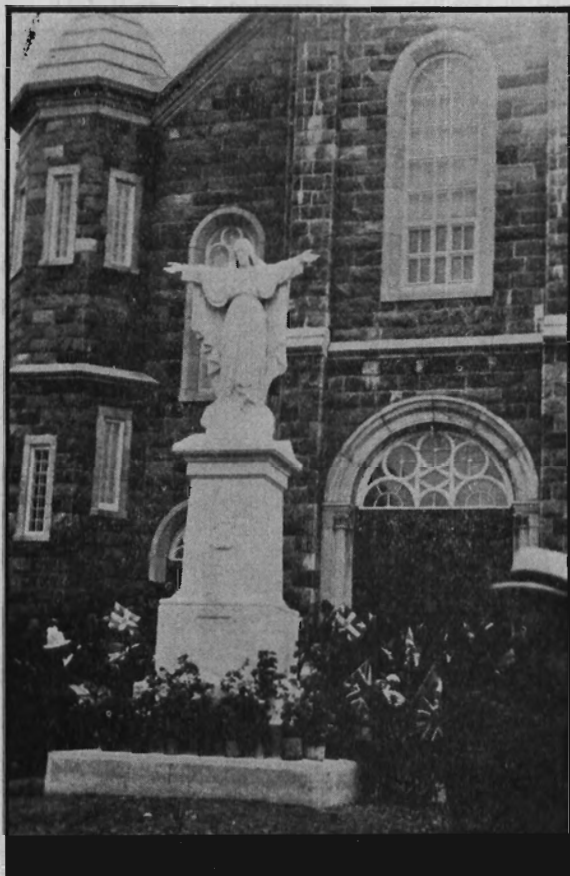
M. Alexandre Fraser, cette fois encore, fit don d'un morceau de terrain à la fabrique. Cela permettait de placer la sacristie plus à l'ouest, et de transporter la maison du bedeau Lévesque (ancienne maison de Titite Brisebois et de Julie Boucher, soeur du curé Boucher), là où elle se trouve maintenant. (Maison de Christophe Bélanger).

ORGUES

M. le curé Soucy, en 1920, fit installer par la maison Casavant au coût de \$6,105.00 un orgue dans le deuxième jubé à l'arrière de l'église.



VUE DE MATANE EN 1900. TROISIEME EGLISE.



MONUMENT DU SACRE-COEUR DEVANT L'EGLISE INCENDIEE

MONUMENT DU SACRE-COEUR

C'est encore M. Soucy qui demanda aux paroissiens les souscriptions pour l'achat d'un monument au Sacré-Coeur. Il le fit faire en marbre de Carrare. Il est très beau et contrairement aux statues de bronze il n'est aucunement affecté par le salin de la mer.

Installé en avant de l'église, il fut béni par Mgr Léonard en même temps que les orgues le 12 juin 1921.

A la suite de l'incendie de l'église lors de la reconstruction en 1933, le monument fut transporté dans l'ancien cimetière à la place qu'il occupe encore aujourd'hui.

INCENDIE DE L'EGLISE

J'extraits de "L'Événement" du mercredi, 7 décembre 1932, une partie des détails suivants sur le malheureux incendie.



INTERIEUR DE LA 4^{ième} EGLISE LORS DE LA PREMIERE
MESSE DE L'ABBE ANTOINE GAGNON, 7 JUIN 1925.

L'EGLISE DE MATANE DETRUITE PAR LE FEU

(Événement, mercredi, 7 déc. 1932)

“La superbe église de Matane qui faisait l'orgueil de tous les citoyens de ce village pittoresque du bas du fleuve, n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines. En moins de trois heures, hier après-midi, le feu l'a détruite de fond en comble et ce n'est pas sans difficultés que l'on a pu sauver les Saintes Espèces, de même qu'une partie du mobilier et des ornements

sacerdotaux. Hier soir, l'élément destructeur faisait encore rage au milieu des décombres, et une escouade de pompiers volontaires s'apprêtait à veiller jusqu'au jour au cas où une bourrasque subite projetterait des tisons sur les maisons voisines. C'est à une heure et 30 hier, dans l'après-midi, que les flammes perçant la toiture jaillirent au dehors. M. J.-B. Millette, agronome, qui passait à ce moment près de l'église, courut immédiatement au presbytère avertir M. le chanoine Victor Côté. Le central téléphonique donna immédiatement l'alarme dans toutes les maisons, et bientôt des centaines de citoyens étaient rendus auprès du temple menacé. Les premières personnes qui pénétrèrent dans l'église purent entendre distinctement le crépitement des flammes dans la voûte. On réalisa que la situation était des plus graves, et, pendant que les pompiers volontaires escaladaient la toiture et commençaient à projeter sur l'incendie des torrents d'eau, le reste de la population s'occupait de sauver une partie du mobilier. Une trentaine de minutes après la découverte des flammes, tout ce qui put être facilement sauvé de l'église était en sûreté au dehors ou dans les maisons voisines. Dès la première alarme, M. l'abbé Camille Lachance, vicaire, courut vers le maître-autel et transporta les Saintes Espèces, également les vases sacrés dans le tabernacle ou dans la sacristie. Tous les ornements sacerdotaux, la lingerie d'église, le chemin de Croix, les confessionnaux ainsi qu'une partie des bancs et la bibliothèque purent être sauvés des flammes. L'ordre fut donné aux gens cependant, vers 2 heures, de s'éloigner quelque peu du théâtre de l'incendie, la voûte menaçant de s'effondrer. Pendant que les sauveteurs s'occupaient ainsi de transporter une foule de riches objets, les pompiers continuaient leur lutte contre l'élément du feu destructeur qui n'en faisait pas moins des progrès rapides. A 4 heures, le clocher s'abîma, faisant jaillir dans le ciel, une pluie de tisons. Dès lors le travail des pompiers se résuma à protéger les maisons environnantes dont le presbytère, situé tout près. Fort heureusement, aucun vent ne venait activer les flammes, et c'est ainsi que tout le village a peut-être échappé à une conflagration. En luttant contre l'incendie un des pompiers volontaires, M. Louis Labrie, s'infligea de nombreuses blessures alors qu'il fit une chute de 25 pieds, d'une tourelle dont la couverture métallique éclata. On dut immédiatement transporter le blessé au presbytère, et un médecin mandé sur les lieux jugea son état assez grave. A 5 heures, les flammes diminuaient d'intensité et n'exerçaient plus alors leur ravage qu'au milieu des débris amoncelés entre les murailles. Cette

église avait été construite en 1886, agrandie et restaurée totalement en 1905. Elle était de style roman et de fort belle apparence. 2000 personnes pouvaient trouver place à l'intérieur. Les causes de cet incendie, qui représente des pertes matérielles atteignant \$150,000., demeurent incertaines. On semble attribuer l'origine du feu à une défectuosité du système d'éclairage. La voûte en effet abritait un véritable réseau de fils conduisant dans toutes les parties de l'église. La fabrique de Matane possédait des assurances au montant de \$75,000. Au cours d'une conversation téléphonique, longue distance, M. le chanoine Victor Côté, curé de Matane, nous déclarait hier soir que les offices religieux seraient célébrés jusqu'à nouvel ordre, dans la chapelle du couvent des R.R. S.S. du Bon-Pasteur, dans une salle du collège des F.F. du Sacré-Coeur ainsi que dans une salle publique. Un horaire sera mis en vigueur afin d'accommoder tous les paroissiens. Hier soir, M. le chanoine recevait de nombreux messages de sympathies des hautes personnalités du monde ecclésiastique et civil. Nous nous empressons d'y joindre les nôtres. M. Louis Labrie, accidenté cité plus haut, est décédé le samedi suivant des suites de ses blessures."

La véritable cause de l'incendie fut attribuée plus tard à une défectuosité de la cheminée qui faisait une courbe au-dessus de la tourelle de l'autel de la Ste-Vierge au sud. C'est là en effet que parurent en tout premier lieu les flammes.

TROISIEME CIMETIERE

Le cimetière actuel de Matane est situé sur la côte, à l'est de la rivière, à une faible distance des limites de la ville et le long de la route (de l'Eglise) qui conduit au deuxième et troisième rang, puis à St-Luc. Ce cimetière fut béni le 14 juin 1922 par le chanoine A. A. Soucy.

La translation des corps du deuxième cimetière fut faite du 10 au 30 mai 1925 sous la surveillance de M. Jules Sirois, entrepreneur de pompes funèbres, et de M. le chanoine Victor Côté.

Les cimetières de Matane sont dépositaires de plus de cinq mille sépultures.

CINQUIEME EGLISE

A la suite de l'incendie de l'église, comme il fallait dans la reconstruction faire une salle paroissiale au sous-sol, on fit,

deux lignes page suivante (Ici, j'emprunte à l'article "Une église de notre époque : Matane", par M. Gérard Morisset, directeur de l'enseignement le 8 mai 1933, l'exhumation des corps des Révérends J.-Nar-

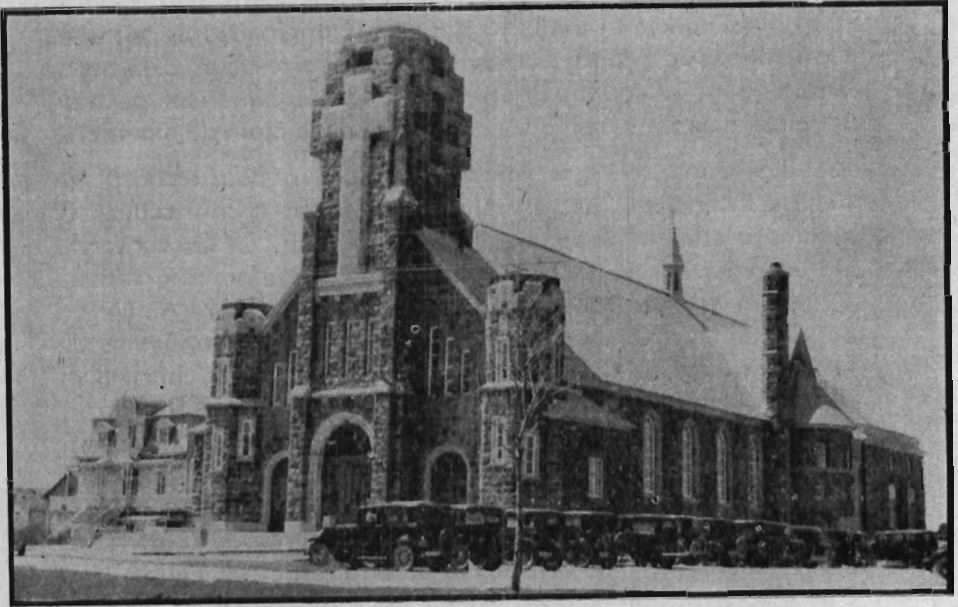
cisse Lévesque, ancien curé; Pierre-Louis Perron et Horace Tremblay, l'oncle et le neveu, tous deux originaires de Matane. Ces trois, avec Alphée Perron, frère de Pierre-Louis déjà mentionné, sont les quatre prêtres inhumés au cimetière de Matane, dans un lot à main gauche en face de la croix du cimetière.

Le 16 mai 1933, on se mettait à l'oeuvre pour reconstruire l'église incendiée. Les anciens murs étaient encore solides et comme il eut été dispendieux de les démolir, on les conserva. On en réduisit cependant la hauteur de quatre ou cinq assises. → du dessin dans la province de Québec, publié dans l'Almanach de l'Action Catholique de 1937, page 64, la continuation de la description . . . " On a aussi conservé la tour centrale et le beffroi en les perçant d'ouïes mieux disposées, en appliquant sur les quatre côtés des croix creuses ou en relief et en faisant disparaître l'inélegante flèche qui surmontait naguère le clocher.

"La façade actuelle est peut-être un peu lourde; elle n'est point banale. Elle nous repose des ornements de tôle (...) qui s'étaient trop souvent sur la devanture de nos églises. Elle n'est pas arrogante; elle ne donne pas l'impression de nous en imposer par des colifichets prétentieux; elle est, au contraire, grave et accueillante, avec le sourire de ses fenêtres étagées et la solennité de sa coiffure octogonale.

"A l'intérieur, tout change. Ce n'est pas la nef m'as-tu vu qui, du haut de ses tonnes de plâtres, écrase l'ignorant sous le nombre et la médiocrité de ses ornements; ce n'est pas non plus un vaisseau fastueux qu'on pourrait prendre à bon droit pour la salle à manger de première classe d'un paquebot d'avant-guerre. Non. C'est une théorie imposante d'arcs paraboliques aux arêtes vives; une voûte qui ne cherche pas à se maquiller en décor indispensablement superflu; un mobilier simple, dépourvu de fanfreluches mais de proportions agréables, sans vanité comme sans mensonge; des fenêtres bien réparties; un chemin de croix qui tire toute sa force convaincante de son extrême sincérité; des peintures murales sobres, éminemment décoratives, dépouillées de toute grandiloquence; un chœur vaste, visible de toutes les parties de la nef, bien fourni de meubles d'un dessin original, illuminé par une verrière chargée de poésie et de belles couleurs, desservi par des circulations faciles, surmonté d'un orgue invisible mais harmonieux, un chœur enfin où les mystères peuvent se dérouler avec l'ampleur qu'ont veu généralement leur attribuer. Derrière l'église, des pièces accessoires sans faste, il est vrai, mais exactement conformes à leur destination.

"Précisons quelques détails.



LE PRESBYTERE ET L'EGLISE SAINT-JEROME DE MATANE

“On pourrait croire que les murailles de l'église jouent ici un rôle architectural, comme toute muraille qui se respecte. Il n'en est rien. Elles ne sont qu'un simple cloisonnement. L'ossature de l'église repose sur des arcs paraboliques. Ce sont eux qui sont l'âme de la construction. Ils portent tout : plafond, chemin de ronde central et toiture ; ils déterminent tout : largeur de la nef, profondeur des travées et hauteur sous arc. Leur galbe épouse la forme quasi exacte de ce qu'on appelle la courbe de pression, ce qui neutralise les poussées latérales et assure la stabilité de l'édifice. Il y a peut-être quelque sécheresse dans le sommet des arcs ; mais il ne faut pas en rendre les architectes responsables ; cela est dû à l'extrême difficulté de l'exécution d'un tel système constructif.

“Au sommet des arcs est disposé l'éclairage artificiel. C'est une nouveauté au Canada français ; et une nouveauté intelligente. Contrairement à ce qui se passe ailleurs, les paroissiens de Matane peuvent consulter leurs livres de prières sans être aveuglés par des feux électriques trop éblouissants et trop tapageurs. Le luminaire est donc suffisant et discret à la fois, tout comme les effets mêmes de la charité évangélique.

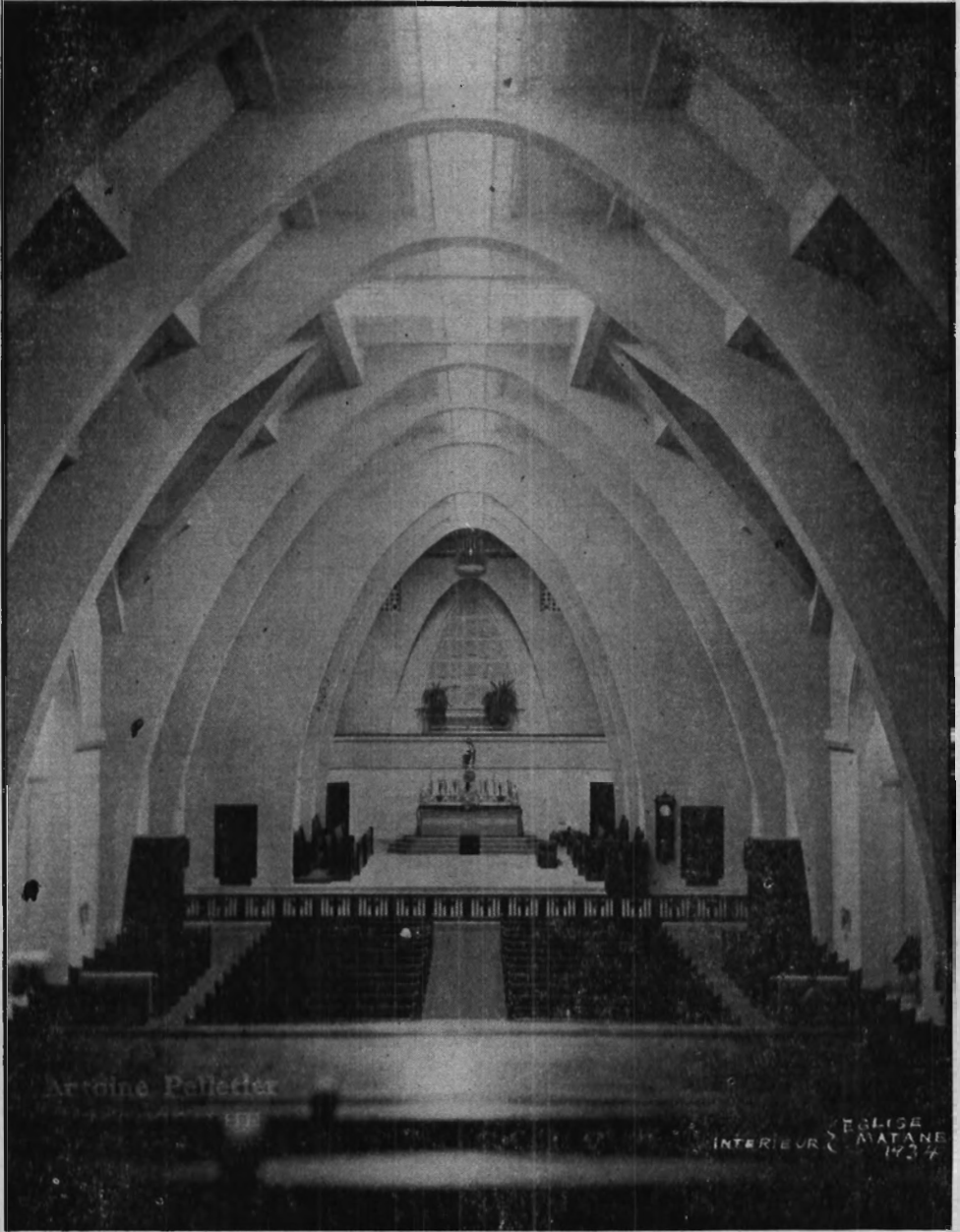
“C'est dans le mobilier que les architectes ont donné la mesure de leur invention et de leur goût. Il est sobre, élégant,

architectural, exécuté franchement en merisier teint en deux tons qui se marient avec bonheur. S'il est dépourvu de sculptures, c'est que les architectes, sans dédaigner cette précieuse source de décoration, ont préféré mettre en valeur le bois lui-même, avec son grain serré et la chaleur de ses tons. Voyez les confessionnaux, les bancs, le trône curial, la chaire et les banquettes du chœur ; ces pièces d'ébénisterie tirent leur effet décoratif d'une aimable simplicité, de leurs proportions heureuses et aussi de leur relation parfaite avec l'architecture même de l'église. C'est l'application pleine de sens du principe médiéval : tout subordonner aux lignes architectoniques.

"Ce principe, les architectes ont voulu, et avec combien de raison, l'étendre à l'ornementation picturale. Au lieu d'accrocher çà et là des tableaux qui eussent fait tache sur la muraille, ils ont ménagé dans le chœur de larges espaces destinés à la peinture murale. C'est une autre innovation et il convient de la signaler. Le thème de ces peintures est emprunté à la vie du patron de l'église, saint Jérôme. D'un côté, le départ du saint pour le désert ; de l'autre, sainte Paule dit adieu à ses enfants et s'embarque elle aussi pour le désert ; au-dessus de l'autel, une large peinture marouflée représente des moines au travail ; de chaque côté, une composition rappelle la Charité, une autre la Prière.

"On chercherait vainement dans ces compositions la fade élégance, le coloris conventionnel et le trompe-l'oeil qui entachent la plupart de nos tableaux d'églises. L'auteur n'est pas tombé dans ces travers parce qu'il a parfaitement compris que la peinture murale doit posséder d'autres caractères que le tableau encadré. De là une composition large, festonnée, pourrais-je dire ; un dessin juste, simple sans apprêts ; des tons ni trop sombres, ni trop clairs, qui s'harmonisent avec la muraille ; des harmonies toutes en finesse ; des plans à peine accusés et des lointains presque sans modelé ; des personnages aux gestes lents, aux pressions familières, aux attitudes calmes ; des accessoires rendus avec réalisme mais sans bravoure étalée ; des portions de nature qui sont de beaux décors ; et sur tout cela une poésie tendre, une légère tristesse, un sentiment du travail silencieux et de la résignation. Ce sont de belles peintures murales, les plus poétiques peut-être que nous ayons.

"Il faut en dire autant du chemin de croix. L'artiste ne disposait que d'une surface exigüe. Dans cet espace en largeur, il aurait pu enserrer une composition entière, avec des personnages en pied. Il ne l'a pas voulu. Il a préféré ne mettre en scène



Artoine Pelletier

EGLISE
MATANE
INTERIEUR
1937

INTERIEUR DE L'EGLISE ACTUELLE DE MATANE

que les acteurs essentiels du drame de la croix. Et au lieu de peindre des scènes entières, il les a indiquées de façon fragmentaire, comme s'il les contemplait à travers une fenêtre. Ainsi entendus, les faits de la passion acquièrent beaucoup d'intensité et provoquent une émotion profonde.

"La verrière absidale, qui est du même artiste, possède les mêmes qualités décoratives. Ce n'est pas un tableau translucide comme la plupart de nos verrières commerciales ; ce n'est pas une image agrandie de Saint-Sulpice. C'est une pièce largement conçue et nerveusement dessinée ; le coloris, où dominent les bleus, est à la fois vigoureux et velouté. En examinant ce vitrail, on pense aux belles oeuvres de la fin du XIIe siècle ; ou encore aux admirables vitraux modernes de l'église de Raincy.

"Si la construction et l'ornementation de la belle église de Matane ont pu être menées à bien, nous le devons sans doute à la largeur d'esprit des membres de la corporation paroissiale. Mais leur bonne volonté eut été stérile sans le talent des architectes Paul Rousseau et Philippe Côté, sans la maîtrise du peintre Lucien Martial."

Cet article de M. Morisset sur l'église de Matane en donne une idée précise et détaillée.

Bien des visiteurs n'aimeront pas à prime abord les peintures et entre autres le chemin de croix de cette église. Pour ma part, j'en trouve le coloris intéressant et de même la conception de l'oeuvre. J'aurais cependant préféré que les figures fussent d'une beauté plus attachante.

Il est vrai que la peinture murale doit posséder d'autres caractères que le tableau encadré. Il n'est pas nécessaire toutefois que les personnages en soient bizarres. Des traits qui restent beaux même sous l'empreinte de la douleur sont plus aptes à inspirer que des visages dont l'expression prête à rire. Dans l'ensemble cependant, l'oeuvre reste belle.

Les lignes du mobilier sont, comme on l'a dit plus haut, de très bon goût. Il est malheureux toutefois que le travail de menuiserie ait été peu soigné. Il restera toujours possible de faire mieux plus tard.

La verrière absidale est incontestablement un des beaux ornements de l'église. Elle en épouse la forme parabolique. Quand le soleil donne à travers, au cours de l'après-midi ou vers le soir, elle vaut la peine d'être vue . . . Au fond une ouverture sur un ciel fait de nuages bleus et verts a quelque chose de la mer qui miroite.

Sur ce fond de ciel se dresse le Christ attaché à une croix de bois. Il est tout inondé de lumière. Puis de chaque côté s'étendent des rochers couverts ici et là de mousse et de fleurs sauvages. Un petit aigle d'or perché symbolise l'inspiration. Au centre saint Jérôme est assis en étude, son visage rayonne et sa barbe est d'argent. De la main droite, il tient une plume prête à écrire dans un grand livre ouvert sur les rochers. De la main gauche, il tient le livre des Saintes Ecritures tout transparent de lumière rouge pour symboliser l'amour qu'il contient et bordé de vert pour indiquer l'espérance qu'il recèle.

Au pied, un lion, emblème de force, sommeille à côté d'une tête de mort. Voilà où aboutit la puissance de ce monde. D'autres livres encore et des parchemins, puis du vert, du rouge, du violet, du bleu, de l'ambre et de la lumière sous toutes les nuances.

Bref, l'église de Matane est un monument de valeur. Elle se tient là solidement campée, de stature robuste et prête à soutenir l'assaut des grands vents du large et du "nord-est" glacial autant que déprimant.

CIMETIERE PROTESTANT

Sur le domaine des anciens seigneurs, au sommet d'un petit coteau un peu au nord-ouest de l'église catholique, se trouve le cimetière protestant. Comme on l'a vu plus haut, le premier cimetière catholique était là à côté.



LE CIMETIERE PROTESTANT ET L'ENCLOS DU 1er CIMETIERE CATHOLIQUE

C'est là que reposent le quatrième seigneur, Dugald Fraser, décédé en 1866 à l'âge de 64 ans ; sa femme, Jane Grant, décédée en 1870 à l'âge de 68 ans ; son fils, Alexander, héritier du domaine, décédé en 1915 à 82 ans ; puis d'autres membres des familles Fraser, Gordon, etc.

Quelques monuments rappellent des naufrages. Sur l'un, on lit l'inscription suivante : "Erected by the Owners of the S.S. Bradsberg of Pongrond Norway in sad memory of 15 of her crew drowned at Matane's Bay 27th August 1888 while trying to land."

Sur un autre monument l'inscription est en allemand. Il s'agit d'un marin enterré là en 1907. Puis sur un autre encore, on rappelle le souvenir d'un second de navire et de trois matelots, tous Norvégiens, noyés dans un naufrage vis-à-vis de la tour, vers 1888.

Les actes des sépultures qui ont été faites dans ce cimetière de Matane sont conservés à l'église protestante de Legatts Point, Métis.

CROIX

En pays canadien, les croix au bord des chemins et sur les hauteurs font pour ainsi dire partie du paysage.

Le premier geste de Cartier à Gaspé est devenu une tradition pour les Français d'Amérique. Sous l'inspiration des premiers missionnaires, sans doute, les sauvages chrétiens avaient pris l'habitude de planter une croix à un endroit proéminent du lieu où ils regagnaient le fleuve après une saison de chasse. Quantité de croix de nos paroisses trouvent là leur origine. La croix au sommet de la falaise du côté est du havre de Matane a peut-être eu semblable origine. C'est par là, en effet, qu'est passé le père Gabriel Druillettes en 1637 et 1638. Toutefois, une croix y fut installée, d'après les archives de la paroisse, à l'occasion d'une grande retraite paroissiale en 1898. La falaise sur laquelle elle se trouvait fut rongée par la mer petit à petit, et un bon jour la croix tomba. Quelques années après, en 1933, on transporta sur la même pointe mais un peu plus au sud, la croix de l'ancien cimetière. Le monument du Sacré-Coeur prit la place de la croix.

CONGREGATIONS

Deux congrégations sont très florissantes dans la paroisse de Matane : La congrégation des hommes de la Sainte Vierge et le Tiers Ordre de Saint François. La première fut fondée le 8

décembre 1910, et compte actuellement 152 membres actifs. Le Tiers Ordre a plus de 600 membres.

LES REGISTRES

On compte dans les registres de Matane, de 1790 à aujourd'hui, environ 15,000 naissances, 5,200 sépultures et 3,300 mariages.

Avant 1845 les registres des missionnaires étaient déposés chez M. Jean Otis, puis chez son fils; Thomas, au Petit Matane. Les gens se mariaient la plupart du temps devant un juge de paix, puis les mariages étaient bénis ou régularisés quelque temps dans la suite par le missionnaire. En une occasion on rapporte qu'il y eut 35 mariages de bénis par le missionnaire le même jour.

CHAPITRE XXV

PAROISSES DETACHEES DE MATANE

Du territoire de la mission de Matane, qui s'étendait en 1845 de la rivière Tartigou jusqu'à Ste-Anne des Monts, bien des paroisses ont été détachées petit à petit. Je donnerai ici quelques détails et notes historiques sur chacune d'elles.

STE-ANNE DES MONTS

Desservie d'abord par M. J.-Bte Côté, premier curé à Matane de 1845 à 1848, on ouvre des registres à Ste-Anne des Monts en 1848. Monsieur Boucher et ses successeurs à Matane durent desservir Ste-Anne, Cap Chat et toute la côte en descendant, jusque vers 1861.

Toutefois, M. Esdras Rousseau qui fut curé de Matane de 1860 à 1864, apparaît comme curé de Ste-Anne des Monts de 1854 à 1858 dans Allaire. ("Dictionnaire du clergé canadien")

Sainte Anne fut assignée comme patronne à cette paroisse, dit-on, par les premiers habitants en souvenir de leur paroisse d'origine, Ste-Anne de la Pocatière. Le nom complet est Ste-Anne des Monts Notre-Dame.

En 1863, la paroisse fut érigée canoniquement.

CAP CHAT

La paroisse de St-Norbert du Cap Chat est érigée canoniquement en 1854, et on y ouvre des registres à partir de cette date.

ST ULRIC

Dans le dictionnaire topographique sur la province du Bas

Canada de Joseph Bouchette, publié à Londres en 1831, nous trouvons une description du canton Matane. Bouchette dit qu'il n'y a aucun établissement dans ce canton à cette date, et il signale qu'il y a pourtant à l'embouchure de la Grande Rivière Blanche un excellent site pour un moulin, d'autant plus que ce territoire contient environ 55,556 acres de terrain boisé non encore concédé.

Quelques années après, par proclamation du 15 décembre 1834, le canton était érigé. Un peu vers le même temps —

Mgr M. Belzile dans ses notes dit : le 15 décembre 1834, puis le "Bulletin des Recherches Historiques" (1911-12) dit : le 15 décembre 1832

— "le gouvernement par Lettres Patentes, concédait sous la forme allodiale au Lieutenant Andrew Paterson, les lots 15, 16, 17, 18, 19 et 20 du rang de la mer; ces lots étaient de chaque côté de la rivière, trois à l'ouest et les autres à l'est. Chaque lot ayant une largeur de huit acres sur une profondeur de deux milles à l'ouest et de plus d'un mille à l'est. Le tout formait un fief de trois milles d'étendue, ayant une largeur de deux milles sur une profondeur moyenne d'un mille et demi. De plus, il était concédé au même, les lots 1 et 2 du premier rang, et les lots 22 et 23 du quatrième rang; ce qui, ajouté aux six premiers lots, formait une superficie d'environ cinq milles".

"A quel titre ce lieutenant a-t-il obtenu ces lots ? par achat ordinaire ? ou gratification militaire ? nous n'avons pu le savoir. Il ne paraît pas que le lieutenant Paterson ait fait une exploitation quelconque de ce fief. Ce Paterson ou Patterson est probablement un descendant de John, lieutenant de l'armée de Wolfe, qui s'établit à Gaspé en 1764 et y fit souche (27 p. 108).

"Des Lettres Patentes du 4 janvier 1839 pour les lots 13, 15, 16, 19 et 20 du deuxième rang et les lots 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 30 du 3e rang auraient été données aux héritiers de feu Louis-Claude (?) Gauvreau.

"En 1869, les héritiers Gauvreau paraissent encore possesseurs des lots 15, 16, 17, 18, 19 et 20 patentés en 1834 au Lieutenant Paterson.

"En 1842 et 1843, M. Ulric Tessier, avocat de Québec, et membre du Parlement Provincial pour Portneuf avec M. Narcisse Faucher, aussi avocat de Québec, acquièrent de la succession Gauvreau le fief déjà concédé à la Rivière Blanche dans le canton Matane.

"Par Bail le 26 janvier 1846, ce terrain de Tessier était loué à Messieurs Tilston, Routh et Lemesurer, marchands de Québec. M. Lemesurier construisit un moulin à scie au pied de la chute, la même année. C'était un moulin à châsse, c'est la scierie mécanique la plus rudimentaire puisque c'est simplement la scie de long actionnée par l'eau. Ce pouvoir cependant ne se fatigue pas. En outre l'eau donne à la scie dans un même temps un bien plus grand nombre de va-et-vient que les bras de l'homme.

"Avec le moulin à châsse on attaquait le billot en vue d'une pièce de commerce et les levées ou croutes, quelque'épaisses qu'elles fussent, étaient jetées au rebut. Il y en avait des montceaux aux alentours du moulin.

Les premiers colons arrivèrent à la Rivière Blanche vers 1845. Les premiers noms que l'on y trouve sont les suivants : Antoine Roy dit Desjardins; Dominique Bouchard, J.-B. Beau-lieu, Joseph-Henri Simon, Simon Ouellette, Jean Courcy, Vilbon Gosselin, Edouard Lizotte, Auguste Lamontagne, Martial Courcy, Jean Léveillé, Simon Michaud, Joseph Miville-Deschênes, tous colons; puis Barthélemy Lavoie, André Landry, Guillaume Lévesque, journaliers; enfin François-Romain Pelletier, menuisier.

"Avec l'ouverture du chemin du roi en 1850, d'autres colons affluèrent à la Riv. Blanche.

"Le curé Boucher, de Matane, venait donner la mission de temps à autre. Il disait la messe dans une maison appartenant à M. Joseph Desrosiers.

"Le 20 novembre 1856, M. Tessier demande à l'Evêché de Québec ce qu'il advient du terrain qu'il a donné près de la Rivière Blanche pour y construire une chapelle. La réponse vint en 1858, lorsque Mgr Baillargeon autorisa la construction de la première chapelle dédiée à St-Ulric. M. Boucher fut chargé de surveiller les travaux. La chapelle avait 45 pieds par 33. Elle fut mise sous le vocable de St-Ulric en l'honneur de l'honorable juge Ulric-J. Tessier, possesseur du fief conjointement avec M. Narcisse-C. Fauché et donateur du terrain de la chapelle. En 1860, le curé de Baie des Sables, devint desservant de Riv. Blanche, jusqu'en 1868. Le 22 septembre 1868, l'abbé Antoine Cyprien Lebel fut nommé premier curé de St-Ulric.

"L'érection canonique date du 17 février 1869. L'érection civile du premier juin de la même année".

L'ancienne chapelle de St-Ulric fut démolie et les matériaux ont servi à construire la première chapelle de St-Léandre. (Les citations que nous venons de faire sont extraites des notes de Mgr Médard Belzile, ancien curé, sur la Rivière Blanche).

STE FELICITE

Vers 1855, il était question de construire une chapelle à Ste-Félicité. Dans une lettre, M. Boucher, curé de Matane, parle de la Pointe Longue comme site et demande aux gens d'y apporter un voyage de pierres de temps à autre en prévision de la chapelle à venir. Ste-Félicité est desservie comme mission, de 1857 à 1864, par Matane.

Le 25 janvier 1858, M. Boucher reçoit une procuration aux fins d'accepter un terrain pour la chapelle à la Pointe au Massacre, cette fois.

En 1858, le 24 février, l'évêque de Québec adresse une lettre pastorale aux habitants du Township St-Denis. Il fixe définitivement le site de la future église à la Pointe au Massacre. Le 29 mars, M. François Tremblay cède à la Corporation Episcopale un terrain dans le canton St-Denis. Le 30 mai, cinq habitants prétendent que le terrain de la Pointe au Massacre ne convient pas pour y bâtir une église en pierre.

La discussion fut assez acerbe au sujet du site de l'église. Les uns la voulaient à la Pointe au Massacre; mais ceci, au jugement de l'évêque de Québec, compromettait à tout jamais la possibilité d'une paroisse au Petit Matane. Monsieur Ulric Rousseau, qui succéda à Monsieur Boucher en 1859, comme missionnaire résidant à Matane, ~~avait~~ opté pour le site de l'église à la Pointe Longue au lieu de la Pointe au Massacre où elle est actuellement. Mais Mgr l'Evêque lui écrivit une lettre de blâme disant qu'il avait manqué de prévisions et que son choix ne tenait pas compte d'une église plus tard au Petit Matane. Il fut rappelé peu après. C'est M. Esdras Rousseau, son frère, qui lui succéda de 1860 à 1863. Puis vint M. Audet qui, comme curé de Matane, desservit encore la mission de Ste-Félicité de 1863 à 1864. Cette année-là on ouvrit les registres, et peu de temps après arriva le premier prêtre résidant, le Révérend Antoine Chouinard.

Le 1er janvier 1866 fut organisée la municipalité du canton de St-Denis. Le 28 décembre 1869 eut lieu l'érection canonique en paroisse. Puis le 25 juin 1870, l'érection civile de la municipalité de Ste-Félicité.

LES GROSSES ROCHES

Depuis longtemps il y a une chapelle aux Grosses Roches. Elle est sous le vocable des saints Sept-Frères, martyrs, et enfants de sainte Félicité.

L'endroit fut tour à tour desservi par les curés et vicaires

de Ste-Félicité et des Méchins. Il y a un prêtre résidant aux Grosses Roches depuis près de dix ans.

ST-EDOUARD DES MECHINS

Cet endroit fut desservi par un missionnaire résidant de 1880 à 1911. L'érection canonique eut lieu le 1er mars de cette année-là, et l'érection civile le 19 mai suivant. Les registres y sont ouverts en 1880.

Le canton Dalibaire avait été érigé le 16 août 1866. Il fut ainsi nommé en l'honneur de l'un des premiers directeurs de la Compagnie des Indes Occidentales, un M. Dalibaire ou Dalibert.

Le 1er janvier 1878 fut érigée la municipalité des cantons unis de Dalibaire et de Romieu. Le nom du canton Romieu, érigé le 25 juin 1864, lui vient d'un ancien fonctionnaire sous la domination française.

La pauvreté des Méchins dans les années 1880 était extrême. Lorsque le curé Louis-Côme Lavoie y arriva, il trouva la porte de la chapelle attachée avec une corde; quantité de femmes et surtout d'enfants étaient habillés de sacs de sel (41).

LES CAPUCINS

Cette mission fut fondée vers 1865 et la chapelle mise sous le patronage de Saint-Paul. Desservie d'abord par le curé du Cap Chat, elle le fut à partir de 1885 par les curés de St-Edouard des Méchins.

La vieille chapelle en bois qui date d'environ 80 ans, existe encore, mais une nouvelle église en matériaux incombustibles et un presbytère ont été construits vers 1937. Un prêtre y réside maintenant.

ST-LUC

Cette paroisse est située dans le canton Tessier. Elle fut desservie par les curés de Matane par voie de mission de 1884 à 1890. Cette année-là, le premier prêtre résidant, le Révérend Georges Gagnon, fut nommé, et on ouvrit les registres. L'érection canonique date du 7 octobre 1903 et l'érection civile du 1er mars 1904. La municipalité du canton Tessier avait été érigée le 1er janvier 1880.

Une première chapelle fut construite vers 1884 sur le lot 22 du 2ième rang du canton Tessier à 6 milles de Matane. Monsieur le curé Ernest St-Pierre la remplaça par une belle église en pierre sise un peu plus au sud.

La paroisse fut mise sous le patronage de saint Luc en l'honneur du chanoine Luc Rouleau, ancien curé de Matane, qui aida la colonisation de la paroisse à ses débuts.

ST-LEANDRE

Cette paroisse détachée en partie du territoire de St-Ulric de la Rivière Blanche est sise dans le canton Matane. Les registres s'ouvrent en 1901. Elle est desservie par voie de mission par les curés de Rivière Blanche de 1900 à 1906, alors qu'arrive le premier prêtre résidant, le Révérend J.-Ernest St-Pierre. Avant 1900 et pendant quelques années, le curé de St-Ulric allait de temps en temps dire la messe au quatrième rang dans la maison d'Alexandre Lévasseur.

L'érection canonique a lieu le 24 août 1911 et l'érection civile le 24 janvier 1912. La municipalité de paroisse est érigée le 30 mars 1912.

Saint-Léandre fut donné comme patron à cette paroisse en l'honneur du premier marguillier, Léandre Bernier, qui avait été également un des premiers colons.

Un paroissien du début et des plus zélés, qu'il convient de mentionner, fut M. Alexandre Lévasseur, connu sous le sobriquet de la bonne Sainte-Anne, ce qui n'était pas de mauvais augure.

C'est en 1903, que M. le curé P.-C. Saindon de St-Ulric, décida de construire le presbytère.

ST-ADELME

Située dans le canton St-Denis, cette paroisse fut ouverte vers 1928. On y construisit d'abord une chapelle-école sous le vocable de saint Adelme, puis une chapelle définitive. Le premier desservant fut le Révérend Jean-Bte Langlais, de 1930 à 1937. St-Adelme a aujourd'hui, grâce au dévouement et à la piété de son curé, l'abbé Euclide Dubé, une fort gracieuse petite église.

ST-JEAN DE CHERBOURG

Cette colonie fut ouverte en 1937. Le Révérend Alfred Bérubé s'y rendit comme premier missionnaire à travers la forêt, mais comme il n'y avait pas de chemin, il dut quitter dans l'hiver, la tâche n'étant pas tenable. L'année suivante, en 1938, le Révérend Albert Morin fut nommé desservant, et depuis lors il a fondé et présidé à l'admirable développement de cette colonie.

ST-THOMAS DE CHERBOURG

Cette mission est sise moitié dans le canton Cherbourg, moitié dans le canton Dalibaire. Les premiers colons y arrivèrent en 1936. Desservie d'abord par le prêtre résidant des Grosses Roches puis par le missionnaire de St-Jean, le premier prêtre résidant fut l'abbé Camille Lachance en 1940. Il y fit du gros

travail en y construisant une chapelle et un presbytère qu'il n'eut pas toutefois le temps de terminer. M. l'abbé Joseph Lévesque arriva à St-Thomas comme deuxième desservant en 1942. Avec son entrain bien connu, il eut tôt fait de compléter les constructions. Il ajouta une salle paroissiale et construisit et organisa une magnifique école au village, avec deux classes où se donne même la deuxième année, chose sans précédent dans une colonie. Il s'employa en outre à redresser la route de front au village et à faire l'enlignement des nouvelles constructions, autant que possible. Aussi la belle apparence de ce petit village est déjà remarquable.

L'ouverture des deux missions de Cherbourg ayant suivi de près la canonisation des martyrs d'Angleterre, John Fisher et Thomas More, ces deux saints furent donnés comme titulaires aux deux missions.

ST-PAULIN

Située en arrière des Méchins et des Capucins dans le canton Romieu, St Paulin est déjà une colonie prospère sous l'habile direction de son premier missionnaire, M. l'abbé Jean-Paul Deschênes. Une chapelle, un presbytère et une bonne école y sont déjà construits. Le sol semble de bonne qualité.

ST-RENE GOUPIL

Cette petite paroisse est sise au bord de la Grande rivière Matane, à 18 milles en amont. Elle grimpe sur les deux berges et s'y étend. Le titulaire est saint René Goupil, un des martyrs canadiens.

On commença d'abord par aller dire la messe de temps à autre au Pont Rouge situé à environ un mille et demi plus haut que la chapelle actuelle. Puis on choisit le site présent qui fut gracieusement donné par M. François Gagnon (petit François). Un vicaire de Matane, l'abbé Philippe Desbiens, en 1936, se vit confier l'organisation de cette mission tout en résidant au presbytère de Matane. Il eut bientôt un successeur dans la personne de l'abbé Adélarde Ouellet, avec résidence à St-René. L'abbé Ouellet construisit la chapelle et le presbytère. Malheureusement dans l'hiver 1940 le presbytère fut incendié. Cependant, on se mit aussitôt à le reconstruire.

En 1941 l'abbé Albert Dastous fut nommé deuxième desservant de St-René. Depuis lors, la chapelle a été restaurée, le presbytère fini avec goût, et on a même ajouté une belle école et un dispensaire. Le village se développe tout autour. Il est remarquablement propre et il fait beau voir des hauteurs d'alentour ce petit hameau aux couleurs vives au fond du vert vallon.

ST-NIL

Les premiers colons vinrent s'établir dans les 9ième et 10ième rang du canton Tessier, en 1936. Ils venaient pour la plupart de St-Ulric de la Rivière Blanche. Ils furent desservis tout d'abord par le curé de St-René, puis en 1942 l'abbé Honoré St-Pierre fut nommé premier missionnaire résidant.

ST-VICTOR

St-Victor n'est pas encore une paroisse canoniquement organisée. Elle est desservie depuis 1931 par la cure de Matane. On lui assigna comme patron saint Victor, en l'honneur du chanoine Victor Côté, curé de Matane, qui présida à la construction de l'église.

Comme nous l'avons vu ailleurs, dès 1829 on hésitait déjà pour savoir si l'on devait laisser la chapelle de la mission de Matane au Grand Matane ou construire au Petit Matane. Les familles étaient beaucoup plus nombreuses à ce dernier endroit qu'au premier. A sa visite pastorale de 1833 cependant, Mgr l'évêque de Québec, après examen des lieux et de la situation, trancha définitivement en faveur du Grand Matane, alléguant qu'à cause de la rivière du Grand Matane le développement d'importance futur se ferait incontestablement sur les bords de celle-ci.

Le 15 août 1855, alors que par une lettre pastorale du 25 juillet, il avait été décidé de l'emplacement de la nouvelle église en pierre au Grand Matane, les gens du Petit Matane faisaient de nouveau une pétition pour obtenir que l'église soit bâtie chez eux. Ce fut sans succès.

Le 16 février 1881, comme il était question de faire des réparations ou de reconstruire à neuf l'église endommagée par la foudre quelques années auparavant, une requête fut envoyée à l'Evêché de Rimouski, demandant l'érection d'une paroisse entre St-Jérôme et Ste-Félicité.

Enfin en 1931, on construisit l'église de St-Victor du Petit Matane sur un terrain donné par François Marquis. Depuis, les citoyens attendent toujours qu'on leur donne un curé. La question des limites reste en suspens, mais il semblerait normal que les limites de la paroisse aillent des Ecorchis jusqu'à la limite est de la seigneurie de Matane, donnant ainsi une distance d'environ deux milles et demi de chaque côté de l'église.



L'ÉGLISE SAINT-VICTOR DU PETIT MATANE

La bénédiction de la pierre angulaire de l'église de St-Victor eut lieu le 19 juillet, et la bénédiction de l'église, le 18 décembre 1931.

C'est une belle construction aux lignes gothiques. L'extérieur est lambrissé en brique rouge, mais l'intérieur n'est pas encore terminé.

La cloche du Petit Matane fut la première du Cap St-Ignace. Elle fut descendue du clocher du Cap à la démolition de la vieille église en 1879 et alla à Ste-Apolline sur le chemin Taché pour venir de là chez Morissette à Québec. On en fit l'acquisition pour le Petit Matane au prix de \$200.00. Cette cloche sonna au Cap le baptême d'Edouard Bernier, registrateur et citoyen de Matane depuis 1880.

**LISTE DES CURES ET DESSERVANTS DES PAROISSES
DETACHEES DE MATANE**

STE-ANNE DES MONTS

P. S. Vallée, desservant	
....puis curé,	1861-1865
M. R. Bilodeau,	1865-1870
J. O. Soucy	1870-1878
J. J. Auger	1878-1883
Th. Gravel	1883-1891
J. B. A. Bélanger	1891-1893
J. H. Lavoie	1893-1894
A. A. Soucy	1894-1898
J. Alf. Pérusse	1898-1909
F. X. Lebel	1909-1917
J. A. Rioux	1917-1923
P. Veilleux	1923-1932
J. Chenard	1932-.....

CAP CHAT

Ls N. Bernier	1862-1867
J. O. Drapeau	1867-1869
A. A. Marcoux	1869-1870
J. O. Soucy	1870-1871
L. Arpin	1871-1874
P. Moreault	1874-1882
A. Lacasse	1882-1886
J. H. Lavoie	1886-1889
L. D'Auteuil, dess.	1889-1890
P. C. Saindon	1890-1898
E. Dufour	1898-1911
J. A. St-Laurent, dess.	1911-1912
Oct. L. Caron	1912-1942
G. Cassiv	1942-.....

RIVIERE BLANCHE

Cyprien Lebel	1868-1872
Joseph-Octave Drapeau	
	1872-mort 2 avril 1897
Jos.-Henri Lavoie	1897-1901
P. C. Saindon	1901-1916
Médard Belzile (Mgr)	1916-1929

Ch. Borromée	
Beaulieu	1929-1933
Joseph-Wilfrid	
Dionne	1933-1940
Charles Charette	1940-1943
Ls-Philippe Berger	1943-.....

ST-LUC

Desservie par les curés	
de Matane de	1878 à 1890
Georges Gagnon	1890-1896
Eugène Pelletier	1896-1899
F. X. Lebel	1899-1909
J. Ernest St-Pierre	1909-1921
Jos. Thomas Fortin	1921-1922
Jos. Art. Langlois	1922-1925
Amédée Rioux	1925-1933
Ls-Joseph Lavoie	1933-1945
David Roussel	1945-.....

ST-ADELME

Jean-B. Langlais	
Euclide Dubé	

ST-JEAN DE CHERBOURG

Alfred Bérubé	
Albert Morin	

STE-FELICITE

Antoine Chouinard	1864-1866
J. O. Perron	1866-1870
L. Rouleau	1870-1871
L. N. Bernier	1871-1874
M. Roberge	1874-1886
P. C. Audet	1866-1888
M. Prémont	1888-1894
J. H. Lavoie	1894-1897
L. S. Arpin	1897-1899
J. F. A. Lavoie	1899-1900
P. C. Saindon	1900-1901
Geo. Gagnon	1901-1917
J. A. D'Amours	1917-1933
Adhémair Gagnon	1933-1942
Pierre Sirois	1942-.....

GROSSES ROCHES

Alfred Morin
Lazare Lebel
André-Albert St-Laurent

LES MECHINS

Louis Paquet	1880-1882
L.-C. Lavoie	1882-1885
L. D'Auteuil	1885-1889
Fabien Gauthier	1889-1890
J.-A. Fortier	1890-1891
J.-E. Pelletier	1891-1892
A. Duval	1892-1893
J.-B. Ruest	1893-1895
F.-X. Dumais	1895-1902
L.-F. Côté	1902-1908
J.-E. Matte	1908-1911
L. D'Auteuil	1911-1914
Jos. Langlois	1914-1922
J.-Félix Jean	1922-.....

LES CAPUCINS

Pacifique Roy
Léopold Côté
J.-Bte Morin
P. Etienne Michaud

ST-LEANDRE

Ernest St-Pierre	1906-1909
Pierre Banville	1909-1910
Jos. Philippe Pelletier	1910-1912
Onésime Rioux	1912-1916
J. Philias L'Italien	1916-1921
Stéphane Langlois	1921-1929
Charles-Hector Lepage	1929-1942
Louis-Philippe Ancil	1942-.....

ST-RENE GOUPIL

Ls-Philippe Desbiens
Adélard Ouellet
Albert Dastous

ST-NIL

Honoré St-Pierre

ST-THOMAS de CHERBOURG

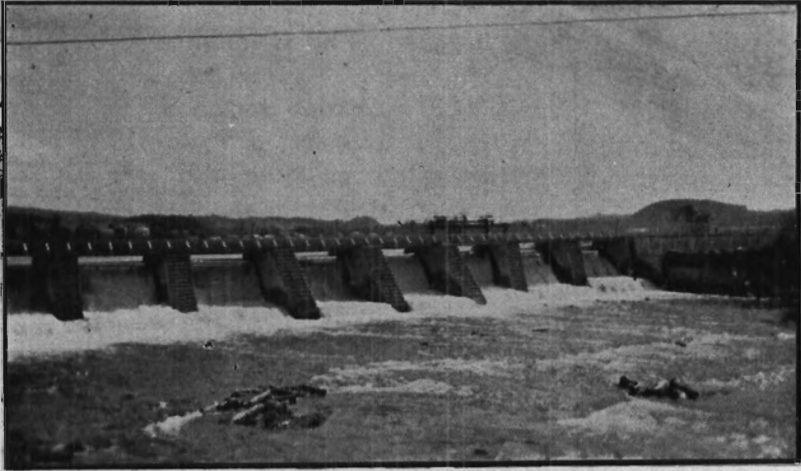
Camille Lachance
Joseph Lévesque

ST-PAULIN

Jean-Paul Deschênes



AU CENTRE DE L'AVENUE SAINT-JEROME



UN BARRAGE SUR LA RIVIERE



UN GARAGE

CHAPITRE XXVI

ECOLE, COUVENT, HOPITAL, etc.

La première maison d'école dont on ait gardé le souvenir à Matane, occupait en 1845 un emplacement sur la rue principale, celui de la propriété actuelle d'Adéodat Bernier (ancienne maison de Philippe Bilodeau) No 121, ave St-Jérôme. L'arrière de cette maison est l'ancienne école. Le regretté Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, a fréquenté la classe modèle dans cette école durant une couple d'années.

La deuxième école fut construite en 1896 ou 1897 sur l'emplacement actuel du bureau de poste, mais un peu plus près de la rivière. Cette école fut incendiée en 1910. Les classes, jusqu'à la construction de l'Académie St-Antoine, se tinrent dans la grande maison de Félix Desrosiers, incendiée depuis. Cette maison était située à l'arrière de l'ancien Palais de Justice.

ACADEMIE ST-ANTOINE

L'Académie St-Antoine de Matane fut construite par la municipalité scolaire du village en 1911 et terminée en 1912. L'ouverture des classes s'y fit à l'automne de 1912 et la bénédiction en fut faite en novembre par Son Excellence Mgr Blais. A cette occasion, Monseigneur fit don à l'Académie de toute une série de cadres de belles dimensions et contenant d'aussi belles images.

Les cours furent donnés cette année-là par des institutrices. Mademoiselle Ratté (Herméline) avait la classe supérieure et la direction de l'école. (L'auteur était au nombre des élèves de Mlle Ratté).

L'année suivante, l'école fut confiée aux Révérends Frères-de-la-Croix-de-Jésus de Rimouski. Cette communauté ayant été dissoute en 1921, un instituteur laïque, M. Lucien Gagnon, ac-



L'ACADEMIE SAINT-ANTOINE

tuellement inspecteur d'école de la région de Matane, et quelques maîtresses, furent chargés de l'enseignement.

Ce collège, depuis septembre 1927, est sous la direction des Frères du Sacré-Coeur. Ils y furent appelés par M. le chanoine Victor Côté, curé.

COUVENT

Le couvent de Matane a été fondé en 1883 par M. Laurent-Nazaire Blais, négociant et frère de la Révérende Mère St-Joseph, la quatrième des fondatrices du Bon-Pasteur de Québec. En mourant, en 1882, M. Blais avait légué ses biens aux Soeurs du Bon-Pasteur, moyennant certaines redevances et conditions dont la première était l'établissement d'un couvent à Matane pour l'éducation des enfants. A la demande d'autorisation, Sa Grandeur Mgr Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, avait répondu aux Révérendes Soeurs : "Je me réjouis beaucoup de la fondation d'un couvent dans la paroisse de St-Jérôme de Matane, et je suis heureux de le voir confié à votre institut. Je prie notre divin Sauveur de bénir la fondation que vous allez entreprendre et d'accorder le plus grand succès à cette oeuvre." Les fondatrices du Couvent de Matane furent : Mère St-Patrice, supérieure, Mère St-Bruno et Mère Ste-Anastasie, qui arrivèrent en janvier 1883; les Soeurs St-Léon et St-Théodore devaient leur être adjointes pour l'ouverture des classes en septembre. Le 30 janvier avait lieu la bénédiction du nouveau couvent. La première messe y fut célé-



LE DEUXIÈME COUVENT DU BON PASTEUR

brée par Messire Luc Rouleau, Archiprêtre et curé de Matane.

En 1885, l'école paroissiale fut confiée aux Soeurs puis remise à MM. les commissaires, en 1888. En 1909, les Soeurs du Bon-Pasteur acceptèrent de nouveau la direction des classes du village (pour les filles seulement). Ces classes se tenaient et se tiennent encore dans le couvent actuel.

Un legs généreux, — une terre et sa résidence, — fait vers 1890, au couvent du Bon-Pasteur, par M. Edouard Lacroix, écuyer, ancien marchand de Matane et retiré à Québec, avait permis en 1896 de construire un nouveau couvent plus près de l'église et du côté ouest de la rivière. (Partie en bois du couvent actuel).

Le premier couvent établi dans la maison léguée par M. Blais (emplacement de l'école d'Amours), était situé sur la rive droite de la rivière Matane en face du couvent actuel. Les Soeurs vendirent ce premier couvent lorsqu'elles vinrent s'établir dans le nouveau. La maison de M. Lacroix fut achetée par le notaire J.-E. Gagnon, qui la transporta en 1892, sur l'emplacement actuel. C'est aujourd'hui l'Hôtel de Ville.

En 1912, un cours régulier d'enseignement ménager avec subvention, vint s'ajouter aux connaissances ménagères qui ont toujours fait partie des cours de l'institution. Un vaste jardin

sert aux démonstrations expérimentales durant la belle saison et donne des produits toujours primés aux expositions régionales.

1916 voit la construction de l'annexe en brique que le nombre grandissant d'élèves rendait urgent. Dix ans plus tard, en 1926, la même annexe sera haussée d'un étage. Le couvent suffit à peine aux besoins présents. De 1924 à 1939, le bureau central tint ses séances annuelles d'examens à l'Académie du Bon-Pasteur de Matane. C'était un avantage très appréciable dont bénéficiaient les candidats aux divers brevets d'enseignement de la région mitoyenne entre Rimouski et Ste-Anne des Monts.

Au-delà de cinq cents élèves fréquentent les classes du couvent ; seize religieuses, aidées de cinq institutrices laïques, donnent l'enseignement dans quinze classes, dont six pour le pensionnat et neuf à l'externat. Au tableau d'honneur des études, s'inscrivent une vingtaine de brevets d'académie ou supérieurs. L'Académie du Bon-Pasteur a été affiliée à l'Université Laval de Québec en 1912. Là encore les élèves ont eu de beaux succès et obtenu des diplômes à tous les degrés. L'institution jouit à peu près de toutes les améliorations modernes.

En résumé, tout semble indiquer que la prière du saint Evêque, qui, en 1883, bénissait cette maison d'éducation à Matane, a porté fruits. Au-delà d'un demi-siècle a déjà marqué son existence et que de bien accompli ! Qu'à la mémoire des fondatrices et des premières ouvrières et des généreux fondateurs, la louange et la reconnaissance ne tarissent jamais ! La première institutrice fut Dame Marcel Charest (née Joséphine Ratté) qui avait fait ses études chez les Ursulines de Québec.

Un incident intéressant eut lieu à l'occasion de la fondation du couvent de Matane.

M. Blais était mort et son corps reposait en chapelle ardente dans le salon de sa demeure. Tout le monde savait qu'il avait légué ses biens pour la venue du Bon-Pasteur à Matane. Un vieux monsieur Bouchard (le grand-père de la mère Santerre) avait bien entendu toutes ces conversations mais ne s'y démêlait pas trop bien. Il avait vu déjà des images sur lesquelles est représenté Notre-Seigneur comme le Bon-Pasteur avec sa barbe traditionnelle, sa grande canne (sa houlette) et ses moutons. Le père Bouchard était donc à prier auprès du corps de monsieur Blais lorsque se présente M. Alexandre Fraser, accompagné d'un autre monsieur de belle allure et portant canne et une grande barbe. (C'était M. Lamontagne de Ste-Anne des Monts, grand-père de Blanche Lamontagne). Le père Bouchard regarde ébahi, puis il se lève et se dirige vers le nouveau personnage en lui disant : "C'est-ti-vous qui êtes le bon pasteur qui va venir ?"

CONTES AU COUVENT

Au début de 1900, le couvent de Matane avait fort belle réputation dans le Bas de Québec. Les musiciennes qui en sortaient avaient bon renom des lieues à la ronde, quantité de dames du temps dans la région y avaient fait leurs études. Parmi les élèves cependant, comme on le suppose bien, il y en avait de plus malicieuses les unes que les autres. De ce nombre étaient la Poule et la Catin Banville, Juliette Santerre, Alice Pelletier et d'autres encore d'humeur aussi gaie et espiègle.

Il y avait à Matane le père Louis Durette, monsieur le grand Louis, comme on l'appelait. C'était un homme de six pieds avec grande et forte barbe blanche. Il passait pour un fameux conteur et, ce qui est pire, il pouvait réciter quantité de vers de Piron qui sont loin d'être toujours propres.

Nos demoiselles s'étaient avisées de trouver le moyen de le faire venir au couvent pour raconter des histoires aux élèves. La propagande commença donc auprès des Soeurs et, finalement, une après-midi de congé fut fixée à cette fin. Nos filles se mirent ensuite à persuader le père Durette, mais il n'accepta de venir qu'à la condition qu'on lui donne un peu de piquette à boire pour se donner de la salive pendant ses contes, car il y en avait qui dureraient une heure et plus. Une élève évidemment dut se charger d'apporter la piquette, car elle manquait aux Soeurs.

Le jour arrivé, grande affluence d'élèves dans la salle des fêtes du couvent. Les Soeurs sont toutes là. Le père Durette s'amène, on l'installe sur le théâtre, puis il commence : "Je m'en vais vous conter le conte de Trou de Jaquette, etc . . ." Arrêt de la respiration chez les Soeurs, et le père continue : "Trou de Jaquette est malade d'échauffaison, son ami Bois fait demander son oncle Alexandre Orgot, docteur, qui prescrit au patient un bouillon du grignaudes. Mais ce pauvre Trou de Jaquette est plus malade encore . . ." — J'abrège par décence —. Les Soeurs se mirent à protester : "Pas ça ! pas ça !" mais le grand Louis qui était bien embrayé, s'entête en disant : "vous m'avez fait venir pour conter, je conte." Les Soeurs alors firent sortir les petites, puis au fur et à mesure que l'histoire se corsait, les grandes suivirent, enfin le père Durette, n'ayant plus d'auditeurs, sortit en queue.

Le lendemain, grande enquête au couvent. Les jours de larmes suivent souvent de près les heures de rire. Plusieurs élèves se demandaient en tremblant si elles allaient être renvoyées. Leurs parents étaient inquiets, tandis que tout le monde au village s'amusait de l'incident.



L'ÉCOLE D'AMOURS

L'ÉCOLE D'AMOURS

La population écolière de Matane augmentant toujours, il fallait absolument en 1938 songer à construire une autre école. On la plaça cette fois du côté est de la rivière, et, par une heureuse coïncidence, ce fut sur l'emplacement du premier couvent.

Le président de la commission scolaire, M. Jean-Charles Gagnon, pharmacien, mit tout son zèle à l'entreprise. Il obtint de l'honorable Onésime Gagnon, député de Matane, un octroi couvrant la moitié du coût de construction, soit \$40,000.00. ~~M. Georges Dubé, constructeur; MM. Pierre Forbes, Herménégilde~~ ^{la} construction est en matériaux incombustibles, et l'architecture, due à M. René Blanchet, fait de cette école un ornement pour Matane.

La bénédiction de l'École D'Amours eut lieu le 18 septembre 1938. Mgr Courchesne n'ayant pu assister, délégua son grand vicaire, Mgr J.-A. d'Amours, P.A. Assistaient également: l'honorable Onésime Gagnon, M. le chanoine Victor Côté, curé de Matane, le notaire J.-E. Gagnon, président de la Chambre de Commerce, Me P.-Emile Gagnon, avocat de Rimouski, MM. Lucien Gagnon, i.e., A. Rouleau, industriel, Léopold Hamel, gérant des Price, C.-A. Bernier, régistrateur, les docteurs J.-R. Gagnon, Valmont Lapierre, Me Louis-Joseph Gagnon, avocat de Mont-Joli, M. René Blanchet, architecte, et M. Georges Dubé, constructeur. MM. Pierre Forbes, Herménégilde

Gagnon, J.-O. Bérubé, Johnny Desrosiers, échevins; MM. Philippe Gagnon, Onésime Harrisson, D. Fillion, Antonio Paradis et Edouard Dionne, membres de la Commission scolaire ; des curés des alentours et nombre de citoyens.

On donna à l'école le nom de D'Amours en l'honneur du premier seigneur de l'endroit.

Pendant quelques années les Soeurs du Bon-Pasteur ont eu la direction de cette école, assistées d'institutrices laïques. Depuis septembre 1944, les Frères du Sacré-Coeur en ont pris la direction.

CENTRE D'INITIATION ARTISANALE

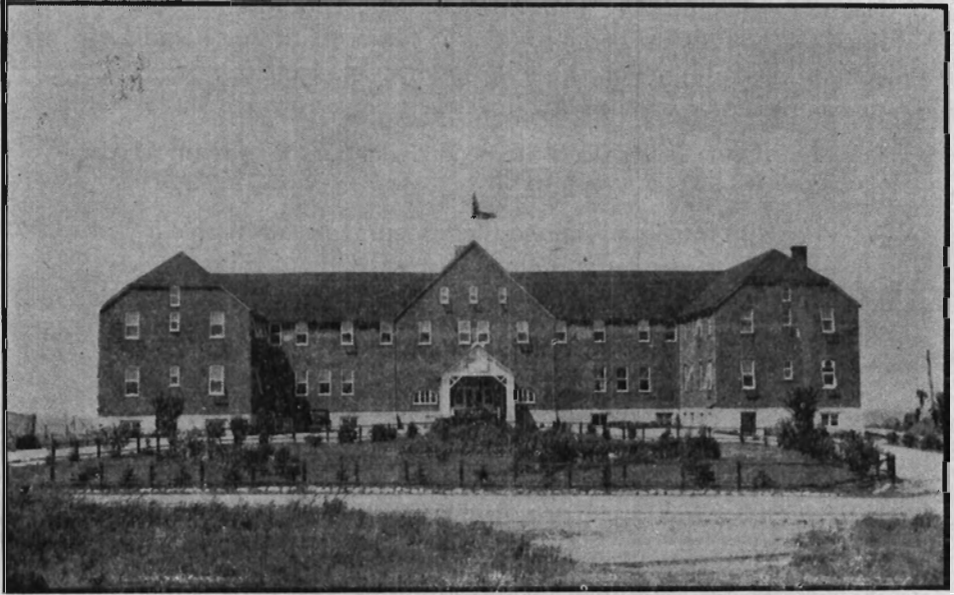
Depuis septembre 1943, un Centre d'Initiation Artisanale ou Ecole de Métiers est ouvert à Matane. Le local est fourni par la Commission Scolaire dans le soubassement de l'Ecole D'Amours.

Monsieur François Vinet, de Montréal, diplômé de l'Ecole du Meuble, fut le premier professeur et il en est actuellement le directeur. Il a comme collaborateurs M. Ls-Joseph Côté, diplômé de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski, et M. Norbert Deschambault, diplômé de l'Ecole du Meuble. Un vicaire de Matane, M. l'abbé Adrien Demeule, est chargé des cours de religion.

Déjà la Commission Scolaire de Matane songe à agrandir l'Académie St-Antoine et à donner un local plus spacieux à l'Ecole de Métiers.

HOPITAL

Depuis longtemps la région de Matane réclamait son hôpital. Des démarches furent faites à différentes reprises auprès de diverses communautés et des autorités compétentes, mais sans résultat. Vers 1930, de bonnes Soeurs Franciscaines, d'origine canadienne, mais devenues en minorité dans leur communauté de l'ouest américain, se présentent à Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, sollicitant une mission dans son diocèse. Ce sont des Soeurs Hospitalières. Mgr leur propose Matane, et les bonnes Soeurs arrivent et s'installent dans une maison à l'ouest de chez le notaire Lebel. Pendant quelques mois, les choses vont assez bien, mais faute de ressources et pour d'autres raisons, la petite communauté se démembre et finalement il ne reste plus qu'une Soeur (Soeur Albertonie). Elle louera de monsieur Thomas McKinnon une maison sur l'avenue St-Jérôme — No 103 — et là pendant une dizaine d'années, elle tiendra une espèce de refuge ou hospice pour vieux et vieilles.



HOPITAL DU SAINT-REDEMPTEUR (ancien hôtel Belle-Plage)

HOPITAL DU ST-REDEMPTEUR

En décembre 1934, à la suite de démarches de monsieur Côté et du Dr Bergeron, la Révérende Mère Générale des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, recevait de Son Excellence Mgr Courchesne, l'autorisation d'acheter l'ancien hôtel "Belle Plage" pour y ouvrir un hôpital. En mai 1935, les Filles de saint Dominique au nombre de huit, arrivaient à Matane pour commencer leur oeuvre. Elles avaient reçu la bénédiction de Son Eminence le Cardinal Villeneuve avant leur départ de Québec, et elles étaient reçues à Matane par le chanoine Victor Côté, curé, et le docteur J.-A. Bergeron, maire et député de l'endroit. Tous deux étaient heureux et fiers de voir l'oeuvre qu'ils avaient à coeur depuis si longtemps devenir enfin une réalité. Les citoyens de Matane ne l'étaient pas moins. Aussi tour à tour, ils paieront de leur collaboration dans la suite.

Le dimanche, 5 juillet 1936, Son Excellence Mgr Andréa Cassulo, Archevêque titulaire de Léontopolis, Délégué apostolique au Canada, bénissait l'hôpital. Son Excellence Mgr Courchesne, le Lieutenant-gouverneur de la Province, l'hon. Es.-L. Patenaude, et de nombreux personnages distingués assistaient à l'inauguration.

L'oeuvre a toujours progressé depuis. Déjà les locaux sont trop petits et inadéquats. Les Soeurs ont décidé de faire l'acquisition d'un autre terrain, et d'ici quelques années un nouvel hôpital à l'épreuve du feu cette fois et beaucoup plus spacieux sera construit.

TABLEAU DES ANCIENNES INSTITUTRICES DE MATANE

Certains livres de la Commission Scolaire de Matane n'existant plus, il m'a été impossible de dresser une liste complète des institutrices. Dans bien des cas même, je ne puis donner le nom de baptême.

Mlle Démerise Levasseur (classe des filles)

“ Célanire Lévesque (dame Alphée Truchon) — classe des garçons vers 1880.

“ Victoria Lepage

“ Natalie Chouinard

“ Mercier

“ M.-Louise Rinfret

“ Azélie Michaud

“ Elise Beaumont (Mme Félix Simard)

“ M.-Louise Lévesque

“ Paquet

“ Bilodeau

“ Simard

“ Ida Côté

“ Marie-Anna Gagnon (Mme Joseph Tremblay)

“ Herméline Ratté

“ Ophidie Lizotte

“ Marie-Louise Lévesque

“ Florida Lizotte

“ Florida St-Laurent

“ Rose-Anna Lévesque

“ Marie-Louise McKinnon

“ Anne-Marie Dugal

“ Maria Ouellet

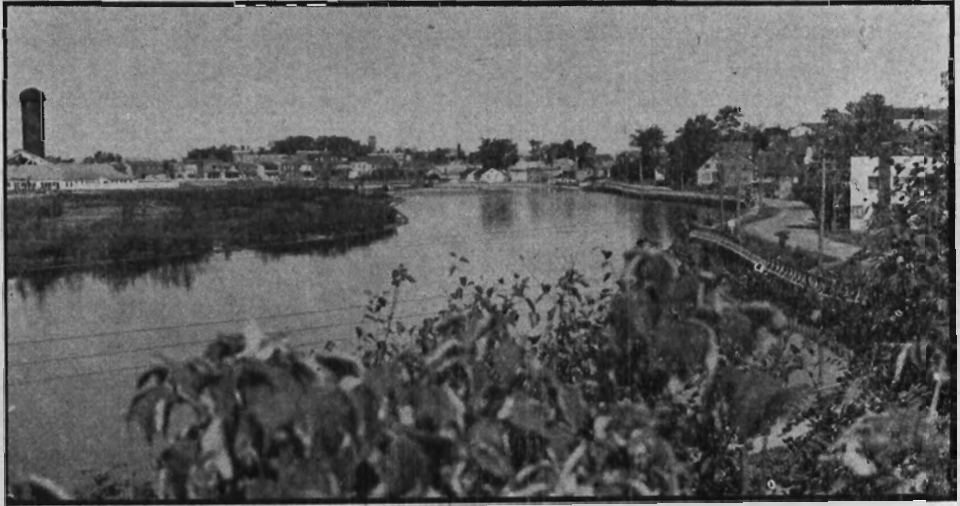
“ Marie-Anne Fournier

AU PETIT MATANE

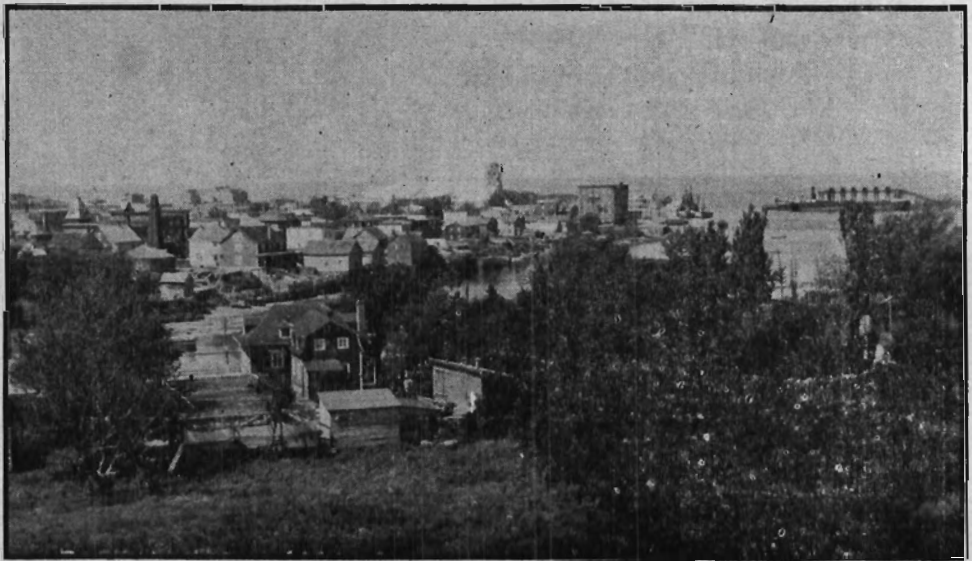
Mlle Angèle Larouche, de St-Simon, vers 1852 (Mme Johnny Joncas)

“ Elise Lagacé, des Trois-Pistoles (1869-87)

“ Joséphine Fournier, de St-Jean Port Joli (Mme Abel Marquis)



VUE DE LA PARTIE NORD DE MATANE



PARTIE SUD-EST DE MATANE

CHAPITRE XXVII

LES COMMUNICATIONS

CHEMINS

“Les routes et les chemins sont comme les artères et les veines, par où s'écoule le sang; sans la circulation pas de vie possible; le corps devient inerte et paralysé; de même, sans les communications, l'agriculture s'étiole et meurt”. (Buies) En d'autres mots, le chemin, c'est par là que vient le progrès.

Nous avons déjà dit que très à bonne heure au début de la colonie, il y eut une **Passe**, un sentier, ou chemin de traverse établi par les sauvages allant de la Baie des Chaleurs au fleuve à Matane. On passait en canot par la Restigouche et la Matapédia, puis par un portage jusqu'à la rivière Matane. Il y a en effet un canton sur la hauteur des terres entre le lac Matapédia et la rivière Matane qui porte le nom **Awanjish**. Cela signifie petit portage.

Il arrivait assez souvent aussi que les guides à partir du lac Matapédia allaient prendre la rivière Tartigou et de là sortaient au fleuve dans les environs de Métis.

On trouve dans “Les Soirées Canadiennes de 1863”, une histoire sur le compte d'un micmac du nom de Coundo, le passeur de Métis, et son fils Byette. Pour essayer une vieille insulte, Coundo par vengeance, avait tué bien des années après, l'occasion s'y prêtant, trois Anglais. (Coundo veut dire la pierre, la roche).

Le bas du fleuve fut très tardivement doté de chemins. En 1824, on vient juste de construire le chemin à travers les

bois allant de Trois-Pistoles à la Pointe-au-Père. Il porte encore le nom de "Portage". Un peu plus tard, on continuera ce chemin jusqu'à la rivière Métis. Puis il faudra attendre 1850 pour que le chemin du roi se rende de Métis à Matane. C'est M. J.-C. Taché, député, qui obtint l'argent nécessaire à cette fin.

Arthur Buies rapporte que l'honorable juge Ulric Tessier ayant été appelé à se rendre à Matane (probablement vers 1840), il avait dû faire le trajet entre Métis et Matane, c'est-à-dire près de 30 milles à cheval le long de la grève, et que, lorsqu'il quittait le bord de l'eau, il s'aventurait dans des sentiers à peine pratiqués à travers les bois.

Pendant plusieurs années après 1850, il n'y aura guère de chemin en bas du canton St-Denis (Ste-Félicité).

Au début des années 1800 et pendant nombre d'années, de Gaspé à Québec, le courrier postal était transporté l'hiver le long de la côte du St-Laurent à dos d'homme, en raquettes. ("Treasure Trove in Gaspé" by Margaret Grant MacWhirter) (22).

A Matane même, il y avait des chemins avant 1845.

D'après un règlement du conseil municipal de Rimouski en 1844 et dont les minutes sont conservées dans les livres de la municipalité de Matane, on voit qu'il existe en cette année-là un chemin au nord-est de la Grande Rivière Matane. C'est le chemin de la mer traversant les terres du premier rang du Petit Matane jusqu'à la ligne seigneuriale. On décide de le continuer. Il montera sur la côte de Pierre Savard et continuera sur icelle jusqu'à la ligne seigneuriale où se trouve la terre de Samuel Harrisson.

Il existe un autre chemin au nord-est de la Rivière Matane se prolongeant le long de la rivière.

On fixe le chemin du 2ième rang du Petit Matane. On régleme le chemin qui est aujourd'hui la rue principale de Matane, et on décide de le continuer dans le Grand Détour ouest.

On ordonne le parachèvement du chemin allant du Domaine jusque dans la Grande Anse.

On décide l'amélioration de la route du vieux moulin partant de la mer au ruisseau de la Gouèche et reliant le premier au deuxième rang.

En résumé, il y a un chemin venant de la Grande Anse jusqu'au village, traversant le village sur la rive ouest de la rivière et montant jusque dans le Grand Détour. Un chemin sur la rive est de la rivière allant jusqu'au Grand Détour, puis courant vers le nord-est le long du fleuve jusqu'à la ligne seigneuriale. On ajoute le chemin du 2ième rang du Petit Matane et on le relie au premier rang par la route du moulin.

Ce sont là les chemins de Matane en 1844.

En 1846, on établit une route le long de la rivière du Petit Matane allant du premier au deuxième rang.

En 1847, on prolonge le chemin au nord-est du Grand Détour. En 1851, on prolonge le chemin de la ligne seigneuriale courant nord-est le long du fleuve dans la direction de ce qui est aujourd'hui Ste-Félicité. En 1852, on prolonge les chemins de chaque côté de la rivière Marane dans le Grand Détour.

En 1853, on réglemente l'entretien du pont récemment construit sur la rivière Matane. En 1856, on allonge le chemin du deuxième rang.

En 1858, on construit la route allant du moulin à farine (moulin des Rivard) dans le canton St-Denis pour communiquer du second au premier rang. En 1858, des changements sont faits sur le parcours du chemin de la rivière Tartigou courant nord-est jusqu'à la rivière Blanche.

En 1858, ouverture de la route de l'Eglise (de St-Luc) depuis la rivière montant jusqu'au deuxième rang de la seigneurie.

En 1858, construction de la route de Athanase Simon dans la ligne entre la seigneurie et le canton Matane, puis un bout de chemin de front dans le 2ième rang du canton Matane.

En 1859, on prolonge le chemin du côté est du Grand Détour jusqu'aux terres de la Couronne.

En 1861, on fait la route de Ste-Félicité entre le premier et le deuxième rang.

En 1864, on ouvre le chemin de front du troisième rang de la Seigneurie de Matane et on fait un pont sur le ruisseau "Cabaret". Même année, ouverture d'une route reliant le 2ième et le 3ième rang du Petit Matane.

En 1867, un octroi de \$150.00 fut accordé pour le prolongement de la route de St-Denis, \$150.00 pour St-Denis-ouest et \$100.00 pour la route de la Rivière-Blanche, du 4ième au 6ième rang.

En 1868, on accorda \$400.00 de plus: \$200.00 pour St-Denis-est et \$200.00 pour St-Denis-ouest.

On signale que dans ce canton les colons affluent et font un défrichement considérable. Ils ont semé au delà de 100 minots de grain cette année. D'autres ont déjà pris des lots dans les rangs supérieurs et il importe d'y ouvrir des chemins.

TROTTOIRS

En 1872, 3 juin, le conseil ordonne la confection des trottoirs depuis le jardin d'Alexandre Fraser jusqu'à la maison

d'Alexandre McKinnon, No 311 ave St-Jérôme du côté ouest de la rivière; et depuis la maison du docteur Pelletier jusqu'à la maison de James Grant, du côté est.

CHEMINS (suite)

En 1873, construction de la route à Garon reliant le second et le troisième rang de Matane allant vers le canton Tessier.

LE TRACE

.....Comme les gens de Matane n'avaient pu obtenir que l'Intercolonial passe chez-eux, il fut question de les relier par le plus court chemin possible à cette ligne. Sayabec semblait l'endroit désigné. Voici ce qu'on extrait du "Courrier de Rimouski" le 15 décembre 1871 : "Le chemin de fer intercolonial devant être terminé en 1872, il est important de mettre en rapport avec lui les parties les plus considérables du comté; et Matane est après Rimouski le centre commercial le plus important. Cependant pour rejoindre la station la plus rapprochée, il faudrait que ses habitants parcourussent 34 milles tandis que par un chemin de traverse passant au milieu de la vallée de la rivière Matane, ils n'auraient qu'un parcours d'environ 16 milles. De plus, l'ouverture de ce chemin qui passerait au milieu de belles terres propres à l'agriculture, favoriserait la colonisation; tout le long de ce chemin s'établiraient de nouveaux colons, ce qui ne tarderait pas à former une paroisse. Le commencement de ce chemin devrait passer sur une seigneurie, sur un parcours d'à peu près 3 milles; mais nous sommes informés que les citoyens de Matane sont prêts à encourir les frais de confection de cette partie là, pourvu que le gouvernement donne un octroi suffisant pour le parachever jusqu'à son intersection avec l'Intercolonial."

Ce chemin demeura un **tracé** comme l'indique son nom. Il ne fut jamais convenablement complété. Une partie, celle qui va de Matane à St-Léandre a été faite, mais le reste allant jusqu'à Sayabec n'a été qu'ébauché.

LE BOULEVARD PERRON

C'est la grande route de ceinture de la péninsule gaspésienne. C'est le boulevard des merveilles.

La construction de cette route donna enfin accès par terre avec le reste du monde aux petites paroisses et aux jolis hameaux éparpillés sur une distance d'environ 200 milles entre Ste-Anne des Monts et Gaspé. Elle fut inaugurée par le premier ministre d'alors de la Province, l'honorable L.-A. Taschereau, en 1928. Plusieurs autres ministres et de nombreux notables l'accompagnaient, entre autres évidemment, le ministre de la

Voirie, l'honorable J.-L. Perron.

De 1934 à 1938, on a fait sur le parcours ici et là des bouts de pavage permanent. Mais depuis lors, toute la péninsule a été extrêmement négligée quant à l'entretien de la voirie. Espérons que l'on comprendra d'une manière efficace que ce pays peut être le royaume par excellence du tourisme. De ce seul point de vue, il peut valoir à la Province des millions chaque année. Mais encore faut-il qu'on puisse y circuler convenablement.

LES NOMS DES RUES DE MATANE

L'Avenue St-Jérôme

C'est la rue principale. Elle porte ce nom en l'honneur du patron de la paroisse.

L'Avenue D'Amours

C'est la rue principale sur la rive est de la rivière. Elle fut ainsi nommée en l'honneur du premier seigneur.

La rue du Moulin (rue Price)

C'est une des plus anciennes, sinon la première rue transversale de Matane. Elle fut tout d'abord habitée par les employés du premier moulin.

La rue St-Jean-Baptiste

Elle fut ouverte vers 1900 sur la terre de Jean-Baptiste Desjardins, grand-père d'Arthur Desjardins, courtier.

La rue Bergeron

C'est J.-B.-E. Bergeron, ancien marchand de Matane, qui l'a ouverte sur la terre qu'il acheta de Joseph Desjardins, fils de J.-Baptiste.

La rue Soucy

Cette rue a été ouverte sur la terre des Soeurs du Bon Pasteur, ancienne propriété de M. Lacroix.

La rue du Couvent

Elle relie les rues St-Jean-Baptiste, Bergeron et Soucy à la rue de la gare et à l'avenue St-Jérôme.

La rue St-Pierre (ou rue de la Gare)

Ouverte sur une partie avant la construction du chemin de fer, elle fut prolongée jusqu'à la gare pour l'inauguration par M. François Pelletier qui avait acquis la terre qu'elle traverse.

La rue St-Georges

Elle a été ouverte par Mme Vve Georges Pelletier.

La rue de l'Eglise

Ouverte par le notaire Lebel sur les terres du domaine, elle relie l'avenue St-Jérôme à l'avenue Fraser.

La rue St-Christophe

C'est Christophe Chouinard dont elle porte le nom qui l'a ouverte sur ses propriétés.

L'Avenue Fraser

Elle va directement de la rue principale à l'entrée ouest de la ville jusqu'à la gare en côtoyant en partie la ligne du chemin de fer. Elle fut ainsi nommée du nom du troisième seigneur de Matane dont elle traverse l'ancien domaine.

L'Avenue Edouard VIII

C'est le prolongement de l'avenue D'Amours du côté est de la rivière en direction du sud.

La rue Guy

C'est une rue qui va de l'avenue Edouard VIII jusqu'au pied des côteaux.

Il y a encore d'autres petites rues dont j'ignore les noms.

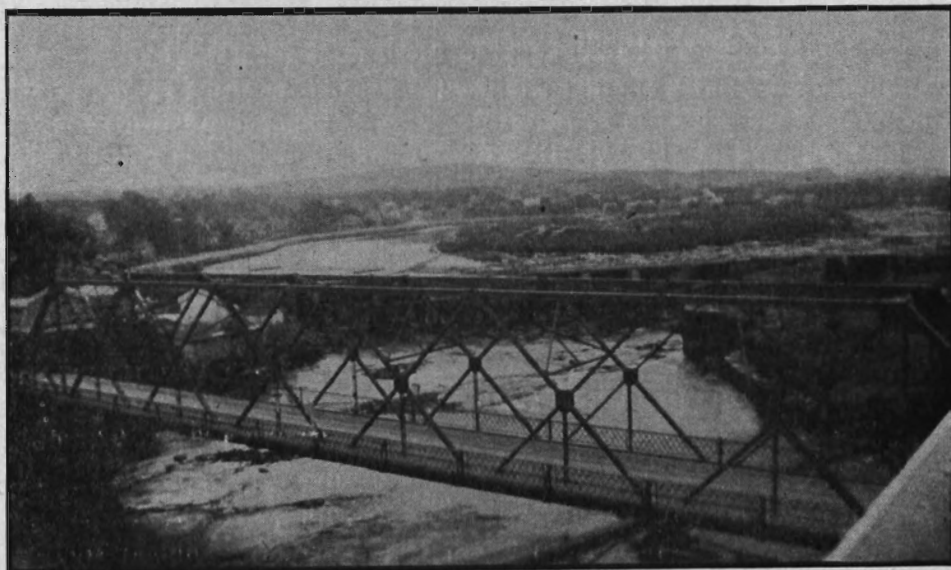
LES PONTS

Il semble qu'il n'y eut aucun pont de construit sur la rivière Matane avant 1850. Commencé vers 1848, il fut probablement terminé pour l'ouverture du chemin du roi en 1850. En 1853 le Conseil passa un règlement pour l'entretien du pont récemment construit (64). En 1879 ce pont fut emporté. On organisa alors en arrière de chez M. Antoine Desjardins un chaland et un "flat" pour faire la traversée. Cyrille Charest en eut le droit exclusif. Il chargeait un sou par tête pour traverser, 0.05 pour un cheval nu et son homme, 0.10 pour un cheval attelé, le tout au risque et péril des gens qui traversaient. La municipalité lui avait fourni un câble d'un pouce. Le chaland était maintenu à ce câble au moyen d'une espèce de pincette.

On discuta fortement sur l'emplacement du nouveau pont. Les uns le voulaient au premier emplacement, d'autres le voulaient un peu plus bas sur la rivière, soit vis-à-vis de la propriété de Pierre Langlois (hôtel Bernier). Finalement en 1880, on commença la construction à l'endroit actuel.

Le pont fut de nouveau emporté par la crue des eaux en 1896 ou 1897. Il fallut encore revenir au bac chez le père Desjardins en attendant une reconstruction.

Il y eut en même temps un pont suspendu qui servait pour les piétons seulement. Il était en deux parties. L'une partait à



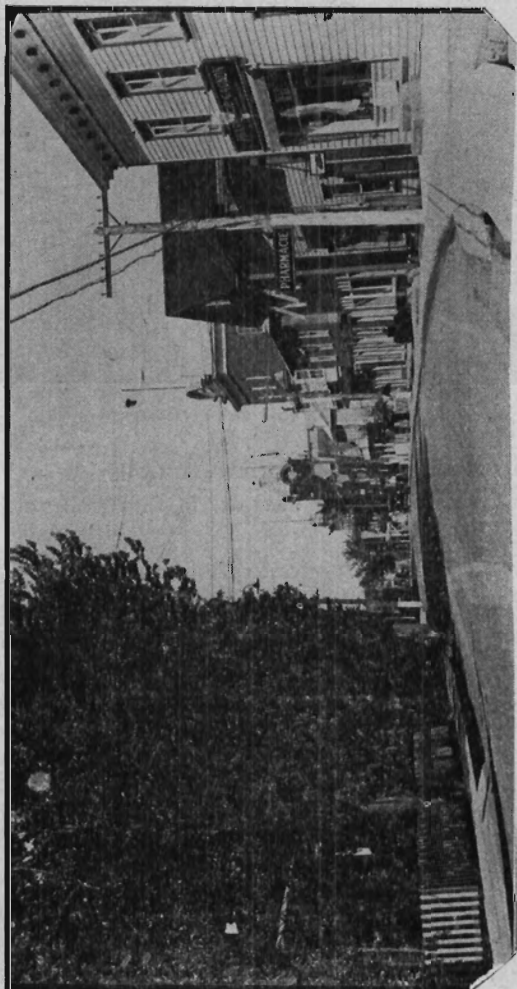
PONT EN FER SUR LA RIVIERE MATANE

peu près en arrière de la propriété actuelle du docteur Piuze et allait jusqu'à l'île. L'autre partait de l'île pour enjamber la rivière jusqu'à la rive est.

Certains gens prétendent que le pont actuel de Matane est le cinquième à cet endroit. Je ne trouve nulle part la confirmation de cette assertion. Il se peut qu'il y en ait eu un avant celui de 1850, mais c'est fort douteux. Le pont en fer actuel fut construit en 1920. C'est donc le quatrième pont érigé sur la rivière Matane.

Il y a présentement six ponts qui traversent la rivière Matane sur son parcours. Celui de la ville, celui des Durette au Grand Détour sur la route de St-Léandre ; celui de Ste-Paula, un autre entre le ruisseau Gagnon et la Petite Matane. Un cinquième vis-à-vis l'église de St-René. Enfin celui de la route Matane-Amqui appelé au début le Pont Rouge. Comme ils sont tous, sauf celui de la ville, peints en rouge, cette dénomination prête maintenant à confusion.

Le pont de la route Matane-Amqui, avant l'arrivée du curé à St-René, fut souvent témoin de réjouissances populaires. Les gens des environs y organisaient des sauteries, et comme la boisson ne faisait pas défaut, les danses étaient endiablées. Le pont brûla en 1931. Une bonne vieille disait à Mgr Courchesne en visite dans les parages peu après: Ça pouvait pas faire autrement, Monseigneur, il s'est fait trop de mal dans ce pont-là". On l'a reconstruit depuis.



SUR L'AVENUE SAINT-JEROME

CHAPITRE XXVIII

LE CHEMIN DE FER

(Canada and Gulf Terminal Railway)

Au moment de la Confédération en 1867, la voie ferrée (le "Grand Tronc") n'allait pas plus loin que la Rivière-du-Loup. Aussi les provinces maritimes posaient comme condition de leur entrée dans la Confédération le prolongement de cette ligne jusqu'à Halifax. La discussion commença donc sur le trajet qu'on devait suivre.

Les Anglais de la Rivière Saint-Jean voulaient la voie de leur côté; le chemin de fer devrait alors quitter le fleuve aux Trois-Pistoles, puis monter dans les terres pour atteindre la rivière Tobique et de là descendre dans la vallée de la rivière Saint-Jean.

D'autres préconisaient le parcours actuel. Un major Robinson avait, quelques années auparavant, présenté un projet que l'on appelait la "ligne nord"; ce tracé suivait la Matapédia, puis le littoral du Nouveau-Brunswick en direction d'Halifax. Le commandant Pierre Fortin, député de Gaspé, plaida fortement en faveur de ce dernier projet. Cette ligne semblait plus courte. Elle traversait une plaine magnifique et fertile et n'offrait de difficultés de construction que sur un espace d'environ 14 milles au Bic. De plus cette ligne favorisait le développement des pêcheries des deux côtés de la Gaspésie en facilitant l'exportation du poisson frais. (rapport de M. Joseph Rosa sur le projet du Chemin de Fer Intercolonial).

Il fut aussi quelque peu question d'amener l'Intercolonial le long du fleuve jusqu'à Matane; de là, par la vallée de la rivière, on rejoindrait la Matapédia et le fond de la Baie des Chaleurs pour

continuer ensuite dans le Nouveau-Brunswick. Le détour évidemment semblait trop prononcé. Finalement, on adopta le projet du major Robinson. Mais dès lors se posa le question d'un chemin de fer allant, soit à Matane et Gaspé par le nord, soit de Matapédia à Gaspé par le sud.

La route maritime entre le Canada et l'Europe par voie de Gaspé est beaucoup plus courte que par Halifax. La construction d'un Chemin de Fer de Métis à Gaspé par Matane semblait donc s'imposer. Malheureusement, les "influences" de la Gaspésie étaient bien faibles à côté de celles des Maritimes.

M. A. L. Light, ingénieur en chef de la Province, fut chargé en 1888 de faire un examen des lieux, puis un tracé pour un chemin de fer du moins jusqu'à Matane. Il démontra que cette ligne passerait par un pays comparativement plat et facile. La distance de l'Intercolonial jusqu'à Matane serait de quelque trente milles.

"M. Light évaluait la construction de l'embranchement et sa mise en parfait état d'activité à la somme de \$348,975 dollars, comprenant l'achat nécessaire "des terrains, la clôture en fils de fer, le déplacement des bâtisses, le déblayage, les ponts et ponceaux, les hangars et abris, et enfin les traverses." ("Le Comté de Matane" — Arthur Buies, p. 37.)

"Malgré les efforts réitérés de M. le docteur J.-B.-R. Fiset, député du comté aux Communes, et une pétition signée par au moins la moitié des membres du Parlement, tant conservateurs que libéraux, le gouvernement fédéral a fait invariablement la sourde oreille et n'a pas jugé à propos jusqu'à présent de faire plus, en faveur de l'embranchement de Matane, que d'accuser réception, le 28 février 1889, du mémoire présenté par le docteur Fiset et de la pétition qui accompagnait ce mémoire." (Idem, p. 63)

Arthur Buies ajoutait : "Vous seul, monsieur le Premier, Honorable H. Mercier, reconnaissant de suite l'importance d'une pareille entreprise à la lecture d'un exposé de faits, très sommaire, que vous a adressé le député de Rimouski, le 21 mai 1888, avez résolu de donner au projet tout l'appui possible et avez fait consentir par l'Assemblée Législative de Québec, à la Compagnie organisée pour la construction du dit embranchement, une subvention de dix milles acres de terre par mille."

En mars 1902 un bill fut passé à la législature incorporant la "Compagnie de Chemin de Fer de Matane à Gaspé."

De grandes concessions forestières devaient être concédées

à la Compagnie comme subside de la part du gouvernement.

En 1904, le Conseil de Comté de Matane se plaint de ce qu'il n'y a encore rien de fait pour la construction du Chemin de fer. Cependant, en 1903, un subside de \$96,000.00 a été obtenu du gouvernement fédéral. Le Conseil demande à la Législature sinon de faire revivre le subside de 1890, soit dix mille acres de terre par mille, du moins de faire voter de nouveau un subside en limites forestières de sept mille acres par mille de chemin.

Du "Progrès du Golfe" du 12 août 1904, je cite quelques passages : "La population de Matane et des environs commence à douter qu'elle n'entendra pas le sifflet de la locomotive du chemin de fer de Matane à Gaspé cet automne."

"Le message du Président de la Compagnie expliquait son absence de l'assemblée générale des actionnaires en juin dernier en disant qu'il était à négocier la vente des terrains accordés comme subside à la compagnie à des capitalistes. C'est une raison qui ne peut être reçue par des gens intelligents comme ceux de cette partie du pays, quand on sait qu'aucune négociation à ce sujet ne peut être faite avant la construction du chemin."

"Nous devons remercier MM. Ross et Caron, députés, pour tout le travail fait par eux pour cette entreprise, mais nous devons les mettre en garde contre le président de la Compagnie qui, d'après certains événements récents, ne serait qu'un spéculateur."

Les directeurs de la Cie du Chemin de Fer de Matane et de Gaspé élus pour l'année 1904-1905 étaient: A. Girard, M. P. P., le docteur J.-A. Ross, M.P.P., Donat Caron, M.P.P., l'honorable R. Turner, C.L., S.-N. Desrosiers, marchand, A. Fortin, rentier, J.-A. Bégin, N.P., L.-J. Levasseur, marchand, L.-H. Chouinard, marchand.

Ce chemin de fer devait dans le plan original partir du quai de Rimouski pour aller jusqu'à Gaspé par Métis, Matane et Sainte-Anne des Monts, en suivant le fleuve. Un embranchement était prévu le long de la rivière Matane jusqu'aux limites à bois de la Compagnie. Un autre embranchement de Sainte-Anne des Monts devait pénétrer à l'intérieur et rejoindre la Baie de Gaspé par la vallée de la rivière "St. John". Un embranchement enfin devait partir de Métis sur la ligne Matane-Gaspé et aller rejoindre le Transcontinental alors en construction à Sully, Témiscouata, qui s'appelait dans le temps lac Glazier,

L'idée de joindre la ligne de Matane à l'embranchement du quai de Rimouski fut abandonnée par suite d'un trop grand désintéressement des hommes d'affaires de Rimouski. De son côté, Sainte-Flavie-Station (Mont-Joli) tenait à avoir la "jonction." Aussi le Conseil de Mont-Joli était-il prêt à voter un bonus de \$10,000.00, alors que la municipalité du village de Matane en voterait \$20,000.00 à la condition cependant que la gare du chemin de fer soit construite dans les limites du village et que les bureaux de la compagnie soient installés à Matane. "Progrès du Golfe"

Mais la construction du chemin se faisait toujours attendre. Le chanoine Soucy, alors curé de Matane, fut finalement choisi comme l'un des directeurs de la compagnie. Il fit de nombreuses démarches pour hâter la réalisation du projet, qui enfin fut mis à exécution.

La construction du chemin de fer fut complétée en 1910. L'inauguration en décembre donna lieu à une grande manifestation à Matane. Ce chemin de fer a servi dans une certaine mesure au développement de Matane, et cela en dépit de taux exorbitants de fret. Ainsi il en coûte plus cher pour un même colis entre Mont-Joli et Matane, soit 30 milles, que de Montréal à Mont-Joli, soit 350 milles !...

Un jour prochain, espérons-le, les Chemins de Fer Nationaux feront l'acquisition de la ligne de Matane et la prolongeront jusqu'à Gaspé. Cette mesure est nécessaire au développement de cette immense région et au progrès du pays de Québec qui aurait en Gaspé un port ouvert en toutes saisons et un des plus rapprochés de l'Europe dans toute l'Amérique.

TRIPOTAGE

Il est du domaine de l'histoire de signaler le tripotage qui se fit à l'occasion de la construction du Chemin de Fer de Matane.

Un M. O'Brien fut élu président de la Compagnie le 15 septembre 1909. Il en avait été élu directeur à une assemblée des actionnaires tenue quelques heures auparavant. La veille, cependant, M. O'Brien avait déjà passé un contrat avec la compagnie s'engageant à défrayer le coût de construction du chemin de fer et le coût d'équipement d'après les conditions arrêtées entre la compagnie et M. Doheny le même jour (celui-ci était un associé de M. O'Brien pour d'autres projets de construction). Un M. Lyons était vice-président de la compagnie et devait avoir 20% dans les profits de la construction, M. Dupont, secrétaire-

trésorier, soutint de son côté plus tard qu'il avait conclu avec M. Lyons une entente en vertu de laquelle il devait recevoir 50% des profits que recevait ce dernier. Or il appert, d'après le rapport certifié par les auditeurs de la compagnie, que le coût de construction du chemin de fer fut inférieur à \$600,000.00.

D'après le contrat passé entre M. O'Brien et la compagnie, l'ex-président Choquette, le secrétaire-trésorier, Dupont, ainsi que Lyons, un directeur, tous intéressés, ont signé pour la compagnie. O'Brien devait recevoir le subside fédéral: \$210,053.59, et les boni des différentes municipalités: Sandy Bay, \$3,000.00; Rivière-Blanche, \$4,000.00; Matane, \$8,000.00; Métis, \$600.00; Sainte-Flavie, \$5,000.00. Il devait en outre recevoir le subside provincial, 143,113 acres de "limites à bois" évaluées à \$1,293,369.20. Plus 5% des parts privilégiées (Gold Bonds) de la Compagnie évaluées à \$740,000.00; plus 4,500 autres parts sur un total de 6,000 émises, évaluées à \$100.00 chacune, soit \$450,000.00. Bref, une valeur en propriété et en argent de \$2,714,022.79 fut transportée et payée à M. J. O'Brien. Celui-ci passa une partie de ses titres en garantie à Anson Brothers de Montréal pour un montant de \$800,653.59. C'était \$200,000.00 de plus que le coût de la construction. Cependant les affaires de la Compagnie du Chemin de Fer furent administrées de telle sorte que les actionnaires locaux ne reçurent jamais un sou de dividende de 1909 à 1925. Cette année-là un avocat agissant au nom de O'Brien et Doheny avisa les détenteurs de parts que celles-ci étaient sans valeur et leur offrit en retour \$5.00 par part. Bon nombre les avaient payées \$30.00 et plus et n'avaient jamais retiré un sou.

Il ressort de tout cela que la finance en cette affaire fut tout au profit de quelques-uns. L'on comprendra que les limites à bois d'une valeur de \$1,293,369.00 ayant été avalées par ceux-là, le chemin de fer fût peu en mesure dans la suite de donner à la population un service vraiment convenable.

De 1918 à 1919 O'Brien and Doheny, devenus propriétaires des limites à bois concédées d'abord à la compagnie du chemin de fer, organisèrent "The Matane Lumber & Development Co." Ils érigèrent une écluse et un moulin à environ deux milles et demi en amont de la rivière Matane. Ils construisirent en même temps un bout de ligne allant de Matane jusqu'à ce moulin au coût de \$122,226.05. Pour cette addition de deux milles et

de mi de ligne en 1920, la Compagnie du Chemin de Fer reçut de la Couronne un nouveau subside de 4,600 acres de limites forestières. Toutefois, ce n'est pas la Compagnie du Chemin de Fer qui en eut le bénéfice, mais bien O'Brien et Doheny qui finançaient l'affaire. L'embranchement fut opéré pendant un peu plus de deux ans; puis on l'abandonna et les rails furent même enlevés dans la suite. Cependant, le contrat entre la Couronne et la Compagnie stipulait fort bien qu'en retour des limites concédées, l'embranchement devait être maintenu en bon ordre et en opération. C'est là, à mon avis, un procédé assez dégoûtant et d'autant plus regrettable que l'on pillait les ressources naturelles du pays.



AU TEMPS DES VOILIERS

CHAPITRE XXIX

LE HAVRE

"L'étranger voit avec un oeil d'envie
Du Saint-Laurent le majestueux cours..."

Ici on ne parle pas du fleuve, on parle de la mer; et la mer, pour Matane, c'est le commencement de la vie. C'est par là que sont venus les anciens . . . Grâce au St-Laurent son port donne sur l'une des plus grandes artères maritimes du monde.

Le premier rapport topographique que l'on ait sur le havre de Matane est celui de Jean-Alphonse, géographe de Roberval, en 1553. Chargé de faire un relevé des côtes du Bas St-Laurent, il donne la description du havre de Matane qu'il appelle toutefois rivière de Caen. Plus tard, Champlain remarquera les avantages que la rivière Matane offre comme havre d'abri. Il précisera qu'il n'y a que deux havres naturels sur la côte sud; Matane et le Bic. Ce dernier, toutefois, cache des récifs à une certaine profondeur. En 1688, Denis de Riverin, établissant sa pêche sédentaire à la rivière Matane, y trouve l'embouchure capable de recevoir des bâtiments de 200 tonneaux, ce qu'on avait ignoré jusque là. Le capitaine Bayfield fut chargé de faire un relevé topographique du Golfe et de la rivière St-Laurent, qu'il publia en 1837. ("St. Lawrence Pilot" Bayfield, London, 1837). Il y répète la description de Riverin. Il signale une certaine irrégularité dans la hauteur des marées. Bien qu'il y ait souvent douze pieds à haute marée, il arrive qu'il y ait aussi peu que dix pieds.

Il mentionne encore que la profondeur au-dessus de la barre de sable (over bar) est ordinairement de quatre pieds à marée basse et de quinze pieds aux hautes marées du printemps. Cette barre ou banc de sable est à environ un tiers de mille du rivage.

Un premier quai fut construit à Matane par les "Jobbers", les propriétaires du premier moulin à scie, vers 1840. Ce quai occupait en partie l'emplacement des quais actuels de la Compagnie Price.

Le havre de Matane est constitué par une expansion de la rivière formant un bassin avant sa sortie dans le fleuve. Il offre incontestablement un merveilleux endroit d'abri. Cette baie est fermée presque entièrement sur le large par une grande barre de sable. Aussi, lorsque la mer agitée par le vent vient se briser avec furie sur ce banc, il n'est pas rare que le bassin intérieur reste calme et paisible. L'abbé Ferland écrira en parlant des barchois de la Gaspésie: "N'est-ce pas l'image de l'homme juste qui reste impassible au milieu des agitations du monde et des tempêtes de la vie?" (La Gaspésie)

Pendant bien longtemps les gens de Matane essaieront d'amener les gouvernements à organiser leur port. Mais aucune dépense ne fut faite à même les fonds de la Couronne avant la Confédération.

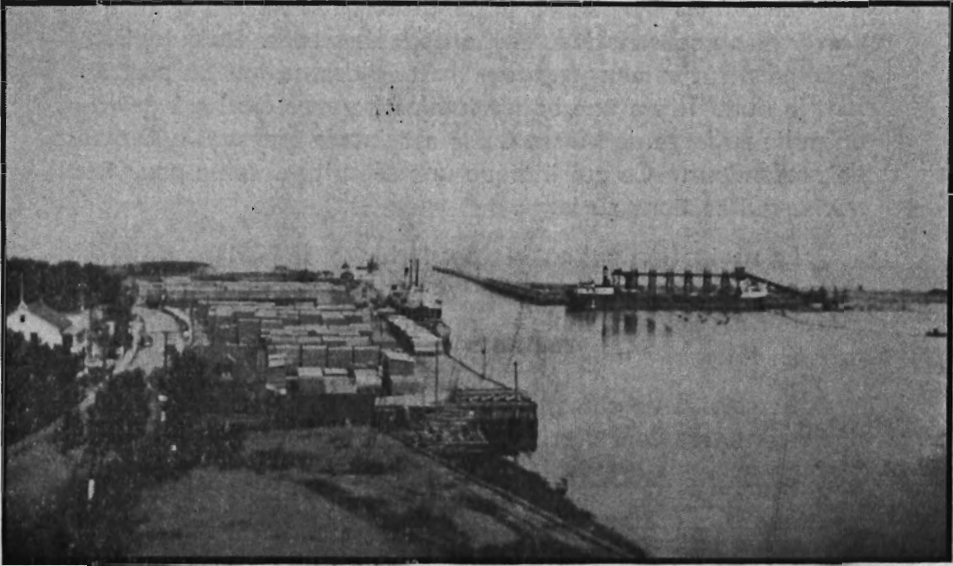
Dans le "Rapport Général des Travaux Publics, Canada 1867-1882" on lit ce qui suit: "La jetée de Matane fut construite en 1879 par les autorités locales aidées d'un crédit de \$10,000, voté par le gouvernement."

En 1881-1882, le département entoura la jetée d'une file de pilotis au coût de \$1,271.43, soit un total de \$11,271.43.

"La Jetée consiste en dix caissons espacés de 25 pieds. L'un des caissons a 60 pieds de longueur, quatre ont 30 pieds, et cinq 15 pieds, ce qui fait une longueur totale de 480 pieds. Ils ont 30 pieds de largeur. Les espaces entre les caissons ont été fermés dans le cours de l'été 1882 par une file de pilots jonctifs qui ont eu l'effet désiré d'accumuler le sable d'un côté et de l'empêcher de remplir le chenal de l'autre. La jetée est à sec à marée basse; mais à son extrémité du large, il y a 6 pieds d'eau au tiers du montant et 15.5 pieds à marée haute. — Il y aurait 20 pieds à son extrémité du large à marée haute dans les grandes mers ordinaires. — Les petites mers montant de 6.7 pieds, et les grandes de 14."

La somme de \$10,000. pour la construction de la jetée a été dépensée par un syndicat nommé par le village, sous la direction du département; le travail a été fait à la journée. Sir Hector Langevin était alors ministre des Travaux Publics.

Plus tard, on construisit le quai du gouvernement ou brise-lames du côté ouest. En 1912, grâce aux démarches du député



ENTREE DU HAVRE

Boulay, un autre brise-lames fut construit du côté est au bout ouest du banc de sable. Enfin, c'est à M. l'ex-député, François Pelletier, que revient le mérite d'avoir obtenu du Fédéral la mise en marche pour de bon du développement du havre de Matane. Les brise-lames furent tour à tour prolongés, puis on ajouta des tronçons de quai. La Hammermill Paper construisit elle-même ces quais du côté nord-est. Aujourd'hui l'ensemble du havre de Matane forme deux bassins; un grand qui est l'estuaire de la rivière et un petit du côté de l'ouest. Avec les creusages qu'on y a fait successivement, le havre de Matane est l'un des mieux aménagés de la rive sud du St-Laurent et il offre un abri parfait contre tous les vents en plus du fait que les navires y peuvent manoeuvrer à leur aise.

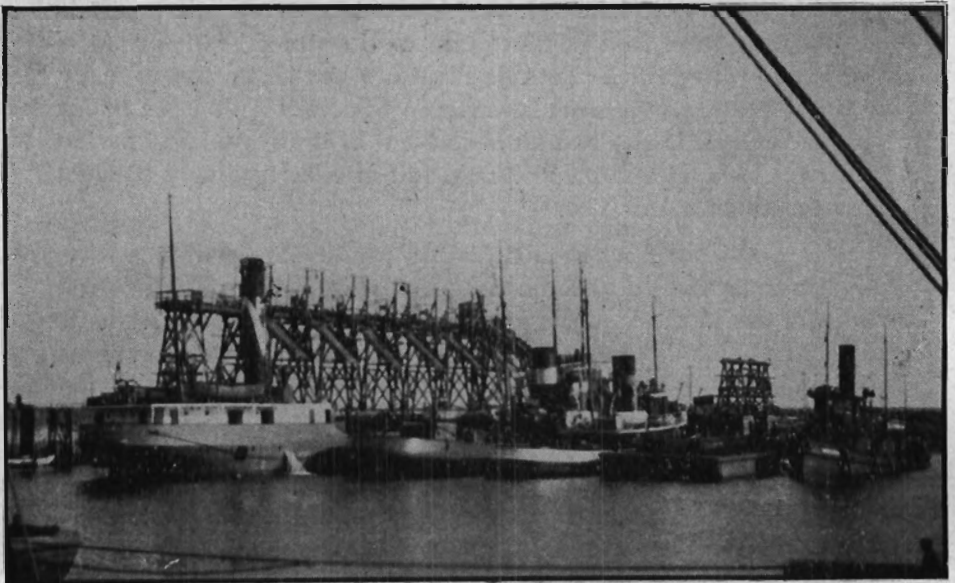
Voici quelques détails donnés par le "St. Lawrence River Pilot". La rivière s'écoule dans le fleuve par un chenal étroit entre des bancs de sable et de gravier. La marée se fait sentir à près d'un mille en amont de la rivière jusqu'au pied d'un rapide (l'écluse). Il y a deux grandes jetées à l'entrée de la rivière qui se prolongent d'environ 800 pieds dans le fleuve. La distance entre ces deux jetées est de 300 pieds près du rivage et va en s'écartelant pour faire une ouverture de 400 pieds au bout des quais. Il y a un banc de sable sous l'eau à une certaine distance au large des quais. Ce banc a une largeur variant de 100 à 200 pieds. Un chenal de 10 pieds de profondeur à basse marée

a été creusé dans ce banc. Il a toutefois tendance à se remplir l'hiver dû au courant de la rivière sous les glaces. Deux lumières d'enlignement servent à guider l'entrée des navires au port durant la nuit. Il y a une bouée lumineuse avec cloche à environ un mille au large de Matane. Elle est ancrée à presque 40 pieds de profondeur. Ce qui indique une sécurité absolue pour tout navire qui se tient au large.

La navigation qui se fait par le havre de Matane de la fin de mars à la fin de décembre est considérable. Le tonnage se chiffre dans les cent mille tonnes et le bois que l'on expédie a près de cinquante millions de pieds.

Le service de passagers entre Matane et la Côte Nord est également très considérable.

Bref, il faut que le développement du port de Matane se continue. Cela s'impose par les avantages incontestables du lieu et pour le plus grand bénéfice de la région.



DANS LE HAVRE PRES DES QUAIS DE LA HAMMERMILL

CHAPITRE XXX

NAVIGATION

Les seigneurs du bord de l'eau avaient généralement leur propre goélette.

Le premier seigneur de Matane, Mathieu d'Amours de Chauffours, comme on le voit dans le récit de ses disputes avec le gouverneur Frontenac, envoyait de temps à autre une embarcation à sa terre et à son habitation de Matane. C'était sans doute pour en rapporter les produits de la pêche ou de la traite.

Le seigneur McKinnon, qui fit tant pour l'organisation de la seigneurie qu'il s'en ruina, devait avoir ses propres moyens de transport.

Par une lettre de Mgr Signay au Révérend Pierre Beaumont, alors vicaire à Rimouski, du 10 septembre 1833, on voit que M. Lemieux, seigneur de Ste-Anne des Monts, ira le prendre à Rimouski pour le transporter dans sa goélette jusqu'à Ste-Anne où il fera la mission. De là M. Beaumont tâchera de s'entendre avec un bon chaloupier pour se faire conduire à Matane. Mgr envoie par la goélette de M. Fraser, seigneur de Matane, différents articles pour la mission du lieu.

En 1830, deux petites goélettes formaient la flotte marchande de Matane.

Un des plus anciens navigateurs qui m'ait été mentionné par des vieillards au cours de mes entrevues, fut Olivier Chouinard. Il naviguait déjà en 1856. Il voyageait entre Québec et Matane.

C'était là le seul moyen de communication dans la région avant l'ouverture des chemins en 1850. On pouvait bien voyager à pied en suivant la grève, parfois même en voiture à marée basse, mais ce n'était pas un moyen de transporter des marchandises en quantité quelque peu considérable.

La navigation se faisait uniquement à voiles puisque

les moteurs n'existaient pas. Il n'était pas rare de voir 20, 30 et 40 voiles à la fois en marche, ou semblable groupe à l'ancre.

Les goélettes à voiles par une bonne brise pouvaient faire de 12 à 14 noeuds. La voile du grand mât avait parfois jusqu'à 180 verges carrées de toile. Sur les bateaux un peu considérables, il y avait souvent un petit canon en avant près du beaupré. Il allongeait sa gueule par-dessus le plat-bord, et servait à proclamer l'arrivée ou le passage, ou encore à faire les adieux.

Il y avait ordinairement aussi un petit mât de hune, mais il ne servait qu'à porter le pavillon.

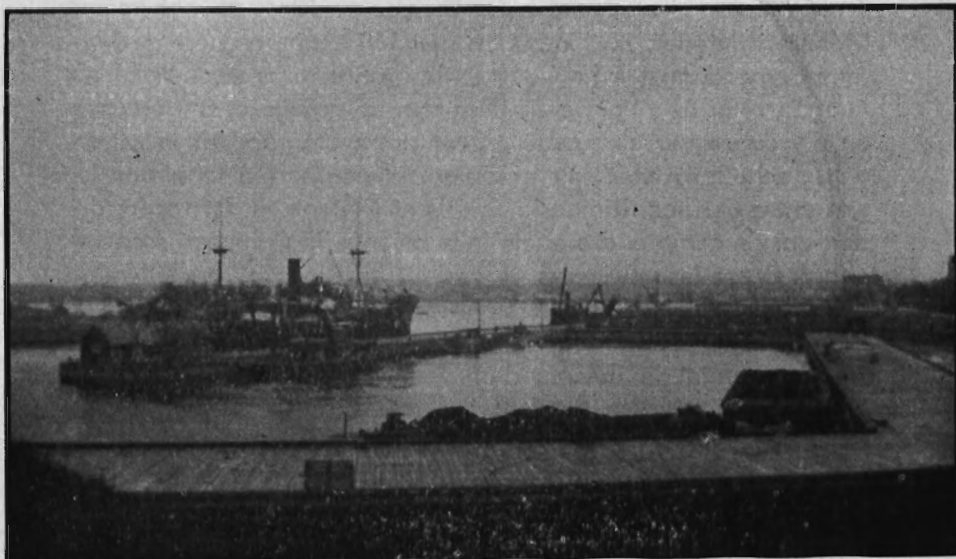
Quant le vent était bon et du bon côté, on hissait les voiles; quand il était trop fort, on lâchait des ris; par d'autres temps, on louvoyait, et dans le grand calme il fallait forcément jeter l'ancre.

Il était fréquent autrefois de voir dans les havres du Bas du Fleuve et de la Côte gaspésienne des goélettes "de par en haut" venir échanger de la farine, du lard, ou autres marchandises, contre des produits de la pêche. Dans mon jeune temps, à tous les automnes, il venait des goélettes chargées de bleuets, tantôt c'était des commerçants de pommes qui prenaient en échange du vieux fer.

La plupart des petits navires de service à la côte en ce temps-là était des goélettes à proue allongée et pointue avec l'arrière en rond (genre de l'Île Jersey). On les appelait communément des "culs-de-poule".

Nous avons vu dans un chapitre précédent que le fleuve était visité par des navires européens, même avant la venue de Cartier. Matane était un endroit tout particulièrement recherché pour la traite des peaux de castor. La navigation d'ailleurs pour cette partie du fleuve se faisait plutôt le long de la côte sud.

On trie des observations que Talon a faites sur la navigation de La Rochelle en Canada, du 4 octobre 1665, le passage suivant: "Parce qu'entrant dans le fleuve, **les terres de l'Acadie qui le bornent** sont plus saines que celles d'Anticosti, il faut les ranger, continuant autant que les vents le permettent à fréquenter le sud de la rivière jusqu'au travers des Monts Notre-Dame où estant, si le vent n'est pas contraire, il est bon, pouvant doubler les Sept-Isles, de passer au nord à la vue des Monts Pellez faisant route au large des dits monts à cause des dangers et bastures qui règnent en cet endroit, et quittant les dits monts, on peut traverser jusqu'à **Matan** et continuer à ranger les terres du sud jusqu'à la rivière du Bic ou l'Île St-Barnabé". (R. arch. 1930-31, p. 31).



DANS LE HAVRE : LE PETIT BASSIN

En 1867, le gouvernement canadien équipa pour la garde des côtes et la surveillance des pêcheries dans le bas du fleuve et le golfe un gros voilier armé du nom de "La Canadienne". Un des premiers commandants fut le capitaine Théophile Têtu. Il mourut subitement aux Sept-Iles le 12 octobre 1868. En 1869, le commandant Lavoie est en charge de "La Canadienne"; puis peu de temps après c'est Antoine Painchaud, habile marin du bassin de Gaspé. Plus tard et durant plusieurs années, ce sera Pierre Fortin, député de Gaspé.

En 1863 fut fondée, par les propriétaires des "bateaux-ferrys" entre Québec et Lévis, "La Compagnie St-Laurent". Elle n'eut d'abord d'autre objet que d'établir un service de remorquage depuis Gaspé jusqu'à Montréal, mais elle devint très vite propriétaire de vapeurs confortables qui faisaient le service fluvial.

Un bateau à vapeur faisait déjà le service entre Québec et Métis en 1867. Il avait nom "Advance" et avait comme capitaine R.-E. Simard. (Il est à remarquer qu'en 1867 le Canada était déjà la troisième puissance du monde par le commerce sur mer et par le tonnage de ses vaisseaux.) Ainsi, il venait tout de suite après l'Angleterre et les Etats-Unis et était suivi par la France. On comprendra que le trafic des voiliers et des bateaux à vapeur était alors très considérable sur le St-Laurent.

On lit dans le journal de Rimouski, "La Voix du Golfe", en 1871, que "La Compagnie des Steamers de Québec et du Golfe" est en négociations pour acheter deux grands "steamers" en Angleterre. Si cela réussit, "Le Secret" sera tout probablement af-

fecté à un service spécial entre Québec et Rimouski et même Métis et Matane . . . ” Aussi en mai 1871, une requête de Matane demandera que La Compagnie de Steamers du Golfe, “au lieu d’arrêter à la Pointe-au-Père chaque voyage et d’y prendre ou d’y débarquer cinquante à cent passagers pendant la saison d’été, achète un vaisseau spécialement consacré à tenir une ligne entre Québec, Rimouski, Métis et Matane. Il est facile, disait-on, de comprendre quels jolis revenus la Compagnie en retirera. Outre les voyageurs, il y aurait un “freight” considérable vu que les goélettes ne pouvaient satisfaire aux exigences et aux besoins de la population.”

La venue de navires d’un tonnage assez considérable à Matane fut retardée pendant longtemps, faute du développement des quais.

Assez tôt, il s’établit un petit service de cabotage entre Matane et la côte Nord. Pendant longtemps, et même encore lorsque j’étais bambin, la petite goélette du père Gervais Gauthier allait au nord chaque année, à l’automne, chercher des “atacats” et des bleuets. C’était une fête au village pour les enfants quand la goélette arrivait au quai. On partait avec des seaux dans une brouette ou une charette pour aller chercher chacun sa provision.

Plus tard vers les 1915, le capitaine Elzéar Heppell, anciennement du Bic, vint s’établir à Matane. Il organisa une chaîne de bateaux qui faisaient le service tant des passagers que du fret entre Matane et les différents endroits de la côte nord.

Vers 1920, la St. Lawrence Steamship entretint pendant deux ans un traversier “Le Mercier”, entre Matane et la côte nord. C’est à peu près vers le même temps que s’organisa “La Cie des Messageries Maritimes Nord, Ltée”, dont le bateau “Père Arnaud” faisait le service de Québec aux Sept Îles avec escales à Rimouski et à Matane.

Finalement la “Clarke Steamship” acheta les bateaux de la Compagnie Heppell, puis de concert avec M. Jules-A. Brillant de Rimouski et autres, organisa “La Compagnie de Transport du Bas St-Laurent.”

Cette compagnie fit construire d’abord le navire “Jean Brillant”, puis à la suite de la mise au rancart du “Marco Polo” et la perte du “Toussaint”, elle fit construire “Le Matane I”. La bénédiction solennelle en eut lieu le dimanche, 31 juillet 1938, à Matane.

Bien d’autres bateaux, goélettes et navires de plus fort ou moindre tonnage, font le service de Matane à Québec, Montréal et autres endroits. De 60 à 70 barges à vapeur venant des lacs transportent chaque année le bois de pulpe de la Compagnie Hammermill à Erié, E.-U.



PREMIER PHARE DE MATANE AVEC STATION DE TELEGRAPHE CONSTRUIT EN 1862

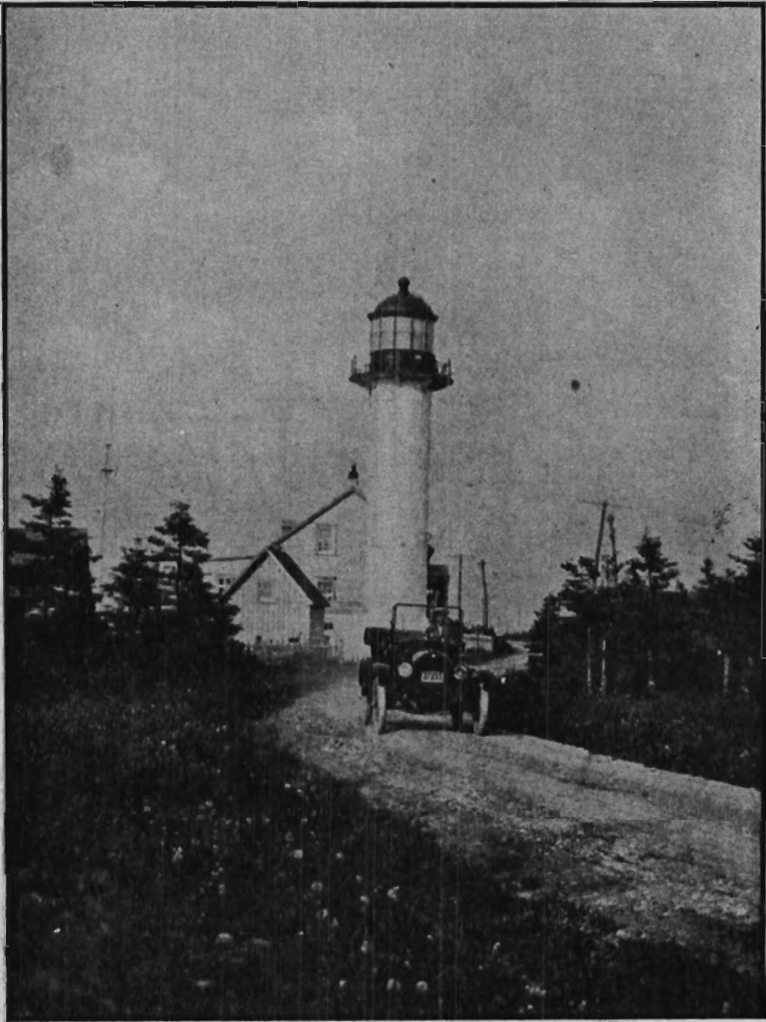
PHARES

Pendant longtemps pour signaler les navires dans la brume, il y avait ici et là sur les pointes avançant dans la mer, le long du St-Laurent, un canon que l'on tirait à intervalle.

A Matane, au bout de "La Pointe" près du premier manoir des seigneurs, il y avait un de ces petits canons. Il fut assez longtemps conservé après l'installation du phare, mais il finit par disparaître on ne sait trop comment.

Il est difficile de préciser à quelle date furent construits les premiers phares sur les côtes du golfe et du Bas du fleuve. Toutefois en 1836, sur la côte nord, à un endroit des plus dangereux pour la navigation, à la Pointe des Monts, il y avait un phare. C'est Ferland, je crois, qui en parle comme d'une "tour" qui doit avoir une centaine de pieds de hauteur. Il y a lieu de croire que ce phare fut édifié vers 1811, puisque celui du Cap-Chat le fut cette année-là. Ce dernier fut reconstruit en béton en 1909.

Le premier phare de Matane fut construit vers 1862. C'était une maison en bois surmontée d'une petite tour carrée



DEUXIEME PHARE DE MATANE CONSTRUIT EN 1911

au haut de laquelle se trouvait une lumière blanche et fixe. Le phare avait en tout 28 pieds de hauteur. Il était à peu près au même endroit que le phare actuel qui est situé sur la falaise à 65 pieds au-dessus de la haute marée. (Bayfield "St. Lawrence Pilot"). Il fut tout d'abord installé avec une lumière fixe et blanche.

En 1911, on reconstruisit le phare en béton. Cette fois ce fut **une tour**, comme disent les gens du pays. Il fonctionne à deux jets de lumière blanche et à des intervalles inégaux.

CHAPITRE XXXI

NAUFRAGES

Les naufrages furent excessivement nombreux autrefois dans le golfe et sur les côtes du Bas Saint-Laurent. On comprend facilement que la navigation était très dangereuse tant à cause de la petite dimension des navires qu'à cause du manque d'indication de la route. Il n'y avait pas de phare et pas de station de signalement dans les brouillards et les tempêtes. De plus, le manque de communication empêchait de rapporter les désastres, et en conséquence les secours ne pouvaient venir à temps. Ceci ajoutait souvent au nombre des pertes de vie, faute de soin ou de refuge adéquat, — comme aux pertes matérielles, faute de moyen de sauver au moins en partie les cargaisons avant que les navires ne fussent complètement démolis à la côte.

Cé n'est donc pas sans raison que l'honorable P. Fortin, député de Gaspé à la Législature, faisait vers 1875 un pressant appel au gouvernement pour l'amélioration de la situation.

En 1875, il existe une ligne de télégraphe sur la rive sud du Saint-Laurent jusqu'à Matane. Il en existe une autre allant de Matapédia par la Baie des Chaleurs et la côte de Gaspé jusqu'à la Rivière au Renard. Enfin une troisième ligne unit Québec à la Malbaie. Dans une lettre au journal le "Canadien" du 17 février 1875, M. Fortin demande une ligne télégraphique de Matane à la Rivière au Renard (185 milles) puis une ligne sous-marine de l'Anse au Griffon à l'Île d'Anticosti et la parcourant de la pointe est à la pointe ouest. Enfin une ligne sous-marine partant de l'Anse à la Croix, sur la rive sud, et traversant à la Pointe des Monts, sur la côte nord pour courir ensuite vers l'est jusqu'aux Sept-Îles et Moisie.

M. Fortin signale que "pendant les six années écoulées de

1869 à 1875, 144 navires représentant 57,599 tonneaux, et évalués ensemble à \$1,533,902., plus 98 personnes, ont péri sur le fleuve Saint-Laurent, les îles d'Anticosti et de la Magdeleine".

"Une grande partie de ces pertes aurait été prévenues si l'on eût pu obtenir de prompts secours, grâce à des communications télégraphiques."

Il signale encore : "Que 6,000 navires, représentant 3,000,000 de tonneaux et une valeur de \$140,000,000, et transportant près de 100,000 hommes, ont fréquenté chaque année le golfe et le fleuve Saint-Laurent."

Cet appel eut comme résultat que : "Pendant la session de 1879, une subvention de \$15,000. par année fut votée pour l'établissement de communications télégraphiques avec l'île d'Anticosti et les îles de la Magdeleine. (Rapport général, Travaux Publics, Canada, 1867-1882)."

La liste suivante des navires jetés à la côte ou naufragés dans le bas du fleuve au-dessous du Bic, en 1875 seulement, parle d'elle-même.

- Le steamer CHESAPEAKE, à la côte au-dessous de Matane.
- Le navire GIANT'S CAUSEWAY, naufragé sur l'île d'Anticosti.
- La barge CAPELLA, à la côte à Métis, mais mise à flot.
- Le navire SOPHIE, à la côte à Ste-Flavie.
- Le navire CHOROKEE, avec une cargaison, perte complète, sur un banc de sable, extrémité est des îles de la Magdeleine.
- Le navire BURICH, à la côte à Métis, dégagé.
- Le navire QUEEN OF ENGLAND, à la côte à Matane.
- Le navire ALICE, à la côte au Sault-au-Mouton, mais toué.
- Le navire ELIE, à la côte à Matane, mais dégagé.
- Le navire ACEAN, à la Côte à Caribou, perdu.
- Le navire CHARMER, à la côte à Métis, dégagé.
- La barque LOUISE, à la côte à l'île Blanche, dégagée.
- Le navire CHELLIANWALLA, perdu sur Anticosti.
- Le navire WESLEY, naufragé, perdu sur Anticosti.
- Le navire STANDARD, naufragé, perdu sur Anticosti.
- Le S.S. TIGRESS, naufragé, perdu sur les îles de la Magdeleine.
- Le navire PIERRE NOLASQUE, naufragé sur les îles de la Magdeleine.
- Le navire CALCUTTA, naufragé sur les îles de la Magdeleine. 20 hommes et une femme de perdus.

Le navire ARAGO, à la côte à Bersimis.

Le navire SARNADO, naufragé à la Baie-des Isles.

Le Steamer NARMANTON, coulé bas à Matane après une collision avec le navire Churchill.

Le navire CHURCHILL, à la côte à Matane.

Le navire SIAM, à la côte à Matane, Perte totale évaluée à \$20,000. Un pupitre superbe en bois provenant de ce navire est conservé chez le notaire Lebel. (18septembre 1875). Enregistré à Christiana. 765 tonnes.

La barque DAVID RANWIN, à la côte à la Rivière Blanche.

Le navire HERMOND, à la côte à Matane, par une tempête de neige, 15 mai, se dégagea en jetant du lest, se fit remorquer.

Les navires IRENE, NORGE, KISSING SUN, EARL of ELGIN, steamer DELTA, l'un des plus beaux steamers d'alors de la valeur de \$350,000. y compris sa cargaison.

Chaque cap et chaque anse, pour ainsi dire, de la côte, gardent le souvenir sinistre de quelque naufrage. Combien s'en sont allés sur la mer qui ne sont jamais revenus . . . Evidemment en bas du Bic, ce n'était que la nuit ou par temps de brume ou de tempête qu'il était dangereux de se jeter à la côte. Plus haut c'était le danger des récifs et des sinuosités du chenal.

PILOTES

Très à bonne heure, il y eut des pilotes de métier pour guider les navires dans le Saint-Laurent. Des paroisses sont renommées pour le nombre des pilotes qu'elles ont fournis: Berthier, l'Islet, Cap Saint-Ignace, dans "les hauts"; puis petit à petit on descendit se fixer à la rencontre des navires: à l'Isle-Verte, à Rimouski, à Sainte-Luce et même jusqu'à Matane.

Les pilotes allaient au devant des navires à voile qui venaient d'Europe et qu'il fallait conduire à Québec. On descendait en chaloupe assez loin dans le Bas du Fleuve; puis des hauteurs du rivage on scrutait l'horizon, et c'était alors une compétition acharnée entre pilotes pour rejoindre le navire en vue et offrir ses services.

Le Cap des Pilotes à Matane en a bien vu, des observateurs au guet, et des courses vers le large. Nombre de ces marins, avons-nous dit, demeuraient à Matane. Ainsi James Forbes, François Forbes et Daniel McMullen au début des 1800, Eustache Doiron en 1824, etc.

Plus tard, on organisa des goélettes de pilotes. Elles étaient à voiles et durant toute la saison d'été les gens du métier y lo-

geaient. Ces goélettes croisaient en bas de la Pointe-au-Père. Quand un navire se montrait, on mettait une chaloupe à la mer ; et un pilote, généralement accompagné d'un apprenti, allait s'offrir au capitaine étranger.

NAUFRAGE DE LA "SAINT-LAURENT"

"A la fin de septembre 1830, une des goélettes de pilotes, la "Saint-Laurent", disparut, et l'on en entendit plus jamais parler. Elle avait été vue pour la dernière fois le 23 septembre par l'équipage d'une autre goélette de pilotes. Trois jours plus tard, une violente tempête balaya tout le bas Saint-Laurent et on présume que la "Saint-Laurent" avait été engloutie. Des vingt-et-un pilotes et apprentis qui la montaient, presque tous mariés, on n'en entendit plus jamais parler et on ne trouva jamais trace..." (Bull. des R. hist., nov. 1935)

AUTRES NAUFRAGES

En 1845, aux Capucins, le navire "MONTREAL OF LONDON" fut perdu avec tout son équipage.

Aux Méchins, la même année, perte du navire W. BAYARD.

Aux Grosses Roches, en 1846, un navire à la côte; plusieurs matelots morts gelés.

Vers 1861, en décembre, un navire, le "West" fit naufrage à Sainte-Félicité. Il se brisa entièrement, mais l'équipage fut sauvé. Le navire était chargé de barils de farine, de tonneaux de bière, etc, qui roulèrent au "plein" et que sauvèrent sans dédain les gens de la côte. (Interview Théodore McKinnon).

Le 12 octobre 1877, un navire du nom de "Vauguar" de 1400 tonneaux, en chargement de bois à Matane pour MM. Price, est venu à la côte. ("Le Nouvelliste de Rimouski").

En novembre 1880, un bâtiment à voiles à trois mâts, chargé de bois marchand à destination de l'Angleterre, fit naufrage dans la Grande-Anse. L'équipage était tout anglais. Il n'y eut pas de perte de vie.

LE BRADSBERG

Un des naufrages les plus sinistres qui ait eu lieu près de Matane fut celui du "Bradsberg", mardi, le 27 août 1888.

Sur ma demande, Mme notaire Lebel (Eugénie Fournier), de Matane, a bien voulu en raconter les détails, tel qu'elle les tenait de sa mère, Mme notaire A. Fournier, née Anny Fraser. Les voici textuellement: "C'était à la fin d'août 1888. Depuis

plusieurs jours, le bâtiment à voiles "Bradsberg" était ancré vis-à-vis le banc de sable. Les bateaux (lighters) de la Compagnie Price attendaient que la mer fût moins houleuse pour commencer le transport des madriers que le bâtiment était supposé traverser en Norvège.

"Le 25 au matin, malgré le temps chargé, on aurait dit qu'il y avait une accalmie. Le Capitaine, qui se rendait compte de la saison avancée, voulait "presser" la Compagnie et se décida de venir à terre avec deux matelots. Il laissa au second le commandement de l'équipage, mais en lui disant qu'il reviendrait à bord le plus vite possible.

"Il n'y avait pas longtemps qu'il avait accosté au quai quand la mer se mit à moutonner.

"Vers quatre heures de l'après-midi, voyant que la tempête devenait de plus en plus menaçante, et craignant que le bâtiment ne puisse tenir sur ses ancres, le second fit descendre les chaloupes. Il y avait parmi l'équipage 4 hommes mariés et un garçon de 20 ans, fils d'une veuve. D'un commun accord, on leur laissa la plus solide embarcation.

"La mer baissait et le courant de la rivière faisait un élément de plus avec lequel il fallait compter. Battus par les paquets d'eau que leur jetait chaque vague et ne connaissant pas assez le chenal, les pauvres matelots exténués ne purent tenir tête à la tourmente. Leurs embarcations échouèrent sur ce que nous appelions alors le "banc du large" et se brisèrent.

"Le Capitaine et les vieux loups de mer de l'endroit, qui avaient suivi la manoeuvre d'un oeil inquiet, auraient voulu aller au secours des malheureux, mais c'eût été tenter la Providence et allonger la liste des morts.

Tout de même on espérait malgré toute espérance que les plus robustes et les plus capables pussent nager jusqu'au rivage, et la foule s'était transportée sur le banc de sable.

Seul le garçon de 20 ans put approcher assez pour être secouru, après avoir été coulé par la vague. Pour le Capitaine, qui pleurait à chaudes larmes comme un père qui voit mourir ses enfants; ce fut une espèce de réconfort que cette jeune vie épargnée.

Quand tout le monde se fut bien rendu compte que les 15 autres matelots étaient perdus, on se partagea en deux équipes pour faire la recherche des cadavres.

Toute la nuit on vit des fanaux s'agiter sur le banc de sable, et sur la grève, à l'ouest, à partir du phare (de la Tour) jusqu'à l'entrée de la rivière. Aux premières lueurs du jour, on avait fini la lugubre moisson.

Monsieur James Russell (le grand-père d'Elsbeth), un des associés de la Compagnie Richardson, qui faisait le commerce du bois de fuseau dans la région, offrit de convertir en morgue le moulin situé au pied de la côte.

Les noyés y furent déposés et on sortit tous les draps de la grande armoire pour les recouvrir.

Mon oncle Fraser était vice-Consul pour le gouvernement Norvégien, et ce fut lui qui s'occupa de recueillir sur chacun des cadavres les objets qui pouvaient aider le Capitaine à les identifier et qui ensuite devaient être adressés à leur famille respective.

"Les 4 hommes mariés avaient chacun une montre, arrêtée à 5 heures et quelques minutes, ce qui correspondait à peu près à l'heure où leur chaloupe s'était brisée. Ils portaient aussi chacun un anneau d'or à la main gauche... une épingle de cravate. Tous avaient un peu de monnaie, d'argent de papier dans leurs poches, des lettres, etc.

"Ces objets furent recueillis soigneusement, numérotés, et emportés à la vieille maison. C'est moi qui fut chargée de faire sécher tout cela dans le grenier. Je me souviens avec quelle sorte de respect je déplaçais les lettres encore lisibles, mais incompréhensibles pour moi, étant écrites en **norvégien** et en **suédois**; avec quel ordre, je disposais les bijoux, la monnaie, me disant que ce seraient les seuls souvenirs qui resteraient aux épouses, aux mères, aux fiancées, peut-être."

J'introduis ici un détail que je tiens de mon oncle, le docteur Joseph Gauvreau, alors en vacances à Matane chez mon père et qui fut témoin de cette catastrophe. "Le lendemain en présence du capitaine, des deux matelots et du seul survivant, le Coroner, liste en main, fit l'appel de l'équipage. Le capitaine, tête nue, les larmes dans les yeux, à chaque nom nommé, répondit : "Absent ! Here, his body ! . . . C'était le témoignage d'un dernier témoin."

Puis je continue le récit de Mme Lebel : "Dans ce temps-là, on n'aurait pas trouvé dans Matane assez de cercueils pour enterrer 15 personnes le même jour. Alors, mon oncle Fraser fit faire des boîtes de planches et on mit 3 cadavres par boîte.

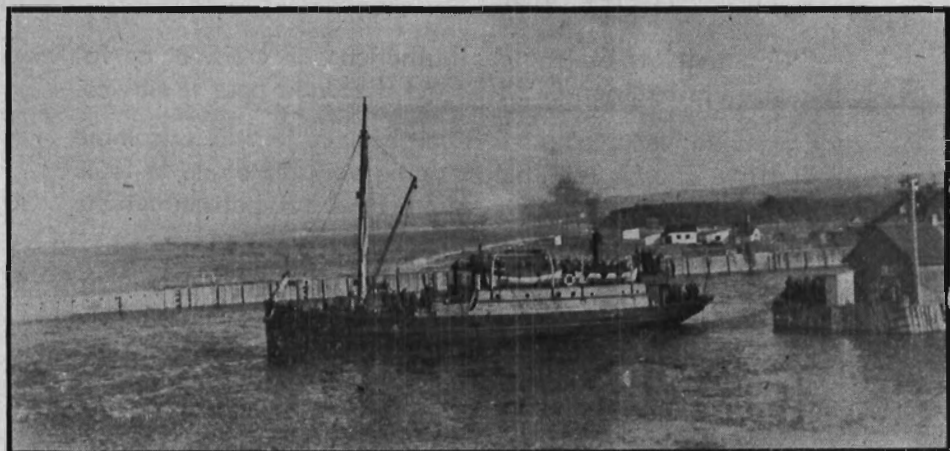
"Ces matelots étaient des Luthériens, je crois, et ce fut le ministre Presbytérien de Métis qui descendit pour le service.

"Je me rappelle comme il faisait beau ce jour-là, et comme c'était triste de voir le défilé des cinq voitures et de la foule recueillie passant à notre porte pour se rendre au petit cimetière.

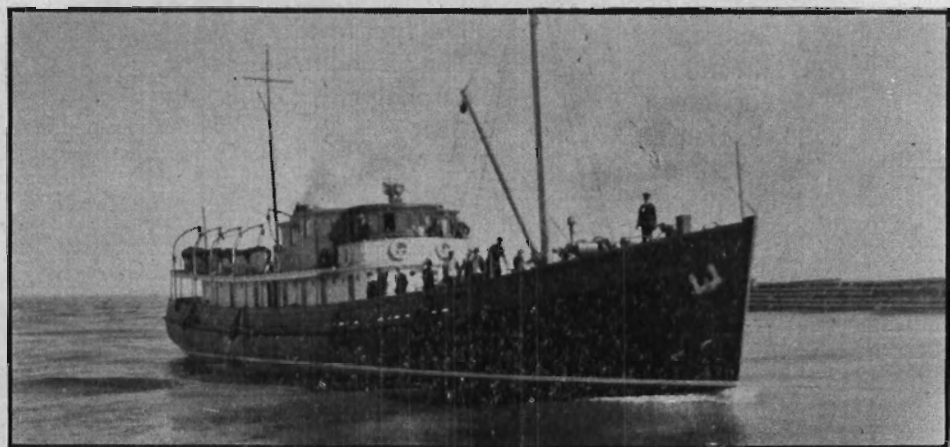
"La cérémonie fut très impressionnante et le bruit de la mer dominait la voix du ministre. On aurait dit qu'elle voulait unir sa prière pour le repos des âmes de ceux qui l'avaient bravée et qu'elle pleurait, elle aussi."

Voici la liste des disparus telle qu'on la trouve à l'acte de sépulture gardé aux registres de l'église presbytérienne de Leggatt's Point, Métis, et qu'a bien voulu nous fournir le Révérend D. Lloyd Griffiths, B.A.

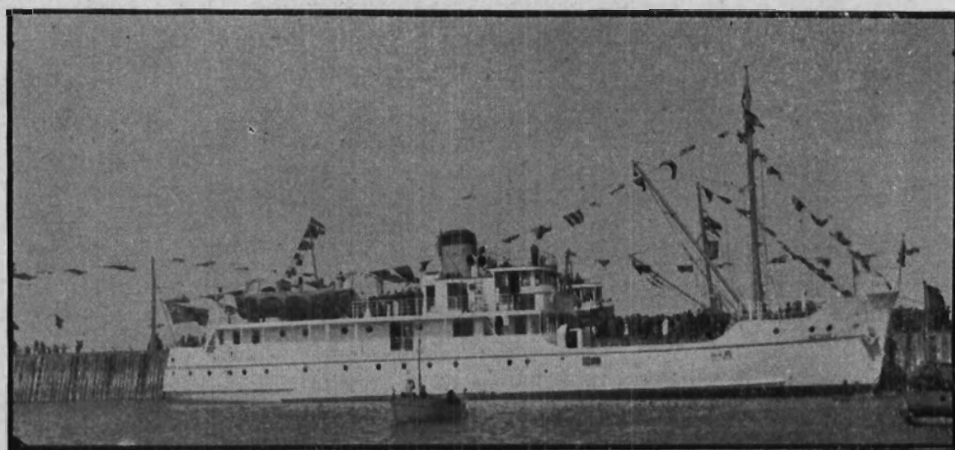
J. Sackson	The first mate
J. Hinland	The second mate
A. Eugitetsen	Carpenter
H.-P. Hansen	Boat
A. Isacksen	Steward
J. Olsen	Cook
H. Block	Fireman
C. Hundsen	"
H. Halversen	"
J. Johnsen	"
H. Nalrige	Sailor
A. Formusen	"
V. Olsen	"
A. Halversen	"
H.-H. Holten	Engineer



LE "MARCO POLO" SORTANT DE MATANE



LE "PERE ARNAUD" ENTRANT A MATANE



LE "MATANE I" LE JOUR DE LA BENEDICTION

CHAPITRE XXXII

SERVICES PUBLICS

TELEGRAPHE

Le télégraphe fut installé à Matane un peu avant 1875. Le bureau en était au phare. Les premières télégraphistes furent mesdemoiselles Desjardins, venues de St-Arsène. Plus tard un bureau fut installé au village.

TELEPHONE

C'est le docteur Demers qui amena le téléphone à Matane en 1898. La première opératrice fut Mlle Marie-Elise Lagacé, originaire des Trois-Pistoles. Elle commença avec un salaire de \$12.00 par mois, et en plus, le droit de téléphoner partout le comté. Elle occupa sa position durant 17 ans.

La Compagnie de Téléphone Nationale fut propriétaire de cette ligne jusqu'à son achat par La Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec. Un immeuble fut construit pour loger les bureaux de la Compagnie de Téléphone, et deux bureaux de La Compagnie du Pouvoir du Bas-St-Laurent, en 1929, dans la rue de la gare.

ELECTRICITE

La première organisation électrique faite à Matane, fut celle de la Compagnie Price. Elle servait à l'éclairage des moulins, des cours à bois, des bureaux, des résidences des principaux employés de la Compagnie, et de la patinoire en hiver. Mon père était notaire de la Compagnie. Il eut en conséquence assez tôt le privilège de l'éclairage électrique. C'était vers 1913 ou 1914.

L'électricité ne vint pour de bon à Matane qu'avec l'organisation de La Compagnie du Pouvoir du Bas St-Laurent, en 1921.

RADIO

Il fut question d'installer à Matane un poste d'émission, radiophonique pour le bas de la province vers 1932. Malheureusement, comme les citoyens ne virent pas eux-mêmes à l'affaire, ils se firent damer le pion, et le poste fut installé à New-Carlisle. L'auteur adressa une protestation sous forme de communiqué au journal "Le Devoir"; mais comme il n'y avait pas de mouvement d'ensemble, l'affaire resta sans suite.

AVIATION

Depuis 1934, il y a à Matane un service de transport aérien en opération tous les hivers. Le grand nombre de gens de la côte sud qui travaillent durant l'hiver sur la côte nord et qui tiennent à revenir dans des circonstances particulières, ou encore à la fin de leur travail en forêt quand cela a lieu avant l'ouverture de la navigation, exigeaient l'organisation d'un pareil transport. De 1934 à 1935 les frères Watts, les pionniers du service aérien à Matane, se servaient de la rivière gelée pour y atterrir. De 1936 à 1938 on utilisa des champs d'atterrissage sur la côte est. Dans la suite un autre champ fut organisé au commencement de La Grande Anse.

Les Watts avaient deux avions pour faire le service. La "Commercial Airways", qui vint en concurrence avec eux plus tard, avait également deux machines. Puis ce fut la "Quebec Airways" avec deux avions.

Le fait qu'en 1935 les deux compagnies concurrentes avec un effectif total de quatre avions, transportèrent 1238 passagers de Matane à la Côte Nord ou vice versa, indique bien la nécessité d'un tel service dans nos parages. Aussi les gens de Matane songent-ils à l'organisation d'un aérodrome permanent.

CHAPITRE XXXIII

SERVICES MUNICIPAUX

LA VILLE

Matane a eu sa charte de ville le 28 décembre 1937. La population est actuellement de 6,680 âmes.

L'évaluation municipale de la ville est d'environ \$2,200,000.00.

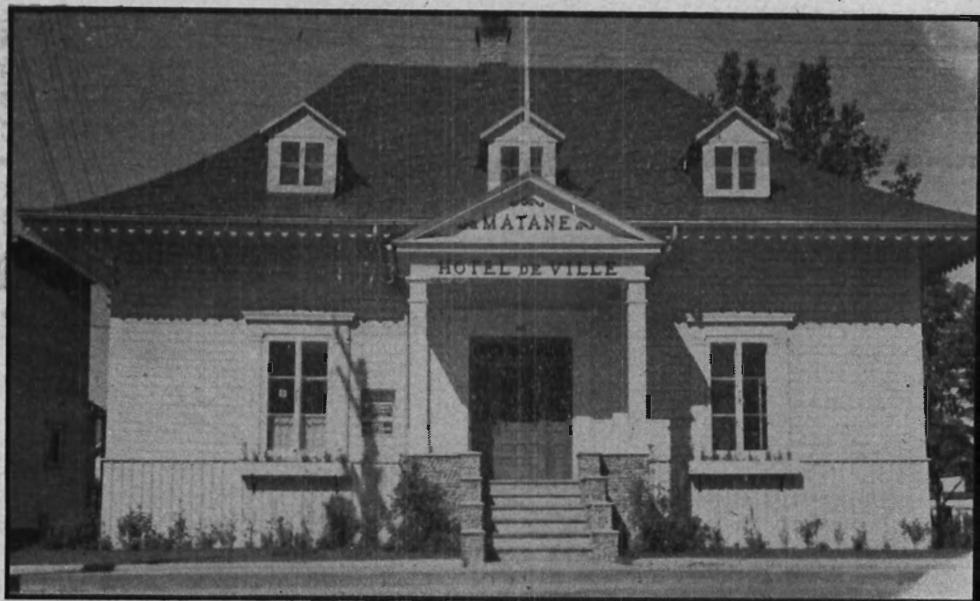
L'actif de la ville en janvier 1945 était de \$425,744.58. La dette ne dépassait pas \$200,000.00. La ville est donc en très bonne posture financière.

LA CORPORATION SCOLAIRE DE LA VILLE

C'est en 1908 que la Corporation scolaire du village s'est séparée de la Corporation scolaire de la paroisse.

Les propriétés de la Commission ont une valeur d'au delà de \$100,000.00.

La dette est inférieure à \$40,000.00. Il faudra assez prochainement agrandir l'Académie St-Antoine et y loger l'École de Métiers. Ici encore la situation est bonne.



L'HOTEL DE VILLE

"J'ai revu la maison lointaine et bien aimée
où je rêvais enfant de soleil sans déclin . . .
(Armand Sylvestre)

L'Hôtel de Ville de Matane est une des vieilles maisons de l'endroit. D'architecture normande, elle a belle apparence en plus des souvenirs historiques qui y sont attachés. Elle fut construite par M. E. Lacroix, premier marchand-général et ancien maire, en 1856, sur l'emplacement actuel du couvent du Bon-Pasteur.

Monsieur Lacroix y demeura jusqu'à vers 1890, alors qu'il quitta Matane pour retourner demeurer à Québec d'où il était venu vers 1847.

En 1892, le notaire J. E. Gagnon fit l'acquisition de cette maison et la transporta à l'endroit actuel.

Ma famille y a demeuré jusqu'à la mort de mon père en 1943. C'est alors que la ville de Matane l'acheta. Dans la suite, on enleva les galeries sur la façade et on fit un nouveau portique. Une superbe grille en fer forgé représentant les armes de la ville de Matane, — anciennes armes du seigneur Mathieu d'Amours de Chauffour —, ornent la porte principale. Cette grille fut exécutée par des professeurs et élèves de l'École d'Arts et Métiers de Rimouski, d'après les plans de l'architecte Albert Leclerc.

AQUEDUC

Matane construisit son aqueduc municipal et son service d'égoût en 1919. On alla chercher l'eau au lac Fortin dans le territoire de la paroisse de St-Luc. L'eau est siphonnée par-dessus une élévation et déversée dans un grand réservoir situé à deux ou trois milles sur les côtes, puis de là, conduite à la ville. La pression est excellente.

Avant cela il y avait quatre à cinq petits services d'aqueduc appartenant à des particuliers. Ainsi le couvent avait le sien. Il y en avait un ou deux du côté est de la rivière, puis deux du côté ouest qui desservaient un assez grand nombre de particuliers. Un avait été organisé en partie par mon père, et le réservoir était situé dans la côte d'Ernest Pelletier. L'autre fut organisé plus tard par M. François Pelletier, et le réservoir était situé dans la côte de M. Pelletier.

POLICE MUNICIPALE

Le premier policier de la municipalité de Matane fut de 1909 à 1916 Luc Durette. Il est aujourd'hui concierge à l'École Technique de Montréal. Dans la suite, la municipalité eut de 1916 à 1930 un certain nombre de citoyens nommés comme constables spéciaux. Norbert Pelletier était chef en 1925, Onésime Harrisson en 1927 et Napoléon Côté en 1930. Puis on revient à un policier régulier, Charles Truchon, de 1930 à 1932. Enfin le dernier, qui est encore en fonction, est Borromée Dion, depuis 1932.

SERVICE DE POMPIERS ET SIRENE D'ALARME

A la suite de la construction de l'aqueduc municipal, Matane fit l'acquisition d'une pompe, de boyaux et d'échelles, ainsi que d'extincteurs comme moyen de protection contre les incendies.

On construisit à la même occasion un hangar flanqué d'une tour dans laquelle on fait sécher les boyaux.

Depuis 1940 on a également installé une sirène d'alarme. Elle sert de plus à sonner tous les soirs le couvre-feu.



Résidence de M. Sam Lafontaine

Maison du notaire J.-O. Lebel.

Maison construite par J.-E. Généreux.

Ancienne maison du feu docteur Pelletier.

Maison construite par le Dr J.-A. Bergeron.

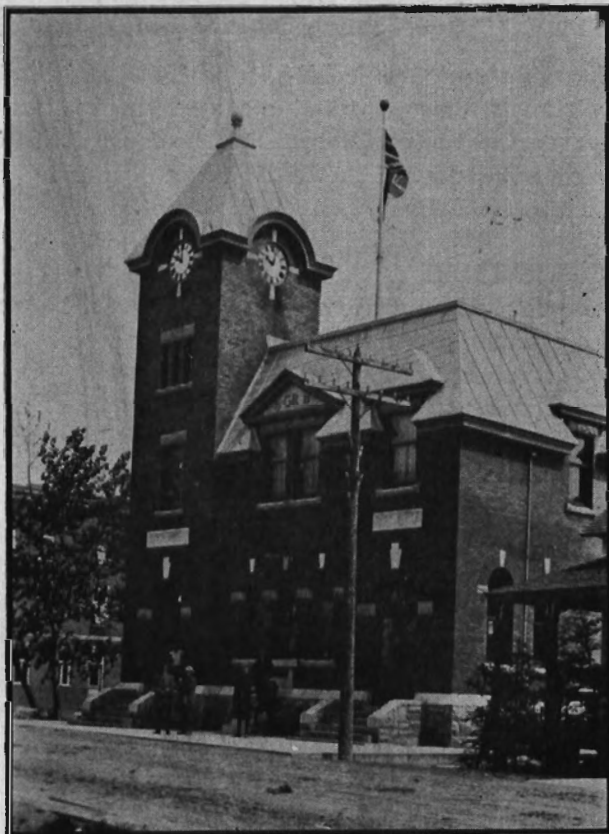
Presbytère.



Monument aux victimes du "Brad-berg" au cimetière protestant.

CHAPITRE XXXIV

EDIFICES PUBLICS et SERVICES GOUVERNEMENTAUX



LE BUREAU DE POSTE

BUREAU DE POSTE et DOUANES

Avant la construction du Bureau de poste actuel, le service se fit à différents endroits. Il fut successivement, en autant et aussi loin que je puisse retracer mes souvenirs, chez Georges

Pelletier (emplacement du Bloc Brunelle); chez Alphonse Tremblay (Joseph Antoine Santerre), puis au poste actuel de commerce de Jean-Baptiste Dionne. Enfin au coin du pont, côté est de la rivière, dans l'ancien magasin de J. H. Chouinard, aujourd'hui 25, rue d'Amours. De là on s'installa dans l'édifice actuel complété en 1913.

Le bureau des douanes est à l'étage supérieur du Bureau de poste.

PALAIS DE JUSTICE et BUREAU D'ENREGISTREMENT

En avril 1869, un bill fut passé à la législature pour diviser le second district d'enregistrement du comté de Rimouski en deux. Ce bill fut "piloté" par M. Garon, député du comté.

Il fut donc décidé de construire un Palais de Justice avec Bureau d'enregistrement, voûte, etc., à Matane. Les travaux furent mis en marche incessamment. Cette construction occupait à peu près l'emplacement du Palais de Justice actuel, mais un peu plus éloigné du chemin. Il fut incendié en 1920.

LES REGISTRATEURS

Le Bureau d'Enregistrement fut ouvert le 16 novembre 1870. Le premier régistrateur fut le notaire A.-E. Guay. Son successeur sera, en 1884, Jean-Baptiste Saucier. On lui adjointra comme assistant, en 1904, C.-E. Bernier. Celui-ci deviendra régistrateur en 1911, puis dans la suite il aura alternativement comme assistant ou régistrateur-adjoint : D.-L. Prévillie, en 1937 ; E. Thibault, député-régistrateur, en 1939 ; Léon Tremblay, adjoint, en 1945.

La Cour de Circuit a commencé à siéger à Matane en 1870. Puis la Cour de Magistrat en 1873. Depuis 1937 la Cour Supérieure siège une à deux fois par année pour des causes de Matane. Enfin, en quelques circonstances, la Cour d'Echiquier siégea, en particulier dans une cause fameuse sur les droits de pêche des riverains de la Rivière Matane. Il fut tout d'abord décidé que la rivière Matane était navigable jusqu'à la chaussée et qu'en conséquence les droits de pêche appartenaient au Fédéral. Plus tard, on concéda les droits de pêche aux riverains comme leur ayant été concédé par les seigneurs.

A la suite de l'incendie de l'ancien Palais de Justice, le Conseil de Comté de Matane décida de reconstruire l'édifice. La nouvelle construction (1921) fut faite en briques solides avec voûtes spacieuses pour le Bureau d'Enregistrement et le

bureau du Greffier. Pendant assez longtemps on se servit de la salle de la Cour pour les réunions du Conseil de Matane.

Les Greffiers de la Cour

Le notaire A.-E. Guay de 1870 à 1884

" J.-E. Gagnon 1886 à 1908

C.-E. Bernier de 1908 à 1910

Le notaire J.-O. Lebel 1910 à 1936

" Rod. Côté depuis 1936



EDIFICES DESROSIERS PUIS BERGERON ET PALAIS DE JUSTICE

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral entretiennent des bureaux à Matane.

LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Le gouvernement provincial possède un édifice à Matane, rue de la Gare. On y trouve la plupart des services de l'administration provinciale. Tout d'abord le bureau de placement.

Le Ministère de l'Agriculture entretient un bureau agromomique régional.

Le Ministère du Procureur Général a le service des Cours de Justice, du Bureau d'Enregistrement, puis de la Police provinciale.

La Commission des Liqueurs a un magasin et un bureau général (service de police) à Matane.

Le Ministère des pêcheries Maritimes maintient l'entrepôt frigorifique et un agent pour permis de pêche.

Le Ministère de la Santé a le bureau de l'Unité Sanitaire du comté de Matane.

Le Secrétariat Provincial maintient l'École ou Centre d'Initiation Artisanale, qui compte trois professeurs.

Le Ministère de la Voirie a un bureau général avec un ingénieur civil et un gérant à Matane.

Le Ministère de la Colonisation maintient également un bureau régional pour le service des colonies.

Il y a encore le bureau du percepteur du revenu, le bureau des permis et licences d'automobiles, etc.

LE GOUVERNEMENT FEDERAL

La Gendarmerie Royale à Cheval du Canada a depuis nombre d'années à Matane un bureau qui comprend deux et parfois trois constables.

LE BUREAU DE LA COMMISSION DES PRIX

Pour tous les **travaux publics**, Matane relève du bureau de district à Rimouski. Nous avons déjà parlé du service des douanes et d'accises.

CONSULAT

Il y eut autrefois à Matane un vice-consul norvégien. Monsieur Alexandre Fraser en remplissait la charge. C'est qu'alors la plupart des navires qui venaient prendre des chargements de bois, avaient des équipages de pays scandinaves.

CHAPITRE XXXV

PROFESSIONNELS A MATANE

Bien des détails me manquent sur les professionnels qui ont pratiqué à Matane. Je donnerai quelques notes sur les anciens et un tableau des plus jeunes.

LES NOTAIRES

Pendant longtemps il y eut des notaires ambulants dans les localités du bas du fleuve. Ainsi, bien des actes du début de Matane, rédigés au manoir seigneurial, sont signés tantôt par le notaire Auguste Dionne, résidant à la Rivière Ouelle, tantôt par Joseph Ouellet, tantôt par François Fournier, et plus tard bon nombre par Mtre Dubord, N.P., qui avait sa demeure à Ste-Flavie, je crois.

Le premier notaire résidant à Matane fut Remi Ouellet. Il y pratiqua de 1830 à 1882. Son gref déposé aux archives de la Cour Supérieure de Rimouski contenait 6300 actes.

Le notaire A.-Elzéar Guay a demeuré à Matane de 1868 à 1884. Il fut secrétaire-trésorier de la municipalité, puis greffier de la Cour. Plus tard, il s'en alla demeurer à Ville-Marie au Témiscamingue où il est mort. Son épouse (Joséphine Verreault) a acquis successivement tous les droits sur la seigneurie de Matane.

Le notaire D.F. de St-Aubin, 1861 à 1888, fut un personnage d'importance à Matane. En plus de son étude de notaire, il tenait le bureau du Revenu de l'Intérieur dès 1869. Une de ses filles, Armanda, a épousé l'avocat Bernier de Lévis, feu le juge Alphonse.

Le notaire Achille Fournier venait de Rimouski. Marié à Anny Fraser, fille du quatrième seigneur, il résida à Matane et y pratiqua pendant quelques années. Il fut secrétaire-trésorier de la municipalité. Plus tard ayant été nommé shérif, il retourna demeurer à Rimouski. C'était le père de Mme notaire J.-O. Lebel (Eugénie Fournier).

J.-E. Gagnon, notaire, est né à St-Arsène (Témiscouata). Il vint pratiquer sa profession à Matane en 1886 et y mourut en 1941. Son greffe comptait 17,202 actes notariés. Il fut secrétaire-trésorier de la municipalité de Matane pendant 31 ans, et durant ce temps la municipalité ne connut aucune contestation ni aucun procès. Il fut secrétaire-trésorier des écoles de la paroisse et du village et secrétaire du conseil du comté de Matane pendant près de 50 ans. Il fut également greffier des Cours de Circuit et de Magistrat pendant 20 ans.

Le notaire G.-L. Dionne est enfant de Matane et y pratiqua sa profession en 1901, puis il alla se fixer à Amqui.

Le notaire J.-O. Lebel est originaire de St-Octave de Mé-tis. Il vint se fixer à Matane en 1910. Il fut greffier des Cours de Circuit et de Magistrat de 1910 à 1936, puis secrétaire du conseil de comté depuis 1941.

Le notaire J.-N.-M. Prévile ne resta à Matane que quelques années, 1931 à 1933.

Le notaire Rodrigue Côté est originaire de Cap Chat. Il débuta comme associé du notaire Gagnon en 1931. Nommé greffier de la Cour en 1936, il pratiqua seul depuis.

Le notaire Alexandre Lebel est fils du notaire J.-O. Lebel et enfant de Matane. Après avoir pratiqué seul de 1935 à 1936, il devint l'associé du notaire Gagnon, de 1936 jusqu'à sa mort. Il fit l'acquisition de son greffe. Il dut quitter son étude à l'occasion de la guerre et devint officier d'artillerie.

LES MEDECINS

Le premier médecin de Matane fut le docteur Hamel, puis vint le docteur Alphonse Dubé, originaire du Témiscouata. Il pratiqua ici de 1879 à 1881 et pensionnait chez M. Fraser. C'était un bel homme et un grand amateur de cartes. Il jouait dans les magasins et voulait toujours finir sa partie quand on venait le chercher pour les malades. Une de ses soeurs a épousé Cléophas Joncas de Matane. Le docteur Dubé alla demeurer à Ville-Marie dans le Témiscamingue.

Le docteur Jean-Pierre Pelletier fut une figure marquante de Matane pendant nombre d'années, tant en qualité de médecin

que de maire et de politicien. Il épousa une demoiselle Poiré. Il est mort en 1897. Un de ses fils, Alfred, fut également médecin et a pratiqué toute sa vie à Winchendon, Mass., où il est mort il y a quelques années. Plusieurs petits-fils du vieux docteur Pelletier résident à Matane.

Le docteur Alfred Bouillon, originaire de Rimouski, passa sa vie professionnelle à Matane. Il fut maire, président de la Commission scolaire, etc. Bien qu'un peu bouillonnant de caractère, il a laissé un bon souvenir chez ceux qui l'ont connu. Il est décédé en 1925. Il était marié à Eugénie Saucier de Matane.

Le docteur Gustave Côté venait de Ste-Anne des Monts. Il pratiqua toute sa vie à Matane. Décédé en 1920. D'un tempérament très pacifique, il ne fit jamais de bruit et fut aimé de tous. Marié à Amélie Lamontagne de Ste-Anne des Monts, il n'eut qu'un fils, Valmont.

Le docteur Arthur Bergeron était originaire de Québec et marié à Régine Gourdeau de l'Île d'Orléans. Il passa sa vie professionnelle à Matane, de 1904 à 1938. Homme distingué et entreprenant, il fut longtemps maire du village et député du comté à la Législature. Matane lui doit beaucoup de son progrès. Il a laissé trois fils : le docteur Roland, Roger et Bernard de Matane.

Le docteur Eustache Langis, originaire de St-Octave de Métis. A Matane depuis 1919.

Le docteur Raoul Gagnon est né à Matane. Il fit une partie de la guerre 1914-1918 et vint se fixer à Matane dans la suite en 1926.

Le docteur Ruel demeura très peu de temps à Matane.

Le docteur Valmont Lâpierre est originaire de Matane. Il y pratique depuis 1924.

Le docteur Roland Bergeron est né à Matane et y pratique depuis 1934. Il est surintendant de l'hôpital.

Le docteur Maurice Piuze est originaire de Matane, y pratique depuis 1935 et est assistant-surintendant de l'hôpital.

Trois médecins se sont succédés en charge de l'Unité Sanitaire de Matane. Ce sont les docteurs Boissinotte, J.-R. Larose et Marcel Huot.

LES AVOCATS

Me J.-Edmond Fortin venait de Québec. Il a pratiqué à Matane quelques années, puis est retourné à Québec où il est décédé.

Me Elie D'Anjou, originaire de Rimouski, est venu à Matane vers 1891, et y est décédé en 1908. Il eut trois filles: Sara, Ménéé et Lucina.

Me Robert Bergeron pratiqua à Matane de 1905 à 1907. Décédé magistrat à Roberval.

Me P.-E. Gagnon, C.R., né à Matane, pratiqua à Matane en 1910, à Rimouski depuis 1911.

Me Raoul Fafard, C.R., Originaire de Québec. A Matane depuis 1920. Maire de Matane de 1936 à 1939 et depuis 1941. Lieutenant-colonel, second Commandant du Contingent canadien au couronnement du roi George VI.

Me Alphonse Beaulieu, C.R. A Matane de 1931 à 1940, conseiller en loi au Parlement de Québec depuis.

Me Euclide Roy. A Matane depuis 1936.

Me Jean Langlais. A Matane de 1936 à 1938.

Me Dorila Poirier. A Matane depuis 1943.

Me Louis Girard. A Matane depuis 1944.

LES DENTISTES -

James MacLaren. Originaire de St-Fulgence (Chicoutimi). Reçu dentiste en 1915. S'enrôla dans le Corps dentaire de l'armée canadienne et fut en Angleterre durant la première grande guerre. Etabli à Matane en 1920, y est décédé en 1942.

A. Pineau. Originaire de St-Anaclet. Dentiste à Matane depuis 1930.

Avant la venue des dentistes il y avait à Matane un monsieur Pierre Deschênes qui arrachait les dents avec un davier.

INGENIEURS CIVILS

M. A. Mascovici, ingénieur minier, Français, vint à Matane comme ingénieur de la "The Matane Mining and Smelting Company." (La Mine à Saucier). 1904-1905.

A.-E. Alloway, ingénieur du "Canada & Gulf Terminal Railway".

A.-E. Babin, ingénieur de la "Hammermill Paper Co."

Roger Thomas, ingénieur de "Price Brothers".

François Doré, ingénieur du département de la Voirie.

INGENIEUR FORESTIER

J.-A. Rouleau, de 1917 à 1944.

ARPENTEURS

Louis Michaud, à Matane de 1879 à 1884.

A.-E. Lebouthillier, arrivé à Matane en 1889. Décédé à Rimouski en 1944.

AGRONOMES

J.-B. Millette, en charge du bureau agronomique de Matane de 1919 à 1937.

Raymond Langlois, depuis 1937.

CHAPITRE XXXVI

VOCATIONS

Le souci d'une instruction supérieure ne fut jamais très développé à Matane. Cela est dû sans doute à ce que la population est en grande majorité ouvrière et par conséquent de fortune limitée. Il est toutefois singulier que si peu de cultivateurs aient fait instruire des garçons.

Je donne ici sous forme de tableau la liste des fils de Matane qui sont devenus prêtres, des filles qui sont devenues religieuses et finalement de ceux qui sont devenus professionnels. Ces tableaux peuvent toutefois être incomplets.

PRÊTRES SORTIS DE MATANE

Alphée Perron, né en 1862, ordonné en 1889, décédé et inhumé à Matane en 1938.

Pierre Chouinard, ordonné en 1889, décédé curé de Carleton en 1933.

Louis-Honoré Perron (frère d'Alphée), né en 1874, ordonné en 1904, décédé et inhumé à Matane en 1906.

Pierre Lafrance, né en 1871, ordonné en 1903. Retiré aux Trois-Pistoles.

Aldéric Paquet. Décédé aux Etats-Unis.

Horace Tremblay. Ordonné en 1909, décédé et inhumé à Matane en 1911.

Joseph Charest. Ordonné en 1910, chapelain de l'hôpital de Matane.

Francis E. Gagné, du diocèse de Fall River où il est décédé.

Antoine Gagnon, né en 1899, ordonné en 1925, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski.

Alfred Gagnon, diocèse de Gaspé, curé de St-Maurice de l'Echourie.

Léon Ouellet, O.M.I., ordonné en 1928, missionnaire à la Rivière la Paix.

Alphonse Caouette, né en 1912, ordonné à Matane par S. E. Mgr André Cassulo en 1936. Prêtre des missions étrangères, missionnaire en Mandchourie.

Fernand Beauchemin, ordonné en 1942, vicaire à Ste-Luce.

Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé. Il est à signaler que Frs. Xavier Ross, né aux Grosses Roches et décédé en 1945 évêque de Gaspé, a fréquenté l'école modèle de Matane vers 1868, pendant une ou deux années. Il travailla aussi quelque temps comme commis au magasin et au bureau de poste chez Georges Pelletier.

Mgr Edouard Michaud, évêque et vicaire apostolique de l'Ouganda en Afrique, où il y est décédé le 18 juin 1945, était le fils de Louis Michaud, arpenteur à Matane de 1880 à 1884, et de Henriette Bradley, née et mariée à Matane.

Mgr Michaud est né à Ste-Anne de Bellevue où son père alla demeurer après 1884. Chaque année il venait ici passer ses vacances. Il y revint une fois Père Blanc des missions d'Afrique, puis une autre fois comme évêque en 1936.

FILLES DE MATANE DEVENUES RELIGIEUSES

Au Bon-Pasteur

Soeur M. de St-Joseph de la Ste-Famille.	Marie-Louise Fillion
" M. de St-Séraphin.	Déliina Lapierre
" M. de St-Daniel.	Adèle Simard
" M. de St-Joseph Calazans.	Marie-Ange Rouleau
" Marie-Joséphine.	Marie-Ange Truchon
" M. de Ste-Marguerite de Jésus.	Laurence Lévesque
" Marie du Tabernacle.	Marie-Ange Vézina
" Marie-Clotilde.	Céline Truchon
" M. de St-Alban.	Léontine Dionne
" M. de St-Donat	Marie-Anna Bouchard
" M. de Ste-Yvette.	Yvette Gagné
" M. de Ste-Marthe du Sauveur.	Marthe Dionne
" M. de St-Guy	Laurence Perron
" M. de St-Arsène	Marie-Louise Bouchard
" M. de St-Victor	Léontine Tremblay
" M. de St-Emmanuel-Marie.	Simone Grégoire

Chez les Ursulines de Rimouski

Soeur Ste-Gertrude.	Marie-Zoé Gagnon
" St-Louis de Gonzague	Alphonsine Rioux
" Ste-Monique.	Marguerite Roy
" Ste-Anne.	Adèle Turcotte
" St-Joachim	Marie-Laure Turcotte

Congrégation Notre-Dame

Soeur Ste-Eugénie de la Croix	Thérèse Lebel
-------------------------------	---------------

Au Saint-Rosaire

Soeur St-Louis de Gonzague.	Amélia Dion
-----------------------------	-------------

St-Joseph de St-Vallier

Soeur Ste-Imelda de Jésus.	Estelle Bouchard
" St-Louis de Gonzague.	Laurence Rouleau
" Marie de la Sainte Enfance	Marie-Ange Harrisson

Soeurs de la Charité de Québec

Soeur St-Florius.	Madeleine Harrisson
" St-Jean de Kenty.	Marg. Ann. Grant, dé- cédée à New-York en 1873.

FRERES DU SACRE-COEUR

Fr. Paul-Etienne, Paul-Emile Labrie.
Fr. Pierre-Edmond, J.-Marc Desjardins.
Fr. Jules-Edouard, J.-Marie McDonald.
Fr. François-Marie, Lucien Bernier.
Fr. Louis-Renaud, Charles-Emile Rouleau.
Fr. Eudes, Georges-Henri Rouleau.
Fr. Raymond-Marie Rouleau.

CLERCS DE SAINT-VIATEUR

Fr. Arthur Rioux.

FRERES FRANCISCAINS

Fr. Candide Marie — Ernest Gauthier

LISTE DES PROFESSIONNELS SORTIS DE MATANE

- Docteur Alfred Pelletier, décédé à Winchendon, Mass.
Notaire G.-L. Dionne. A Amqui
Paul-Emile Gagnon, C.R., avocat à Rimouski
Adolphe Chouinard, avocat. Décédé à Matane en 1926.
Jean-Charles Gagnon, pharmacien. Chimiste à Matane.
Docteur Raoul Gagnon. A Matane
Docteur Roméo Vézina. Noyé au Lac des Quinze, Shelter-Bay, côte nord. Inhumé à Matane.
Edmond Gagnon, C.R., avocat. Décédé protonotaire à New-Carlisle. Inhumé à Matane.
Docteur Valmont Lapierré. A Matane.
Docteur Roland Bergeron. A Matane.
Docteur Maurice Piuze. A Matane.
Docteur Léo Côté. Médecin chef à l'hôpital du Hâvre St-Pierre.
Alexandre Lebel, notaire à Matane.
Robert Joncas, I.C., département des Travaux Publics à Rimouski.
Docteur Jean-Marie Dionne. A Normandin, Lac St-Jean.
Bernard Bergeron, dentiste. Service dentaire de l'armée canadienne.
Docteur Philippe Gagnon. Service médical de l'armée canadienne.
Docteur Arthur Fradette. Service médical de l'armée canadienne.
Jean Lebel, C.A., diplômé des Haute Etudes Commerciales à Montréal.

CHAPITRE XXXVII

MILICE ET MILITAIRES

(armée, aviation, marine)

Mathieu d'Amours de Chauffour, premier seigneur de Matane, était un militaire. Ses fils furent durant presque toute leur vie mêlés aux guerres de l'Acadie. Le deuxième Seigneur, Donald McKinnon, était venu avec les armées de Wolfe et il était lieutenant de milice. Simon Fraser était capitaine, et son fils Dugald sera chargé de la milice dans notre région. Bon nombre des premiers habitants de Matane étaient d'anciens soldats de Fraser: ainsi les MacDonald et les McMullon. Elizabeth McKinnon (très probablement fille du deuxième seigneur) était mariée à un soldat du nom de John Leary. (62)

A la suite de la conquête, le gouvernement anglais avait tenu à installer aux abords du Canada des Anglais d'origine, afin d'être sûr d'avoir une défense fidèle et des messagers pour venir avertir la capitale en cas d'attaque.

On sait les dépenses considérables qui furent faites pour installer des colonies anglaises à Gaspé, Douglastown, New Carlisle et New-Richmond. On sait également qu'un effort fut fait pour s'emparer des seigneuries du Bas St-Laurent. Ainsi la seigneurie du Mont-Louis passa en 1789 à Jacques Curcharde puis en 1799 à Mathiew Bell. La seigneurie de Matane fut acquise par Donald McKinnon à partir de 1772. La seigneurie de Métis (seigneurie Peiras) fut acquise par Mathew MacNider en 1802. En 1836 une bonne partie du territoire de la Rivière Blanche était concédée au lieutenant Andrew Patterson. Les lots du territoire de la Baie des Sables avaient également été concédés à des anciens soldats de la guerre 1812-13-14.

J'extraits de "La Voix du Golfe" de Rimouski l'entrefilet suivant intitulé "Milice Volontaire": "M. J.-B. Larochelle de Matane, un des cadets de l'Ecole militaire, vient d'être promu au grade de capitaine et chargé de former une compagnie à Matane. La division régimentaire de Rimouski fut formée en 1868 par "l'acte concernant la milice et la défense du Canada."

Le Bataillon de Rimouski était composé de différentes compagnies dont l'une était organisée à Matane et les autres à Saint-Anaclet, à Rimouski, au Bic et à l'Anse au Sable.

Nos compagnies de miliciens allaient faire des exercices chaque année tantôt à Rimouski, tantôt à la Pointe Lévis. Au camp de 1870, on voit que la compagnie de Matane est au complet et comprend 55 hommes.

En 1869, les officiers de la compagnie de Matane étaient le capitaine Larochelle, écuyer; le lieutenant Thomas Fraser, gentilhomme; enseigne: Georges Sylvain, junior gentilhomme.

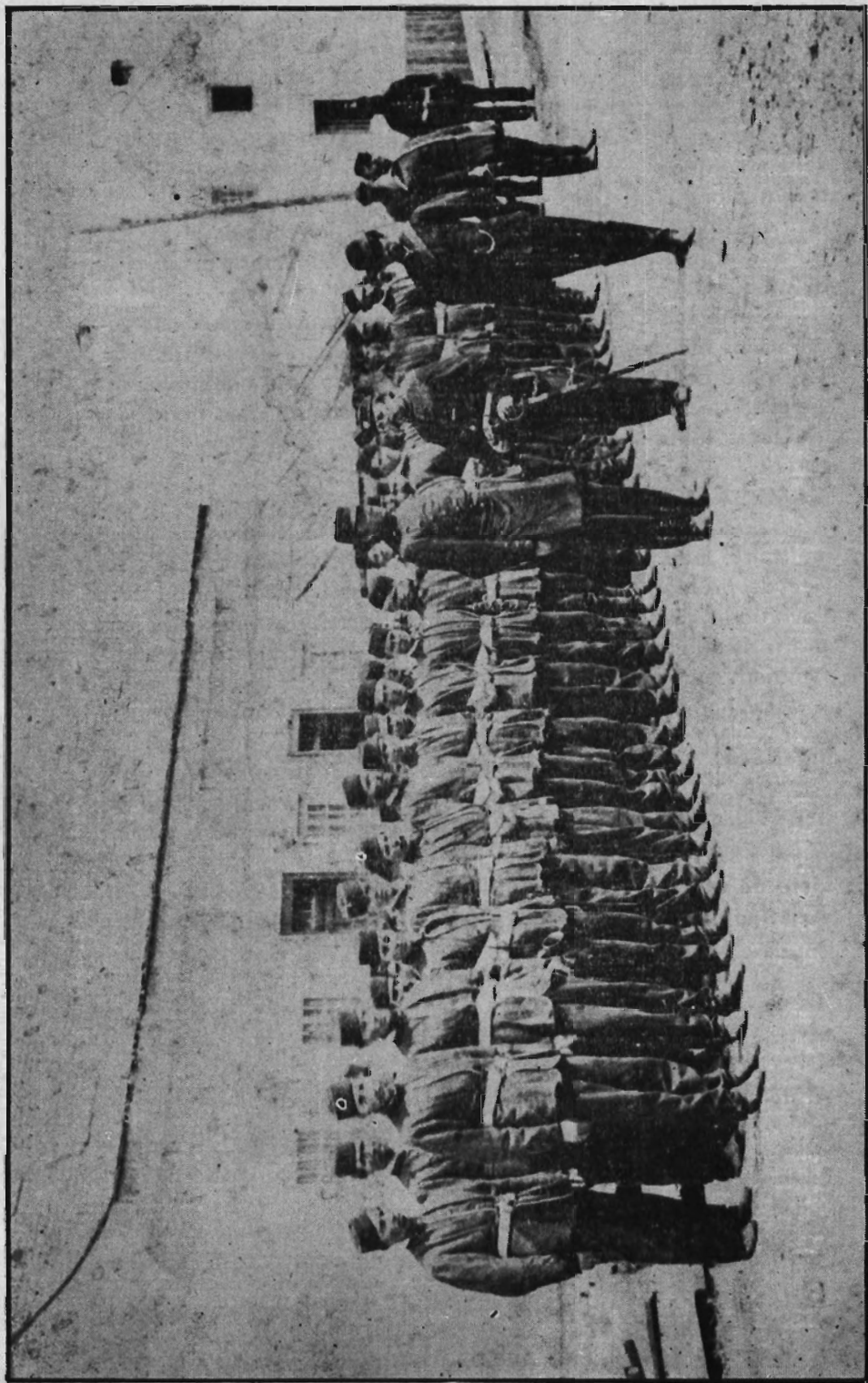
Il y aura vers la même époque une division de compagnie, no. 9, à Saint-Ulric. Les officiers seront Jean-Elie Généreux, Rémi-S. Noël et Antoine Saint-Laurent. Dans la division de compagnie no. 10 de la paroisse de St-Jérôme de Matane, les officiers en 1870 sont: Alexandre Fraser, Laurent-Nazaire Blais et Louis-Honoré Gosselin.

Pour la division de compagnie no. 11, couvrant les townships de Cherbourg, Dalibert et Romieux, les officiers sont: Auguste Lamontagne, Philippe Verreault, et Rodolphe Guimont.

Au camp de 1870 qui se tint à Rimouski, le colonel Duchesnay, m.b., fait de grands remerciements à la compagnie no. 2 de Matane qui s'est rendue à Rimouski, une distance de 22 lieues, au cours de juin alors que les Féliens troublaient nos frontières.

"La Voix du Golfe" du 27 mai, à l'occasion de la mise en branle du bataillon de Rimouski, composé des compagnies de Matane et autres lieux, pour courir se mesurer contre les Féliens, ajoutait: "le vieux sang français coule dans les veines de nos jeunes gens et leur donne un renouvellement d'énergie quand il s'agit de se montrer sur le champ de bataille. Vive la reine!"

Au début de juin, l'inquiétude était passée et tout était entré dans l'ordre. Un vieux portrait venant de Mgr Sylvain, fils de Georges Sylvain, et qui m'a été remis par l'abbé Edouard Lepage, héritier de la collection de son père, montre le bataillon de Matane au complet dans les rues de Rimouski en 1870.



COMPAGNIE DES VOLONTAIRES DE MATANE A RIMOUSKI LE 30 MAI 1870 EN ROUTE POUR COMBATTRE LES FENIENS

Petit à petit l'esprit militaire s'était endormi à Matane. Il se réveilla un peu lors de la guerre de 1914-18, et il a atteint presque l'apogée durant la guerre 1939-45. En effet, au-delà de 400 jeunes gens de Matane ont fait partie des armées, de l'aviation et de la marine durant cette guerre. La plupart furent volontaires; on en compte 345. Bon nombre ont eu des commissions d'officier (Voir tableau ci-après)

Quelques noms de Matanais tombés au champ d'honneur durant la guerre 1914-18 figurent sur le monument des braves à Rimouski.

Cette fois-ci, Matane a voulu garder sous les yeux des générations montantes le souvenir de la bravoure de ses fils. La Chambre de Commerce des Jeunes s'est donné comme tâche d'élever un élégant monument à leur mémoire. Les noms des Matanais tombés au champ d'honneur de 1939 à 1945 y figurent.

CAMP A MATANE

En 1943 et 1944 l'armée a maintenu à Matane un camp militaire, peu considérable toutefois. Il s'agissait d'un service de protection et de garde des côtes, en coopération avec l'aviation. Des postes d'observation furent installés aux endroits stratégiques de la côte, et la mer et le ciel étaient constamment surveillés.

Le nombre considérable de navires coulés dans le St-Laurent — entre 20 et 30 — durant l'année 1942, avait forcé le gouvernement à prendre des mesures adéquates.

Le camp était situé sur un terrain du domaine à peu de distance de la ligne du chemin de fer, et donnait sur la rue de la Fabrique.

Liste de Matanais officiers durant la guerre 1939-45

Aviation : F/L Yvan Desrosiers, prisonnier de guerre en
Allemagne

P/O J.F.A. Paradis

P/O Sabin Desrosiers (Air Gunner)

Marine : Capitaine Antonin Desrosiers

Capitaine Ninon Heppell

Armée : Capitaine Geo. Alexandre Lebel (artillerie)

" Albert Lavoie (infanterie)

" Eddy Lavoie

" Gérard Sirois

" J. Ch. Forbes

Lieutenant Gérard Joncas

" Lucien Paradis

" Octave Lapointe

Capitaine Philippe Gagnon, M.D. Corps médical

" Arthur Fradette, M.D. " "

CHAPITRE XXXVIII

SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE

LA CROIX ROUGE

Durant la guerre 1914-18, Matane eut sa section de la Croix Rouge. C'est madame Fr. Pelletier qui en fut l'organisatrice. 1,200 verges de matériel furent taillées et cousues; plus de 100 livres de laine tricotée.

Au début de la guerre actuelle, soit en mars 1940, madame J.-Ch. Gagnon organisa de nouveau la Croix Rouge. La première présidente fut madame J.-A. Rouleau, 1940-41; la deuxième, madame Raoul Fafard, 1941-42; et la troisième, madame J.-Ch. Gagnon depuis 1942.

La section de Matane compte six groupes depuis 1942, Les Boules, Baie des Sables, Le Petit Matane, Ste-Félicité, Cap à la Baleine et les Méchins. Plus de 27,000 articles ont été confectionnés et 2,100 livres de laine tricotée.

En février dernier, lors de l'assemblée annuelle à Montréal, madame J.-Ch. Gagnon a été élue membre du Comité exécutif de la Société Canadienne de la Croix Rouge, division de la Province de Québec.

COMITÉ DE SECOURS AUX RESCAPÉS

On fonda ce comité en 1941. Lors des torpillages dans le St-Laurent entre Matane et Gaspé de 1941 à 1943, des secours furent distribués. La section de Matane dut garder constamment en entrepôt une réserve suffisante de vêtements pour 200 rescapés. En différentes occasions on a pu de cette manière voir au confort de marins rescapés et retenus à l'hôpital.

Pour parer à tout désastre, la Croix Rouge a gardé également en entrepôt de 1941 à aujourd'hui, 3 unités d'hôpital. Cela comprend le nécessaire pour 30 blessés, qui doit être distribué à l'hôpital le plus proche en cas de désastre. En outre, quatre postes de secours furent maintenus dans la ville de Matane et dans les autres endroits les plus exposés de la côte.

Toute cette organisation fut faite conjointement par la Croix Rouge, l'Association Ambulancière St-Jean et le Comité de Protection Civile. Le lieutenant-colonel Fafard avait charge du C.P.C.

COURS DE PREMIERS SOINS A DOMICILE ET AUX BLESSES

Le premier cours de ce genre fut donné sous les auspices de la Croix Rouge locale. Le docteur J.-R. Larose et madame Valmont Lapierre, g.m.g., en avaient la direction. Ces cours furent continués par l'Association Ambulancière St-Jean, puis, en vertu d'un arrêté ministériel en date du 29 février 1943, l'Association Ambulancière St-Jean-Croix Rouge prit la direction de ces cours. Le docteur Valmont Lapierre et madame Lapierre en eurent la direction. Plus de 250 élèves ont suivi les cours complets de premiers soins aux blessés. Tous ont reçu les brevets appropriés.

CAISSE DE L'AIDE AUX COMBATTANTS

Ce comité a fonctionné avec beaucoup d'entrain durant toute la guerre. Il fut chargé pendant un certain temps de la compagnie "D" des Fusilliers du St-Laurent. De plus, il s'occupe régulièrement à l'occasion des fêtes et en d'autres circonstances d'envoyer aux combattants de Matane, dans l'armée, dans l'aviation et dans la marine, ainsi qu'aux prisonniers, des paquets et des douceurs de toutes sorte : lingerie, vivres, remèdes, chocolat, cigarettes, etc.

SERVICE DE TRANSFUSION DE SANG

En prévision des exigences de la Croix Rouge et aussi pour subvenir aux demandes locales en cas de catastrophe, une clinique de donneurs de sang fut organisée à l'hôpital de St-Rédempteur de Matane en mars 1943. Ce service était sous la direction du docteur Roland Bergeron, surintendant de l'hôpital.

LA FREGATE MATANE

Parmi la série de navires que le gouvernement canadien fit construire pour notre marine de guerre, il en est un, sorti des chantiers de la Canadian Vickers, qui porte le nom de la ville de Matane. Cette frégate fut bénie à Montréal le 24

mai 1943, par le chamoine Victor Côté, curé, en présence du maire Fafard et de madame la mairesse, du major Arthur Lapointe, député de Matane au Fédéral, et de madame Lapointe, de l'honorable Onésime Gagnon, député provincial, et de madame Gagnon. La marraine de la frégate "Matane" fut madame W. L. Bayer.

La ville de Matane s'intéressa dans la suite à l'organisation des loisirs des marins de la frégate. Ils eurent leur large part de la Caisse de l'Aide aux Combattants. Lors de la bénédiction, un radio fut offert. Lorsque le bateau prit la mer, chaque membre de l'équipage reçut 3 articles de tricot; en tout 345 morceaux furent envoyés. A Noël, ces marins reçurent des cigarettes, gâteaux, etc. Enfin un montant en argent de \$50.00 fut donné au Commandant pour l'achat d'un article d'ameublement.

En mai 1945, la frégate "Matane" fut avariée par une bombe volante allemande lancée d'un avion. Elle effectuait alors une patrouille contre des sous-marins en compagnie de trois autres frégates canadiennes, à sept milles au large des côtes d'Ouessant. La "Matane", sous les ordres du commandant A.-F.-C. Layard, D.S.O., fut frappée par une bombe qui rasa la tourelle d'artillerie et fit explosion le long des flancs du navire. Tous les hommes prirent alors leur poste de combat et on signala un autre avion, un Dornier allemand. Il lança une deuxième bombe que l'on ne put éviter. Le projectile traversa une partie du vaisseau et fit explosion près des moteurs. Trois marins sont disparus; un autre est mort de ses blessures et onze furent grièvement blessés. Le navire ne fut pas perdu cependant; il put même reprendre la mer avant la capitulation allemande.

LA SOCIÉTÉ ST-VINCENT DE PAUL

La Conférence St-Antoine de la Société St-Vincent de Paul de Matane fut fondée le 15 décembre 1920 par feu le docteur J.-Roméo Vézina, qui en a été le premier président. Le Révérend chamoine Soucy, curé, fut le premier président honoraire.

Se sont succédés dans la suite à la présidence messieurs : J.-O. Boulay, C.A. Beaulieu, Jos.-A. Lavoie, Lucien Gagnon, Jos.-A. Lavoie, Arthur Fradette, J.-A. Rouleau et Alfred Pelletier.

Il y a actuellement 38 membres actifs, et M. Charles-Edouard Vézina est secrétaire.



ANCIEN DEPUTE
FRS-J. PELLETIER,
FEDERAL DE MATANE



Dr J.-A. BERGERON,
ANCIEN DEPUTE
PROVINCIAL,
MAIRE ET FONDATEUR
DE L'HOPITAL DE
MATANE,
DECEDE EN 1938

CHAPITRE XXXIX

POLITIQUE ET POLITICIENS

COMTES ET DEPUTES

A la suite de l'Acte Constitutionnel de 1791 et jusqu'à 1830, Matane fit partie du comté de Cornwallis. Ce comté englobait toute la région du Bas St-Laurent allant du comté de Gaspé jusqu'à la seigneurie de Ste-Anne de la Pocatière. Chaque comté élisait alors deux députés.

TABLEAU DE DEPUTES DU COMTE DE CORNWALLIS (1792-1830) (70)

1792-1796, Pierre-Louis Panet; 1792-1796, Jean Digé; 1796-1797, Pascal Sirois-Duplessis; 1796-1804, Alexandre Menut; 1798-1880, Pascal Taché; 1800-1804, Joseph Boucher; 1804-1808, Joseph-N. Perrault et Alexandre Roy; 1808-1820, Joseph Levasseur-Borgia; 1808-1830, Joseph Robitaille; 1820-1824, Jean-Baptiste Taché; 1824-1830, Joseph Levasseur-Borgia.

En 1829 fut créé le comté de Rimouski. Matane fit partie de ce comté jusqu'à sa division, pour la Législature en 1880, et pour les Communes en 1912. Il fallut attendre cependant les élections de 1917 pour élire un député de Matane.

DEPUTES DU COMTE DE RIMOUSKI (1830-1838) (Le comté élit encore deux députés) (70)

1830-1831, François Corneau et Pascal Dumais
1832-1834, Alexis Rivard
1832-1838, Louis Bertrand
1834-1838, J.-B. Taché

**DEPUTES DU COMTE DE RIMOUSKI SOUS
L'UNION (1841-1867) (70)**

- 1841-1843, Michel Borne (qui démissionna pour laisser élire dans son comté R. Baldwin.)
 1843-1844, L'hon. Robert Baldwin
 1844-1847, Louis Bertrand
 1844-1857, Jean-Charles Taché
 1857-1861, Michel-Guillaume Baby
 1861-1867, Georges Sylvain

**DEPUTES DU COMTE DE RIMOUSKI AUX COMMUNES
(1867-1917) (70)**

- 1867-1872, Georges Sylvain
 1872-1882, Jean-Baptiste-Romuald Fiset
 1882-1887, Louis-Adolphe de Billy
 1887-1891, J.-B.-R. Fiset
 1891-1896, Sir Adolphe-Philippe Caron
 1896-1897, J.-B.-R. Fiset (nommé sénateur en 1897)
 1897-1911, Jean-Auguste Ross
 1911-1917, Herménégilde Boulay

**DEPUTES DU COMTE DE MATANE AUX COMMUNES
(1917-1945)**

- 1917-1925, Fr.-J. Pelletier (Matane)
 1925-1930, G.-L. Dionne, N.P.
 1930-1935, Henri Larue, N.P.
 1935-1945, J.-Arthur Lapointe
 1945- Philias Côté

**DEPUTES DU COMTE DE RIMOUSKI A L'ASSEMBLEE
LEGISLATIVE (1867-1890) (70)**

- 1867-1871, Joseph Garon
 1871-1872, Louis-Honoré Gosselin, (Matane)
 1872-1880, Alexandre Chauveau
 1880-1881, Joseph Parent
 1881-1886, Louis-Napoléon Asselin
 1886-1889, Edouard-Onésiphore Martin
 1889-1890, Auguste Tessier

**DEPUTES DU COMTE DE MATANE A L'ASSEMBLEE
LEGISLATIVE (1890-1940)**

- 1890-1891, Louis-Félix Pinault
 1892- L'hon. Ed.-James Flynn
 1892-1899, Louis-Félix Pinault (devenu sous-ministre de la Milice)
 1899-1918, Donat Caron (agent de la "Massey Harris")
 1919-1923, Jos. Dufour (St-Moïse)
 1923-1936, J.-Arthur Bergeron (Matane)
 depuis 1936 — L'hon. Onésime Gagnon.

Les politiciens d'autrefois n'étaient pas plus tendres pour leurs adversaires ni moins persifleurs que ceux d'aujourd'hui. En voici un probant exemple tiré de la polémique entre Jos. Garon, député, et A. Fournier, ancien notaire à Matane, et autres. Pour l'heure c'est A.-E. Guay, notaire de Matane, qui parle de Jos. Garon: . . . "le **Très Vénérable** membre du comté de Rimouski" . . . "Il a cru par cette correspondance" (publiée dans les journaux) "qui ne signifie **pas plus que lui-même**, m'assommer avec MM. Michaud, Fournier et Lacroix qu'il appelle ses ennemis personnels" . . . "Il ne m'empêchera pas de lui servir un plat digne de son **appétit vorace**" . . .

En 1868, M. Achille Fournier, notaire à Matane, sollicite la position de shérif à Rimouski. Il croit bon de s'adresser au député, M. Jos. Garon. Ce dernier lui dit que, si l'aspirant est recommandé par la majorité de l'élite du comté, il ne pourra faire autrement que d'appuyer sa nomination. M. Fournier s'exécute. Il obtient des requêtes où figure la signature des trois quarts et demi des notables du comté, et il les remet à M. Garon, pour les transmettre au gouvernement. Quelque temps après, M. Fournier apprend que M. Garon trouve bon de faire nommer shérif M. Achille Talbot, avocat de Rimouski. Des cinq requêtes remises au député, M. Fournier prétend que pas une n'est parvenue à destination. Il demande à M. Garon où sont ses requêtes, et celui-ci de répondre: "cherchez-les, vos requêtes, vous ne serez jamais nommé shérif; c'est moi qui mène cela". Plus tard, on trouva une des requêtes chez Garon, et deux autres sous un tapis de commode à l'hôtel Paradis de Métis.

En 1869 M. Lacroix se plaint, dans une lettre publiée par "La Voix du Golfe", que M. Garon ne veut pas s'occuper de la division du comté de Rimouski en deux municipalités de comté, ce qui serait une affaire bien intéressante pour les gens de Matane et des paroisses d'alentour.

Vint une élection provinciale en 1871, mais Jos. Garon ne se présenta pas. M. J.-H. Hudon, avocat de Rimouski, fut candidat libéral; L.-H. Gosselin, marchand du Petit Matane, fut candidat conservateur. La rivalité entre Rimouski d'une part, et Matane avec la plupart des paroisses du comté d'autre part, fut chauffée à blanc. La dette de la cathédrale de Rimouski envers le gouvernement inquiétait bien des gens. L'on prétendait que Mgr de Rimouski avait préparé un bill demandant au gouvernement de répartir la dette de la Fabrique de Rimouski sur toutes les paroisses du comté. Evidemment la

nouvelle, vraie ou fausse, n'aida pas à la popularité du candidat de la ville épiscopale. Gosselin parla dans toutes les paroisses, sauf à Rimouski, et il fut élu par une bonne majorité. Un passage d'une "Chronique Electorale" publiée dans "La Voix du Golfe", le 16 juin 1871, est assez piquant. Le voici :

"M. L.-H. Gosselin, le député en expectative de notre comté, a parlé : son bras droit le docteur Pelletier de Matane, a parlé : son bras gauche, M. C.-F. Lapointe de Ste-Flavie, a parlé; son aile droite, M. F. Emond de Ste-Flavie, a parlé; enfin son aile gauche, M. O. Martin de Métis, aurait voulu mais n'a pu parler".

"Oh ! les incomparables discours !

"Peinez, discoureurs de mon coeur, je veux vous faire la courtoisie de vous présenter à mes lecteurs; n'est-ce pas cela que vous désirez Un peu de publicité voyez-vous, ça ne nuit pas des fois !

". . . Il semble qu'il a des bras qui s'ouvrent d'eux-mêmes à toutes les infortunes, des cheveux qui se penchent comme un saule-pleureur, et surtout une voix, oh ! une voix unique, une voix unique, une voix naturellement dolente et apitoyée (Dr Pelletier), où l'on devine tout ensemble un fort rhume et une immense miséricorde.

"Pourquoi M. Gosselin aspire-t-il à représenter le comté de Rimouski ? Ecoutons-le : — "Si vous me faites l'honneur de m'élire, MM. les électeurs, j'emploierai toute mon énergie . . . j'userai toutes mes forces . . . je vouerai toute mon existence (!!!) à faire disparaître la taxe monstrueuse que le gouvernement a imposé sur les sucreries; je ferai coloniser nos magnifiques forêts; je saurai empêcher mes compatriotes d'émigrer aux États-Unis et . . . à Moisie" — (il y avait course vers les mines de fer) —; "je m'opposerai à ce que les paroisses de ce comté soient taxées pour payer les débentures de Rimouski, ce qui arriverait certainement si vous élisiez un membre de cette place; je m'opposerai aussi à la confection d'un havre de refuge à Rimouski, etc, etc, etc . . ." (La Voix du Golfe — 16 juin 1871).

On aura remarqué bien des noms historiques parmi les anciens députés de Rimouski et de Matane. Ainsi les noms Panet, Duplessis, Taché, Baldwin et autres, sont identifiés à l'histoire du Canada.

L'honorable Robert Baldwin, collègue de Lafontaine dans le premier ministère responsable, se fit élire en 1843 dans le comté de Rimouski.

HERMENEGILDE BOULAY

Né à St-Donat (Rimouski), fils de cultivateur, il fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski, puis se lança dans les affaires et surtout le commerce du bois. Candidat malchanceux à plusieurs élections, il fut député fédéral du comté de Matane de celui de Rimouski pour la représentation aux Communes. C'est également lui qui obtint les subsides pour la construction du premier brisé-lames de l'est, au bout du banc de sable, et fit construire le Bureau de Poste de Matane.

FRANÇOIS PELLETIER (1917-1925)

Monsieur Pelletier fut l'un des députés les plus distingués qui représenta le comté de Matane à Ottawa. Il avait déjà été député au Montana aux Etats-Unis. Matane lui doit en grande partie le développement de son havre. Parfait bilingue, il fit excellente figure dans la Capitale. Il est marié à une Matanaise (Mélanie Joncas), femme de grande distinction. Elle fut à plusieurs reprises présidente du cercle social des dames d'Ottawa.

C'est un autre Matanais de naissance, le notaire G.-L. Dionne, d'Amqui, qui lui succéda comme député de Matane au Fédéral.

J.-ARTHUR BERGERON (1923-1936)

Médecin à Matane et maire pendant nombre d'années, le docteur Bergeron fut député provincial du comté, de 1923 à 1936. Il fut un ardent promoteur du progrès de sa ville. Le pont de fer, la construction de l'aqueduc, les trottoirs permanents, le pavage des rues, l'hôpital du St-Rédempteur comptent parmi ses oeuvres.

ARTHUR-JOSEPH LAPOINTE (Major)

Né à la Rivière-Blanche, Arthur Lapointe passa une partie de sa jeunesse à Matane. Engagé volontaire en 1916, il a combattu outre-mer et gagné son grade de lieutenant sur les champs de bataille. Il fut cité à l'ordre du jour, et recommandé pour la médaille militaire le 9 juin 1918. De retour au pays, il a publié "Souvenirs et impressions de la vie d'un soldat". Il fut représentant aux Communes d'Ottawa de la circonscription de Matane et de Matapédia de 1935 à 1945. Enrôlé de nouveau dans la guerre 1939-1945, il est aujourd'hui major. (70)



L'HONORABLE ONESIME GAGNON, C.R., (1936)

Le député actuel de Matane au Provincial est né à Standon en 1888. Il fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et à l'Université Laval, puis à Oxford en Angleterre. Avocat distingué du Barreau de Québec, il fut député puis ministre aux Communes à Ottawa de 1930 à 1935. Elu député provincial de Matane en 1936, 1939 et 1944, il fut dans le premier cabinet Duplessis, ministre des Mines, il est, dans le gouvernement actuel, trésorier provincial. De 1936 à 1939, l'honorable Gagnon obtint beaucoup pour son comté au point de faire des jaloux. L'Ecole d'Amours à Matane, le Sanatorium St-Georges à Mont-Joli, la confection de bons chemins dans nombre de colonies, sont une partie de ses oeuvres. Le comté fut incontestablement négligé de 1939 à 1944. Aussi Matane attend de nouveau et encore sa quote-part de l'honorable député du comté.

CHAPITRE XL

PECHERIES

"En plus de la beauté,
Elle a tout, la délicieuse Gaspésie : Chasse,
Pêche, culture, forêts et mines".
(G. A. La Vallée)

Bien avant Colomb et Cartier les Européens venaient sur les côtes de l'Amérique. Ce sont les baleines, la morue et les fourrures qui les attiraient à Terre-Neuve et dans les eaux du fleuve.

Les côtes de la Gaspésie et du Bas St-Laurent étaient une scène de grande activité de mai à décembre. Des centaines de navires y venaient chaque année. Nicolas Denis dans son "Histoire Naturelle" publiée en 1672, nous en parle longuement.

Durant la première partie du 17^{ième} siècle, il se faisait aussi beaucoup de contrebande dans le bas du Saint-Laurent. C'étaient des Basques, des Hollandais, des Anglais et bien souvent des Français qui se livraient à ce commerce illégal. La Compagnie de la Nouvelle-France s'en plaignait, et en dépit de la chasse qu'elle leur faisait, les contrebandiers y trouvaient tant de profit, que ça valait la peine d'en prendre le risque.

Plus tard, vers 1688, la pêche à la morue et la chasse à la baleine et aux marsouins se faisaient sur une grande échelle à Matane. Cette industrie se continuera, bien qu'au ralenti, pendant nombre d'années. Même sous la domination anglaise la pêche sera encore pendant des années un des principaux moyens de subsistance des habitants de Matane. Le grand obstacle sera le défaut de marché dû au manque de transport.

La pêche évidemment exige toute une organisation: des chaloupes ou des "flats" (bateaux plats), des "chafauds" et des "vignots".

Les "chafauds" sont des semblants de quai le long desquels se rangent les barques au retour du large pour y décharger les produits de la pêche.

Les "vignots" sont des établis ou échafauds longs, étroits et couverts de claies sur lesquelles on étend la morue pour la faire sécher. Près de chaque maison de pêcheur on trouve des vignots.

La pêche demande encore une grève commode pour faire sécher la morue, un mouillage où les chaloupes et les goélettes puissent ancrer à l'abri des gros vents; il faut aussi trouver de l'eau douce dans le voisinage.

Matane réalisait bien toutes ces conditions. Le poisson, du moins autrefois, y était assez abondant. C'est surtout la chasse à la baleine qui détermina la décision de Denis de Riverin d'y installer ses établissements en 1688. Les baleines, comme l'on sait, sont de fort gros poissons de l'ordre des cétacés, dont on extrait surtout de l'huile.

Aujourd'hui encore, bien qu'en petit nombre, on voit des baleines et des baleineaux dans nos parages. Il est toujours intéressant de les voir paraître à la surface, lancer dans l'air une colonne d'eau, éternuer vivement, dit-on, faire trois fois le plongeon et aller recommencer plus loin. Ces énormes poissons, comme bien l'on pense, sont très voraces. Quand les baleines voyagent ainsi près de la surface, c'est pour faire la chasse aux petits poissons dont elles raffolent et qu'elles engloutissent par milliers.

On faisait aussi autrefois la chasse au phoque ou loup marin, l'"atak" des indigènes. On chassait les phoques au fusil ou simplement avec des bâtons, lorsqu'ils se répandaient sur les rivages ou qu'ils montaient sur les glaces.

L'huile que l'on retire du phoque est particulièrement recherchée, et sa peau sert à différents usages, comme la confection de capots, de mitaines, de sacs à tabac, de couvertures de valises, etc.

La chasse aux marsouins avait aussi son importance. Cet animal qui déploie successivement à l'air, comme une masse blanche, toutes les parties de son dos, depuis la tête jusqu'à la queue, est difficile à capturer. Il faut le prendre à "rebrousse-poil", autrement le plomb lui glisse sur le dos.

Les oiseaux de mer abondaient aussi le long de nos rives

autrefois; goélands, mouettes, canards et outardes, etc. Ils semblent bien que les outardes, les canards sauvages et leurs oeufs jouaient un rôle assez fréquent dans le menu des gens du pays.

Il n'était pas rare dans le vieux temps, et la chose se répète encore quelquefois aujourd'hui, de voir certains poissons rouler au "plein" en quantités énormes. Il y avait des "ras de marée" de capelans, de petits harengs ou de roulis comme on l'appelait.

Le capelan pour la taille et la forme ressemble à l'éperlan. Il sert de "bouette" ou d'appât pour la pêche à la morue. Il dégage une assez forte odeur de concombre. Au temps du frai, explique l'abbé Ferland, en juin, il est parfois jeté au rivage par les vagues, la mer en se retirant le reporte au large. Entre les deux marées, on peut en charger à pleine pelle des tombeaux entiers, faute de marché, on utilise cette surabondance de poisson, comme on le fait pour le hareng d'ailleurs quand il donne à pleine pêche, comme engrais sur les terres.

La montée du capelan dans le St-Laurent en juin, pour y déposer son frai, est le signal de l'arrivée de la morue. Tant que le capelan reste près de terre, la morue est abondante. On la prend dans cinq à six brasses d'eau, c'est la pleine saison. Deux bons pêcheurs peuvent en prendre de trois à sept cents par marée.

Lorsque le capelan s'éloigne des rivages pour monter plus haut dans le fleuve, la pêche diminue considérablement. Il faut alors appâter la morue avec du hareng; et une barge ne rapporte plus guère que deux à trois cents poissons par jour. C'est alors, suivant le vocabulaire gaspésien, le temps de la "Faillette." (Ferland)

La pêche au saumon se fait surtout avec des filets à la mer, ou à la ligne, comme sport de millionnaire, dans les rivières. Le saumon monte ordinairement pour frayer dans les rivières vers le milieu de juin.

Il y a aussi une autre manière de prendre du poisson au moyen de filets traînés; les gens appellent cela "Seiner". On amène ainsi, d'une certaine distance au large sur le rivage, un amas frétilant de toutes sortes de poissons: poules de mer, crapauds de mer, capelans, éperlans, raies, plies, harengs, sardines, truites, loches, gaspareaux, etc. L'éperlan pris en grande quantité de cette manière de nos jours, à l'embouchure des rivières, est congelé dans les entrepôts frigorifiques, empaqueté et expédié sur les marchés des grandes villes.

De 1800 à 1850, à Matane et dans les environs, l'industrie de la pêche attirait chaque été beaucoup de jeunes gens du district de Québec. Une grande portion des habitants de Saint-Thomas de Montmagny, surtout, passaient leur été sur les côtes du Bas du fleuve et de Gaspé à pêcher, soit pour leur propre compte, soit à gages comme "moitiés de ligne" chez un maître de "grave".

Ferland explique que le mot "grave" signifiait d'abord une certaine étendue de terre près du rivage, préparée pour faire sécher la morue; mais ce nom a été ensuite donné à l'établissement entier.

Le maître de grave fournissait les lignes, les hameçons, les filets, les barges et le sel. Il recevait la morue au rivage: là on la décallait, la tranchait, la salait, la mettait sécher sur les vignots, la pilait, et la travaillait. Le maître logeait aussi ses employés dans une "coquerie" (Cook room). Chaque barge était conduite par deux "moitiés de ligne": ceux-ci fournissaient la bouette, et, pour s'en pourvoir, ils passaient une partie de la nuit à la prendre. Durant la journée ils pêchaient et venaient le soir livrer au maître le produit de leur travail sur la grève. Lorsque la morue était sèche, une moitié appartenait au patron et l'autre aux pêcheurs. Vers la fin de juin, quand il y avait de la morue en abondance, les pêcheurs prenaient à peine deux heures de repos par soir.

Les diverses opérations et manipulations du poisson rendu au rivage se faisaient par ce que l'on appelait "les gens de terre": hommes, femmes et enfants s'occupaient à piquer la morue, la décaller etc, etc. Puis les mêmes s'étendaient, la pilotaient à tour de rôle pendant les semaines qui suivaient jusqu'à ce qu'elle fût vraiment sèche.

La morue sèche était ou "marchande" ou "de réfection", suivant qu'elle avait été traitée avec plus ou moins de soin. C'était de la morue marchande, lorsque, après la préparation, la chair ne présentait ni tache, ni coupure, ni meurtrissure; elle se vendait plus cher que l'autre, et était destinée aux marchés étrangers. La morue de réfection était gardée au Canada; elle formait la principale nourriture de la famille des pêcheurs; bien plus, on laissait de côté la morue marchande comme trop insipide. On choisissait pour le dîner celle dont la chair tachetée dénotait que les mouches y avaient déposé leurs oeufs. Ces matières étrangères produisaient de la fermentation dans les parties voisines et leur donnaient un goût plus piquant.

La morue verte ne s'apprêtait qu'en automne, quand les pluies devenues trop fréquentes, ne permettaient plus de la faire sécher; on se contentait de l'ouvrir, de la décaler, de la nettoyer et de la saler; elle était alors prête à être empaquetée.

Malgré l'abondance de la morue, il arrivait souvent que des familles, au pays du poisson, n'en n'avaient pas pour le carême. "On vendait aussi tard que l'expédition était possible, espérant toujours qu'il resterait le temps de faire les provisions de la maison, mais trop souvent on se trompait."

De 1850 à 1860, à Matane, la pêche était abondante, aussi abondante que sur les côtes de la Gaspésie. La morue montait même jusqu'à Rimouski. Il y avait une "grave" un peu en haut de la Rivière Blanche et une autre à Tartigou; une à Matane, une au Petit Matane, une à l'Anse à la Croix, etc . . .

Dans le journal "La Voix du Golfe", de Rimouski, en juillet et août 1867, on lit : "la pêche à la morue entre Matane et la Pointe des Monts est magnifique et meilleure qu'elle n'a été depuis bien des années".

"Relativement au saumon, la pêche en aura été profitable, au-delà de l'attente des intéressés, tant au nord qu'au sud du Saint-Laurent. En vue d'en faciliter la reproduction à Matane, le gouvernement vient de faire ériger une glissoire dans la rivière à cet endroit".

De "La Voix du Golfe" (1868) : "On nous écrit de Matane en date du 22 juin: La saison de la pêche s'ouvre sous les auspices les plus favorables." L'activité règne sur nos rives; le fleuve est couvert de barges; et tout porte à croire que la pêche sera très abondante. Jeudi dernier une barge, sortie le matin, est rentrée vers une heure après-midi avec quatorze quintaux de morue; et plusieurs autres avaient pris depuis trois jusqu'à dix quintaux. Le capelan, le hareng et autres petits poissons abondent; et les pêcheurs n'éprouvent aucune difficulté à se procurer la boîte."

"La Providence semble se plaire à ranimer le courage de notre population si cruellement éprouvée par les ravages du feu, qui, l'année dernière, et ce printemps même, avait détruit une vaste étendue de terres ensemencées, et réduit au désespoir un grand nombre de familles."

Durant la même année (soit exactement le 11 août 1868) le gouvernement porta des ordonnances pour la protection du saumon et de la truite.

A part le dard, les filets et les barrières, il y avait encore d'autres obstacles à la montée du saumon aux frayères; quels étaient-ils? D'abord, le manque de passes-migratoires sur les chaussées des cours d'eau que ce poisson avait l'habitude de fréquenter; ensuite la sciure de bois et les "slabs" et croûtes jetés des moulins établis sur ces rives.

Cette année-là, un changement a eu lieu: les propriétaires des moulins de Rimouski, de Métis et de Matane, se conformant à la loi avec la meilleure volonté du monde, ont disposé l'arrangement intérieur de leurs moulins, de manière que maintenant aucune sciure de bois ne tombe à l'eau; et les rivières se trouvent libres de toutes ces substances nuisibles.

"Deux nouvelles passes-migratoires, une à la grande rivière Matane et l'autre sur la rivière Cap de Chatte, nous assurent que, dorénavant, le saumon pourra de nouveau revenir y frayer. Ces passes ont été faites avec tout le soin qu'on devait y apporter et d'après les modèles les plus nouveaux."

Vers 1870, la morue disparut presque complètement. Elle revint un peu vers 1910. Depuis 1929 elle ne monte pas en quantité en haut du Mont-Louis.

La disparition de la morue est une question de température et de salinité de l'eau. La température requise est de 3° à 7° centigrades et la salinité de 33 à 34 B.

L'abondance du marsouin semble aussi chasser la morue. Un marsouin, dit-on, mange environ cent livres de poisson par jour. Comme on ne lui fait plus guère la chasse, il y en a en abondance dans les parages.

La fameuse compagnie gaspésienne des Robin, fondée par Charles Robin, Jersiais, venu s'établir à Percé vers 1775, n'eut jamais d'établissement à Matane ou dans les environs.

MM. Le Bouthillier et Buteau eurent vers 1836 un établissement de commerce de poissons à Ste-Anne des Monts. C'est apparemment ce même Buteau qui lança le commerce du bois à Matane vers le même temps.

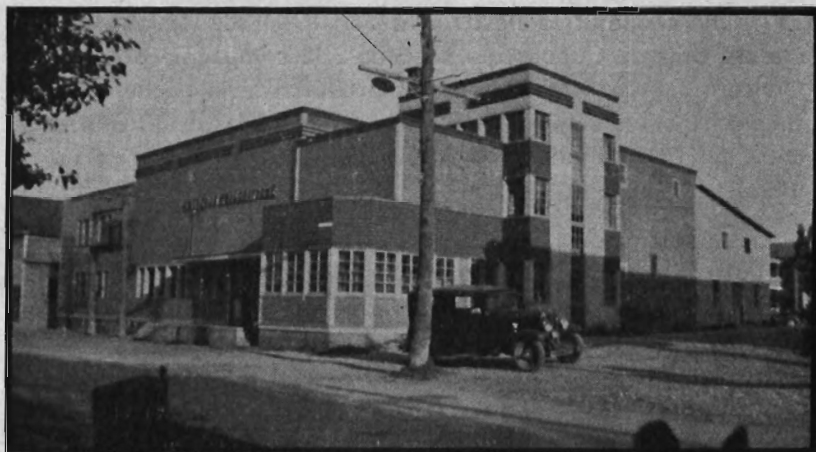
Il convient de signaler que pendant longtemps la rivière Matane fut louée à un club de millionnaires pour la pêche au saumon.

Ces gens venaient les uns de New-York, d'autres de Toronto, quelques-uns de Montréal. Ils avaient comme maison

de pension l'hôtel Stevenson en face du pont (propriété actuelle de Peter Forbes).

Le flottage de la pulpe non écorcée, puis le creusage fait dans le hâvre chassèrent pour un temps le saumon de la rivière. Il y a quelques années on refit la passe pour permettre au saumon de monter dans la rivière en haut de l'écluse, et depuis ce temps le saumon y est revenu dans une certaine quantité.

On est actuellement à organiser dans la rivière Matane la pêche au saumon pour les touristes. Evidemment il faudra un contrôle très sévère si l'on veut qu'une certaine abondance du saumon attire le touriste à Matane. C'est dire que la pêche n'y sera pas libre, mais qu'il faudra payer un certain droit. Il ne faudrait pas toutefois que le prix en soit tel que seuls les richards puissent s'en payer le luxe. Un système qui livrerait les beautés et les plaisirs du pays aux étrangers et en priverait complètement les classes moyennes de la région, sentirait trop le mercantilisme.



L'ENTREPOT FRIGORIFIQUE

ENTREPOT FRIGORIFIQUE

Depuis que Matane s'est industrialisée il s'y fait très peu de pêche. On y compte aujourd'hui quatre ou cinq barques pour la pêche à la morue.

Cependant, Matane étant le terminus du chemin de fer sur la côte nord de la Gaspésie, on a dû y organiser un entrepôt frigorifique, pour conserver le poisson qui se prend dans toute la région d'en bas de Matane. L'entrepôt fut construit en 1936 par la Compagnie Frigorifique de Matane Ltée. J.-H. Giroux

était gérant; son père, ses frères et un beau-frère étaient intéressés.

L'entrepôt n'eut d'abord que deux chambres froides. Cependant la première année on vendit près de 300,000 livres de poisson. En 1939, on ajouta une usine à filet, en 1940 une saline; en 1941, un étage s'est ajouté à la saline; en 1943, on construisit une annexe pour le fumage du saumon et du hareng. L'entrepôt a aujourd'hui neuf chambres froides. Il peut contenir deux cents tonnes de poisson à la fois et en congeler sept tonnes par jour. Il y a dans certaines chambres froides des casiers à la disposition des particuliers.

En 1937 fut formée la Compagnie de Transport du Poisson de Gaspé qui engloba tous les entrepôts de la côte depuis Madeleine jusqu'à Matane, et de Grande-Vallée à Gaspé.

En 1939 on vendit 800,000 livres de poisson; des camions-frigidaires faisaient le transport de Matane à Montréal. Ce système fut finalement trouvé trop dispendieux à cause de la distance.

Une coopérative s'est formée en 1941 sous le nom de Pêcheurs Unis de Québec qui succéda à la compagnie précédente. On centralisa à Matane tous les produits de la pêche des syndicats de Madeleine en montant — 120 milles de littoral — et ceux des particuliers.

A l'entrepôt frigorifique, on prépare des filets de morue, et des nourritures à renards, etc., avec les résidus. On fait de la salaison, du saumuré, du fumage et de la congélation. En 1936 on avait vendu 300,000 livres de poisson; en 1943 on vendit pour plus de 1,000,000 livres. Le marché habituel est Montréal, les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Italie.

CHAPITRE XLI

AGRICULTURE

C'est sous le deuxième seigneur de Matane, Donald McKinnon, que les premières concessions de terre furent faites et que commença la mise en culture. Les progrès furent lents. On se heurtait au manque de marchés et de transport. Aussi se contentait-on de récolter du blé pour le pain, et des patates pour la maisonnée; de l'avoine pour les quelques animaux, et un peu de lin à filer pour les toiles. On coupait tout à la faucille. Chacun faisait son beurre, on gardait quelques animaux pour la boucherie, et c'était bien tout ce à quoi se résuma des années durant, l'agriculture à Matane.

La plupart de ces gens étaient établis au bord de l'eau et avaient une petite embarcation pour aller à la pêche durant la belle saison. Ils faisaient ainsi leur provision et vendaient le surplus séché ou fumé à des commerçants d'occasion, qui venaient en goélette échanger des marchandises contre le poisson.

Comme on fut longtemps sans chemin, les gens devaient faire parfois 10, 15, 20 et 25 milles à pied, par des sentiers impraticables, pour aller chercher sur leur dos les provisions de la famille.

Vers 1836, avec le développement de l'industrie du bois, on eut une petite source de revenus et l'agriculture se développa. L'essor vint pour de bon avec l'ouverture des chemins. On compte aujourd'hui dans la paroisse de Matane 200 familles d'agriculteurs.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

Dès 1868, il y eut une société d'agriculture pour le district de Matané dans le comté de Rimouski. Le Révérend J.-O. Perron, curé de Ste-Félicité, en était président; L.-N. Blais, écuyer, de Matane, vice-président; et Thomas Ouellet, de Matane, secrétaire; T. Fergusson, écuyer, de Métis; Antoine Poirier, cultivateur de N.-D. de l'Assomption; Pierre St-Laurent, cultivateur de St-Ulric; le Révérend P. Audet, curé de St-Octave; D.-F. de St-Aubin, écuyer, n.p., et Alexandre Fraser, écuyer, tous deux de St-Jérôme de Matane, de même que A.-E. Rioux de Ste-Félicité, en étaient directeurs.

On voit par les rapports que cette société s'est occupée d'améliorer le bétail, les moutons, les porcs, de faire venir des grains de semence et d'acquérir certains instruments aratoires qui devaient servir en coopération.

Dans la suite, la société d'agriculture s'est maintenue et a toujours fait un peu de travail sans grand bruit.

Matane est le bureau-chef de la Société d'Agriculture du Comté, et depuis nombre d'années on y trouve aussi le Bureau agronomique.

PREMIÈRE FROMAGERIE

La première fromagerie fut ouverte en 1892 dans l'ancienne manufacture de bois de fuseau. Le fromagier était M. Joseph Bernier du Cap St-Ignace, aujourd'hui rédacteur au journal l'Avenir à Lowell, Mass. Elle ne fonctionna qu'un an.

PREMIÈRE BEURRERIE

Il y eut une fabrique de beurre à Matane au début des années 1900. Elle était située au tournant de la rivière du côté est, en allant vers le Grand Détour, dans la bâtisse qu'occupe actuellement la Laiterie de Matane sur l'avenue Edouard VIII. Un M. Cantin fut d'abord beurrier, puis un M. Anctil. Une deuxième fabrique s'étant ouverte, celle de la Coopérative, l'ancienne dut fermer quelques années après.

DEUXIÈME FROMAGERIE

Dans le Grand Détour ouest, depuis bon nombre d'années, il y a une fromagerie, propriété d'un particulier, M. Durette. Le chiffre d'affaires n'est cependant pas très considérable.

COOPÉRATIVE AGRICOLE

Depuis 1934, un certain nombre de cultivateurs de Matane et des environs ont organisé la Société Coopérative Agricole de Matane qui est affiliée à la Coopérative fédérée. Tout

d'abord organisée par l'agronome J.-B. Millette pour l'achat des produits nécessaires aux cultivateurs et la vente de leurs produits agricoles, elle a, en 1936, fait l'acquisition d'une beurrerie et d'un vaste entrepôt. Les progrès furent lents. Il fallut faire l'éducation des coopérateurs.

L'an dernier, on a reçu 1,340,619 livres de lait et en plus 105,266 livres de crème. Ce qui a permis de produire 97.057 livres de beurre. En 1943 on avait produit près de 120,000 lbs de beurre. Le chiffre d'affaires de l'an dernier se monte à \$87,302.36. La Société a un capital ou actif de \$23,429.33 avec 133 patrons et 75 actionnaires. Le service des intérêts et des amortissements étant déduit, on a à date distribué pour au delà de \$5,000.00 en ristourne et créé un fonds de réserve de plus de \$3,000.00.

La côte nord offre à Matane un marché considérable pour ses produits agricoles. La viande de boucherie, les patates, les légumes, les oeufs, le beurre, etc, sont en grande demande sur la rive opposée. Il est à souhaiter que tous les cultivateurs de Matane se décident à faire partie de leur Société Coopérative.

L'U. C. C.

Il existe un embryon de cercle de l'U.C.C. à Matane. C'est une excellente formule pour développer chez la classe agricole l'esprit de corps, partant l'esprit coopératif et le goût des choses de la profession. L'U.C.C. développée donnera sûrement aux cultivateurs de Matane l'essor progressif dont ils ont besoin.

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE

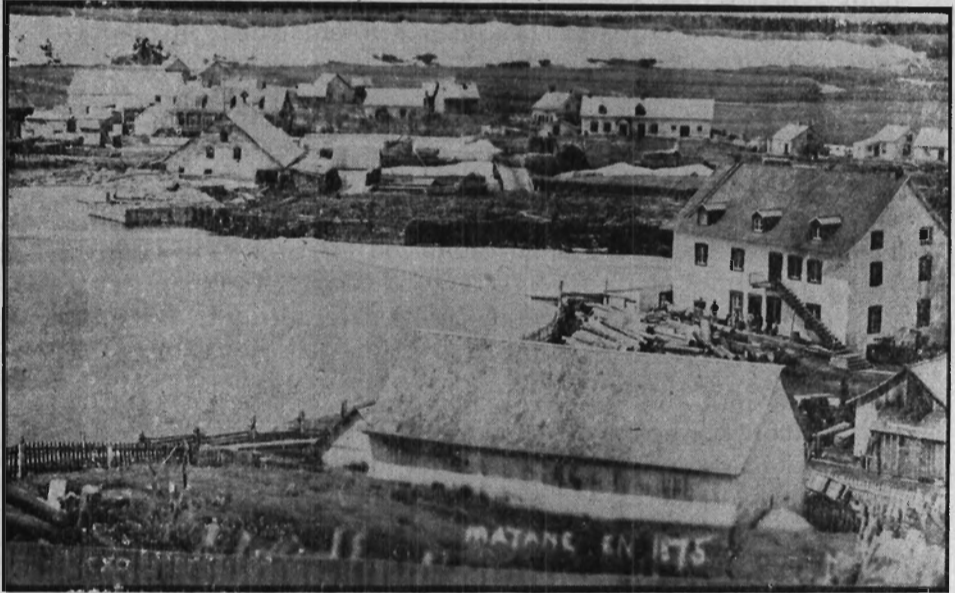
Matane n'a pas d'Assurance Mutuelle locale contre l'incendie. Il y en a une cependant pour les cultivateurs de la région, avec bureau-chef à St-Octave de Métis, et qui opère dans tout le comté.

LA LAITERIE DE MATANE LTEE

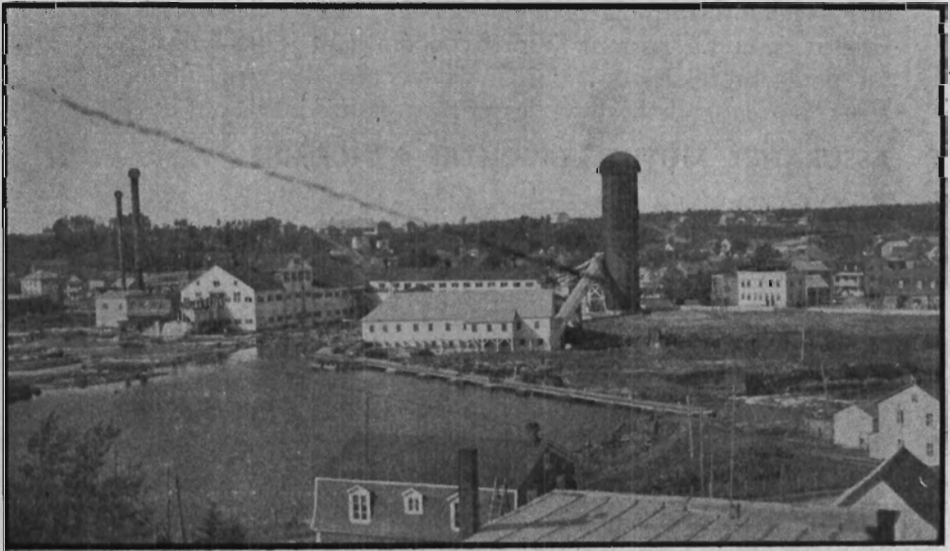
Cette usine fut organisée en 1939 par M. Ernest Mercier de Matane. On y fait la pasteurisation du lait, la fabrication de la crème glacée et du lait au chocolat.

Le lait est fourni par les cultivateurs des environs. En 1939 on vendait environ 100 pintes par jour de lait pasteurisé. En 1943 on en vendait 500 pintes par jour.

Cette usine de pasteurisation fut la première ouverte en bas de Québec.



LE 1er MOULIN A SCIE EN 1875. LE MOULIN A FARINE



LES MOULINS DE LA COMPAGNIE PRICE

CHAPITRE XLII

INDUSTRIES

Lorsque débuta dans la région l'industrie du bois, ce fut pour les colons un grand secours. Cela leur permettait de se faire quelques revenus. Dès 1830 il y a à Matane un petit moulin à scie et un moulin à farine, celui du Seigneur. (Joseph Bouchette, dict. topographique, 1832, tome 3) (9).

MOULIN DES PRICE

Ce moulin à scie occupait à peu près l'emplacement du moulin actuel. Qui en était propriétaire? ce point demeure incertain. Toutefois, en 1844, François Buteau passe un bail avec Jim Forbes — no. d'enregistrement 514 — propriétaire riverain de l'emplacement du moulin, au montant de 30 Louis courant pour 39 ans, sur la Grande Rivière Matane. Il veut y faire le commerce du bois, y avoir et y bâtir des moulins, écluses, chaussées, quais, estacades (booms), etc. Le moulin reste encore des plus rudimentaires. Il était uniquement actionné par l'eau. A marée haute il était presque inondé. Le sciage y était évidemment très lent. "Les scieurs avaient le temps d'aller prendre un coup et faire un tour de danse dans les petites maisons situées tout près. Quand ils revenaient, le billot n'était pas complètement scié". (Entrevue Théodore McKinnon) (53).

Le moulin deviendra la propriété de Lemesurier, Filstone et Cie, en 1853. Puis il passera aux mains de Bradley, et enfin les Price feront l'acquisition du tout: moulins, limites, etc., vers 1864. Pendant longtemps cependant l'exploitation sera faite par des contracteurs (jobbers). Ce sera successivement: Poiré — sa fille, Antoinette, épousera le vieux docteur Pelle-

tier —, Sylvain, qui devint député du comté; Patton, qui a construit la maison actuelle du docteur Langis; et enfin J.-E. Généreux, pendant 25 ans. Ce dernier demeurait dans la maison actuelle d'Antonio Paradis, — la mère d'Antonio est une fille de J.-E. Généreux.

David McKinnon, frère aîné de Théodore (53), qui travaillait à Rimouski pour les Price, fut envoyé pour explorer les limites de Matane. Il fit rapport recommandant la construction d'un moulin à vapeur. Il recommanda en même temps le renvoi ou l'abandon des "jobbers", qui gâtaient les "limites" en prenant seulement le bois aux bords de la rivière. Ce fut fait.

Les gérants ou "grands boss" des Price seront dans la suite: M. Stuart, 1893-1895. (Il était marié à Edith Patton, nièce de M. Patton, ancien "jobber"); W. Smith, 1895-1899; A.-E. Tweddell, 1899-1925 (il demeura d'abord dans la maison occupée aujourd'hui par Omer Bouchard, puis il épousa après s'être converti au catholicisme, Marie-Ange Rinfret, et construisit la maison des gérants des Price); M.-A. Sewell, 1925-1937 (il est aujourd'hui gérant de la ville de Baie-Comeau). Enfin Léopold Hamel, depuis 1937.

Au début on charroyait le bois dans des charrettes attelées d'un cheval; et on le portait pour l'expédition au premier quai sur l'emplacement du quai actuel des Price. Ce quai avait été construit en croûtes par les "jobbers". Plus tard on se mit à faire près du moulin, à marée basse, des "rafts" que l'on tirait jusqu'au quai à marée haute. Puis on construisit une dalle à eau le long de la rivière, et le bois était ainsi transporté directement du moulin jusqu'au quai.

En 1894 il fut question de faire un chemin à "lisses" partant du moulin, passant à l'ouest des maisons de la rue principale, et rejoignant la rivière puis les quais par le sud de l'ancien cimetière. Les Soeurs du Bon-Pasteur s'y opposèrent (59).

Vers 1898 on se remit à transporter le bois sur des espèces de wagons à quatre roues ("waggines"), trainés par des chevaux. Le chemin — la rue principale — devenant impossible par mauvais temps, la compagnie Price décida vers 1900 de paver la rue depuis le moulin jusqu'au quai. C'est ainsi que, pendant bien des années, cette rue principale de Matane fut pavée de bois.

Le moulin des Price fut agrandi et transformé bien des fois. On en construisit même un second pour le cèdre. En



LEOPOLD HAMEL,
GERANT "PRICE BROS. LTD"

1919 on reconstruisit presque entièrement le moulin à scier l'épinette. On agrandit de nouveau en 1940. Aujourd'hui les scieries de Price Brothers emploient de trois à quatre cents hommes durant toute la belle saison; ces hommes avec bien d'autres sont employés à la coupe du bois en forêt durant l'hiver. C'est l'industrie principale de Matane.

MOULIN DE BOIS A FUSEAU

(La Compagnie James Richardson)

A la fin de 1877, une manufacture de bois de fuseau est établie à Matane. C'est la première du genre installée dans la région. Ce bois, — du bois franc, du bouleau le plus souvent, — était débité en bâtons de deux pouces par deux. Il était chargé sur des bâtiments, gros voiliers pour la plupart qui se tenaient à l'ancre au large, puis transporté en Angleterre où on le mettait en fuseaux. Le propriétaire de cette compagnie était James Richardson.

L'emplacement de cette manufacture était au pied de la côte de l'ouest, — côte de Dougald Fraser, — qui à cause de cette manufacture finit par être appelée par les gens: "côte de la factorie". James Richardson était le beau-père du premier gérant de cette compagnie, J. Russell, père de Willie qui fut sa vie durant gérant à Matane, et de Johnny qui fut gérant des moulins que la même compagnie installa plus tard à différents endroits en bas de Matane, et plus particulièrement au Cap Chat. Ce James Richardson publia en 1857 un rapport sur ses explorations avec le docteur Bell, dans lequel il mentionnait la ressemblance de la Gaspésie avec la Pennsylvanie.

Le moulin de bois de fuseau ne fonctionna à Matane que de 1877 à 1882. Il fut alors transporté à l'Anse à la Croix. C'est dans cette manufacture désaffectée que fut ouverte en 1892 la première fromagerie à Matane.

Vers 1885 il y avait un moulin de bois de fuseau à Ste-Félicité, à l'Anse à la Croix, un au cap à la Baleine, un autre au Ruisseau à Sam, et finalement un au Cap Chat, tous propriétés de M. Russell et Compagnie. M. Charles Bertrand, de l'Île Verte, en exploitait un aux Capucins, et deux autres à la rivière La Marte et à Ste-Anne des Monts. Dans ce dernier endroit, M. Théodore Lamontagne en exploitait également quelques-uns (Arthur Buies — "Le comté de Matane").

GAGNON & FRERES

Différents moulins furent ouverts dans la suite. Une petite manufacture fut outillée pour préparer la planche embouvetée et fabriquer des portes et châssis. Une autre était située dans la baie; elle appartenait à Jean-Baptiste Isabelle. Ce dernier étant tombé en faillite, Belleau & Fils de Québec, qui avait fourni la machinerie, devinrent acquéreurs de l'établissement. C'est Olivain Gagnon qui l'acheta vers 1910 avec son fils Hector, et la fit fonctionner avec succès. Il construisit un moulin plus considérable à une faible distance en 1920. Il forma avec ses fils en 1922 la compagnie Gagnon & Frère Ltée. En 1936 on organisa une filiale sous le nom de **SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MATANE**. Cette compagnie débite près de 2,000,000, p.m.p. par année. La même année la compagnie se transporta près de la ligne du chemin de fer.

En 1939 on fit incorporer une deuxième filiale sous le nom de **COMPAGNIE DE BOIS DU RUISSEAU A LA LOUTRE**. A cet endroit les Gagnon ont un moulin qui utilise le bois des colons. On en sort 4 à 5 millions de p.m.p. par année.

Les Gagnon & Frères, avec leurs deux filiales sont aujourd'hui une des entreprises les plus progressives de Matane. Les administrateurs ont su passer sans faiblir à travers les crises de l'entre-deux-guerre. A Matane seulement, ils emploient plus de 100 hommes.

MOULIN BANAL DU SEIGNEUR

Les seigneurs eurent d'abord un moulin à farine à Matane. Le premier meunier fut Samuel Harrisson, venu très jeune des Etats-Unis vers 1806. En effet dans les registres de Matane, on voit qu'il y est déjà en 1808, et qu'il porte le titre de meunier du seigneur. Ce moulin était situé dans le commencement du Petit Matane. Il existait encore et était en opération en 1858.

MOULIN A FARINE

Vers 1850 Napoléon Larochelle, de St-Anselme, député à la Législature et marié plus tard à une demoiselle Venner de Matane, construisit un moulin à farine au village. C'est son frère, Georges, vieux garçon assez adonné à la boisson, qui était meunier. Il devint propriétaire du moulin dans la suite.

Vendu à Darveni Aubée en 1888, ce moulin fut acquis par J.B.E. Bergeron en 1901, puis par Price Brothers en 1902. C'est Ernest Fortin qui était alors meunier. Un incendie détruisit le moulin vers 1925.

Il y avait à peu près en même temps un autre moulin à farine sur la rivière du Petit Matane. Le meunier était un Desgagné. Plus tard ce moulin devint la propriété des Rivard.

Un nommé Frédéric Ouellet était meunier du moulin à farine de Ste-Félicité en 1881.

TANNERIES

Presque côte à côte à Matane, du côté est de la rivière, il y eut deux tanneries. Elles appartenaient à deux messieurs Lemieux. Une était située au coin sud de la route de St-Luc, et l'autre un peu plus au sud, là où se trouve aujourd'hui le boulanger Pelletier.

MINES

Depuis longtemps la Gaspésie avait attiré l'attention des géologues en quête de mines.

En 1834 Sir William Logan commence à étudier la formation géologique de la Gaspésie, et ses assistants Murray, Bell et Richardson continuèrent son travail. L'expédition de Logan avait pour but de trouver du charbon. MM. Ellis et Low reprirent le travail en 1882 et 1883. Le docteur Alcock, puis McKenzie Williams firent également de sérieuses études sur les possibilités minières de la Gaspésie.

LA MINE D'OR DE MATANE

En 1903 on organisa la **MATANE MINING AND SMELTING COMPANY**. J.-E. Saucier en était président et gérant, et Georges-P. Châteauvert, secrétaire. L'ingénieur était M. A. Mascovici. Ce dernier avait un laboratoire de recherches, situé dans la maison de Noré Lévesque, rue St-Georges. Là, disaient les gens, il fondait des pierres et sortait une petite boule d'or. Manière d'épater les badauds, puis de vendre des parts de mine.

L'organisation de la compagnie des mines à Matane fit beaucoup de bruit. Il y eut une espèce de course à l'achat de parts. On amena de la machinerie en 1904, puis on fit des travaux de forage dans le troisième et quatrième rangs du Petit Matane. On trouva un peu d'or, puis du cuivre; mais faute de fonds ou pour d'autres raisons, tout fut arrêté. L'affaire tourna en queue de poisson; et les acheteurs de parts furent "lavés". . . . Le gérant, homme très entreprenant, fut baptisé par les gens du nom de "Saucier-la-mine", et alla faire fortune ailleurs.

En mai 1940, la **CONSOLIDATED MINING AND SMELTING COMPANY** ouvrit un bureau à Matane. La guerre ne fut guère favorable aux développements de quelque sorte en ce sens. Mais il y a sûrement des mines à l'intérieur de la Gaspésie, et un jour ou l'autre Matane pourra peut-être connaître un essor nouveau dû à leur exploitation.

"THE PENINSULAR COMPANY LTED" (La Compagnie Péninsulaire, Ltée)

Cette compagnie fut constituée à Matane en 1911 pour développer toutes sortes d'industries dans la péninsule de Gaspé. Les lettres patentes furent accordées à MM. Gustave-A. Côté, de Matane, médecin; William Russell, de Matane, manufacturier; Donat Caron, membre de l'Assemblée Législative et agent d'assurances; Herbert-Joseph Lyons, entrepreneur de chemins de fer, de la cité de Montréal; René Dupont, de la cité de Québec, agent de la colonisation; Jos.-A. Bergeron, médecin, de Matane; François-J. Pelletier, marchand, de Matane; A.-E. Twedell, de Matane, gérant de Price Bros.; Hugh Doheny, de Hervey Junction, entrepreneur de chemins de fer, et Philippe-Auguste Choquette, avocat, de Québec. On voulait construire et maintenir des lignes de téléphone, des pouvoirs d'eau et des aqueducs; vendre de l'électricité, percer des mines, construire des chemins et des ponts, etc. Le capital total était de \$49,000, divisé en 1960 actions de \$25.00 chacune. Le bureau principal d'affaires de la Corporation était à Matane.

On ne connaît guère d'autres activités à cette compagnie que d'avoir acquis une imprimerie et publié "Le Cri de l'Est" pendant deux à trois ans.

La "MATANE AND SOUTH SHORE CO. LTD."

Cette compagnie fut la propriété de Luc Collin et de Félix Chouinard, marchand. Ils avaient un moulin au pied de la côte de la petite montagne, du côté est de la rivière.



L. S. LISTER,
GERANT "HAMMERMILL PAPER CO."

HAMMERMILL PAPER COMPANY

Cette compagnie acheta le moulin et les limites de la "Matane Lumber & Development Company". Le moulin de sciage fut tôt fermé et l'on ne fit plus sur les limites que la coupe du bois de pulpe. Ce bois est "dravé" chaque printemps sur la rivière Matane et ses affluents à la suite de la "drave" de Price Brothers; puis il est retenu dans un immense bassin, derrière une écluse, à environ quatre milles de la ville. De là, on le fait passer par-dessus le bois en flotte de la compagnie Price au moyen d'une dalle, et on l'amène auprès de l'embarcadère dans le fond de la baie, d'où il est expédié par eau sur les grands lacs du côté américain pour y être manufacturé en papier.

Bien que la Hammermill Paper emploie un assez bon nom-

bre de gens de Matane et des environs tant aux chantiers qu'au travail de chargement des barges, il est regrettable que tout le travail de transformation de cette matière première de chez-nous, le plus payant, se fasse à l'étranger et à son profit.

MANUFACTURES DE LAINE ET DE MATELAS

De 1919 à 1922, la Compagnie de Lainage de Matane opéra une manufacture de laine construite du côté ouest de la ligne du chemin de fer, sur le terrain de D. Tardif. On fabriquait de beaux tissus; et un certain nombre de gens, des jeunes filles surtout, y trouvaient de l'emploi. Faute de bonne administration ou pour une autre raison, la compagnie passa entre les mains d'un M. Paquette, syndic en 1922.

Depuis un an une nouvelle manufacture de laine est en opération à Matane. Elle est la propriété de M. Théophile Poulin. On fait le filage et le tissage de la laine des cultivateurs, et on fabrique des coupe-vent, des pantalons, etc.

Cette manufacture est située sur la côte ouest, sur la terre de Georges Côté.

Monsieur Poulin s'occupe également de la confection et de la réparation des matelas.

PETER FORBES

Peter Forbes a un moulin à scie à St-Adelme, à vingt milles de Matane. Il y exploite en partie le bois des colons, puis le bois pris sur une concession d'environ mille acres qui est sa propriété.

Tout le bois une fois scié est transporté à Matane par camion. En 1942, M. Forbes a expédié pour plus de 2,000,000 p.m.p. à Montréal et à Boston.

LA BRIQUETERIE DE MATANE

Une installation pour la confection et la cuisson de la brique fut organisée à Matane en 1912. Elle était située au pied de la côte de Lapierre, à l'endroit occupé aujourd'hui par la plate-forme de chargement des Price le long de la ligne du chemin de fer. La glaise semblait de bonne qualité, mais le marché et les moyens économiques de transport faisaient défaut; aussi la briqueterie ne fonctionna que quelques années, soit jusqu'en 1926.

CONSTRUCTION DE BATEAUX

En diverses circonstances, il y a eu à Matane un chantier de construction de bateaux en bois, — quelques-uns d'assez fort tonnage. Ce chantier ne fut jamais la propriété d'une compagnie. C'était les intéressés qui engageaient la main-d'oeuvre expérimentée et qui construisaient sur place. Le plus gros bateau, à ma connaissance, construit à Matane, fut "Le Tremblay". C'était vers 1912. On l'avait d'abord baptisé à son lancement "The Lady of Matane"; mais une correspondance satirique publiée dans "Le Progrès du Golfe" et dont le chanoine Charron était l'auteur, tua cette manifestation d'anglomanie.

Le capitaine Alfred Guimont de même que le capitaine Raoul Castonguay se sont tour à tour fait construire des bateaux à Matane. L'endroit est favorable et la main-d'oeuvre habile ne manque pas chez-nous. Il y aurait probablement une industrie à développer à Matane dans cette ligne.

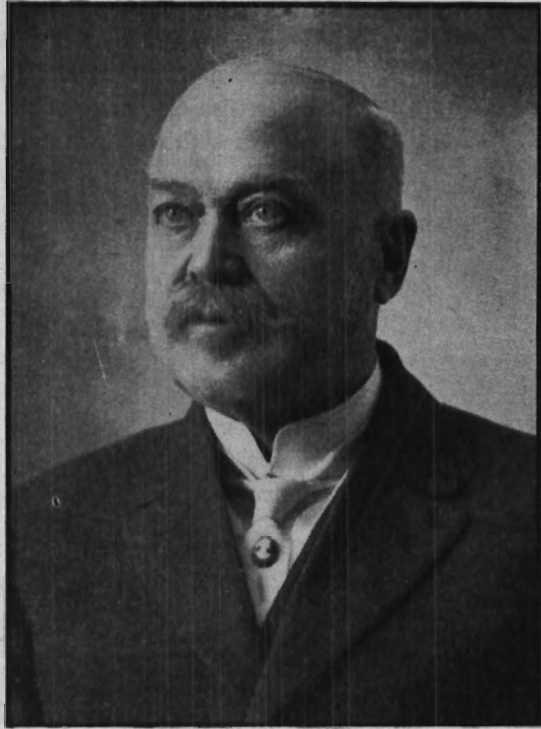
EAUX GAZEUSES

Différentes petites industries d'eaux gazeuses se sont succédées à Matane. Ainsi Gauthier et McMullen, Enrg.

Il y a encore à Matane et depuis nombre d'années plusieurs petites manufactures pour la préparation du bois et pour la confection des portes et châssis, tels Levasseur & Fils, Bélanger, Joncas, Roy, etc., etc. On songe à organiser prochainement une manufacture de petits meubles et de jouets.

En résumé c'est à Matane que se trouve la plus dense réunion de scieries de toute la Gaspésie. Trois grandes compagnies y font l'exploitation forestière. Il y a trois usines de portes et châssis, et on compte au moins six à sept autres petites manufactures.

Durant la guerre, le transport par eau étant très limité, il s'est expédié par Matane 30 wagons de bois par jour, 780 par mois, soit 15,600,000 p.m.p. Combien de temps pourra durer pareille exploitation? c'est un point d'interrogation sérieux...



L.-J. LEVASSEUR,
EX-MARCHAND ET MAIRE DE MATANE, DECEDE



MAISON CONSTRUITE PAR M. PATTON, AN-
CIEN "JOBBER" DES PRICE, AUJOURD'HUI
RESIDENCE DU Dr LANGIS.



ANCIENNE RESIDENCE DE L.-J. LEVASSEUR,
AUJOURD'HUI PROPRIETE DE MADAME AR-
THUR DESJARDINS.

CHAPITRE XLIII

COMMERCE

TRAITE DES PELLETERIES

“Le commerce ou la traite des pelleteries tint une place importante dans les débuts de l’histoire canadienne au seizième et dix-septième siècles. Les marins de St-Malo, tout particulièrement, y tenaient fort. A considérer l’âpreté que les Malouins mirent à défendre la liberté de ce trafic pendant au moins un siècle, on peut croire que ces bourgeois et marchands y avaient engagé de très gros capitaux et en tiraient des profits considérables. Ce sont eux qui firent tant d’opposition à la première et à la troisième expédition de Cartier. Ils s’efforcèrent pendant longtemps de tenir secret le lieu de leur marché de pelleteries afin d’écarter toute concurrence. Et même longtemps après les débuts de colonisation au pays, et après l’abolition de la liberté du trafic et en dépit des défenses royales, ils continuèrent à tenir clandestinement comptoir de pelleteries sur les rives du Bas St-Laurent”. La contrebande n’est pas d’hier dans notre pays.

Les premiers commerçants à Matane furent donc des acheteurs de pelleteries.

MAGASINS et MARCHANDS

La date de l’ouverture du premier magasin à Matane reste inconnue. Toutefois nous savons que M. E. Lacroix y avait déjà un magasin en 1847, puisque dans une annonce commerciale publiée dans “La Voix du Golfe” de Rimouski en 1867, on lit : “maison établie à Matane depuis vingt ans”. Le magasin de M. Edouard Lacroix était un magasin général. On y vendait des “marchandises sèches”, des pelleteries, des chaussures, des épiceries, de la ferronnerie, de la ferblanterie, de la vaisselle, de la pharmacie, de la librairie, de l’huile, des lam-

pes, etc. Ce magasin occupait l'emplacement de l'hôtel Bernier actuel.

Monsieur Lacroix était marié à une demoiselle Gillesey, Irlandaise de Québec. Son ancienne résidence est aujourd'hui l'Hôtel de Ville. Monsieur Lacroix quitta Matane pour Québec vers 1888.

Après M. Lacroix, c'est M. Pierre Langlois qui continua le commerce au même poste. Vers 1850, M. L.-N. Blais, de compagnie avec M. L.-A. Huot, ouvrit un magasin à Matane. Cet établissement était situé du côté est de la rivière, dans l'immeuble occupé actuellement par le magasin d'Alexandre Pelletier. M. Abel Marquis avait succédé à M. Blais après sa mort, en 1882.

En 1860 il y a un magasin à Tartigou, propriété d'un monsieur Fournier. Vers 1862 Pierre Verner est marchand à Matane. En 1863 il passe un contrat avec J.-Baptiste Arthur Fournier, commis-marchand à Matane, et s'engage à fournir les marchandises pour un magasin que Fournier va tenir au Petit Matane. Fournier aura en même temps soin d'une grave au même endroit. Ce magasin logeait dans la maison de Damase Levasseur.

Il y eut plus tard à Matane bien des magasins importants, entre autres celui de L.-J. Levasseur fondé en 1872. C'était un magasin-général. Pendant nombre d'années la famille de M. Levasseur occupa le haut du magasin, puis il se fit construire à côté une magnifique résidence, propriété aujourd'hui de sa fille Hermance (Mme Arthur Desjardins). "Quebec Store Ltd.", propriété de F.-X. Dion, occupe maintenant ce poste avec un magasin de gros. Cet établissement emploie quatre voyageurs de commerce et des camions font la livraison aux marchands tout le long de la côte jusqu'au Mont-Louis, et aussi dans la Vallée de la Matapédia. Monsieur Dion est aujourd'hui propriétaire de la maison Gignac de Québec.

Un autre magasin très important de Matane fut celui de J.-B.-E. Bergeron (propriété actuelle de Zénon Otis). M. Bergeron, originaire de Québec, arriva à Matane vers 1884. Il repartit pour Québec en 1921.

L.-H. Chouinard fut pendant nombre d'années propriétaire d'un des magasins les plus considérables de Matane. Il occupait l'emplacement actuel de l'étalage de boucher d'Adrien Gauthier.

Il y eut pendant longtemps un magasin au coin sud de la rue de la gare et de la rue principale. L.-H. Gosselin était propriétaire. Plus tard ce fut Georges Pelletier.

L.-H. Gosselin eut aussi un magasin au Petit Matane vers

1868. Il succéda probablement à Verner. Gosselin, en plus de son magasin-général, avait durant l'été des succursales au Gros Morne, aux Capucins et à l'Anse à la Croix, pour l'exploitation de la pêche à la morue. Devenu député du comté de Rimouski, à la Législature, ses dépenses d'élection et la négligence de ses affaires occasionnée par son séjour aux sessions, l'obligèrent à démissionner en 1872. Il dut même faire cession de ses biens. Dans la suite, en 1875, il fut garde-forestier. Puis il fonda la compagnie d'assurances "La Rimouski" et finalement disparut complètement de la circulation.

C'est un nommé Montreuil qui lui succéda comme marchand-général à Petit Matane, puis DesRoy, puis Verreault, puis Talbot, et aujourd'hui madame Horace Levesque.

On compte maintenant à Matane deux grossistes. Il y a plus de 65 établissements de détail, soit : 13 épiceries, 13 magasins de confection, 8 restaurants, 5 boucheries, 3 bijouteries, 3 ferronneries, 3 "magasins 5-10-15", 3 magasins de radios, 5 magasins de meubles, poêles, etc., 2 ateliers de photographie, 2 pharmacies, 2 librairies, 1 fabricant de liqueurs douces, 3 magasins d'accessoires électriques.



M. J.-CHS GAGNON, PHARM. CH.,
 PRÉSIDENT DE LA C. DE COM-
 MERCE SENIOR

CHAMBRE DE COMMERCE SENIOR

C'est le 20 février 1913 que fut fondée à Matane la Chambre de Commerce senior. Le premier président fut L.-J. Levasseur, marchand, de 1913 à 1923. De 1923 à 1929 la Chambre

n'eut aucune activité. Le deuxième président fut J.-E. Gagnon, N. P., de 1929 à 1939 ; le troisième, le colonel Raoul Fafard, C. R., de 1939 à 1942, et le quatrième, Jean-Charles Gagnon, pharmacien, depuis 1942.

La Chambre de Commerce senior s'est occupée assez assidûment du progrès de Matane. Plusieurs mémoires furent présentés en diverses occasions aux gouvernements en faveur du développement du havre, puis d'une meilleure administration comme du prolongement du chemin de fer. Bien des démarches furent faites également pour amener de nouvelles industries dans la localité.

La Chambre de Commerce senior comptait en 1940 212 membres.



M. YVON LAVASSEUR,
PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE DES JEUNES
DE MATANE

CHAMBRE DE COMMERCE JUNIOR

La Chambre de Commerce Junior fut fondée en 1942. M. Yvon Lavasseur en est le président depuis lors.

Cette Chambre des Jeunes s'est attachée à développer le goût de l'embellissement, de la propreté et des vertus civiques à Matane. Elle s'est encore employée à organiser une souscription et à préparer des plans pour l'érection d'un monument à la mémoire des braves matanais de la guerre 1939-45. Ce monument sera dévoilé en août 1945.

Liste des présidents de la Chambre de Commerce Senior

L.J. Lavasseur	Raoul Fafard, C.R.
J.E. Gagnon, N.P.	Jean-Charles Gagnon, phar. chim.

Liste des présidents de la Chambre de Commerce des Jeunes

Yvon Lavasseur depuis la fondation en 1942.

CHAPITRE XLIV

ETABLISSEMENTS DE CREDIT

BANQUES—CAISSE

Il y a à Matane actuellement deux succursales de banque ; la plus ancienne est celle de la Banque Canadienne Nationale, l'autre, celle de la Banque de Montréal qui a succédé à la Banque Molson. Il existe aussi une Caisse Populaire.

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Nous trouvons, dans le "Progrès du Golfe" du 21 septembre 1906, le passage suivant daté de Matane : "Après bien des démarches et des pourparlers, après requêtes et suppliques, les directeurs de la Banque Nationale de Québec ont décidé d'établir une succursale à Matane. Nous avons à cet effet la visite de l'hon. juge Chauveau, vice-président, et Napoléon Lavoie, directeur. La maison de M. Octave Desjardins — coin nord de la rue St-Jean actuelle No 241 ave St-Jérôme — "a été louée pour les réparations nécessaires. La population de Matane apprécie cette organisation et des ouvriers sont actuellement à y faire bien cette initiative qui donnera une impulsion nouvelle au commerce".

La banque ouvrit ses portes le 3 octobre 1906. Les gérants furent MM. J.-E. Robert, de 1904 à 1907 ; Brousseau, de 1907 à 1910 ; Henri Tessier, de 1910 à 1922 ; puis Jos.-U. Girard depuis 1922. La banque déménagea au poste actuel en 1913.

LA BANQUE DE MONTREAL

Une deuxième succursale de banque s'est ouverte à Matane le 5 février 1915. C'était une succursale de la Banque Mol-

son. Une partie du magasin Napoléon Ruel — aujourd'hui Albert Gagnon — en face du pont de Matane, servit d'abord de local jusqu'en 1920. Alors on déménagea dans l'édifice Jean St-Laurent — aujourd'hui H. Lapierre — puis dans le local actuel, édifice Lapointe, en 1941.

La Banque Molson fut fusionnée avec la Banque de Montréal en 1925. Le premier gérant fut M. J.-O. Mercure, en 1915 ; E. Lagacé, en 1916 ; C.-S. Lespérance, de 1916 à 1923 ; enfin Léon Beauchemin, gérant actuel depuis 1923.

LA CAISSE POPULAIRE

Depuis 1911 Matane possède une Caisse d'Economie. C'est une des plus anciennes du Bas Saint-Laurent. Elle a toujours progressé lentement mais sûrement. M. J.-O. Lebel, N. P., en est gérant depuis la fondation. C'est le curé Soucy dans le temps qui fit toutes les démarches pour l'organisation d'une Caisse Populaire-Desjardins dans la paroisse.

Au 31 mai dernier, la Caisse Populaire de Matane avait \$343,089.43 de dépôt. Il reste à souhaiter que l'esprit progressif oriente le conseil de la Caisse de Matane vers des prêts de plus en plus nombreux aux sociétaires — dans des conditions de sécurité voulue cependant — afin de stimuler l'accession de la masse à la propriété.

CHAPITRE XLV

IMPRIMERIES

La Compagnie Péninsulaire, Ltée, fondée en 1911 et qui éditait le journal : "Le Cri de l'Est", fut la première imprimerie à Matane. Elle occupait, avec les bureaux du journal, la maison de la Compagnie Richardson, ancienne résidence du notaire Guay, et qui était située à l'emplacement actuel du poste de "Imperial Oil".

Un incendie en 1916 détruisit les bureaux du Chemin de Fer et de la Compagnie Richardson, en même temps que les presses du "Cri de l'Est" qui avait déjà cessé de paraître.

La deuxième imprimerie fut celle des frères Bernier, Dolorès et Charles. Elle avait ses ateliers dans la maison, transformée depuis, qui est aujourd'hui la résidence du docteur Piuze.

Il y eut ensuite l'imprimerie Bilodeau et Frères. Enfin quelques années plus tard une petite imprimerie fut organisée par les Gagnon et Frères ; puis elle fut vendue en juillet 1939 à un nommé Gendreau, qui la revendit en novembre suivant à D.-L. Préville. C'est aujourd'hui, après certains développements, l'imprimerie Commerciale, située sur la rue St-Pierre.

Le premier annuaire des adresses de Matane a été édité par cette imprimerie en 1940.

"LE CRI DE L'EST"

Ce journal fut fondé à Matane en mai 1911. Il était édité par la Compagnie Péninsulaire, Ltée, de Matane.

Blanche Lamontagne-Beauregard, poète, chantre de la Gaspésie, collabora assidûment pendant quelques années au "Cri de l'Est". On peut même dire que c'est un peu ce journal qui l'a lancée.

En 1912 et 1913, c'est un monsieur H. Vervant (Français) qui est directeur du "Cri de l'Est" et propriétaire de l'imprimerie. Le journal cessa de paraître en 1913.

CHAPITRE XLVI

LES AMUSEMENTS

ASSOCIATION SPORTIVE DE MATANE

C'est au moins depuis 1908 qu'il existe à Matane une association sportive. Elle s'est surtout occupée des sports d'hiver, mais Matane eut aussi son club de balle au camp (Baseball) qui connut même des heures de succès.

La première patinoire fut organisée pendant quelques années sur la rivière, en haut de la chaussée derrière les moulins. Puis elle fut placée sur les terrains du domaine, en haut du village. Enfin on fit une organisation considérable près de la rivière à l'extrémité sud-ouest de la ville. Il y avait là une magnifique patinoire avec maison confortable, ainsi qu'une grande glissoire pratiquée dans le flanc de la côte et dévalant jusqu'à la rivière. On avait même organisé un service de transport. C'était une grande voiture avec bancs et sur patins, traînée par deux chevaux. On faisait le tour de la ville trois à quatre fois par soirée.

Les mascarades annuelles étaient tout un événement dans ce temps-là et elles étaient la plupart du temps exceptionnellement bien réussies.

Depuis quelques années la patinoire est au centre de la ville sur la terre du couvent. L'endroit sert, l'été, de terrain de jeu aux enfants.

CHAMP DE COURSES

Vers 1912 un grand terrain de courses fut organisé de l'autre côté de la rivière, côté est, sur le haut de la côte. On y venait de la Vallée, de Rimouski et d'un peu partout pour prendre part aux courses de chevaux. La vogue fut maintenue pendant quelques années, puis tout tomba. On a repris les courses il y a sept ou huit ans, mais cette fois le champ est sur le côteau ouest, sur la terre de C. Dion.

LE CLUB DE CURLING

Depuis nombre d'années il existe à Matane un club de Curling et de Badminton. Les locaux sont très spacieux. On y trouve même un comptoir de rafraîchissements, etc. Construit tout d'abord par la compagnie Price, pour ses employés, on décida dans la suite d'y admettre les principales familles de la ville. C'est un lieu important de réunions sociales matanaïses.

CLUB DE GOLF

Pendant quelques années il y eut un club de golf dans le Grand-Détour-est. Le site était magnifique. Malheureusement, faute de fonds, le club ne fonctionna qu'un ou deux ans. Si le tourisme doit se développer à Matane, il y aurait avantage à remettre ce club en opération. Ce serait d'autant plus facile que la maison du club existe toujours.

LES THEATRES

Le premier théâtre de Matane, "Le Matanoscope", fut ouvert par les frères Levasseur dans la rue de la gare vers 1908. On y donnait des vues animées. C'était bien à l'encontre de M. le curé Soucy cependant. L'emplacement de ce théâtre, — et c'est la même construction un peu transformée, — est occupée aujourd'hui par Léon Sirois, directeur de funérailles.

Plus tard le théâtre "National" pour vues parlantes fut organisé de l'autre côté de la rivière par Philippe Forbes. Incendié, il a été reconstruit au même endroit.

SALLES PAROISSIALES

A la suite de la construction du nouveau presbytère en 1887, l'ancien fut utilisé comme résidence du bedeau. Il y avait un grand appentis à l'arrière qui servait de salle publique, et où se réfugiaient les gens de la paroisse avant et après les

offices religieux, par mauvais temps comme durant l'hiver. Cette maison fut démolie en 1914 et l'on édifia la construction actuelle en brique de confection matanaise. Le bas sert de résidence au sacristain, et le haut de salle publique.

A l'occasion de la reconstruction, en 1933, de l'église incendiée, on fit dans le soubassement une grande salle paroissiale. Elle sert à l'occasion pour des réceptions sociales, des assemblées paroissiales, des distributions de prix, etc., mais la plupart du temps pour des représentations théâtrales et des vues parlantes.

FANFARE

En 1906 fut organisée à Matane la première fanfare. M. le vicaire Joseph-A. St-Laurent, aujourd'hui curé de St-Jean-l'Évangéliste (Bonaventure), en fut l'organisateur.

Au bout de peu d'années, faute de musiciens, la fanfare tomba.

Vers 1938, M. Albert Lavoie, professeur de piano à Matane, aujourd'hui capitaine dans l'armée, organisa une nouvelle fanfare: "**L'Harmonie de Matane**". Les résultats furent intéressants. La ville et des souscriptions particulières permirent de costumer les "fanfarons", mais malheureusement la guerre a tout désorganisé. La paix revenue, on se remettra sans doute de nouveau à la tâche.

AUTRES AMUSEMENTS

On trouve à Matane plusieurs salles de pool, des allées de quilles, des théâtres, des terrains de tennis, voire des salles de danse.



LE DEUXIEME MANOIR CONSTRUIT EN 1858

CHAPITRE XLVII

QUELQUES HOTELS ANCIENS ET ACTUELS DE MATANE

Vers 1870 et durant plusieurs années il y eut un hôtel tenu par Alexander (Jimmy) Grant, dans la maison occupée ensuite par Edmond McKinnon, et aujourd'hui par l'agronome Langlois. Il y avait là un bar où durant l'été les aristocrates de l'endroit amenaient les capitaines et les officiers des voiliers européens en chargement à Matane. En remerciement, ils recevaient une invitation à bord des bâtiments où ils étaient très bien traités à leur tour.

Puis il y eut l'hôtel de la mère McKinnon (maison de la soeur), No 103, ave St-Jérôme.

M. Alexandre Fraser tint maison de pension au Manoir pendant plusieurs années. Seuls les gens de bonne classe y avaient accès cependant.

Avant 1892, il y eut de l'autre côté de la rivière l'hôtel du père Moreau (emplacement d'Arthur Côté). Cet hôtel fut tenu plus tard par un nommé Langlois.

L'hôtel Rinfret, hôtel de prédilection des voyageurs de commerce, occupait l'emplacement de la pharmacie Bergeron.

L'hôtel Pelletier, devenu plus tard l'hôtel Central, était où se trouve aujourd'hui le bloc Brunelle.

Le père Charles Stevenson tint, des années durant, maison de pension en face du pont.

Justinien Dionne eut son hôtel dans la rue St-Georges. C'est aujourd'hui le magasin N. Fortin.

La maison occupée actuellement par le magasin Nazaire, et construite par M. François Pelletier, fut pendant un certain temps l'hôtel Bonneau. Elle passa ensuite à un nommé Chatigny.

De l'autre côté de la rivière, il y eut l'hôtel Dufour qui devint l'hôtel Côté, maison voisine de l'école d'Amours, côté sud.

Dans la rue de la gare il y a, depuis l'ouverture du chemin de fer, l'hôtel Pineault, puis il y eut l'hôtel Fortin devenu l'hôtel Joncas.

Dans la rue Christophe il y a l'hôtel Simard.

En 1921 on construisit l'hôtel Belle-Plage. C'était "grand genre", mais, la saison d'été étant trop courte, les revenus n'étaient pas suffisants, surtout pour une organisation administrée par des étrangers. Aussi dut-on fermer l'établissement. La propriété fut acquise par les Soeurs Dominicaines de l'Enfant Jésus qui y ont installé l'hôpital du St-Rédempteur.

Un hôtel appelé "Nouveau Belle Plage" fut construit à Matane-sur-Mer par M. A. Fradette quelques années après. C'est un hôtel d'été très achalandé.

L'hôtel Bernier (du nom de son propriétaire, Montézuma) s'est organisé après une restauration complète dans l'ancienne bâtisse qui servait à la fois de résidence et de magasin à M. Pierre Langlois, et antérieurement de magasin à M. Lacroix.

Le dernier hôtel organisé à Matane est le Belvédère, au nord de l'église, sur l'avenue St-Jérôme. L'établissement est très moderne. On a complètement transformé à cette fin l'ancienne résidence de l'agronome Millette, occupée auparavant par Absalon Aubin.

CHAPITRE XLVIII

VIE DES GENS D'AUTREFOIS ET TYPES DE MATANAIS

"... et les goélands au large faisaient la
"sieste en baignant leur falo dans les
"imperceptibles ondulations des vagues !"

Il est facile de comprendre que la vie des gens d'autrefois, à Matane comme ailleurs, n'était pas variée ni agrémentée de grandes manifestations sociales. Il se produisit toutefois des incidents divers qui ont dans le temps défrayé les conversations et amusé un certain nombre de gens.

Au début, quelques familles seulement étaient blotties derrière le Cap dans le ravin en bordure de la rivière. Celle-ci chantait dans les rapides ; elle était même étourdissante au temps des grandes eaux. Ces familles venaient des paroisses d'en haut. Elles avaient été attirées à Matane par la pêche et par l'attrait des pays neufs. A quelque distance de la mer, bien souvent rageuse dans le vent et la brume, elles semblaient avoir cherché abri dans ce trou comme certains oiseaux qui se cachent dans les sillons les jours d'orage. "Un abri contre le grand vent de mer, le vent du large, le vent dur et salé qui ronge et brûle comme le feu..." (Guy de Maupassant).

La vie était rude et dure, les communications extrêmement difficiles. Pas de chemin, pas de pont, seulement la mer et la grève où les cailloux et les "crans" brisent les pieds. Pas de magasin. Tout devait être confectionné sur place. Des années durant on ne voyait pas de prêtres ; et quand on mourait, la nouvelle prenait bien du temps à parvenir aux parents et amis. Au printemps, quand on n'avait plus de farine ni de patates et qu'on attendait les premières goélettes, il fallait se nourrir de mollusques (mouques) cueillies au rivage ; ou encore, après

avoir fait provision de ces mollusques, on montait dans les bois faire du sucre. Quelque temps après on redescendait avec, sur le dos, "un cent" de sucre d'érable ; puis on retournait dans sa famille après en avoir obtenu cent livres de poisson . . .

Ces familles s'agrippèrent quand même au coin de terre "matanais". On y trouvait tant de paix quand on avait suffisamment à manger. Puis bon nombre avait des tempéraments de pêcheur et ils aimaient la mer. On ne saurait dire ce que cela signifie, la mer, pour les gens nés au bord de l'eau. On en a la nostalgie quand on la quitte ; et même, si parfois elle nous ennuie et nous donne "les bleus", par les temps gris, elle est si belle quand elle chatoie au soleil ou que vers le soir elle est d'un bleu cobalt avec des grands jets de lumière qui courent en caressant les vagues, qu'on veut la revoir toujours. . . Le vert des champs, le vent du large et la senteur de la forêt toute proche, furent les amours des premières générations de Matanais.

Par bonheur dans ce temps-là, comme aujourd'hui d'ailleurs, on s'entendait bien à Matane. Bon nombre des premières familles étaient venues de Berthier avec le deuxième seigneur, Donald McKinnon ; c'étaient d'autres McKinnon, des McMullen (McMillen), des Bilodeau (Bislodeau), des Fournier, des Blouin. Puis avec le seigneur Fraser vinrent les McDonald, les Harrison, les Savard, les Gagnon, les St-Louis, etc, etc . . . Les Keable sont là avant 1800, et les Forbes arrivent peu après. Il y a des Anglais, des Ecossais, des Canadiens, des Acadiens, des sauvages et des Allemands ; et tous s'entendent à merveille. Comme le dit Mgr Plessis en 1812, il n'est pas rare que le même parle jusqu'à trois langues. Quelques-uns vivent bien, ce sont les pilotes surtout. C'est Jacques et François Forbes, Daniel McMullen, Eustache Doiron, d'autres encore.

Les progrès seront lents. En 1830, la population de Matane est de 245. En 1833, on y trouve 37 familles ; en 1837, 55 familles, dont 12 au Grand Matane, (70 âmes), et 43 au Petit Matane, (340 âmes).

On ne peut encore cultiver que pour son besoin et celui de la petite localité. Les produits de la pêche ne se vendent guère, faute de moyens de transport. Il n'y a pas de chemin en dehors du village. On vient à la chapelle par la grève.

Les gens évidemment venaient à la messe à pied. Les belles enveloppaient leurs chaussures fines dans un mouchoir. Arrivées à une petite distance de l'église, elles cachaient les souliers sauvages sous une roche ou sous une bûche apportée

au rivage par les marées. Puis comme disait une vieille à ma mère: "Les vieilles et les jeunes s'en allaient pimpantes en faisant leur trognon" . . .

En 1836, Buteau installa un moulin à scie à Matane et commença le commerce du bois. Ce fut tout un soulagement pour les colons. Leur bois représentait un moyen nouveau de subsistance. Les salaires des ouvriers étaient faibles, bien entendu, \$3.00 à \$4.00 par mois — et souvent ils étaient payés en "pitons"; mais il faut dire que tout se vendait également bon marché. Ainsi les oeufs coûtaient trois ou quatre sous la douzaine.

"Tout de même, c'est le progrès qui arrive avec l'industrie. Elle vient au secours de l'agriculteur en lui offrant un marché pour ses produits et du travail dans la morte saison. Lorsque M. le curé Boucher fera en 1849 le recensement de la Grande Mission de Matane, il trouvera déjà une population de 1056 âmes, se répartissant ainsi: Rivière-Blanche, 70 âmes; Grande Anse, 72; Grand Matane, 122; Grand Détour, 140; Petite Matane et Ste-Félicité, 660 âmes.

Avec 1850, le chemin du roi est ouvert jusqu'à Matane. Il y a des chantiers à Tartigou, un moulin à Rivière-Blanche et un à Matane. Il s'y fait de l'expédition du bois aussi. Les cultivateurs développent leur terre; les colons envahissent les cantons Matane, St-Denis, Cherbourg, puis Tessier. Des chapelles sont bientôt construites à la Rivière-Blanche, et à Ste-Félicité. Ce n'est pas encore la grande prospérité, mais c'est l'aisance pour les cultivateurs. Les journaliers, eux, ne gagnent encore que \$8.00 par mois. Quand ils vont aux chantiers, ils doivent emporter leur couteau de poche, leur thé et leur sucre. On les nourrit au lard, aux fèves, et à la mélasse.

LA BOISSON

Une des plaies d'alors, cependant, ce fut la boisson. Il en venait à pleine cargaison de navires, des Antilles et d'ailleurs. Les gros marchands en avaient des rangées de tonneaux dans leur cave et vendaient l'alcool à la mesure. Les minutes des séances du conseil sont pleines de résolutions accordant des licences ou les annulant; passant des règlements de prohibition, puis retournant aux licences. De même y trouve-t-on des règlements établissant des amendes pour ceux qui troublent la paix ou sont pris à traîner ivres dans les rues. Les curés Boucher, Rouleau, Lévesque et Soucy devront tonner souvent contre les abus de boisson. Monsieur Soucy finira par établir la prohibition et la tempérance; mais après 10 ou 15 ans d'accalmie, la contrebande règnera de nouveau en reine dans notre région.

Finalement, en guise de remède, viendra le système prétendu large de la Commission des Liqueurs . . .

Aujourd'hui la boisson est à toutes les sauces! Il semblerait qu'on ne puisse faire un pas ni s'amuser, pas plus que faire des affaires, sans prendre un coup. Et ce qui est pis, voilà que les femmes et les filles s'en mêlent! Aussi est-il heureux que le mouvement des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc entre en scène . . .

Dans une entrevue avec Théodore McKinnon en 1940, il me raconta ce qui se passait quand il était petit. Je cite: "toutes les boissons étaient en usage, mais c'était surtout le whisky blanc qui avait de la vogue. On en avait une "quart" pour 25c"...

. . . "Au jour de l'An il fallait absolument avoir une bouteille pour payer la traite. On aurait quêté pour avoir les moyens d'en acheter".

C'est Edouard Lacroix, marchand, qui fit passer en 1856 un règlement de licence; et c'est Anicet Paradis qui eut le premier l'autorisation de débiter des liqueurs spiritueuses, mais pour les malades seulement. A peine quelques années après, les marchands Lacroix et Blais avaient des licences. Plus tard, ce fut Pierre Langlois, dans l'ancien magasin de Lacroix, un nommé Gamache qui restait au pied de la côte de Ste-Félicité, et Forest Généreux dans une maison sur l'emplacement occupé aujourd'hui par Hector Gagnon. Au Petit Matane, L.-H. Gosselin, marchand-général, avait une licence. Dans un mémoire que je tiens de mon oncle, feu le docteur Joseph Gauvreau, je lis: "Comme alors les moyens faciles de communication faisaient défaut, il fallait s'approvisionner de marchandises à l'automne par voie fluviale pour l'hiver.

"Il se faisait dans le temps un commerce de liqueurs spiritueuses presque égale au pétrole; durant l'hiver la provision de boisson diminuait, et pour maintenir le volume, il fallait faire des fréquentes ablutions d'eau claire, et cette eau n'avait pas la propriété de se changer en whisky, comme l'eau de la Bible de se changer en vin. Un bon matin, l'on vint apprendre à Gosselin que le whisky était gelé dans la futaille, et Gosselin, avec son esprit primesautier, répondant instantanément: "Si l'on ne peut le vendre à la mesure, nous le vendrons à la pesée". Cette riposte était connue de tous les contemporains de Gosselin et a amusé ces derniers qui l'ont répétée à satiété".

PITONS

A partir de 1865, il y eut une forte crise à Matane. Le système de salaire sous forme de "pitons" rendait tout le monde dépendant des marchands. Cela favorisait la vente à crédit;

et les gens, ne réalisant pas l'état de leurs affaires, se réveillaient un bon jour endettés par-dessus la tête. C'est ainsi que les marchands Lacroix, Blais et autres, accaparèrent quantité de terres comme acquittement de comptes de magasin. En 1867, quinze terres au moins sont vendues à Matane "par ordre de Cour".

On rapporte le cas bien typique du bonhomme et de la bonne femme Pauzé (Posé), tous deux grands buveurs de thé (ils en buvaient une livre par semaine). A force d'en acheter à crédit, sans se rendre compte que la somme montait, ils burent leur propriété en thé! Le père Pauzé était, de son métier, calfeutreur de maisons et de "solages".

SOBRIQUETS

Une particularité de la population de Matane, vers la fin du siècle dernier, c'était le nombre extraordinaire de sobriquets qu'on trouvait attachés un peu à tous les noms.

J'en donne ici une certaine énumération, sans toutefois mentionner les noms de famille, de peur de déplaire. Chez les filles on trouvait : Minette, Pétoche, Catin, Titite, Pâquerette, La Noire, Cîre, La Bleue, La Nouné, La Quittou, la Quinne, La Nain, La Nouche, La Canne, La Cocotte, La Poule, Napon, Bise, La Toune, Loulou, Counette, La Sainte, La Corsette, Tite Oreille, Cachemire, Jargaude, Beau Blanc, La Blaise, La Gueuse, La Coeur, etc., etc. Chez les garçons on trouvait : Barlette, Le Blanc, Tit Blanc, Tit Noir, Tatou, Big, Tit Blague, Mono, Le Bi, Bidou, Mounette, Nicodinde, Carlasse, Toinon, La Vesse, Gibou, Marino, Coune, Bébé, Titi, Pit, Pitou, Sourî, Sadidi, Beau Bec, Musse, Pitéouis, Quint, Ladébauche, Quitou, Caribou, Dégo, Tiji, Tom, etc., etc.

LES CAVALERIES DES VISITES PASTORALES

La visite pastorale occasionnait autrefois dans les paroisses un déploiement de décorations, et des manifestations de joie et de respect.

Quand j'étais tout petit, Mgr arrivait, non pas en automobile, mais dans son carrosse attelé des plus beaux chevaux de la paroisse. Les gens de la paroisse voisine, Ste-Félicité, avaient coutume d'accompagner l'évêque avec toute une cavalerie. Ils s'habillaient de couleur très vive, mettaient des pompons à leurs chevaux ; puis ils venaient dans une nuée de poussière, ce qui, à cause de nos souvenirs d'Histoire Sainte, nous les faisaient appeler les Philistins ! Souvent aussi ces cavaliers tiraient du fusil. Les grands fusils, parfois de 6 pieds de long, avaient été descendus des greniers ; et tous les tireurs avaient bien soin de mouiller le bout du canon de leur fusil afin de produire une détonation plus bruyante.

TYPES MATANAIS

Dans un coin de terre comme le Matane d'autrefois, pays pour ainsi dire clos sur le reste du monde, les travers des gens, aussi bien que leurs qualités, rompaient la monotonie de la vie locale. Aussi me semble-t-il que l'on ne peut, en faisant l'histoire d'une paroisse, situer la véritable atmosphère dans laquelle les gens ont vécu sans décrire les types variés dont le caractère a influencé l'ambiance où vivaient leurs concitoyens.

Je n'ai nullement l'intention en ce faisant de ternir la réputation de qui que ce soit. Je veux plutôt les immortaliser dans la petite histoire, et faire rire les gens d'aujourd'hui sur les mêmes thèmes que les vieilles générations. A la suite d'une conférence donnée à Matane sur l'histoire locale, il y a deux ans, j'ai reçu une lettre de reproches pour ne pas dire plus, mais je persiste à croire qu'on avait mal compris mon intention. Parmi ces gens, il en était de très grande valeur, si d'autres avaient moins de mérite ou de distinction.

CHOUINARD LE FOU

Ce personnage, déjà passé à l'histoire dans le livre bien connu : "Originaux et Détraqués", était né aux Méchins. Des années durant, il voyagea à pied de Ste-Anne de la Pocatière jusqu'à Ste-Anne des Monts. Il s'était fait postillon. Quantité de gens lui confiaient des lettres à remettre à leurs parents ou amis. Bien que Chouinard ne sût pas lire, jamais il ne se mêlait dans ce nombreux courrier et il remettait chaque lettre à son destinataire.

Il avait au cou un porte-voix, et il criait quand il passait dans les villages. Les gens venaient alors à lui, espérant le trouver porteur d'une lettre à leur adresse.

Une année qu'il s'était gelé les deux mains, il fut soigné pendant près d'un hiver de temps par une demoiselle Roy du Cap Chat. Ce pauvre Chouinard, un bon jour, fut trouvé mort gelé sur la côte ouest de Matane.

SUZANNE VALCOURT

Suzanne était une bonne vieille fille, très pieuse mais pas futée. Elle avait ses entrées libres dans toutes les maisons. On la questionnait, et c'était un bon porte-nouvelles. Elle avait de petites malices qui ne manquaient pas de piquant parfois. Ainsi un jour, lors de l'une de ses visites habituelles chez Mme Lacroix, celle-ci fatiguée lui dit : "Va-t-en, Suzanne, va-t-en ;

tu me fatigues !", et Suzanne de répondre : "Comment ? vous m'envoyez ? ah ! c'est parce que vous êtes riche, hein ! que vous faites la fière et que vous m'envoyez ?... Attendez, vous paierez cela au ciel ! Vous serez en bas et pis je serai en haut, et je vous p..... sur la tête".

Suzanne vivait encore les premières années que mon père était à Matane.

CLEMENTINE MARQUIS et OLIVE DUBE

Pendant longtemps elles avaient été femmes de journée, puis, devenues âgées et toujours vieilles filles, elles demeuraient ensemble. A quatre heures de l'après-midi cependant, le souper était pris, les portes se barraient, les rideaux se tiraient ; et on se couchait sous un fardeau de couvertures, le casque de mouton noir sur la tête et rentré jusqu'aux oreilles. Aussi le dicton s'établit vite au village de dire à quelqu'un qui baillait : "on va t'envoyer coucher chez Clémentine".

ELIZABETH CADET (Lavoie)

Elizabeth, que tout le monde appelait Izabeth, vécut très vieille. Tous la connaissaient, lui donnaient souvent un repas, et



ELIZABETH CADET ET CLEMENTINE MARQUIS

c'était un de ces types que l'on estimait. Sans en avoir toujours besoin, elle faisait sa tournée régulièrement, ramassant dans son sac ce qu'on voulait bien lui donner. Au temps du jour de l'An, elle venait chercher ses étrennes dans une taie d'oreillers. Beau temps, mauvais temps, rien n'arrêtait les randonnées d'Izabeth. Par les gros froids, les tempêtes et les rafales d'hiver, elle allait souvent "nu-fond", un bonnet sur la tête, un châle sur le dos, et portant invariablement une inusable petite jupe de flanelle rou-

ge qui était souvent gelée à mi-hauteur. Depuis sa jeunesse, disait-elle, elle gardait dans sa besace une branche de cormier, à laquelle elle attribuait d'avoir gardé sa vertu et de n'avoir jamais été attaquée par les hommes. Elle est morte en 1920.

Un Cadet du nom de Joseph, fut propriétaire de la seigneurie du Mont-Louis de 1754 à 1789. Je ne saurais dire si Elizabeth était de sa descendance.

LA MERE ALEX. MCDONALD

C'était une grande bonne femme, laveuse incomparable, que tous appelaient la mère Caribou. Elle aimait passionnément laver. Elle fermait alors les yeux et, prenant de la "broue" dans ses mains, ou montrant son eau savonneuse, elle disait : "Ergardez (regardez) don, mame, ce beau paquet d'eau, hein !.."

Le mariage de la mère Alex, au dire de la mère Santerre, fut un événement dans la paroisse. Un tombereau attelé d'un boeuf servit de carrosse. Assis sur une planche, la mère tenait Alex par le cou. Les deux pères étaient assis, les jambes pendantes, en arrière du tombereau. La mariée était habillée d'une robe d'indienne, avec un ceinturon bleu terminé par deux belles boucles en arrière.

Devenue veuve, elle épousa plus tard le "grand-père" Antoine Desjardins. Elle était plus jeune que lui. Ce bon père Toine fut assez longtemps malade et, pour lui permettre de se lever, la mère Caribou lui avait fait une "patente" ; c'était tout simplement une corde attachée au plafond au-dessus de son lit, sur laquelle il se "pendait" au besoin.

LE GRAND-PERE TOINE DESJARDINS

C'était un de ces incomparables ouvriers d'autrefois. Il avait sa maison au fond d'un bocage, en face de chez-nous. Au bord de la rivière, en arrière de sa maison, il avait sa boutique. Les machines étaient actionnées à l'aide d'un gros moulin à vent aux grandes ailes inoubliables. Il y avait aussi, tout à côté de la boutique, des canots et des "flats" construits de ses mains, avec des rets étendus et tous les agrès de pêche.

En premières noces, Antoine Desjardins était marié à Maggy McKown. C'était une protestante, mais de la vieille génération des croyants. Un soir, rapporte-t-on, en 1880, on n'avait plus de farine pour faire la galette le lendemain matin. Sa femme s'en inquiétait, mais le vieux Toine de dire : "Laisse faire, Maggy, la Providence y pourvoiera". Curieux hasard, dans la nuit un bâtiment anglais fait naufrage. Ils sont les seuls, au bord de la rivière, qui parlent l'anglais ; on vient les réveiller ; la cargaison du bâtiment est en partie portée chez-eux, et ils ont de la nourriture pour trois ans.

Des enfants du père Toine, je n'en ai connu que deux : madame Banville qui tint le télégraphe, de la Tour pendant nombre d'années, et Campbell, le pêcheur incomparable, l'habile ouvrier et tresseur de raquettes.

L'associé de Campbell pour la confection des raquettes, était le père Hubert Savard. Campbell était le père de madame Wilfrid Landry.

J'ai gardé pour ma part un souvenir du père Toine comme d'une figure de patriarche.

LE PERE ET LA "BONNE FEMME" SANTERRE

Monsieur Eustache Santerre était boulanger de son métier. Il avait sa résidence là où est aujourd'hui la pharmacie Gagnon. C'était une grande maison marquée par des arbres. En arrière, au bord de la rivière, se trouvait la boulangerie avec son four et le pain frais qui sentait si bon. Le père Santerre était en plus maître-chantre, un de ces maîtres-chantres d'autrefois qui aimait bien le métier. Il ne pouvait guère lire, dit-on, mais savait toutes les messes par cœur et chantait toujours en balançant son livre, qui la plupart du temps était "la tête en bas".

Une des particularités du père Santerre, c'était de donner lui-même des sobriquets à ses enfants. Ainsi il appelait une de ses filles (Lucina), la Ouinne ; et quand elle ne faisait pas à son goût, le père l'interpellait sur un ton de chantre : "la Ouinne, ma tête de fée". Quand il avait dit ça, c'était une de ses grosses colères. Au dernier de ses garçons, Antoine, il donnait le nom de Tit Blague. Ce dernier était rusé ; parfois, quand il voulait sortir le soir, il donnait comme prétexte des petits besoins naturels. Mais le père Santerre, dont les yeux clairs ne perdaient aucun détail, disait : "Comment, Tit Blague, tu mets des mitaines pour aller faire tes besoins ?"

La mère Santerre était une de ces femmes fort joviales. Elle avait de ces excès de gaieté qui "tiraient le rire du ventre" malgré soi. C'était une soigneuse de vocation ; et, quand à côté du lit de ses malades, elle riait à s'en faire sauter la panse, les plus gravement atteints avaient envie de revenir. Elle faisait grand usage de l'**huile de serpent**. C'était bon pour tous les maux ! Mais, à part cela, elle connaissait mille et une de ces bonnes vieilles recettes et en maintes occasions, elle sut soulager et guérir bien des gens. Pour ma part, j'avais une confiance inébranlable en elle.

Je ne sais pourquoi, mais bien des gens appelaient la mère Santerre "tire lom sans rire".

LA CLAIRE

C'était une dame Gagnon. Le nom de son mari m'est inconnu et il n'apparaît pas qu'elle eût jamais d'enfants. Comme elle avait un parler très "clair" — une voix aiguë —, on l'avait surnommée la Claire. Très pieuse, elle allait à la messe à bonne heure tous les matins, portant toujours un grand chapeau de paille avec des gorgettes et un petit châle sur le dos. Comme laveuse et repasseuse, elle n'avait pas son pareil à cent milles à la ronde. A force de laver, elle en avait les mains toutes pleines de bosses sur les jointures. Les filles du couvent lui confiaient le blanchissage de leur grand collet empesé.

Il y avait au manoir Fraser un perroquet fort intelligent, dit-on. Aussi on raconte que les dames Fraser, un jour, s'étaient plaintes entre elles d'un lavage de la Claire. Quelque temps après, la Claire étant de nouveau à laver au manoir, le perroquet tournait autour de son perchoir et criait : "Lave mieux, la Claire ! Rince mieux, la Claire !".

Elle habitait une maison non loin du pied de la côte de Ste-Félicité, du côté est du chemin, dans le voisinage de la maison actuelle du charron Grégoire.

Si la Claire aimait laver, elle aimait autant les fleurs. Aussi y en avait-il à profusion, et des plus belles, tout l'été durant autour de sa maison. C'était le jardin du pied de la côte.

MADAME OCTAVE ROY

Madame Roy était modiste. Comme elle avait été abandonnée de son mari, elle avait une chambre chez la Claire. Tout son amour semblait se reporter sur deux petits chiens qu'elle gardait toujours chez elle, — l'un son "Mousse d'or", et l'autre sa "Brunette". Elle disait que lorsqu'elle revenait de son travail chez elle, son Mousse d'or était toujours là monté dans la fenêtre, l'attendant les larmes dans les yeux. Quand madame Roy mourut, la maison de la Claire fut comme hantée 'ça venait, dit-on, lancer un souffle froid dans le visage des gens. On abandonna la maison jusqu'à ce qu'on eût fait prier pour elle.

LA PATTE A BONHOMME

Ce personnage était de Rimouski, mais il faisait des randonnées dans la région. Son fort, ou plutôt son faible, c'était d'accrocher à ses habits d'innombrables médailles, des rubans et voire même des portraits. Aussi quand il arrivait dans le village avec tout ce cliquant de décorations, les gamins faisaient bande autour de lui.

LA MERE BOUFFARD

C'était une de ces bonnes et saintes femmes au coeur d'or, extrêmement dévouée et pieuse à l'excès. Matane lui doit sa re-

lique de Ste-Anne. Elle en avait recueilli peu à peu auprès de ses amies le montant de la componende nécessaire. Elle avait une dévotion toute particulière à Catherine Labouré qu'elle appelait "sainte Tabourrée". Je me souviens que, dans ses nombreuses visites à la maison; elle m'enseignait une prière à dire en prenant de l'eau bénite : "Eau bénite, je te prends ; si la mort me surprend, tu me **serviras** de sacrement".

De son nom de fille, madame François Bouffard s'appelait Philomène Dubé. Lorsqu'elle était petite — elle avait alors 11 ans —, elle était allée aux fraises avec une compagne, Philomène Martel, âgée de 10 ans. C'était en juillet 1855, un jeudi. Presque tout le territoire était encore en forêt sur le haut de la côte est de la rivière. Les deux enfants, parties du Petit Matane, près de chez Joseph Truchon, sur le haut des Ecorchis, "s'écartèrent" dans les bois et on les chercha pendant trois jours. Le dimanche, M. le curé Boucher dit une messe et envoya tous les gens à leur recherche dans les bois. On les trouva près de la terre des Rioux au Grand Détour. Durant tout ce temps, elles s'étaient nourries de mûres.

La mère Bouffard me racontait que, vers 1860, elle allait l'été jouer avec les enfants des sauvages, qui venaient encore en grand nombre à cette époque passer les étés dans la Baie. Il y avait beaucoup d'arbres en cet endroit dans ce temps-là. Elle aimait voir les sauvages et leurs enfants faire des petits paniers avec du foin d'odeur cueilli dans l'île de la rivière, et des petits "bers" en jonc.

SUL CAMPION

Sul (Sulpice) Campion, Matanais de naissance, fut bien connu dans toute la région du Bas Saint-Laurent. Pas mauvais garçon, mais n'ayant pas la tête à Papineau, il avait une certaine originalité : il partait souvent en voyage. Il fut même absent des années ; mais quand il revenait, il avait toujours des histoires extraordinaires à raconter. Ainsi un bon jour, qu'on lui avait donné à dîner chez mon père, un de mes frères lui demanda ce qu'il avait fait durant son dernier voyage, et Sul de raconter qu'il avait fait un voyage bien loin "à bord d'un gros navire sur lequel il y avait "ben" des animaux puis "ben" de l'ouvrage. Y avait pas moins de 600 chevaux, 300 vaches, 200 moutons, des cochons, "pis" y fallait tout **tirer ça**".

FLAVIE CHASSE

Sul avait comme amour un autre personnage bien connu du Matane d'autrefois ; Flavie Chassé. Cette bonne Flavie avait des colères terribles parfois. Je me souviens un jour, petit enfant, de l'émoi qu'elle causa dans tout le village en se promenant hurlant,

sanglotant, déchirant ses habits et s'arrachant les cheveux. Toute la cause de cette tempête était que Sul ne voulait pas lui acheter un dentier. Un bon jour, ils décidèrent de se marier. La noce ne fut pas des plus solennelles. Madame Stuart, femme du gérant des Price, avait décidé, avec la mère Santerre, d'aller porter un saumon à Sul et Flavie pour leur dîner. Quand elles arrivèrent à la petite maison sise entre le trottoir et le bord de l'eau, elles trouvèrent Sul et Flavie, au matin de leur noce, installés devant le fourneau du poêle à deux ponts et s'y faisant des grillages de patates comme festin. Sul et Flavie eurent un fruit de leurs amours ; ce fut Joseph, le beau Merle à Flavie. Lorsque Flavie mangeait quelque part, ce qui arrivait souvent, à la fin du repas elle disait invariablement : "Mon dou ! j'ai don ben mangé, j'ai assez engraisé !"

NADEAU

Nadeau, dit Couture, bien qu'originaire de Lévis, fut un type matanais fort remarquable pour sa malpropreté. Jamais cependant il ne quêta. Même très vieux, avec un cheval et une voi-



NADEAU

ture qui avait l'air d'en avoir autant, il allait de maison en maison, dans toutes les paroisses des alentours, achetant de vieilles claques, des peaux et autres choses semblables. Il dût commen-

cer assez jeune ses pérégrinations, car on lit dans le "Nouvelliste de Rimouski" du 5 avril 1877 : "Il n'est personne qui ne connaisse le pauvre Nadeau, venant ici de Matane offrir, à la curiosité des personnes que "cela peut intéresser, des "vues à l'optique" de paysages, de monuments et de cités. **Le montreur d'images**, ainsi qu'on l'appelle, joint au malheur d'être à peu près imbécile, le désavantage de n'avoir pour vivre d'autre ressource que cette chétive industrie. Aussi est-il souvent en butte aux espiègleries et aux mauvais tours des gamins, etc."

Il crachait tout le temps. Quand on lui disait : "Comme vous avez le rhume, M. Nadeau", il répondait : "'C'est pas le rhume, c'est le **cotor** (catharre)".

Des curieux lui demandaient : "Comment se fait-il que vous ne vous êtes jamais marié ?" Et lui de répondre invariablement : "Qu'est-ce que vous voulez ? les "ceuzes" que j'aimais, y m'aimaient pas ; et les "ceuzes" que j'aimais pas, y m'aimaient". Ce pauvre Nadeau fut jusqu'à la fin de ses jours un peu le souffredouleur des gamins qu'il rencontrait, excepté quand ils avaient de vieilles claques à lui vendre. Mais, dans les deux cas, Nadeau reconnaissait ses gens ; et, assis sur le siège branlant de sa vieille voiture, il jouait de son fouet sur le dos des gamins, aussi bien que sur celui de sa bourrique.

Il eut le mérite toutefois de s'être fait quelques économies, et sur ses dernières années il alla mourir en paix chez les soeurs de St-Damien.

LE SAUVAGE KAPATTE

Il y eut un vieux sauvage du nom de Kapatte qui résida toujours à Matane. Il était campé sur la terre de Joseph McKinnon, au bout sud-ouest du village.

LETTRE DU Dr JOSEPH GAUVREAU

Pour compléter le tableau ou la description de la vie de Matane il y a 50 ou 60 ans et plus, je ne saurais mieux faire que de transcrire ici, à peu près textuellement, un mémoire sous forme de lettre que mon oncle, feu le docteur Joseph Gauvreau, a bien voulu écrire à ma demande. Le voici :

Mon cher neveu,

Ton trop court séjour à Montréal aura eu l'effet de me rajeunir en me ramenant aux souvenirs de ma jeunesse. Tu m'as fait ressasser les cendres de ma mémoire, année par année pour ainsi dire, depuis plus de cinquante ans. En mettant les points, tu m'as fait dessiner visiblement les j, et tu veux maintenant que ma plume te les raconte.

Cher petit curieux exigeant ! n'était-ce pas assez de t'avoir raconté tout cela sans m'obliger à une pénible rédaction ? Mais qu'à cela ne tienne ! Pour te faire plaisir, un petit effort ne saurait être trop de ma part si tant est que je puisse au moins te redire, par écrit, des choses qui t'ont paru intéressantes entre deux cigarettes sur le coup de minuit.

De Matane, il y a cinquante ans (vers 1890), tout ce que ma mémoire me rappelle comme en reconstituant le village, c'est d'abord la rivière moutonneuse et le grand pont en bois qui la traverse du nord au sud. Du côté nord-ouest le manoir des Fraser éloigné du chemin, entouré de grands arbres, aux parterres et aux allées jonchées de fleurs, à la vaste serre ensoleillée, logée de serins, de perruches et de perroquets, plutôt que de fleurs, en été. Tout à côté, la vieille église, incendiée depuis. Non loin de là, la maison de cour, comme on appelait le palais de justice, en ce temps-là. En face, la résidence du notaire de St-Aubin, bossu au physique, retors au figuré, factotum et centralisateur de toutes les affaires judiciaires du district environnant, passant pour être riche sans l'être, vivant comme un seigneur du XVIème siècle. Du jour où il obtint de la législature provinciale le droit à la particule "de" avant son nom, ce fut, chez les De St-Aubin, une vie d'extravagances.

A côté de chez De St-Aubin, la grand'maison blanche de Geo. Pelletier, un autre seigneur à sa façon, mais calculant à l'avance avec minutie ce qu'une réception d'amis devait lui coûter, tout comme il calculait ce que les petites opérations financières qu'il faisait quotidiennement derrière ses sombres comptoirs devaient lui rapporter. Large coeur, à ses heures, que ce Geo. Pelletier, qui n'a rien de commun avec celui du "Devoir", constamment poussé à l'étalage de ses générosités forcées par sa femme et sa belle-mère, Mme Morissette, qui se faisaient fort de répondre du tac au tac aux splendeurs étalées par les De St-Aubin. Madame De St-Aubin était la soeur de Madame Morissette.

Non loin de là, les Saucier étaient déjà passé fleurs, il y a cinquante ans.

Tout près du pont, au fond d'un large parterre en friche, la vaste demeure des Lacroix, abandonnée, qui fut plus tard transportée au bord du chemin deux emplacements plus au sud, pour devenir la bourdonnante maison des Gagnon.

Non loin de là, le moulin Price, le magasin aux "pitons" et la maison des Cénéreux, aux fils tous beaux gaillards endimanchés, viveurs et pendables, bien qu'ayant beaucoup d'esprit.

Du côté sud de la Rivière, en descendant, la résidence du Dr Pelletier qui avait toujours le mot propre pour faire ses accouchements... de discours et d'enfants.

On avait un jour trouvé un noyé sur le bord de la rivière avec une boîte en fer blanc à ses côtés. Devant le Coroner, il rendit témoignage en ces termes : "C'est moa qui ai fait le diagramme de la boîte. J'y ai trouvé une paire de "studs" vieux style, et une cent (e) américaine de forme circulaire !"

De l'autre côté du chemin, au flanc de la rivière, le moulin des Aubé, chez qui passait ses vacances une belle inconnue de ce temps qui devint plus tard Madame Abel Marquis.

A l'autre bout du pont, en face l'un de l'autre, les magasins Levasseur et Chouinard.

Puis, la terre du Père François Dionne dont la résidence, éloignée du chemin, en était séparée par la maison du petit François.

A côté de celle-ci, la petite première maison de ton père ! C'est là que j'ai passé les plus belles vacances de ma vie, entre 1887 et 1890. A côté de chez ton père, la maison des Blais transformée en couvent des Soeurs du Bon-Pasteur. Et à côté du couvent, la résidence et le magasin de Abel Marquis, type de vieux garçon, qui avait beaucoup voyagé, appris à bien parler et à faire du vin.

Sous prétexte d'écouter ses belles histoires et d'admirer son beau langage, durant les après-midis perdus, nous allions boire son vin.... lorsqu'il consentait à nous servir "un bon petit 1875 ou "un savoureux 1878 !"

Dans ses voyages Abel Marquis avait fait amitié avec le Comte Du Puyjalon qui a beaucoup écrit sur la Côte Nord. C'est le Comte qui lui avait appris à parler à la française.

Abel avait un frère, Pierre, qui restait à Petit Matane. La façon de parler à la française du frère Abel n'allait pas au goût du frère Pierre, forgeron de son métier et canayen pur sang. Au cours de leurs conversations c'est toujours Abel, évidemment, qui avait le dessus, mais Pierre avait une façon à lui de se reprendre. Lorsqu'il venait au village du Grand Matane, Pierre ne faisait jamais halte chez son frère, mais, s'il l'apercevait à la porte de son magasin, il levait son fouet en l'air et criait à tue-tête : "Vive la France !"

Abel se serait vendu au diable pour éviter une telle salutation en présence de ses jeunes amis.

Outre ces demeures principales que je viens de signaler, il y en avait nombre d'autres plus modestes, plus humbles, plus vieilles, plus défraîchies, toutes maisons de manoeuvres, d'hom-

mes de chantier et de moulin, dont le souvenir m'est plutôt vague. J'en signalerai deux autres cependant, habituellement fréquentées par la jeunesse bien de mon temps. Celle d'un nommé Pinelle, je crois, au pied de la grand'côte, où, à la cachette, contre des "pitons" des Généreux, on nous versait à boire — et le jour et la nuit — de la grosse bière et du whisky de contrebande.

L'autre maison intéressante était celle d'un nommé Nickell, ou Cambell, tout près de chez le boulanger Santerre, du côté ouest de la rivière.

C'est là que se faisaient tous les préparatifs de pêche à la barbotte et surtout de pêche à la morue.... lorsque ça mordait ! Ca ne mordait pas toujours. Des années durant, on ne prit aucune morue à Matane, conjurée qu'elle fut, dit-on, par un Saint Curé du nom de Lévesque, pour punir les pêcheurs de leurs **sacrements** (blasphèmes). Une fois le curé mort, la morue revint sur les bancs de Matane, où l'on en prend encore durant la belle saison.

Nickell faisait toujours bon accueil aux jeunes gens friands de pêche, surtout si l'on se chargeait de pourvoir au lunch sur mer et à l'approvisionnement des agrès.

La première fois que je fus à la pêche à la morue avec Nickell, un bel après-midi du mois d'août, il en prit 70 pour sa part, et moi seulement sept et les plus petites encore. En descendant de la barge, il me fit cadeau de la plus grosse morue pour augmenter mon stock. Quel souvenir tout de même !

C'est à peu près tout ce que j'ai vu de Matane les premières années que j'y fus passer mes vacances de 1887 à 1890. Mais à partir de 1890, j'étais un peu plus homme, ayant fait la philosophie, et par dessus le marché, j'étais un universitaire. C'est à cette époque surtout que j'ai dû me rendre compte de l'amabilité des gens de Matane qui m'étaient tous très chers.

Faire un tableau de la société de ce temps-là sans chapitre serait plutôt difficile.

Tout au plus peut-on dire que le péché mignon de presque tout le monde était sans conteste l'ivrognerie. C'est là que, pour la première fois, je vis des femmes, à l'instar des hommes, lever le coude aussi haut qu'eux-mêmes.

Mais je me hâte d'ajouter que si la licence était grande, il y avait aussi de la décence, et qu'il eut été d'une suprême imprudence de s'enivrer en société. Autant le buveur insouvenable était considéré homme du monde d'importance, autant le malheureux héréditaire qui s'enivrait par surprise était déconsidéré. C'était lui, le galeux ! Pourquoi boire quand on ne peut pas se tenir ? disait tout le monde.

Il y avait habituellement deux sociétés distinctes à Matane : celle des seigneurs Fraser, et celle de la bourgeoisie, comprenant les professionnels, les marchands, les industriels, les hommes d'affaires et les étudiants.

Les Fraser avaient pour hôtes habituels les familles anglaises protestantes de l'endroit, les Patton, les Russell, etc., et quelques familles canadiennes, puis tous les visiteurs de marque que le manoir tenait à honneur de recevoir. A la suite de certains revers de fortune, le manoir se transforma en une hôtellerie privée pour les juges, les avocats, et tous les hommes de distinction qui, au confort unique qu'ils trouvaient en ce milieu, pouvaient y vivre quelques jours dans la solitude, loin du bruit et de la plèbe. Pensionner chez les Fraser était déjà une marque de distinction que plusieurs commis-voyageurs finirent par obtenir.

Les Fraser, bien qu'amis de tout le monde, recevaient peu, et acceptaient encore moins les invitations aux grandes soirées des autres.

Une fois par été, cependant, toute la bourgeoisie de Matane était convoquée à une soirée dansante chez les Fraser. C'était le grand événement de la saison, durant lequel les abus n'étaient pas à craindre, parce que la bonne boisson qu'on y servait était à dose modérée et à intervalle plutôt espacé. Mais pour rien au monde l'on aurait manqué cette occasion d'un réel plaisir. Ce qui faisait le charme indéniable de cet événement social estival à Matane, c'était d'abord la distinction incontestable des Fraser. A leur contact, on avait la réelle impression d'être reçu par des aristocrates de marque. Le langage, les manières, la politesse de ces hôtes nous rehaussaient dans notre propre estime et nous obligeaient à une surveillance particulière de toute notre personne, trop heureux si nous pouvions toujours être à la hauteur des conversations distinguées qui s'y tenaient, toute vulgarité étant d'avance bannie de ce milieu. Puis, le décor des vastes pièces qui constituaient le castel était très intéressant. Partout dans cet intérieur bien meublé abondaient les fleurs, la verdure et les décorations discrètes et de bon goût.

Au début de la soirée, un bouton de rose, une fleur de muquet, ou une branche de réséda était offert à chaque invité pour décorer la boutonnière de son habit. Les Dames en recevaient davantage, de sorte que, chaque invité avait, à la fin, son arôme particulier, et sa décoration distinctive.

Après les longues conversations préliminaires, commençaient les danses carrées ouvertes à tous les âges, dans le vaste salon double au second étage.



M. ALEXANDRE FRASER, VICE-CONSUL DE NORVEGE
 AU CENTRE, MADAME FRASER
 A GAUCHE, MADAME Vvc A. FOURNIER, NEE ANNY FRASER

La valse et la polka, selon qu'il convient en un milieu puritain, étaient formellement interdits, et la danse par la taille considérée comme un crime de lèse-hospitalité. Gare à qui, au cours d'une sérénade, aurait osé descendre ses mains au-dessous des épaules de sa partenaire ! Cela ne passait pas !, et qui s'est risqué à le faire se rappelle, en frissonnant, s'être entendu interpeller par la châtelaine de ces mots sévères : "J'ose espérer, monsieur, que vous ne vous permettrez plus le geste inconsidéré que vous venez de faire !" Quand une fois on se l'est fait dire, foi d'étudiant hardi, on n'y retourne plus !

Le réveillon, sur les petites heures du matin, était un véritable repas pris dans la grande salle à dîner, au rez de chaussée dans la belle vaisselle et un beau service d'argent.

Les discours étaient de mise et généralement fort bien, parce que les discoureurs étaient prévenus à l'avance. C'est même ce qui épatait la grande majorité des invités qui découvraient parfois des talents d'improvisateur jusque là insoupçonnés ? "Penses-tu, ma chère, s'il parle bien celui-là, pris à l'improviste comme celà ! Quel talent ! Quel orateur il va faire !"

La Bourgeoisie, qui à proprement parler constituait toute la société de Matane à la fin du XIX^{ème} siècle, en était une peu ordinaire. La caractéristique, c'était la jeunesse. Il n'y avait pas de vieillards dans ce temps-là ; pas de vieilles femmes non plus. Les rares vieilles qu'on rencontrait, loin d'être démodées, étaient plutôt les meilleures boute-en-train de la société.

Ainsi, Madame de Aubin, avec la perruque Auburn aplatie sur les tempes, et sa voisine, sa soeur, Madame Morissette, grosse vieille tout d'une pièce, pesante mais alerte, n'avaient pas leurs pareils pour organiser des excursions, des pique-niques, des soirées de danse, pour animer les conversations et susciter les propos grivois. La Mère Morissette, entre autres, avec son sourire facile, ses petits yeux ronds et piquants et son "Ma parole d'honneur" à tout propos, devait être de toutes les compagnies. Tout le monde la recherchait pour sa largeur de vue, sa bienveillante surveillance, sa pétillance d'esprit et ses bons mots.

Un jour descendant d'une grande charrette, au retour d'un pique-nique, sa jambe trop courte n'atteignit pas le petit banc banc qui servait de marche-pied ; elle roula par terre, et le vent qu'il faisait se chargea de mettre à nu son "tableau vivant" fort peu protégé. Elle ne se fit aucun mal et se releva en sautillant.

—Qu'avez-vous donc fait là, Madame Morissette ?

—Parole d'honneur, mes petits, j'ai perdu la lumière !

Tous les soirs de la semaine, à peu d'exception près, il y avait quelque part une réunion sans cérémonie qui se terminait invariablement par une sauterie. Le "caribou", mélange de bon whisky blanc et de vin rouge importé, "half and half", était la boisson de tout le monde.

On prenait un petit coup en arrivant, un petit coup plusieurs fois dans la soirée, et un "night cap" en partant et que l'on appelait "cap-santé". Tout le monde était gai et trouvait ça bon pour son rhume.

Cette coutume de l'ingestion de "caribou" à tout propos et à propos de rien, était la conséquence d'une contrebande effrénée de boisson alcoolique des ports libres de St-Pierre et Miquelon, contrebande qui commençait avec le départ des glaces au printemps et ne se terminait qu'à la fin de la navigation. Le gouvernement fédéral n'avait pas de police dans le golfe à cette époque, ou si peu, qu'elle était facilement évitée par les contrebandiers de profession, braves loups de mer par-dessus le marché. Il n'y avait pas non plus de police montée le long des côtes. Les tonneaux consignés par tous les marchands se déchargeaient sur tous les quais de toutes les barges au vu et au su de tout le monde, dès l'arrivée d'une goélette venant de la côte nord. Au-

cune ne se rendait là sans pousser une pointe à St-Pierre pour en rapporter les consignations faites par télégrammes de la part des marchands de la côte sud, ou pour se munir d'un stock que chaque capitaine revendait pour son compte.

Mais c'était de la bonne boisson, du bon alcool bien distillé, du bon vin de raisin bien fermenté !

La "bagosse" qui tua tout le monde à l'instar de la grippe espagnole ne fit son apparition le long des côtes et dans les villages éloignés que plus tard, après la venue du XXème siècle.

A part ces réunions coutumières de chaque soir, il s'organisait de temps en temps une excursion de grande envergure, à laquelle homme et femmes mariés de tout âge, jeunes gens et jeunes filles, prenaient part. La petite prairie non loin de la "Tour", au pied d'une falaise sur la rive sud du fleuve large de 10 lieues à cet endroit, était l'endroit ordinaire de ces rendez-vous.

Pourquoi cet endroit de préférence ?

D'abord, parce qu'on y était protégé des vents. Ensuite, face au fleuve, sans marée basse apparente. Entendre le roucoulement des vagues est d'un charme poétique sans pareil. L'on ne se rend pas bien compte pourquoi l'on aime celà, mais tous nous l'aimons. Puis il y avait là un tapis de verdure propice aux ébats, y compris les danses carrées, la passion de l'époque.

Le départ et le retour s'effectuaient dans la cour de Geo. Pelletier, où plusieurs grandes charrettes pouvaient trouver place. Quel va-et-vient avant le départ ! Quelles joyusetés au retour ! Dix ou douze par charrette était le maximum. Nous eûmes jusqu'à cinq grandes charrettes pour le transport des convives et des bagages. Cela dit assez le nombre habituel des convives et la quantité de vivres !

Le départ s'effectuait généralement vers midi. Aussitôt rendus, les belles nappes blanches s'étendaient sur l'herbe et les paniers se transvasaient sur les nappes. Un feu s'allumait entre des pierres. Une crémaillère de fortune se suspendait au dessus. Les plus vaillants allaient chercher de l'eau fraîche à la Tour. La grande majorité sans travail actif pour la gogaille, roucoulait des chansons ou avisaient aux jeux de l'après-dîner.

C'est peut-être le temps de nommer les nombreuses familles qui prenaient généralement part à ces agapes champêtres afin d'en consigner au moins le souvenir. C'étaient toujours les De St-Aubin — De Saint Aubin avait un fils Armand qui fut plutôt le fils à sa mère : les Matanais l'appelaient : "Le petit "De" — et les Pelletier, avec l'ineffable Madame Morissette, qui battaient la marche. A leur suite s'alignaient les Généreux, les Levasseur, les Chouinard, les Gagnon et leurs convives habituels,

les Rinfret, les Paradis, les Marquis, les Desjardins et que d'autres dont les noms m'échappent, venus parfois de Ste-Anne des Monts, du Cap-Chat ou de Baie des Sables, voire même de Rimouski, sur invitation spéciale.

Le dîner se prolongeait des heures durant dans le plus doux des "farniente" au bruit des vagues et au son des violons qui murmuraient lentement leurs premiers appels. Souvent, après le dîner, une charrette ramenait au village les hommes d'affaires qui venaient nous rejoindre sur les cinq heures de relevée. Entre temps, les jeunesses de tout âge et de tout sexe s'en donnaient à cœur joie, sur une plateforme improvisée ou simplement sur l'herbe flétrie. Tout le monde savait par cœur les quadrilles et les lanciers. "Caller" n'était pas nécessaire. Seul, le joueur de violon, en changeant d'air, annonçait quelle partie de la danse il commençait à jouer ; et les exécutants y allaient sans crainte et sans cérémonie. Quelles farandoles et quelles "bistringues" se sont dansées là ! Quelles chaînes aussi s'y sont forgées !

Un autre souvenir me revient.

En dépit des bonnes prédictions atmosphériques de Madame Mqrissette, un jour, une pluie battante nous obligea à rebrousser chemin dès notre arrivée à la petite prairie. Au trot des chevaux, sans descendre de voiture, nous sommes revenus au point de départ dans la cour de M. Georges Pelletier.

L'hésitation ne fut pas longue. Le dîner se prit dans la grange vivement transformée après une salle de danse.

Ce fut le plus beau pique-nique de la saison, rapport aux bottes... de foin.

Et voilà, mon très cher neveu, très brièvement racontés mes souvenirs joyeux sur le beau Matane d'autrefois.

Il ne te faudrait pas croire, cependant, que tout notre temps était consacré au plaisir.

Ce n'était pas précisément pour m'amuser que j'allais passer mes vacances chez ton père alors que tu n'avais pas encore vu le jour.

J'y allais pour travailler.

Ton père pourvoyait à mes dépenses de voyage et me donnait, au besoin, l'argent de poche nécessaire à l'honneur de ma condition.

En retour, je devais travailler quatre ou cinq heures au bureau chaque jour, plus ou moins il va sans dire, plutôt moins que plus !

Je copiais des actes, je faisais des index. Les jours passaient vite. Ce furent les plus belles vacances de ma vie.

Une fois médecin, je n'allai guère à Matane qu'en passant, trop heureux de profiter de ces courtes haltes pour ressasser en famille les souvenirs du passé.

Les vents ont soufflé ! Déjà, presque tous les gens de ma génération sont disparus.

S'il me fallait aujourd'hui entendre l'appel de tous ceux que j'ai connus et aimés à Matane, combien de fois ne me faudrait-il pas répondre : "Disparu !"

Ton oncle affectionné,
Joseph Gauvreau

Montréal,
2394 est, rue Sherbrooke,
le 8 déc. 1939

Il reste bien évident que la vieille société de Matane était brillante, polie et jalouse de plaire. C'était de la vieille société française. Il est à craindre de nos jours, alors que ce n'est pas toujours la culture ni l'esprit qui ouvrent les portes de la société, mais bien souvent l'argent, que l'on ait trop de messieurs sans trop de politesse, et des dames et demoiselles fort richement vêtues mais sans trop d'esprit ni de culture. Le snobisme ne remplacera jamais les bonnes manières.

A Matane heureusement l'instruction et l'éducation de plus en plus poussées nous garderont une société digne des beaux jours d'antan et d'une ville française et moderne dans le bon sens du mot.

AUTRES TYPES MATANAIS

ABEL MARQUIS

On a vu dans le mémoire précédant quelques détails intéressants sur ce célèbre personnage. En voici un autre. Ce bon Abel eut une idylle un jour. Un "brick" était à prendre un chargement de bois à Matane. Le capitaine, un Chilien, avait avec lui sa fille. Abel s'éprit de la jeune Chilienne et durant les 6 et 7 semaines que le navire fut en chargement au large, il lui prodigua son admiration dans toute sa verve française.

Il y eut aussi chez Abel une servante au nom fort original ; mademoiselle Delima Avoine ; et elle venait de Sainte-Perpétue.

LE PERE AUBE

C'était un meunier et un cardeur. Il était Français. Il demeurait à l'emplacement actuel de Philippe Forbes. Rien ne pou-

vait l'insulter ainsi que sa femme comme de siffler en passant devant sa maison. Inutile de dire que bien des gens se payaient sa tête de la sorte.

La mère Aubé fut célèbre par une prétendue morsure de rat à sa "base", alors qu'elle expérimentait une des premières installations à Matane de cabinet à eau courante (W.C.).

L'expression favorite du père Aubé quand il était fâché était : "Vomi de chat !"

LE PERE BLAIS

Le père de L.-N. Blais, marchand, s'appelait Antoine. Il avait assez peu de patience, dit-on. Aussi rapporte-t-on que sa femme, Rosalie Roy, lui ayant demandé un jour : "Comment est-ce que ça fait de temps qu'on est marié don, mon vieux?" Le père Blais resta à lire son journal et ne répondit pas. Sa femme répéta la question jusqu'à trois fois. Alors le père finit par répondre sur un ton bourru et qui en disait long : "Cent ans, maudit, cent ans !"

LA MERE BLOUIN

Cette bonne personne n'avait rien d'original si ce n'est sa force herculéenne. Elle prenait un "cent" de farine et au bout de ses bras l'envoyait d'en bas sur le grenier. Son mari "prenait un coup" parfois et il était alors plus ou moins commode. La mère, occupée à cuisiner sur son poêle, quand le vieux, d'une forte corpulence aussi, venait lui passer le poing sous le nez, lui disait : "tiens-toi tranquille". Mais lorsque ça continuait trop longtemps, la mère accrochait son homme par le collet et le fond de culotte, et youp, elle l'envoyait sur le lit en disant : "Grouille de là maintenant !"

LE SAULT AU CHIEN DE LA MERE CLAUDE

Un fait qui fit rigoler tout le monde dans le temps, ce fut l'aventure de la mère Claude Chrétien avec le chien de Philippe Bilodeau. M. Chrétien avait laissé sa terre du Grand Détour et il était venu s'établir au village avec sa digne épouse, la mère Claude. C'était une de ces excellentes personnes tenant toujours propre sa petite maison située dans la rue de la station, et prenant bien soin de son vieux. Elle était en plus très pieuse, et beau temps mauvais temps, en dépit de sa remarquable corpulence, la mère Claude ne manquait jamais les vêpres.

C'était donc par un dimanche après-midi. Il neigeait à plein ciel, mais la neige tombait sans vent et les flocons roulaient très

gros. Tout le monde revenait des vêpres, la plupart marchant dans le chemin parce qu'il était mieux battu. Le chien de Philippe Bilodeau, un énorme Saint-Bernard, allait courant d'un côté puis de l'autre, de la rue St-Georges à la rue de la gare, entre lesquelles était située la maison de son maître. On aurait dit qu'il sentait une tempête. La mère Claude s'en venait tout bonnement et pesamment, balançant ses gros bras que l'on devinait bien potelés sous son épais manteau et ne se doutant de rien, quand tout à coup le chien, prenant une course folle et la tête baissée, fonça dans les jupes de la mère en lançant un "jappe" formidable. Et youp ! on vit monter en l'air un gros paquet noir qui s'abattit dans la neige comme sur des gros coussins. C'était cette bonne mère Claude qui avait fait le "saut du Chien". Elle se releva, au milieu des rires non voilés des enfants et étouffés des grandes personnes ; et elle se contenta de dire en se secouant, mais d'un ton qui n'entendait pas la réplique : "Mortel chien !" Pour quelque temps, l'aventure de la mère Claude dérida bien des gens dans les foyers "matanais".

"Et alibi aliorum, plurimorum....."

Les petits détails ont aussi leur valeur dans la vie. En voici quelques-uns.

Les premières lampes à l'huile de charbon à Matane furent acquises par MM. E. Lacroix, Pierre Marquis et J.E. Généreux.

Les premières dames à avoir des couvre-chaussures en caoutchouc "claques" furent Madame Lacroix (mademoiselle Philomène Gillesey, de Québec) et madame Pierre Marquis, fille de Thomas Otis. Ces couvre-chaussures boutonnaient sur le côté.

Cheniquy vint prêcher la tempérance à Matane. Il prêcha si fort qu'il saigna du nez et une jeune fille, Marie Otis, alla lui porter son mouchoir.

Il y avait vers les 1900 un ancien matelot français et célibataire qui demeurait dans le Grand Détour. Il était cultivateur. Tout le monde le connaissait sous le nom de monsieur Casimir.

La première automobile à Matane appartenait à M. Paulin Lépage, orfèvre. C'était vers 1906.

Voilà consigné pour les générations à venir.

CHAPITRE XLIX

PEUPEMENT DE MATANE ET LES FAMILLES

"Pour chaque homme la patrie commence au village et à la maison où il a vu le jour".
(Boris Garbatov)

Comme nous l'avons vu antérieurement, il est fort probable que Matane ait conservé quelques habitants depuis l'époque de Riverin (1688). Cependant lors de la visite pastorale de Mgr Plessis en 1812, il ne s'y trouve que 12 à 15 familles et elles sont singulièrement mêlées. Il y a des Canadiens, des Écossais, **des Allemands des Acadiens** et des Sauvages.

Très tôt à la suite de la cession du Canada à l'Angleterre, le capitaine Donald McKinnon s'intéressa à l'endroit. Puis nous savons par ailleurs que c'était l'habitude pour bon nombre de gens des paroisses d'en haut : Montmagny, Cap St-Ignace, Berthier, etc., de venir chaque été dans le bas du fleuve faire la pêche. Quelques-uns s'y fixèrent petit à petit.

McKinnon vint vers 1881 et y amena des gens de Berthier. De 1784 à 1792, après la guerre de l'Indépendance américaine, un flot de Loyalistes vinrent se fixer dans les provinces maritimes et tout le long de la côte gaspésienne. En même temps certains colons d'origine allemande, anciens soldats des régiments Hessois surnommés "les blancs", engagés par Georges III et envoyés combattre l'insurrection américaine, vinrent se fixer dans nos parages. On trouvera, dès les débuts de colonisation du seigneur McKinnon, quelques familles allemandes à Matane : les Fiola, depuis Vignola (allemands ou tchécoslovaques) ; les Goesbel (Kable-Kaible) ; probablement les Wagner dit Huppé ; les Muller (Millier) ; les Peup (Pipe où Pope) ; etc. C'est encore le seigneur McKinnon qui amena de Berthier à Matane les McKinal. Les McDonald, les McMallen ou Mullen sont venus avec Fraser.

Les Forbes sont déjà à Matane en 1807. Jacques est pilote et marié à Marie McKinnon, fille du feu seigneur. François Forbes est apprenti pilote et il y épouse Marie Keable, cette même année. Les Forbes sont originaires de la ville de Québec, et François est le cousin de Jacques.

Les premiers habitants français vinrent surtout des paroisses de la Baie St-Paul, de la Malbaie, des Eboulements et de Berthier-en bas. Il y eut aussi quelques familles qui vinrent de l'Islet, du Cap St-Ignace, de Cacbuna et d'autres de Rimouski. Ceux-là étaient plutôt des cultivateurs. Bon nombre cependant y furent attirés surtout par le pilotage, tels les gens de Berthier, ou encore par la pêche à la morue, tout particulièrement ceux venus de St-François de Montmagny. Ils tardèrent à se livrer à l'agriculture pour de bon.

D'après les registres de Rimouski, voici quelques noms de gens habitant à Matane entre 1780 et 1800: Donald McKinnon et son épouse, Marie Angélique Mallouin; Théodore Kaben (Kable) et sa femme Marie Cameron; Pierre Benoit, Geneviève MaKinal (McKinnon); Laughlin Nicolas (Acline) MaKinal et Catherine Maguedeline (McDonald); Joseph Bistodo (Bilodeau); Madeleine MaKinal (McKinnon); Marie-Louise Mabram, sauvagesse; Simon Pipe et Marie Judith, son épouse; François Alain, Isaac MaKinal, Guillaume Proulx, Marie Landais son épouse; Jean Richard, laboureur, et Julie Poirier, son épouse; Jacques Paquet, Jacques Millier, Paul Jeannot, Augustus McDonald et Louis et Daniel McMullen; les Carrier, les Poirier, etc.

De 1800 à 1815 viennent les Forbes, Harrisson, Basque, Chassé, Caisse, Denis, Lachance, Fournier, Gagnon et Pepin, Hugues (Jacques) (Est-ce le fameux Jacques Hugues, politicien? Il signe aux registres en 1818). Peu de temps après suivront les Tremblay, les Gauthier dit Larouche, les St-Laurent, les St-Louis, les Savard, les Lapierre, etc.

Un relevé topographique fait à Matane par Joseph Bouchette entre 1829 et 1831, est intéressant comme description et détails sur l'endroit. Il y parle de l'excellence du sol. L'établissement principal est situé sur les deux rives de la rivière Matane, et s'étend à près d'un mille plus haut. Il y a environ 600 acres de terre en culture. La population est de 245 âmes. L'église catholique est en bois et située à quelques perches à l'est du manoir seigneurial. A quelque distance plus bas, se trouve le moulin seigneurial situé sur un petit ruisseau, trop petit cependant pour le faire fonctionner efficacement. Cet établissement n'est que partiellement visible du fleuve étant situé un peu à l'intérieur et caché derrière un monticule qui s'élève

d'une manière singulièrement à pic et isolé à l'ouest de l'embouchure de la rivière. Toute la distance de 30 milles entre la paroisse de Matane et Mitis est complètement inhabitée sans aucun chemin de communication autre que par eau ou la grève constituée de sable ferme à marée basse. Elle est cependant obstruée ici et là par l'atterrissage des billes de bois, de débris, etc.

On trouve quelques misérables habitations dispersées le long de la grève, à l'extrémité est de la seigneurie (le Petit Matane).

Les pêcheries dans les environs méritent de l'encouragement et pourraient rapporter assez considérablement à l'avantage des habitants. La pêche à la morue pourrait être commercialisée à Matane. Ce produit y est salé, séché et consommé sur les lieux ou dans les paroisses des alentours. Rien n'en est porté à Québec dû au défaut d'encouragement sur ce marché. Le quintal (Cwt) de morue se vend de 9 à 10 Shillings, ce qui ne rembourse pas le pêcheur de son travail et de ses dépenses. Les pêcheries de Ste-Anne et de Cap Chat tout particulièrement sont considérablement plus productives que celles de Matane. Les produits de ces pêcheries sont généralement vendus dans **les paroisses d'en haut** après avoir été échangés sur place en retour de marchandises sèches ou de boisson. La pêche au saumon, si elle était encouragée, pourrait être beaucoup plus productive. La rivière Matane abonde de truites de 4 à 7 livres.

Il y a un presbytère à Matane, un moulin à farine, et un moulin à scie. On y trouve 57 chevaux, 50 boeufs, 98 vaches, 320 moutons, 102 truies. La récolte annuelle représente 780 boisseaux de blé, 1010 d'avoine, 500 d'orge, 10,000 de patates, 400 de pois, 50 de seigle, 60 de blé-d'inde, 50 de grains mélangés. On y fait 72 CWT de sucre d'érable et on y récolte 118 tonnes de foin (9).

De 1784 à 1792 Londres, à grands frais, a établi des Loyalistes américains le long des côtes de la Gaspésie.

En 1820 une commission spéciale fut nommée pour étudier les conditions d'établissement en Gaspésie. C'est probablement à la suite de cette étude que le comte Dalhousie rectifia et augmenta les limites de la seigneurie de Matane, permettant ainsi plus de concessions. Et en 1826 le comte lui-même visite la Gaspésie.

De 1830 à 1834 des concessions de terrain sont faites, par-

ticulièrement à la Rivière Blanche. En 1834 toutefois, un ordre vient du Secrétariat des colonies de cesser de concéder des terres aux soldats licenciés parce que le système est inefficace.

La population, de 245 en 1830, passe à 2508 en 1900 et à environ 7000 en 1945.

Voici les noms des principales familles qui ont peuplé Matane. Je donnerai approximativement entre parenthèses le nombre de personnes du même nom qui figurent aux registres paroissiaux. Je donnerai également l'année d'arrivée de ces gens à Matane, les souches principales et quelques détails s'il y a lieu. Evidemment ce travail n'est qu'une ébauche et demeure très incomplet.

AMILTON, Hamilton	
ANCTIL, dit St-Jean	
ARBOUR, Harbour	
ARSENAULT, Arceneau	venu de la Baie des Chaleurs
AUBIN, dit Mignault	vers 1840
Joseph marié à Henriette Lavoie	
AUDET, dit Lapointe, originaire de Beaumont	
BACQUET, dit Lamontagne, orig. de St-Gervais	
BANVILLE	vers 1850
BARIAULT, ou Bériau, orig. des Trois-Pistoles	
On les trouve au Cap Chat en 1813	
BARRAS, dit Lecours	
BASQUE ou Milliard	vers 1800
BEAULIEU, dit Hudon, originaire de l'Isle Verte	vers 1840
BEAUMONT (Couillard de)	
BECHARD, descendant de John Bichard venu de Guernesey	vers 1800
BEGJY, dit St-Louis	
BEKAI, dit Goesbel ou Kable, origine allemande	vers 1790
BELANGER, originaire de St-Jean Port-Joli	vers 1860
BELLAVANCE (Gagné dit), originaire du Cap St-Ignace	
BELOUIN ou Blouin (175)	vers 1840
Charles, marié à Louise Morissette	
BERGERON, dit d'Amboise, orig. de Cacouna	vers 1840
Charles	
BERGERON dit Sirois	vers 1850
Calixte	

- BERNIER (450), orig. St-Roch de Québec vers 1840
 François, marié à Françoise Bernier
 Bénoni, marié à Marie St-Aubin
 Isaac, marié à Rémi Gamache
 Fr.-Xavier, marié à Julie Ringuet
- BERNIER, dit Désilets
- BERUBE (125) vers 1840
 Pierre M., marié à Elizabeth Lizotte
 Clément, marié à Elizabeth Caron
- BILODEAU ou Bistodeau vers 1800
 'BLACKBURN ou Bond ou Bore, probablement d'origine norvégienne
- BLAIS, orig. de Berthier vers 1840
 Antoine
- BLANCHETTE (100) vers 1840
 François, marié à Henriette Drapeau
 Régule, marié à Esther Alton
 Cyrille, marié à Marie Lamelin
- BONNEAU vers 1850
- BOUCHARD (350) vers 1840
 Etienne, marié à Félicité Pilot
 Dominique, marié à Luce Gagnon
 Joseph, marié à Mathilde Roy-Desjardins
 Eloi, marié à Josette Leclerc
- BOUCHER (100) vers 1840
 Joseph, marié à Marguerite Gagné
- BOUDREAU vers 1843
- BOUFFARD (350) vers 1845
 Jean (menuisier), marié à Archange Lacroix
- BOULANGER dit Lefebvre, orig. de St-Thomas de Montmagny
- Pierre, marié à Angéline Corneau
- BRADLEY
- Samuel, marié à Zoé Michaud
- BRISEBOIS vers 1840
 Joseph, marié à Victoire Blanchette
 François, marié à Rose McKinnon
- CAMPION vers 1875
- CANAC dit Marquis (175) orig. de Cacouna 1834
 Pascal, marié à Euphrosine Hamilton. Son fils
 Pierre est venu à Matane en 1834 à
 14 ans.
 Jean Rémi, marié à Julie Michaud
 Anselme, marié à Radégonde Roy-Desjardins

- CANUEL, venu de l'Evêché de Conterne (France)
- CARON vers 1840
Auguste, marié à Angélique Rousseau
- CARRIER, orig. de St-Joseph de Lévis vers 1845
Pierre, marié à Virginie Lizotte
Siméon, marié à Christine Collin
- CASTONGUAY vers 1840
- CHAREST ou Chaurette vers 1840
Barthélemy, marié à Marie Lydia Côté
Marcel, marié à Joséphine Ratté
- CHARETTE ou Chaurette vers 1840
Bénonie, marié à Claire Morin
- CHASSE vers 1800
Clément, marié à Madeleine Katpatte
Le même, marié à Marie-Rose Pelletier
- CHOUINARD, de descendance allemande (Schwin-
hardt), orig. de Rimouski vers 1840
Théophile, cultivateur au Grand Détour
Olivier, navigateur
On trouve des Chouinard à Cap-Chat en 1805.
- CHRETIEN vers 1855
- CIMON vers 1845
- COLLIN vers 1830
- COTE (450), orig. de Cacouna vers 1835
Moïse, marié à Marie-Anna Côté
- CROUZETTE (Croussette), orig. de Bristol (An-
gleterre) vers 1818
Jean, marié à Olive Canuel
- DESGAGNE vers 1860
- DESBIENS vers 1840
Jean, marié à Madeleine Gagnon
- DESJARDINS, orig. de St-Louis de Kamouraska vers 1840
Félix, cultivateur
- DESCHENES (Miville ou Mainville) (225), au
Cap-Chat en 1800 vers 1820
François, marié à Olive Gagné
- DESROSIERS dit Du Tremble (260) orig. de Cacouna vers 1840
- DION sont à Ste-Anne des Monts en 1829
- DIONNE (200) vers 1845
François marié à Félicité Côté
- DOIRON (Douairon), orig. de Québec vers 1800
- DROUIN
François au Cap Chat en 1800
- DUBE (100), orig. de St-Jean Port Joli, vers 1840

- DUFOUR vers 1855
- DUGAS (Dugast) (100), orig. de Port Royal en Acadie vers 1800
d'abord à Ste-Anne des Monts et Cap Chat
- DURETTE (250), orig. du Bic vers 1860
Joseph
Olivier
Raphaël
Louis
- FILLION (125) vers 1820
Jessé marié à Hélène Poirier
André, forgeron, marié à Appoline Tremblay (pas d'enfant mâle)
- FORBES (200) vers 1800
James, pilote, était fils d'un haut officier écossais venu avec Wolfe durant la guerre de 7 ans. Il demeura à St-Valier avant de venir à Matane. Il épousa Marie McKinnon.
Ses enfants sont :
Isaac né en 1808
Jacques (gros Jim) né en 1811 (Vitaline Bernier (Sophie Cimon

Marie Euphémie
Michel Laughlin
James avait une terre du côté est de la rivière. Il meurt en sautant une clôture.
François, pilote, fils de Jacques et Louise Gurgeon (cousin de James) originaire de Québec. Il épousa Marie Keable. Ses enfants sont :
Jacques (Petit Jim) marié à Eliza Gray de St-Valier
Pierre, marié à Adélaïde Otis et Catherine Desbiens
- FORTIN (300) vers 1840
Charles marié à Marceline Jeanbart
Cléophas marié à Séraphine Marquis
Guillaume marié à Vitaline Simard
J.-Bte marié à Angèle Bouchard
- FOURNIER (130), orig. du Cap St-Ignace ou St-Thomas de Montmagny vers 1800
Joseph marié à Marie Paré
Son fils : Jean-Baptiste

GENEREUX

J. Elie, gérant des Price. Marié à Geneviève Larivière.

Ses fils sont : Alphonse, Forest, Tiburce, Ernest
Edmond (Catin)

Ses filles sont : Honorine (Mme Evariste Talbot)

Victorine (Mme Delphin Paradis)

Augusta (Mme Thomas Lebel)

GRANT, orig. de la Nouvelle-Ecosse

Alexander marié à Elizabeth Forbes. Le curé Rouleau le convertit avant sa mort. Beau-frère de Jane, épouse de Dugald Fraser.

Ignace. A une terre au Petit Matane en 1836.

HARRISSON (400), orig. du Maryland

Samuel, fils de William Henry et de Mary Lock.

Samuel épouse à Matane Marguerite Fournier. Ses enfants sont : Olivier, Augustin, Guillaume, Jean, Samuel, Marguerite.

Samuel serait mort entre 1841 et 1844. Il ne s'était probablement pas converti au catholicisme. Il fut amené à Matane par le seigneur Fraser pour construire le moulin à farine, puis en être le meunier. Il exigeait que sa femme fasse cuire les aliments le samedi pour le dimanche et n'acceptait jamais d'argent ce jour-là.

Sa famille des Etats-Unis le fit chercher. On rapporte qu'un jour une frégate américaine vint jeter l'ancre vis-à-vis de sa maison au Petit Matane. On hissa le pavillon pour l'inviter à venir à bord. Sa femme ne voulut pas. Comme personne ne venait, la frégate mit une chaloupe à la mer et on se dirigea vers terre, mais Marguerite Fournier, qui n'avait pas froid aux yeux et ne voulait pas se faire enlever son mari, épaula un fusil et tira dans la direction de ceux qui venaient. La chaloupe rebroussa chemin et la frégate s'en alla.

Samuel, dit-on, aurait déserté les Etats-Unis, dégoûté du service militaire durant lequel deux de ses frères se seraient fait tuer.

IMBEAULT ou Rainbault (250)

vers 1820

Hilaire à Geneviève Bilodeau

idem à Catherine Lecours

Hubert à Emilie Truchon dit Léveillé

JONCAS (150)

vers 1845

Joseph Joncas marié à Rose Blais

Ses enfants sont :

Rose mariée à Victor Brisebois

Joseph marié à Hélène Albert

- Jean (Johnny) marié à Angèle Larouche
 Philomène mariée à François McKinnon
 Jean-Bte marié à Morisie Jean
 Honoré marié à Marie-Anne McKinnon
 Alfred marié à Saint-Ulric, à Victoria Gagné-Bellavance
 Fr. Xavier marié à Rimouski à Philomène Dubé
- KABLE** (Goesbel, Kaebel, Keable Bekai) vers 1790
 Théodore marié à Marie Kameron
 Ses enfants sont :
 Pierre marié à Suzanne McMullen
 Marie mariée à François Forbes
 Andrew mort en 1845, marié à Henriette Roy
 La terre de la Fabrique de Matane est l'ancienne terre des
 Keable. Leur résidence était à l'emplacement de la "maison de
 la Soeur".
- KATEPATTE** (sauvages) vers 1800
 Pierre marié en 1815 à Anne Millier
- LABRIE** dit Miot, orig. du Bic. Sont à Ste-Anne des Monts en 1847
- LECOURS** en 1818
 Lazare
- LEMIEUX**, orig. de Ste-Anne de la Pocatière
 à Ste-Anne des Monts vers 1825
- L'TOILE** dit L'TALIEN, orig. de Trinité, du diocèse de
 Dalbinga, république de Gênes.
 Jacques Bonaventure venu à Québec en 1748
- LACHAUME** (50) vers 1800
 Jean-François marié à Marie-Claire Mercier
 Ses enfants sont :
 Jean marié à Marie Poitras
 Simon marié à Marie-Anne Perron
- LAFRANCE** (dit Pinel), orig. de l'Isle Verte vers 1860
- LAPIERRE** (dit Denis), orig. de Berthier vers 1800
 Jacques, marié à Marie McDonald
 son fils est : Ignace, marié à Sophie Brisebois
 Jean, marié à Alexandrine Desbiens vers 1840
- LECLERC** vers 1830
 Louis, marié à Marie-Anne Lapierre
- LEVASSEUR** vers 1850
- LEVESQUE** (325) vers 1815
 Pierre, marié à Charlotte Gagnon
 Joseph, marié à Esther Rioux
- MALTAIS** (100), orig. de La Malbaie vers 1850
 Célestin, cultivateur, marié à Marie Pilot

- MARQUIS (voir Canac)
- MARTEL (100) vers 1840
 Antoine, marié à Madeleine Fillion
- McDONALD (150) vers 1800
 Ignace, marié à Marguerite McDawl
 Son fils est: Alexandre, marié à Anne Chraneuve
 Augustin, marié à Geneviève Fournier
- McKINNON vers 1780
 Donald, lieutenant de milice et deuxième seigneur, marié à Marie-Angélique Malouin
 Ses enfants sont:
 Marie-Angélique, baptisé à Berthier en 1769
 Madeleine 1770
 Joseph 1773
 Louis Charles 1775
 Marie Geneviève 1778
 Joseph (Donald) 1781
 Marie Elizabeth 1787
 Donald, cabaretier, mort à Berthier; marié à Marie Rinfret
 Son fils, Louis, marié à Marie Josephte Beaudoin en 1798
 Ses fils sont:
 Lapierre; deux enfants: François, père d'Edmond, et Thomas Louis.
 Joseph, marié à Matane à Louise Lapierre Denis en 1829. Il est le père de Joseph, Alexandre, David, Théodore, Lazare, Rose.
- MCMULLEN (McMallen - McMillen - Malem (200) vers 1795
 Jean, marié à Reine Guillis (Gillis, McGinnis)
 ses enfants sont:
 Marie-Louise, mariée à Emmanuel Chouinard (Rimouski)
 Marie
 Jean-Baptiste
 Daniel, marié à Madeleine Caissy ou Godin
 James Dougall, marié à Elizabeth Forbes vers 1840
 Louis, cultivateur, fils de James en 1808
- MICHAUD (250) vers 1840
 Jean-Baptiste, marié à Hermine Bernier
- MURRAY (200) " 1850
 Léon, marié à Adélaïde Truchon

MIUS ou Mousse	" 1808
MILLIER	" 1800
Jacques, français, marié à Marie-Glaise, sauvagesse	
i.Jem, français, marié à Marie Gagné	
MORIN	" 1812
Etienne	

OTIS, orig. de Glastonbury, Somerset, Angleterre " 1820

L'ancêtre en Amérique fut Richard, établi à Dovers N.H. vers 1650. En 1689 il fut tué avec la plupart de ses enfants par les sauvages. Sa troisième femme et sa fille de trois mois, Marguerite, deux enfants du deuxième lit, John 9 ans et Françoise Rose, 11 ans, ainsi que deux petits fils de Richard, Etienne et Nathanaël, furent amenés au Canada et vendus.

John, Jean-Baptiste, que l'on appellera souvent dans la suite Jasmin L'Anglais, s'est converti, puis fut employé par le séminaire de Québec sur les fermes de St-Joachim.

En 1732 il vint à la Baie St-Paul encore à l'emploi du séminaire sur ses fermes et dans ses moulins. Il y fit souche.

Le premier des Otis venu à Matane s'appelait Jean. Il était né à la Baie St-Paul le 22 septembre 1787 et était de la quatrième génération au Canada. Marchand à la Baie St-Paul, il épousa en 1811 Madeleine Coulombe. Ayant une bonne instruction il tiendra plus tard les registres des mariages devant témoins au Petit Matane. "Il mangeait du poisson avec un couteau et une fourchette" (1865). (61)
Ruiné par un incendie qui détruisit son magasin, etc., il décida de quitter la Baie St-Paul. Au moment de partir son curé lui dit en le bénissant : "Va et là où tu mettras pieds, tu feras souche". Il vint au Petit Matane vers 1820. Sa terre était celle de François Marquis où est édifiée l'église de St-Victor. Il a fait souche à Matane et Ste-Félicité. Six enfants sont nés à la Baie St-Paul, les autres à Matane. Voici leurs noms:

Thomas
Emilie
Adolphe
Rosalie
Eléonore
Louis
Abel
Michel
Jean

Adélaïde	
Madeleine	
Sophie	
OUELLET (350), orig. de St-Roch des Aulnaies	vers 1840
J.-Moïse, marié à Marie-Suzanne Dubé	
son fils Adolphe	
Raphaël, marié à Geneviève Carrier	
Louis, marié à Judith Caron	
Antoine, menuisier, marié à Angèle April	
Joseph, marié à Cécile Melençon	
PARADIS (100)	" 1845
Anicet, marié à Marie Albert	
PARENT	" 1840
Augustin, marié à Olive Sirois ou Ruest	
PEARSON	" 1870
Charles, marié à Marie Castonguay	
Louis, marié à Adélia Tremblay	
Pierre, marié à Rose-Emma Carrier	
PELLERIN (100)	" 1850
François, marié à Zéo Dufour	
PELLETIER (350)	" 1840
Plusieurs souches	
PEPIN ou Lachance	" 1808
Gabriel, marié à Marguerite McKinnon	
PERRON (100)	" 1840
François, marié à Marie Desbiens	
idem, marié à Vitaline Lafleur	
PERRY	" 1840
PHILIBERT (125)	" 1840
Michel, cultivateur, notaire, marié à Julie Ouellet	
Son fils, Michel, (premier à Matane marié à	
Célanire Marquis	
PINEL, descendant de Jersiais	
POIRIER	" 1800
Germain, marié à Geneviève St-Laurent	
POTVIN	" 1840
POULIN	" 1835
Louis	
RICHARD (75), orig. du Cap Breton	" 1808
Gabriel, marié à Nathalie Richard (1840)	
Aristobule, marié à Ombéline Milliard (1840)	
Jean, marié à Marie McMallen fille de Jean et	
Reine Guillis' 1808	

RIOUX (200), orig. des Trois-Pistoles	"	1850
Moïse, marié à Madeleine Lavoie		
Eusèbe-Alphonse, marié à Marie Roy		
Médéric, marié à Delima Rioux		
Joseph, marié à Zoé Michaud		
Bruno, marié à Agnès Lamarre		
idem, marié à Démerise Morin		
RIVARD (50)	"	1880
Uldéric, marié à Constance Boucher		
ROBITAILLE	"	1890
ROSS	"	1850
ROULEAU, orig. de l'Île d'Orléans		
Hilaire, marié à Christine Ouellet		
ROY dit Desjardins (200), au Cap Chat	"	1800
ROY dit Lauzier		
ROY dit Lauzon		
RUSSELL	"	1875
James, marié à Miss Richardson, fille de James, de Métis		
SAINT-GELAIS	"	1845
SAINT-LAURENT (200)	"	1840
SAINT-LOUIS dit Lalande (150)	"	1790
En 1792, sépulture de Jean St-Louis, fils de Pierre, pilote, natif de Kamouraska.		
Paulin, marié à Théophile Savard	"	1815
Fr. Xavier, marié à Marie Imbeault	"	1830
Ignace, marié à Véronique Lévesque	"	1840
ST-PIERRE dit Dessaint (150)	"	1820
Joseph, marié à Julie Blanchette		
Jean-Marie, marié à Marie Lucie Bois		
Joseph, marié à Christine Ross		
Jean-Bte, marié à Elizabeth Bélanger		
Pascal, marié à Marguerite McKinnon		
SANTERRE (Lancognaud dit)	"	1870
SAVARD (250)	"	1820
Pierre, marié à Marie Tremblay		
Moïse, marié à Félicité Perron		
SIMARD (275)	"	1860
Fr. Xavier, marié à Olive Bouchard		
Edouard, marié à Marie Tremblay		
SIMONEAU dit Pipe (100), origine allemande	"	1800
SIMON, marié à Marie Judith Minoques		

SYNETT ou SINOTT	
TALBOT dit Gervais (100). Orig. de Cacouna	Vers 1845
Simon, marié à Marie St-Pierre	
son fils Louis, marié à Eléonore Otis	
TANGUAY	" 1840
TAPP	" 1860
THIBAULT	" 1850
TREMBLAY	
André, marié à Romaine Mercier	
Julien (en 1824)	
TRUCHON (150)	" 1860
François, marié à Céline Bernier	
Michel, marié à Emélie Bouffard	
TURCOTTE (60)	" 1850
Fabien	
François	
Magloire	
Sévérin	
VAILLANCOURT (80)	" 1840
Honoré, marié à Adélaïde Chassé	
VALCOURT	" 1850
VALLEE, orig. de Beauport,	
à Ste-Anne des Monts	" 1800
YOKEL ou Yockell	" 1840

SIROIS dit Duplessis (60)

" 1855

Joseph
Boniface
Pierre
David

STEVENSON, Orig. de Plymouth, Angleterre

Un capitaine du nom de George Stevenson, vint au Canada en 1760.

Le premier Stevenson de la lignée Matanaise s'appelait également George et était peut-être le petit-fils du précédent puisque l'on sait qu'il était le troisième de ce nom. Il vint de Plymouth comme matelot durant une guerre. (1812, 13, 14 ?). Son bâtiment fit naufrage à Ste-Anne des Monts. Il y épousa Vitaline Lafleur, une française. George demeura dans la suite à Métis où sont nés tous ses enfants. Il vint à Matane comme journalier vers 1847. Un jour, en 1852, il travaillait à charger un bâtiment au Petit Matane. Il avait l'intention d'aller en Angleterre chercher ses héritages. Dans le cours de la journée il vint prendre un bol de lait froid dans une armoire, puis il tomba malade d'une pleurésie et en mourut. Les matelots l'ont enterré dans le cimetière protestant chez M. Fraser. C'est donc qu'il ne s'était jamais converti.

Voici le nom de ses enfants:

Charles,	Marié à Luce Bouchard
idem	" Béatrice Dubé
Arthémise	" Toussaint Fortin, cult. Gde Anse
Marie	" Georges Chrétien
Honoré	" Obéline Dubé
Georges	" Helen Brown, Troy, E.U.

Ce dernier, après s'être marié, disparut pendant 42 ans sans donner aucun signe de vie à sa femme et à ses trois enfants. Son épouse en mourant légua sa propriété au Bon Pasteur de Troy pour élever ses deux filles : Vitaline (Mme Luddington de New-York) et Antoinette (Mme Higgins de Troy). Le petit garçon était mort tout jeune. Georges revint à Matane en 1925 et y mourut huit mois après, en mars 1926. On réussit à retracer ses enfants avant sa mort. Ses filles reconnurent leur père par les noms des ancêtres. Les extraits de baptême avaient brûlé dans l'incendie de l'église St-Vincent de Paul de Troy.

Vitaline Lafleur épousa en deuxième noce en 1852 François Perron.

CHAPITRE L

CHRONIQUE

Ce chapitre est une compilation de faits, de dates et de détails que, pour la plupart, je n'ai pu faire entrer dans le corps du présent travail, puis parfois un résumé de faits.

- 1553—Jean Alphonse, géographe de Roberval, fait la description de la rivière de Caen (Rivière Matane).
- 1603—Champlain passe à Matane et signale l'endroit sous le nom de Matanne.
- 1610 en juin—Champlain venant au pays fait la rencontre d'un vaisseau de Saint-Malo en face de Matane. Un jeune homme se noie à cette occasion.
- 1626—Champlain faisant une exploration du bas Saint-Laurent, donne une description détaillée de l'embouchure de la rivière Matane.
- 1647-1648—Première messe à Matane et dans les environs. Le Père Gabriel Druillettes hiverne avec un groupe de montagnais.
- 1661-1662—Le Père Bailloquet, s.j., hiverne avec des sauvages à Matane et dans les environs.
- 1672—Concession de la Seigneurie de Matane par l'intendant Talon à Mathieu d'Amours de Chauffour.
- 1677—Confirmation de la concession et augmentation de l'étendue de la seigneurie de Matane par l'intendant Duchesneau.
- 1688—Etablissement de pêche sédentaire par Denis de Riverin à Matane. Quelques années plus tard, l'établissement est visité par des corsaires New Yorkais.
- 1695—Mathieu d'Amours de Chauffour, premier seigneur de Matane, meurt à Québec.
- 1711-24 nov.—Décès à Ville-Marie (Montréal) de la première seigneuresse.

- 1720—En décembre. Le Père Charlevoix s.j. voyage sur la flûte du roi "Le Châneau". Il passe 4 jours de mouillage aux Mamelles de Matane. ("Journal d'un voyage dans l'Amérique septentrionale" Tome V, p. 71 à 102).
- 1756-29 déc.—Un bâtiment chargé à Québec pour porter des vivres à Gaspé reste pris dans les glaces vis-à-vis du Cap Chat. Trois hommes sont gelés (Archives de la P. du Canada, F. 3., V. 14, p. 286).
- 1759—Cinquante vaisseaux anglais de la flotte de Wolfe en route vers Québec. On signale au livre de bord la Passe de Matane.
- 1781—Le deuxième seigneur de Matane, le lieutenant Donald McKinnon, prête Foi et Hommage.
- 1790—Nomination du curé de l'Isle Verte, Joseph Paquet, comme desservant de la mission de Matane. C'est le premier en titre.
- 1790-10 oct.—Mort de la deuxième seigneuresse, Angélique Malouin.
- 1791-26 mai—Mort du seigneur Donald McKinnon, à Matane.
- 1792-9 août—Bénédiction du premier cimetière de Matane, et première mission au même endroit.
- 1792 à 1830—Matane fait partie du comté de Cornwallis.
- 1793—Achat de la seigneurie par Simon Fraser.
- 1805 ou environ—Mort du seigneur Simon Fraser.
- 1807—Mariage de Jane McCallum, veuve de Simon Fraser, à John McGibbon.
- 1812—Première visite pastorale de Mgr Plessis à Matane. Ouverture des registres.
- 1814—Saint-Bernard choisi comme titulaire de la mission de Matane.
- 1818 ou environ—Mort de John McGibbon.
- 1822—Visite pastorale de Mgr Plessis. Il désigne comme chapelle, sur un terrain gratuitement donné par madame veuve McGibbon, un édifice haut de 12 pieds de carré ayant 60 pieds de longueur et 30 pieds de largeur. Une partie, soit 45 pieds de longueur, devait servir de chapelle, le reste de sacristie et de chambre pour le missionnaire de passage.
- 1822—Saint-Jérôme est donné comme titulaire à la mission.
- 1824—Augmentation du territoire de la seigneurie par le comte Dalhousie, gouverneur du Canada, en faveur de Jane McCallum et de ses enfants issus de Simon Fraser.

- 1825-6 octobre—Par nous soussigné curé de Rimouski ont été suppléées les cérémonies de la sépulture sur la fosse de Marguerite McDowe, veuve de feu Ignace McDonald, trouvée morte de froid entre Matane et le petit Métis et inhumée dans le cimetière de Matane le 28 déc. 1824 en présence de Laughlin McKinnon et de Daniel McKinnon". (Reg. de Matane). Marc Chauvin.
- 1826-17 avril—Deux noyades à l'entrée de la rivière Matane : Alexis Lévesque, habitant de Ste-Anne des Monts, 37 ans ; Alexandre Beaudoin, français de naissance, 22 ans.
- 1827—Visite pastorale. Election des premiers syndics.
- 1830—Relevé topographique de Matane par Bouchette. Il y trouve un moulin à scie et un moulin à farine, celui du seigneur.
- 1830 à 1890—Matane fait partie du comté de Rimouski.
- 1833—Visite pastorale de Mgr Signay.
- 1838—Visite pastorale de Mgr Signay.
- 1834—Erection du canton Matane à l'ouest de la seigneurie.
- 1835 ou environ—Construction de la première écluse à l'endroit de l'écluse actuelle. Moulin bâti au bas.
- 1835—Construction du premier quai "en croûtes" par les "jobbers".
- 1840—Vers cette année-là il y eut une grande disette. Il arriva en même temps une manne de "tourtres". Il y en avait en si grand nombre, dit-on, qu'on les tuait avec des bâtons.
- 1843—Mort de la seigneuresse Jane McCallum. Quatrième seigneur, Dougald Fraser.
- 1844—François Buteau passe un bail pour 39 ans sur la rivière Matane.
- 1845—Arrivée du premier missionnaire résidant à Matane, Jean-Baptiste Côté.
- 1845—Sont élus comme syndics : Israël Truchon Léveillé, Joseph McKinnon, Pierre Forbes et Thomas Otisse.
- 1845—Organisation de la municipalité de Matane dont le territoire va de la limite est de la municipalité de Métis à la rivière Tartigou jusqu'aux bornes du comté de Gaspé.
- 1845—Dougald Fraser, maire. Les conseillers sont : Daniel McKinnon, Alexander Grant, Jean Desbien, James Forbes, Henri Tremblay.
- 1845—Construction du premier presbytère et ouverture du deuxième cimetière.
- 1846—Ouverture d'un moulin à scie à Rivière-Blanche.
- 1850—Construction du chemin du roi entre Métis et Matane.

- 1852—Un naufrage aux Méchins. Johnny Joncas de Matane monte les matelots en voiture jusqu'à Québec. Pas encore de chemin de fer à Rivière-du-Loup. En descendant, il loge à la pension Larouche à St-Simon et descend deux demoiselles Larouche : Angèle et Mathilde. Angèle fait la classe au Petit Matane puis se marie deux ans après à Johnny Joncas. Sa soeur, Mathilde, épousa Joseph Tremblay.
- 1854-27 déc.—Diplôme d'érection de la Confrérie du Scapulaire en la mission de Saint-Jérôme de Matane par Mgr Pierre-Flavien Turgeon.
- 1856—Emeute au Conseil municipal.
- 1856-6 juil.—On commence la construction d'une église en pierre pour remplacer la chapelle en bois.
- 1857—Construction de la première chapelle de Rivière-Blanche.
- 1858—Construction du deuxième manoir par Dougald Fraser.
- 1858-25 nov.—Bénédiction de la nouvelle église en pierre.
- 1860—La mission de Cap Chat renferme 523 âmes. Celle de Ste-Anne des Monts, 119 familles.
- 1861-16 mars—Erection canonique de la paroisse de St-Jérôme de Matane.
- 1861-22 mai—Erection civile de la paroisse de St-Jérôme de Matane.
- 1861-en décembre—Naufrage du navire le "West" à Sainte-Félicité. Il se brisa tout et l'équipage fut sauvé. Il était chargé de barils de farine, de tonneaux de bière, etc., qui roulèrent au plein.
- 1863—Erection canonique de Sainte-Anne des Monts.
- 1864—La compagnie Price vient diriger la coupe du bois et le sciage à Matane.
- 1864—Erection canonique de Saint-Norbert de Cap Chat. Nomination du premier curé de Sainte-Félicité, messire Antoine Chouinard.
- 1865—Ouverture de la Cour de Circuit à Matane.
- 1866—Grande disette à Matane. Une requête est envoyée au gouverneur-général, le vicomte Monck, sollicitant du secours pour les gens qui sont dans une misère extrême.
- 1866—Mort à Matane de Dougald Fraser, quatrième seigneur, âgé de 64 ans.
- 1867—Erection du diocèse de Rimouski. Mgr Jean Langevin, premier évêque.
- 1867-29 juin—Grand feu au Cap Chat et à Sainte-Anne des Monts.
- 1867—Les missions des Capucins et des Méchins ont été visitées par deux grands incendies. ("Voix du Golfe", 10

septembre) Le quai et le pont aux Ilets des Méchins ont été brûlés. Ces ouvrages formaient le seul moyen de communication des paroisses dévastées avec Matane et l'ouest. Lors du premier feu, 300 minots de semence furent brûlés et de bonnes étendues de forêt. Au deuxième feu, 400 minots de semence, le foin, les clôtures, etc., ont été brûlés. Le feu fit rage pendant six jours menaçant toute la paroisse. Douze maisons et sept granges ont été brûlées. (71)

1867—La pêche à la morue entre Matane et la Pointe des Monts est magnifique, meilleure même qu'elle n'a été depuis bien des années. La chasse à la "poursile" est presque nulle cependant. La récolte a très belle apparence.

1867—Le gouvernement vient de faire ériger une glissoire dans la rivière Matane pour permettre au saumon d'y monter.

1867—On signale dans "La Voix du Golfe" que habituellement les goélettes du bas du fleuve apportent à Québec des denrées, etc., et aussi du bois de chauffage. Au printemps surtout lors de l'ouverture de la navigation le bois de chauffage se vend à un prix assez élevé sur le marché de Québec.

1867-22 nov.—On demande des soumissions pour le transport des malles de sa Majesté deux fois par semaine, entre Matane et Sainte-Anne des Monts.

1867—Les mines de Moisie, mines de sable noir contenant du fer, sont mises en exploitation. Elles donnent de l'ouvrage à 200 hommes et huit fonderies sont en activité. Des échantillons de très beau fer sont déjà sortis des usines. Celles-ci sont actionnées par deux machines à vapeur. Moisie se trouve à cent milles de tout établissement. On y a déjà construit vingt maisons et magasins. (71)

1867-17 déc.—(V. du G.) Le capitaine John Lelios et ses deux fils viennent d'arriver à Québec venant de Gaspé après avoir parcouru cette distance en quinze jours à pied et sans raquettes par la côte nord de la Gaspésie.

1868—Une résolution est passée par le conseil du comté de Rimouski à l'effet que toute vente en détail de liqueur spiritueuse sera désormais prohibée dans toutes les paroisses du comté.

1868-22 sept.—Nomination du premier curé de Saint-Ulric, messire Antoine Cyprien Lebel.

- 1868-20 janv.—Parmi les résolutions présentées à l'Assemblée législative à la séance du 20, il y en avait une de Jos. Garon, jr, député, et autres de la paroisse de Matane, demandant que le tracé Robinson soit choisi pour y faire passer le chemin de fer Intercolonial.
- 1868—Les forges de la rivière Moisie n'emploient pas moins de 500 travailleurs.
- 1868—Monsieur le juge Gauthier siège pour la Cour de Circuit à Matane.
- 1868—Il y eut dans Matane 80 baptêmes, 19 mariages, 61 sépultures.
- 1868-24 nov.—Un télégramme de Québec nous apprend que M. Fournier, notaire de Matane, est nommé shérif à Rimouski.
- 1869—Grande sécheresse aux mois de mai et juin. Feu dans le bois et la terre aux 1er et 2e rangs de Rivière-Blanche.
- 1869—Organisation de la municipalité de Saint-Ulric et de la municipalité des cantons Dalibaire et Romieux.
- 1870-14 mars—La "Voix du Golfe" demande un voiturier, un forgeron et un tanneur pour Saint-Jérôme de Matane. S'adresser à M. E. Lacroix, marchand.
- 1870—Construction du Palais de Justice à Matane et ouverture du Bureau d'Enregistrement.
- 1870—Organisation de la municipalité des cantons Cherbourg et Saint-Denis y compris la paroisse de Sainte-Félicité.
- 1870—Le dimanche de la Passion, après les vêpres, le curé Rouleau va bénir une croix au 4e rang chez le père Martel (Saint-Luc).
- 1870—On recommande aux prières feu Dominique Gagnon et feu Jean Lachaume, tous deux âgés de 91 ans.
- 1870—Dimanche danc l'octave de l'Ascension, M. le curé au prône donne des conseils aux jeunes gens et volontaires qui partent pour la frontière dans la guerre contre les Féliens.
- 1870—Quatrième dimanche après la Pentecôte, M. le curé annonce au prône l'ouverture de la bibliothèque paroissiale.
- 1870-16 août—Une cloche de 500 livres a été bénite solennellement dans l'église de Sainte-Félicité par M. le vicaire, assisté de MM. Rouleau, curé de Matane et Duval, vicaire de l'Assomption.

Cette cloche était présentée par M. et Mme Ed. Lacroix de Matané et MM. Théodore Lamontagne de Sainte-Anne des Monts et Louis-Laurent Blais de Matane. (L. V. de G.)

- 1870-20 sept.—Est décédée à Matane à l'âge de 65 ans, dame Zoé Miville-Deschênes, épouse de Edouard Michaud, Ecr. N.P., de la ville de Saint-Germain de Rimouski et mère de Aug. Michaud, Ecr. avocat (L. V. d. G.)
- 1870-20 octobre— A 11 heures 25, la terre a tremblé ici. La secousse a été assez violente et suivait la direction sud au nord. La secousse a duré environ 7 secondes. A Baie Trinité, un énorme quartier de rocher s'est détaché et précipité dans l'eau.
- 1870—Mort de Jane Grant, épouse de Dougald Fraser, âgée de 68 ans.
- 1870—Les Taschereau et les Pentland acquièrent une moitié de la seigneurie de Matane.
- 1871—Dans l'élection provinciale, les candidats sur la liste étaient : Garon, Bégin, Hudon et Gosselin, ce dernier candidat libéral et ministériel. Gosselin fut élu par une majorité absolue de 246 voix. Matane lui donna 91 votes.
- 1871—Une requête contenant 162 signatures de Matane et signée par tout le diocèse de Rimouski prie Sa Majesté la Reine d'Angleterre d'intervenir pour que les Etats pontificaux soient restitués à N. S. Père le Pape. Dans la même année, Matane fournit \$19.00 dans une souscription pour secourir les familles françaises qui ont souffert durant la guerre franco-allemande.
- 1871—La foudre tombe sur l'église de Matane et fend la façade.
- 1871—Incendie du magasin Lacroix.
- 1871—Mariage d'Achille Fournier, notaire, shérif du district de Rimouski, avec Mlle Anne Fraser, fille de feu Dougald, par M. Luc Fournier, curé.
- 1871-15 déc.—Création d'une agence des Terres à Matane.
- 1873-25 mai—Est décédé à Sainte-Anne des Monts, Jean-Baptiste Sasseville, écuyer. Il peut être appelé le véritable fondateur de cette paroisse. Il était le père de M. le curé de Ste-Foy.
- 1873-27 mai—Deux hommes se sont noyés en faisant la drave sur la rivière Matapédia. ("Courrier de Rimouski").
- 1873-15 juillet—("Gazette des Familles") On demande de publier l'engagement pris par les marchands de Matane de ne point vendre de liqueurs enivrantes durant la présente année.

Nous soussignés, marchands de Matane, prenons l'engagement de ne point faire le commerce des boissons enivrantes durant la présente année, et ce, en vue de favoriser le bien moral et matériel en faisant dispa-

raître dans notre province une des plaies de notre époque : l'ivrognerie.

Signé: E. Lacroix ; L.N. Blais ; J.B. Guérette ;
J.P. Pelletier ; Levasseur et Paradis ;
F.N. Rimbault ; J.F. Bérubé ; Wilfrid
Roy.

- 1873—Le juge Maguire siège à la cour de Circuit à Matane. Le magistrat de district, L. A. de Billy, y siège habituellement.
- 1873—Monsieur L. N. Blais, marchand de Matane, est maître de poste.
- 1875-1er avril—Incendie de la maison de Johnry Joncas à Matane.
- 1876—L'Intercolonial passe à Métis.
- 1877-14 mai—Un incendie par un feu d'abatis. Trente-quatre bâtisses furent brûlées au sud de la montagne et au 4e rang de Rivière-Blanche.
- 1877-juin—Monsieur le curé Rouleau accompagne Mgr l'évêque dans sa visite pastorale du haut du diocèse. Pendant ce temps il est remplacé par M. David Lebel.
- 1877-12 juillet— Une fermière de Sainte-Anne des Monts a été dévorée par un ours. (Nouv. de Rimouski").
- 1877-28 juin—La maison de M. Alex McKinnon a été détruite par le feu la semaine dernière. Elle était assurée pour une valeur de \$1,300.00.
- 1877-26 avril—La compagnie de télégraphe de Montréal annonce qu'elle établira une ligne télégraphique de la Rivière aux Renards à Saint-Jérôme de Matane.
- 1877-1er mai—A une réunion des examinateurs tenue à la salle du conseil de Rimouski, Milles Rose-Anne Joncas, Illuminée McKinnon, Marie Fillion de Matane et autres reçoivent leur diplôme d'Ecole Elémentaire.
- 1878-22 novembre—Monsieur Jos. McKinnon arrivant de Québec voulut entrer avec sa goélette dans la rivière Matane, mais la mer étant basse, force lui a été de rester en dehors des bancs. Trois hommes de Matane, à savoir : Pierre Forbes, François Charette et un nommé Savard voyant la fureur des flots, voulurent aller au secours de McKinnon. Ils s'embarquèrent donc pour aller l'aider à entrer sa goélette pendant la nuit. Le lendemain, ils ont été vus, louvoyant au large et par trois fois ils sont venus pour entrer dans la rivière et toujours ils en ont été empêchés par la tempête. La troisième fois ils ont été entraînés au large, et on n'en a pas eu de nouvelles de-

puis. On suppose qu'ils ont péri. (Le Nouv. de Rimouski).

1878-5 décembre—Nous sommes heureux d'apprendre que MM. Jos. McKinnon, Pierre Forbes, François Charette sont revenus sains et saufs à bord de la goélette que nous supposions avoir péri dernièrement à Matane.

1878-6 avril—M. A. E. Guay de Matane, registrateur de la première division de Rimouski est nommé officier rapporteur pour le comté de Rimouski aux élections prochaines. Les candidats pour le comté de Rimouski aux élections locales sont: R. P. Vallée, conservateur et Chauveau, libéral. Les deux candidats ont égalité de votes. A. E. Guay vote pour Chauveau bien qu'il soit bleu. Chauveau devient solliciteur-général du gouvernement de la province de Québec. Matane lui donne une majorité de 100 voix. La nouvelle de l'octroi de \$10,000. pour le quai de Matane fait voter contre Vallée.

1878—Construction par les autorités locales aidées d'un crédit de \$10,000. de la première "Jetée du port 480 pieds de long par 30 de largeur (Sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics.)

1879—Incendie du moulin Price.

1879-23 février—Les jeunes gens de Saint-Jérôme de Matane avaient convié la population de cette belle paroisse à une fête qu'ils avaient organisée à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur vénérable Pasteur, le Révérend Messire Luc Rouleau.

L'affluence était tellement nombreuse que beaucoup de personnes n'ont pu trouver place dans la salle.

Mlle Azélie Michaud, institutrice de l'école modèle de Saint-Jérôme avait beaucoup travaillé pour l'organisation de cette soirée et a vu ses efforts couronnés de succès. Rien n'avait été négligé pour rendre cette fête de famille aussi attrayante que possible; quelques pièces de circonstance ont été jouées d'une manière digne d'éloges par les jeunes amateurs de Matane, la partie musicale et le chant ne laissaient rien à désirer. Parmi les exécuteurs, il faut citer Mlles Adéla et Mélanie Joncas, Delvinia Saint-Pierre, Marie Pineault, Amanda de St-Aubin et V. Pelletier.

Un portrait de St-Luc fut présenté au Révérend Messire Rouleau par les organisateurs de la fête au nom de tous les jeunes gens et M. L. Horace Chouinard lut une adresse portant de nombreuses signatures.

Le moment le plus intéressant de la soirée fut certainement celui où une jeune orpheline élevée et instruite par les soins du Révérend M. Rouleau, Mlle Delvéna St-Pierre, récita un long compliment que je regrette ne pouvoir insérer ici.

Parlant au nom de ses collègues, Mlle St-Pierre retraça succinctement le bien tant spirituel que temporel fait à la paroisse tout entière et à la jeunesse en particulier par le Rév. M. Rouleau. Un passage de son compliment était consacré spécialement aux remerciements personnels qu'elle devait à ce vénérable prêtre et je vous assure qu'à plusieurs reprises, les paroles de cette demoiselle émurent fort et l'auditoire et elle-même et que des larmes furent versées en ce jour mémorable. Le Révérend Messire Rouleau, pris au dépourvu, répondit à l'adresse et au compliment autant que l'émotion le lui permettait et la fête terminée, chacun retourna chez lui, emportant dans son coeur un touchant souvenir de ce jour qui restera longtemps gravé dans la mémoire de tous les habitants de la paroisse de Saint-Jérôme de Matane (Chrs. Béroard) (I. B.D.)

1879-11, 12, 13, 14 juin—Matane reçoit la visite de Mgr Langevin.

1879-13 mars—Les citoyens de Rimouski présentent au Procureur-général, une requête le priant d'ordonner à M. de St-Aubin de venir faire sa résidence au chef-lieu du comté s'il ne veut pas être démis de ses fonctions. En 1859, St-Aubin habitait Rimouski alors qu'il fut nommé greffier de la Cour de Circuit à Matane avec autorisation de cumuler les deux emplois.

1879-23 mars—Première messe à Saint-Luc par M. Narcisse Gagnon, vicaire de Matane.

1879-10 avril—"Le Nouvelliste" de Rimouski nous dit que le quai de Matane penche déjà beaucoup et qu'il n'attend que le départ des glaces pour renverser complètement. \$10,000. à l'eau pour faire élire MM. Fiset et Chauveau ! C'est évidemment payer trop cher les services douteux de ces derniers personnages.

1880-2 mai—A un assemblée du Club National tenue à Saint-Jérôme de Matane, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés officiers pour l'année courante : Président : J. L. Levasseur ; Vice-président : F. X. Rinfret ; Sec.-trésorier : Jos. Michaud ; Membres du comité de régie : C. A. Dubé, M. D. D'Anjou et F. D'Anjou.

- 1882—Mort de L. N. Blais. Il fait don de sa propriété aux Soeurs du Bon Pasteur de Québec pour la fondation d'un couvent à Matane.
- 1883-30 janvier—Fondation et bénédiction du couvent des Soeurs du Bon Pasteur par l'Archiprêtre curé de Matane, Luc Rouleau.
- 1883—A l'automne, disette dans tout le bas Saint-Laurent à la suite de la mauvaise récolte. (Rég. L., p. 101)
- 1883-12 mai—Ratification du don à la Fabrique d'un drap mortuaire par la succession L. N. Blais, à la condition que la Fabrique donne un terrain pour l'érection d'un monument au fondateur du couvent.
- 1884-2 septembre—Nomination du Révérend Narcisse Lévesque comme curé de Matane.
- 1884-en novembre—Un Raz de marée sur toute la côte du Bas Saint-Laurent. La mer qui devait être haute à 3 heures continua de monter jusqu'à 8 heures du soir. C'était par une tempête de neige. Le chemin en bordure de la mer sur une profondeur de 100 pieds et plus à certains endroits fût endommagé. A la Baie des Sables 26 maisons sont emportées et d'autres à Sainte-Anne.
- 1884-25 oct.—Bénédiction de la première chapelle de Saint-Luc.
- 1884-7 novembre—Érection d'un chemin de croix au couvent de Matane.
- 1885-7 décembre—Protestation du conseil de Matane contre l'exécution de Louis Riel.
- 1886—Démolition de la première église en pierre et construction de la deuxième.
- 1887—Construction du presbytère actuel.
- 1887—Grand Bazar au profit du couvent situé du côté est de la rivière.
- 1888—Erection d'un Chemin de Croix dans la nouvelle église de Matane.
- 1888-9 janvier—Premier mariage en la nouvelle église, François Pelletier avec Mélanie Joncas. Il n'y avait pas encore de bancs dans l'église.
- 1888—Construction du brise-lames de l'ouest près du cap des Pilotes.
- 1889—Voyage en Europe du curé Lévesque. M. Pierre Beaulieu, desservant.
- 1890-4 octobre—Nomination du premier curé résidant à Saint-Luc : M. Georges Gagnon.

- 1892-14 juillet—Bénédictio par Mgr Blais d'une cloche pour Saint-Luc, présentée par les citoyens de Matane. Elle pèse 459 livres.
- 1893-28 juin—Erection de la municipalité du village de Matane.
- 1896-16 août—Plantation d'une croix au Petit Matane à l'extrémité de la paroisse chez Gaspard Dion.
- 1896—Noyade dans le goulet du dentiste Rioux avec mademoiselle Dufort, un dimanche avant-midi.
- 1898-1^{er} février—Mort du curé Lévesque.
- 1898-6 novembre—Bénédictio et installation d'une croix sur la pointe nord-est par les Pères Capucins à la fin d'une grande retraite prêchée du 23 octobre au 6 novembre.
- 1900 ou environ—Un jeune homme du nom de James Dumeril, jersiais, employé chez les Price, s'empoisonne à la pension Morault par découragement et peine d'amour. Il avait laissé un billet expliquant son chagrin.
- 1901—Meurtre ou disparition de Petit Dougall McMullen, le jour des noces de sa fille Agnès, servante chez Levasseur et mariée ce jour-là à Elzéar Métivier. Le meurtrier ne fut jamais découvert.
- 1902-9 mars—La maison de M. Arthur Bouchard est détruite par le feu. La mère et ses neuf enfants périssent dans les flammes. La maison voisine, résidence et magasin de J. B. E. Bergeron, fut également détruite.
- 1904-17 juin—Les membres du "Toronto Fishing Club" sont arrivés depuis quelques jours et ont déjà pris plusieurs saumons. Cette pêche promet d'être abondante cette année.

Le gouvernement d'Ottawa a décidé d'installer un sifflet d'alarme à Ste-Félicité. Les matériaux de construction pour la bâtisse et les machineries arriveront cette semaine.

Avant les "criards" c'était un canon qui était chargé à chaque heure pendant les brouillards et les tempêtes de neige, depuis le 1^{er} avril jusqu'au 15 décembre, pour avertir les navires.

- 1904-24 juin—M. le docteur A. Bergeron doit venir s'établir à Matane dans une couple de semaines. La population de Matane étant assez nombreuse pour un troisième médecin, nous lui souhaitons beaucoup de succès.

M. Gustave Roy, industriel de Cap-Chatte était de passage ici cette semaine, il nous dit que les citoyens de sa paroisse célébreront la St-Jean-Baptiste avec grande pompe le 28.

- 1904-11 novembre—Monsieur J.-B. Saucier, régistrateur, a été nommé officier-rapporteur pour les prochaines élections provinciales.
- 1905-13 janvier—Lundi dernier a eu lieu l'élection des conseillers pour le village, ont été élus MM. Arthur Bouchard, Joseph Lévesque et Cyrille Charest.
- 1905-122 avril—La goélette "Eugénie" appartenant au Cap. W. Tremblay est arrivée de Québec avec un chargement considérable. C'est la première du printemps à entrer dans le port de Matane.
- Plusieurs familles sont déjà parties pour les Etats-Unis et d'autres se préparent pour le mois de mai. Il est regrettable de voir partir chaque printemps autant des nôtres pour le pays voisin. Nous sommes surpris qu'on fasse tant pour repatrier nos compatriotes et qu'on fasse si peu pour garder les nôtres. La cause est le manque de communications.
- 1905-19 juin—Nous aurons un terme de la Cour de Circuit sous la présidence de l'hon. juge Larue. Plusieurs causes sont inscrites.
- 1905-31 août—Nous apprenons avec plaisir que l'hon. Min. de la Colonisation doit venir sous peu visiter notre localité. Nous espérons que tous se réuniront pour recevoir dignement M. Prévost et lui faire connaître les besoins de ce comté qui a été passablement ignoré.
- 1906-19 janvier—Monsieur le docteur Bouillon est élu maire de Matane à une séance spéciale du conseil. Après ce choix aussi judicieux qu'intelligent, le nouveau maire remercia les électeurs municipaux en des termes bien appropriés.
- 1906-29 juin—Nous avons eu un terme de la Cour de Circuit sous la présidence de sa seigneurie le juge A. Pelletier.
- 1906-27 juillet—Il y eut une séance dramatique organisée par des amateurs de Matane. On y joua "La Grâce de Dieu" et "Nous divorçons".
- 1906-août—Bazar de 15 jours à l'école modèle pour l'achat d'un carillon. Les recettes totales furent de plus de \$1,200. On joua de nouveau la tragédie "La Grâce de Dieu". Les acteurs furent : L. J. Levasseur dans le rôle du père de Marie ; Sara d'Anjou, rôle de Marie ; madame Fr. Pelletier, mère de Marie ; Raymond Pelletier, comte Sivray ; Laura Pelletier, comtesse, mère du comte ; Horace Chouinard, l'intrigant ; Eugénie Fournier, Emile Levasseur, Raoul Levasseur dans le rôle de José.

1906-24 août—L'honorable ministre de la Colonisation vient de faire une courte visite à Matane. On lui présenta cette adresse :

M, le Ministre,

Les citoyens de Matane sont heureux de vous souhaiter la bienvenue et de vous exprimer le plaisir que procure votre visite au milieu d'eux. Nous voyons dans votre démarche un acte de courtoisie de votre part mais bien le désir de vous renseigner et de promouvoir la grande cause qui vous est chère : la colonisation. Déjà vous avez parcouru la plus grande partie de la province étudiant les besoins de chaque endroit..... Nulle part vous avez trouvé des forêts mieux boisées ni des terres plus fertiles que les nôtres..... Ce qui nous a manqué et ce qui nous tiendra toujours dans un état d'infériorité, ce sont les communications''.

1906-21 septembre—M. Bouchard, ass. organisateur de l'ordre canadien des Forestiers est ici en tournée d'inspection. Dimanche, il a assisté à une réunion particulière de cette société à Matane où eut lieu l'initiation de deux membres.

1906-3 octobre—La succursale de la Banque Nationale de Québec ouvre ses portes.

1906-5 octobre—Monsieur l'abbé Chenard, vicaire ici depuis quelques années, nous quitte pour l'Isle Verte.

1906-12 octobre—La récolte bien inférieure à la moyenne est terminée.

1906-18 octobre—Bénédictioin par Mgr Blais de l'église restaurée et agrandie, par le curé Soucy, et de la nouvelle sacristie.

1906-16 novembre—Monsieur le docteur Ross M.P., président de la compagnie du chemin de fer de Matane ; M. R. Dupont, sec. ; et M. Etienne Dussault, entrepreneur sont à travailler dans l'intérêt du chemin tant désiré.

1906-18 novembre—Erection du chemin de croix de la nouvelle église.

1907-14 juillet—S'ouvre un grand bazar organisé par les dames pour aider la Fabrique à l'achat d'un carillon de trois cloches.

1907-3 novembre—Bénédictioin des trois cloches par Mgr Blais.

1908—Erection de la Corporation scolaire du village.

1909-29 juin—On a célébré la fête nationale. Une grande messe chantée par le Rév. Ph. Chenard et recommandée par les jeunes gens commença la fête. Il y eut chant et musique.

- 1909-dans l'été—A la suite d'une grande retraite paroissiale prêchée par les pères Barolais et Pampalon. Il y eut une épidémie de noyades-suicides, quatre mois de suite le premier vendredi ou dimanche du mois. Les victimes furent mesdames Édouard Harrisson, Phydime Blanchet et Arthur Lavoie. Le dernier, Joseph Charest, fut sauvé avant qu'il puisse se noyer. Tous faisaient leurs adieux et préparatifs avant la noyade. Monsieur le curé Soucy demanda des Pères et mit la paroisse en triduum de prières pour arrêter cette épidémie.
- 1910-8 décembre—Fondation de la congrégation des hommes de la Sainte-Vierge à Matane.
- 1910-décembre—Inauguration du chemin de fer de Matane.
- 1911-16 novembre—Dans la nuit, un naufrage à la Rivière à la Marthe, celui du navire norvégien "Antigua", venu prendre un chargement de bois de bobines de la compagnie J. Richardson, à Capucins.
De tout l'équipage trois matelots seulement ont pu être sauvés. Le capitaine et les onze autres matelots ont trouvé la mort dans ce terrible naufrage. Quatre cadavres ont été jetés au rivage. ("Le Cri de l'Est").
- 1913-18 mai—Mgr A. A. Blais adresse une lettre pastorale aux gens de Matane sur le danger des vues animées.
- 1914—Construction de la salle publique.
- 1916-11 février—Incendie des bureaux de la Compagnie Richardson.
- 1917—Construction du pont en fer sur la Grande Rivière Blanche — chemin du roi.
- 1918—Organisation de la "Matane Lumber & Development Co." (moulin à scie) le long de la rivière.
- 1919—Construction de l'aqueduc à Matane.
- 1920—Construction d'un pont en fer sur la Rivière Tartigou.
- 1920—Incendie du Palais de Justice.
- 1920—Achat par la Hammermill Paper Company de "La Matane Development".
- 1921-12 juin—Bénédiction des orgues Cassevant et du monument du Sacré-Coeur par Mgr R. Léonard.
- 1921—Palais de Justice reconstruit.
- 1921—Construction du quai à convoyeur de la Hammermill.
- 1921-2 août—Le village et la paroisse de Saint-Jérôme de Matane se sont inscrits en chiffres ronds pour la somme de \$8,000. pour le séminaire. L'exemple de M. le curé Soucy, et les allocutions prononcées à la porte de l'église par le député fédéral de Matane, M. F.J. Pelletier

et le notaire J.E. Gagnon sur l'oeuvre du séminaire, ont aidé grandement à obtenir ce résultat digne d'une des plus importantes localités du Bas du fleuve.

("Chez-Nous").

- 1921—Meurtre au Grand Détour. Philias Blouin voulant tuer sa belle-soeur, tue son neveu, fils de son frère. Dans la suite Blouin fut condamné à être pendu puis la sentence fut changée en condamnation à vie.
- 1922—Incorporation de la compagnie Gagnon & Frères, Ltée.
- 1927—En juillet on trouve à Matane les débris d'un avion dans lequel périt près de Baie des Sables avec un compagnon, le comte Jacques de Lesseps, fils de Ferdinand de Lesseps qui creusa le canal de Suez et commença celui de Panama. Il était en route de Gaspé à Val-Brillant. Le corps du comte fut retrouvé à Terre-Neuve et enterré à Gaspé, où un monument a été élevé en son honneur.
- 1927-en décembre—Un jeune homme du nom de Rioux, originaire des Trois-Pistoles, disparaît. On le trouve noyé le 14 décembre. L'affaire a les apparences d'un crime.
- 1928-juin—Peu de temps après son sacre, le nouvel évêque de Rimouski, Son Excellence Mgr G. Courchesne, vient faire la première cérémonie de confirmation dans la deuxième paroisse de son diocèse. Les citoyens de Matane lui offrent une belle somme à cette occasion.
- 1929-en juillet—Inauguration officielle du Boulevard Perron. Réception à Matane. Le Premier Ministre, l'honorable L.A. Taschereau, ouvrait le cortège.
- 1930—Démolition du deuxième manoir et construction de la résidence du notaire Lebel.
- 1931—Feu du "pont rouge" sur la rivière Matane.
- 1934-en juin—Son Excellence Mgr Georges Courchesne bénit la nouvelle église de Matane. Son Excellence veut bien à cette occasion faire les grandes ordinations annuelles dans ce qu'il appelle la pro-cathédrale de Matane.
- 1934—Le bureau Richardson est fermé à Matane.
- 1934—Fondation de la Société Coopérative Agricole (affiliée à la Coopérative Tedier).
- 1935—L'écluse "Hammermill" est défoncée par les glaces au printemps.
- 1935—Fondation de l'hôpital du St-Rédempteur.
- 1936—Transport près de la ligne du chemin de fer de (Gagnon & Frères, Ltée).

- 1936—Organisation de la "Société Industrielle de Matane" dans (L'ancien moulin Roy).
- 1936-à l'automne—Arrivée à Saint-René du premier prêtre.
- 1936—Construction de l'entrepôt frigorifique.
- 1937-en juin—Notre Saint Père le Pape Pie XI, sur demande de Son Excellence Mgr Courchesne, octroie le titre de Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand en faveur de M. le notaire Joseph Etienne Gagnon, âgé de 83 ans. "Sa vie s'est dépensée au service de ses concitoyens par l'exemple, la parole et l'action d'un fervent catholique. Sa vigoureuse vieillesse se voit l'objet du respect de tous." (Circulaire au Clergé, Evêché de Rimouski, le 17 juillet 1937).



J.-E. GAGNON, notaire

- 1938-31 juillet—Bénédictio du nouveau bateau le "Matane".
- 1938-18 septembre—Inauguration de l'Ecole d'Amours. Nom du premier seigneur du comté (Matane), Mathieu d'Amours de Chauffour (1650).
- 1939—Organisation de la Laiterie de Matane, Ltée.
- 1940-en janvier—Publication du premier annuaire des adresses de Matane par l'Imprimerie Commerciale de Matane.

1940-avril—Une tempête d'une grande violence a affecté la région de Matane à la fin de la dernière semaine et a causé des dégâts un peu partout.

A Matane le toit de la maison de M. Paul Dugas, située sur une élévation, a été emporté au plus fort de la tempête, pour retomber à une centaine de pieds.

1940-24 mai—Célébration de la Fête des Arbres.

Réunion du Conseil de Ville de Matane, sous la présidence du maire J.A. Rouleau. Il est décidé 1o— que la pasteurisation du lait n'est pas obligatoire 2o— que le couvre-feu est en vigueur pour les enfants de moins de 16 ans 3o—de la nécessité de la plantation des arbres.

1940-24 mai—("Progrès") La compagnie Consolidated Mining and Smelting vient d'ouvrir un bureau à Matane en vue du développement minier des régions du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie.

1943-5 juin—Sa Majesté le roi George VI d'Angleterre, confère à l'abbé Antoine Gagnon, ptre, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski et enfant de Matane, la décoration au titre d'Officier de l'Ordre Très Excellent de l'Empire Britannique pour "services signalés rendus à l'Etat en relation avec l'armée".

1943—Organisation du Syndicat de l'Industrie du bois.

1944-15 juillet—Son Eminence le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, visite le couvent et l'hôpital de Matane.

1945-19 août—Dévoilement du monument aux Braves à Matane.

Pontificale à l'église à l'occasion du centenaire de l'arrivée du premier curé à Matane. Sermon par l'abbé Antoine Gagnon.

Réception des notables par Son Honneur le maire à l'occasion du centenaire de l'organisation de la municipalité de Matane.

Madame Jean-Charles Gagnon, présidente de la section locale de la Croix Rouge, reçoit la décoration de "Membre Honoraire" pour services signalés.

1945-22 au 26 août—Grand congrès eucharistique diocésain à Matane.

Congres Eucharistique Regional
de Matane



et

Fete du Cruteuaire de l'arrivee du premier

pretre resident

et de la

Municipalite de St-Jerome da Matane

Une grand'messe paroissiale célébrée par M. le Chanoine Victor Côté, curé, ouvre les fêtes du centenaire.

Le sermon de circonstance est donné par un enfant de la paroisse, l'abbé Antoine Gagnon, ptre, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski.

Son Excellence Mgr Chs-E. Parent, évêque auxiliaire de Rimouski, assiste au choeur.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, le Major-Général Sir Eugène Fiset, Kt., C.M.G., D.S.O., M.D., préside dans l'après-midi au dévoilement du monument des braves de la région de Matane qui sont tombés au champ d'honneur durant la guerre mondiale de 1939-1945.

On remet à madame Jean-Charles Gagnon, présidente locale de la Croix-Rouge, la médaille de Membre d'Honneur de la dite Société.

La fanfare du 22e Royal Régiment fait les frais de la musique

Dimanche et lundi, Congrès diocésain des Syndicats catholiques de l'Industrie du Bois.

Mardi le 21, Jour-Souvenir des morts de la paroisse.

Mercredi le 22, ouverture du Congrès Eucharistique régional par son Excellence Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski.

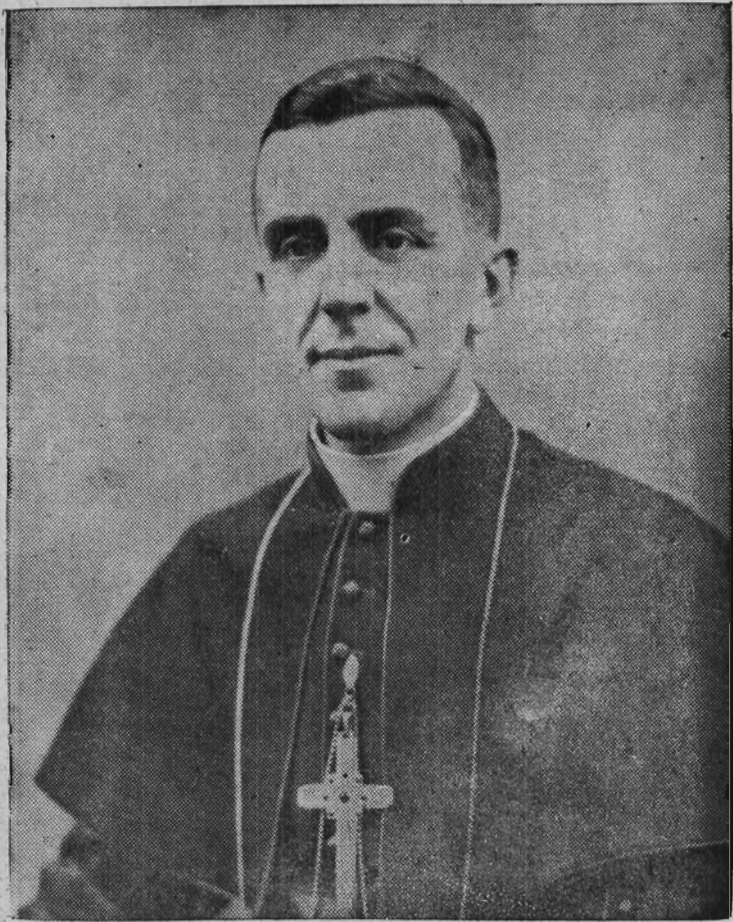
Jeudi, vendredi et samedi, séances du Congrès.

Dimanche le 26, Clôture.

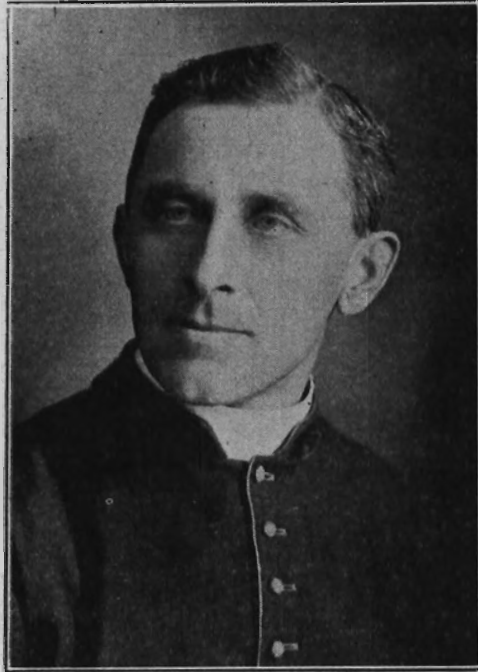
C'est une réelle apothéose au Dieu de l'Eucharistie.



SON EXCELLENCE Mgr GEORGES COURCHESNE, EVEQUE DU DIOCESE
C'EST SON EXCELLENCE QUI A OUVERT LE CONGRES



SON EXCELLENCE Mgr CHS-EUGENE PARENT, EVEQUE AUXILIAIRE
QUI A PRESIDE PLUSIEURS SEANCES DU CONGRES



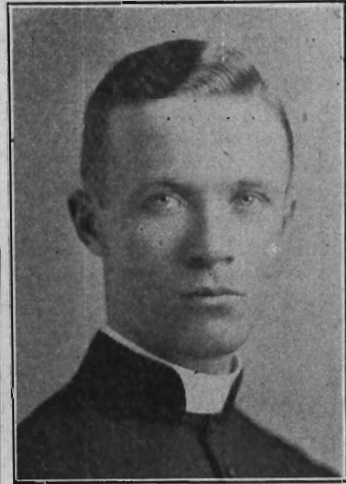
M. LE CHANOINE JOACHIM-VICTOR CÔTÉ,
CURÉ DE MATANE



L'ABBE MARIUS CÔTÉ,
1^{er} VICAIRE



L'ABBE ADRIEN DEMEULES,
3^e VICAIRE



L'ABBE GÉRARD PARADIS,
2^e VICAIRE



PERE BERGERON, S.S.
ORGANISATEUR DU CONGRES



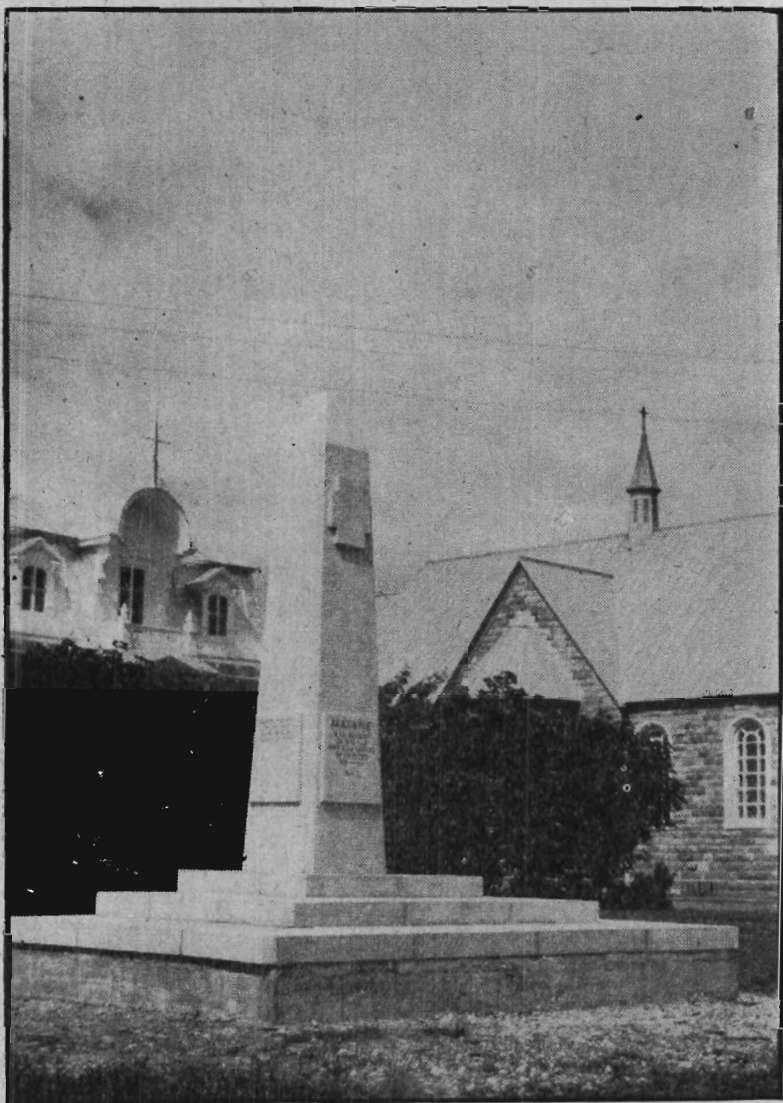
L'ABBE ROSAIRE CHAREST,
CHAPELAIN DE L'HOPITAL DU
SAINT-RED'EMPTEUR
(enfant de Marie)



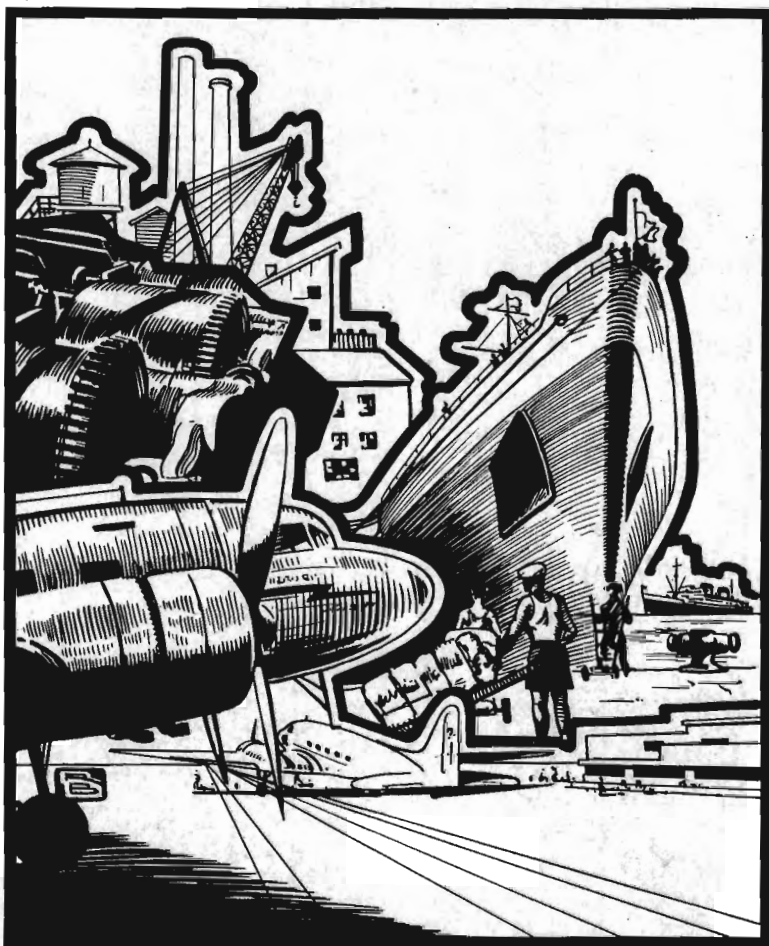
L'ABBE ANTOINE GAGNON, PIRE
L'ABBE GAGNON A FAIT LE SERMON
DU CENTENAIRE



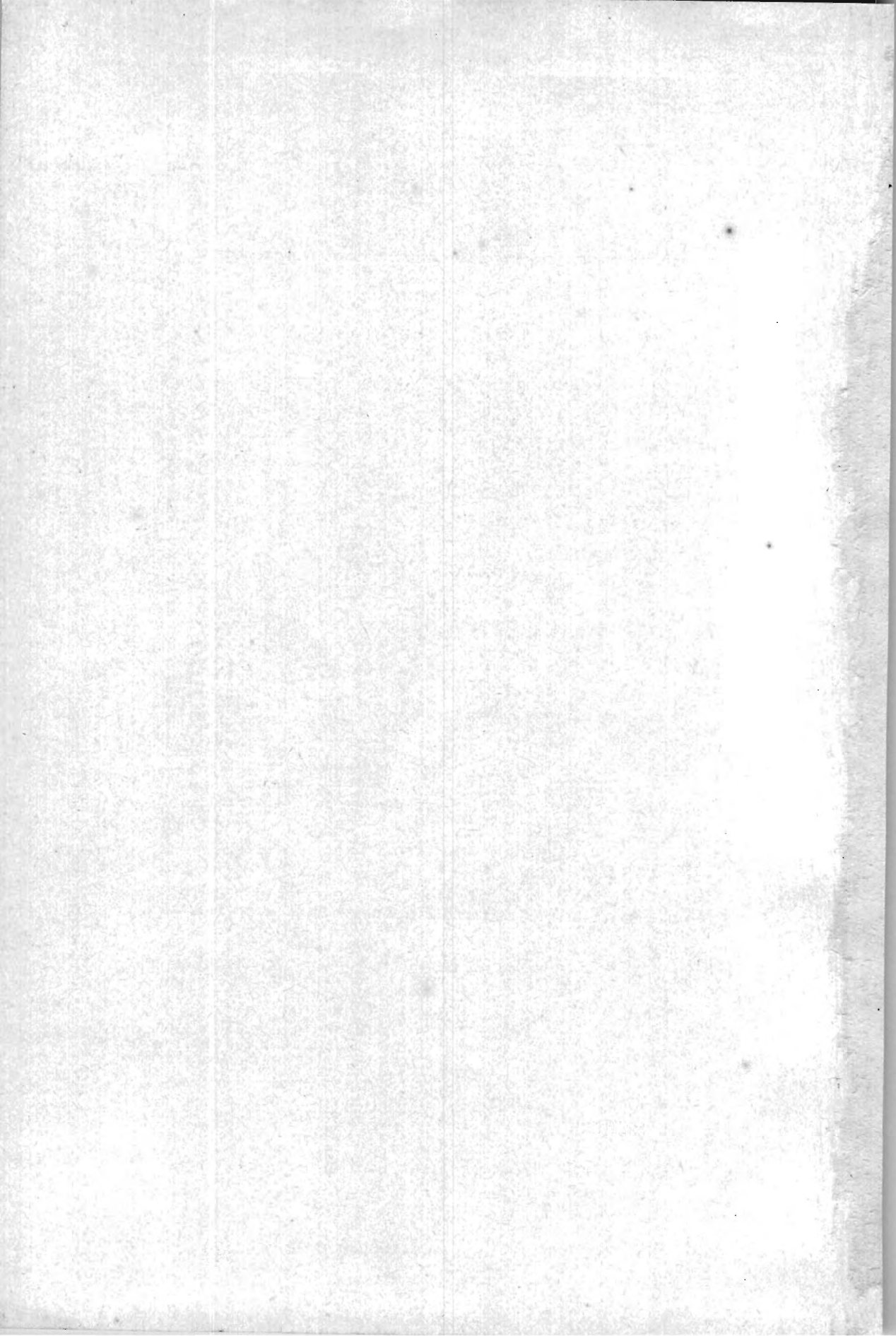
LE SANCTUAIRE-REPOSOIR DU CONGRES EUCHARISTIQUE DE MATANE



LE MONUMENT DES BRAVES DE MATANE ET DE LA REGION



VISIONS D'AVENIR



CHAPITRE LI

VISIONS D'AVENIR

Arthur Buies, écrivant en 1890 un rapport sur Matane, à l'intention du premier ministre de la Province, l'honorable Honoré Mercier, s'exprimait ainsi : "Nous sommes ici, monsieur le Premier, en présence d'une ville future importante. Jacques Cartier, à son troisième voyage au Canada, avait remarqué et mentionné particulièrement le port de Matane; plus tard, le capitaine Bayfield, qui a effectué des sondages dans toutes les parties du fleuve Saint-Laurent, et qui a dressé des cartes maritimes qui servent depuis lors à tous les navigateurs, déclarait qu'il n'y avait, sur toute la rive sud du bas Saint-Laurent, que deux ports de mer: l'un à Matane, l'autre au Bic . . .

"Qu'on ouvre une carte maritime, et l'on constatera immédiatement que la course naturelle des navires qui viennent du Golfe et qui se dirigent invariablement vers la Pointe-des-Monts, est de ce dernier endroit vers Matane. Le gouvernement McKenzie avait entrepris, en 1878, la construction d'une immense jetée qui eut fait de Matane un port remarquable, un port de relâche, un port de ravitaillement, un port de commerce fluvial et océanique, et un centre mis en possession de toutes les conditions nécessaires pour desservir tout le littoral du bas Saint-Laurent... Malheureusement il ne fut pas donné suite à cette entreprise, après la construction d'à peu près quatre cents pieds de jetée; la chute du gouvernement McKenzie entraîna, on ne sait pourquoi, la discontinuation des travaux".

Tout cela est encore vrai. Bien des travaux ont été faits, il faut l'avouer, pour le développement du havre; mais combien il en reste à faire pour assurer l'avenir de Matane et répondre entièrement aux besoins de la région. Avec le développement de l'agriculture, de plus en plus le transport des

produits alimentaires devra se faire du sud au nord. Matane doit donc garder son port et le développer.

L'exploitation forestière stabilisée et la transformation sur place, non pas de 45% mais d'au moins 95% des produits et des sous-produits de la forêt, exigeront un transport par eau bien organisé parce que toujours le plus économique. Et cela non seulement pour Matane et les environs, mais même pour la Vallée de la Matapédia. Il faut donc dans le havre de Matane dès accommodations développées.

La région est sûrement riche en minerais de toutes sortes. La Vallée de la rivière Matane donne accès, sans l'ombre d'une difficulté, jusqu'à l'arrière des Shickchocks et jusqu'à la tête de la Cascapédia où il y a du minerai de cuivre et autres métaux en très grande abondance. Lorsque ces mines seront mises en opération, le havre de Matane devra avoir sa quote-part d'expédition.

L'exploitation prochaine des immenses richesses en sable ferrugineux de la côte nord, de Moisie en remontant vers le Labrador jusqu'aux sources de la rivière Hamilton, exigera également du bois et tous les matériaux de construction, des produits alimentaires, etc. C'est un marché prometteur pour l'agriculture et pour les industries de la région de Matane. Pour cela encore, le havre doit être mieux outillé.

J'imagine comme développement permanent du havre les deux jetées prolongées et boisées de fer en profondeur. Le bout des jetées sera terminé par une masse de ciment afin de mieux résister aux assauts des vagues. Le grand bassin de la rivière sera entouré d'une muraille de ciment habillée de fer. Le courant de la rivière sera détourné vers une nouvelle sortie pratiquée dans le banc de sable au nord-est, et encastré entre deux murs de béton. Tout le bassin intérieur sera dragué à une vingtaine de pieds ou plus, et de même toute l'entrée du havre. Ainsi le courant de la rivière n'étant plus là pour se heurter constamment avec les vagues venant du large, le banc de sable extérieur devra être vite rasé. Matane aura alors un havre d'abri superbe. Il sera assez étendu pour répondre pendant longtemps aux besoins de la ville et des industries de la région. Un plan définitivement arrêté en ce sens et exécuté sur une période de quelques années ne serait aucunement exorbitant, il me semble, si l'on considère les avantages permanents qui en résulteraient. (Voir les pointillés sur le plan à la fin de cet ouvrage).

On ne peut envisager avec sérénité l'avenir pour Matane indépendamment de la stabilisation de l'industrie du bois.

“Une saison de seulement six mois de culture nécessite du travail forestier pour faire vivre la population pendant 12 mois”.

(Blanchard, p. 80)

L'industrie du bois occupe plus de mille hommes actuellement à Matane.

L'orgie de coupe, à laquelle se sont livrées les deux grosses compagnies de l'endroit depuis vingt ans, ne peut durer. Elle mène à la ruine. Les compagnies y ont-elles été poussées par la crainte de la colonisation montante? Peut-être.

La Compagnie Hammermill Paper semble cependant avoir plus méthodiquement organisé ses concessions ou limites en vue d'une coupe en rotation couvrant une période de 40 ans. Il y a 23 ans que les opérations sont en cours et il n'y aurait pas encore tout à fait la moitié des réserves de coupées, dit-on. Heureusement le feu n'a pas visité ces limites, si ce n'est en 1935 dans un vieux bûcher. Chose curieuse, il a eu de bons effets. Le bois qui pousse sur ce terrain est tout de suite et surtout du sapin, au lieu d'une première pousse d'arbres à feuilles, comme c'est généralement le cas.

La Compagnie Price, de son côté, semble n'avoir guère eu le souci de la protection de ses limites. En plus d'une coupe presque double de la pousse normale, elle n'utilise encore qu'environ 45% des produits forestiers qu'elle abat.

D'après un rapport sur les ressources naturelles du comté de Matane, dans le cas des deux compagnies, un inventaire du “stock” ligneux aurait été fait. On aurait même déterminé la possibilité annuelle pour la superficie totale. Mais l'aménagement serait pratiquement ignoré. On choisit les peuplements les plus denses pour la coupe, semble-t-il. Il arrive même qu'on ne coupe que la possibilité, mais affectant une superficie double de ce qu'elle devrait être. De cette manière dans quelques années on arrivera à la situation curieuse d'une compagnie qui, bien que n'ayant coupé que la possibilité, n'aura plus de bois assez vieux pour répondre aux besoins de l'industrie. En outre on a laissé la “repousse” au petit bonheur.

Il faut donc de toute nécessité mettre un holà à pareille situation par une intervention résolue de l'opinion publique rendue consciente du problème vital que représentent pour la région nos ressources forestières. Nos gouvernants, qui ont charge du bien général, doivent être amenés à faire respecter leurs lois. Si une étude sérieuse démontre que le territoire véritablement apte à une culture payante n'existe plus guère dans notre région, ce qui ne paraît pas improbable; si en outre une mise en lotissement, une sylviculture suivie et une exploitation en rotation du territoire, sont plus payantes pour

le colon forestier comme pour les compagnies, et doivent en plus assurer la permanence de l'industrie forestière chez-nous; si la coupe diminuée, qui devra suivre une exploitation en rotation et proportionnée à la repousse, doit être amplement compensée par une organisation en vue de l'utilisation de tous les sous-produits et de tout le bois coupé; il semblerait que l'on doive y voir sans retard. On stabiliserait ainsi l'industrie principale de la région, et on assurerait le gagne-pain de la population ouvrière. On établirait du même coup un marché stable pour l'agriculture régionale qui, de ce fait, serait également stabilisée. Alors, à côté de cette industrie de base solide, pourraient s'établir de nouvelles industries. De cette manière on aurait peut-être une vision heureuse de l'avenir.

Ceci évidemment ne pourra se réaliser qu'à la condition qu'une Commission d'experts, et non les politiciens ou les fonctionnaires que l'on manoeuvre en temps d'élection, soit chargée de la garde des ressources naturelles de notre région. Il faudra que cette Commission soit soutenue par l'intelligente compréhension des bons citoyens, et qu'elle mette à la raison, coûte que coûte, les compagnies et les détenteurs de lots en exploitation rotative. Fasse le ciel que les gouvernants aussi comprennent.

Le bois de sciage donne beaucoup plus de travail que le bois de pulpe, particulièrement lorsque ce dernier n'est pas transformé en pâte sur place, comme c'est le cas du bois de la Hammermill actuellement. Ne devrait-on pas gratifier cette compagnie de nouvelles limites quelque part sur la côte nord, puis remettre à la Compagnie Price, ou autre, peu m'importe, toute la partie des limites de la Hammermill donnant sur la rivière Matane? Le reste, qui donne sur la rivière Cap Chat, serait passé à la Compagnie Russell. Cela permettrait de stabiliser davantage la situation à Matane et au Cap Chat.

De cette manière, ou tout au moins par une entente entre Price Brothers et Hammermill Paper Company, une manufacture de papier pourrait être en opération à Matane toute l'année durant. Ceci garderait les hommes chez-eux durant l'hiver aiderait au maintien de la morale. La coupe en forêt pourrait être un moyen de revenus pour les cultivateurs et leurs fils des paroisses d'alentour durant la morte saison. Le bois de pulpe, les deux limites une fois combinées, de même que le bois des colons et des cultivateurs, avec une sylviculture bien suivie, assureraient la permanence de l'industrie forestière à Matane.

Tout le territoire de la région qui est actuellement en

culture est encore loin d'être exploitée selon les données scientifiques et à pleine capacité. Avec le développement des marchés sur la côte nord, l'agriculture dans la région de Matane devrait être prospère. En dépit des efforts accomplis et des progrès réalisés grâce au service agronomique, les cultivateurs peuvent encore faire beaucoup mieux. La coopération doit être intensifiée. Maints petits moyens "d'à côté" de faire des revenus, toujours connexes cependant à la culture et à l'élevage, devraient être développés. Ainsi l'amélioration de l'élevage du mouton, l'utilisation des laines par la petite industrie locale, le développement des arts paysans, la culture maraîchère, l'industrie laitière, le tannage des cuirs par une tannerie coopérative régionale, et la confection dans la région de chaussures de travail, sont autant de buts à atteindre dans l'orientation vers un avenir progressif. La mise en sylviculture, sur chaque terre, des morceaux impropres à la culture ajouteraient en moins de vingt ans un revenu stable à son propriétaire.

Toutes ces idées et bien d'autres encore s'imposeraient à nos gens par l'intermédiaire des cercles d'étude et de l'association professionnelle.

N'y aurait-il pas lieu d'organiser une petite Ecole Moyenne d'Agriculture pour la région ? Celle de Rimouski ne suffit plus guère. Chaque famille de cultivateur devrait y faire passer un de ses fils. C'est là, il me semble, une autre vision de progrès régional.

Enfin pour développer les arts paysans, il faudrait des institutrices aimant notre coin de terre, des petites filles sorties du fond des rangs et voulant y retourner parce qu'elles en viennent et y trouvent des leurs. Elles y retourneraient, préparées à cette tâche, après un séjour dans une Ecole Normale ménagère; mais encore faut-il que cette école soit près de chez elles et à portée de leurs parents.

Le tour de Matane viendra. Les métiers et les rouets, après les heures et les jours d'école, chanteront et frapperont sous les mains des filles dressées par des mamans et des institutrices anciennes de pareille institution. Des comptoirs coopératifs écouleront auprès des touristes de beaux ouvrages qui publieront au loin le bon goût et l'adresse des métiers de chez-nous.

La formation technique d'un plus grand nombre de fils d'ouvriers, de contracteurs et d'industriels matanais, serait de nature à développer l'esprit imaginaire et à faire naître de petites industries. L'organisation de l'Ecole de Métiers à Ma-

tane est des plus heureuses dans ce sens. Aussi faudra-t-il que les plus beaux talents soient en plus orientés vers les Ecoles Techniques supérieures pour y compléter leur formation.

Avec les moyens de locomotion moderne, les bonnes routes sont un élément vital de progrès. Il faut espérer qu'un autostrade entre Rimouski, Matane et Sainte-Anne des Monts, entretenu hiver comme été, sera bientôt une réalité. En outre une route à l'intérieur de la péninsule allant de la Matapédia jusqu'à Gaspé, avec d'autres routes y reliant Matane et Sainte-Anne des Monts, s'avère d'absolue nécessité pour le développement minier, forestier, agricole et touristique de toute la Gaspésie.

Dans le monde de demain l'avion jouera un rôle de premier plan, non seulement pour le transport des voyageurs, mais même pour celui des marchandises. Déjà Matane voit passer à l'aller et au retour de la Côte Nord des milliers de gens chaque année. Bientôt un plus grand nombre encore iront au Labrador et en reviendront. Les services d'alimentation, les services médicaux, etc, tout exige le maintien d'un aéroport à Matane. Des gens de vision ne devraient pas attendre que les gouvernements en fassent l'installation ou encore que les rivalités entre localités dament le pion. C'est un placement sûr pour des hommes d'affaires. Aussi doivent-ils installer définitivement eux-mêmes et sans retard un aérodrome. Il n'y a rien comme les faits accomplis pour disposer d'une situation.

Y a-t-il au monde un pays aux paysages plus enchanteurs et à la nature plus merveilleuse que la Gaspésie ? C'est la Suisse, c'est la Bretagne du Canada.

Des touristes canadiens, en tournée d'Europe, qui criaient il y a quelques années leur enthousiasme devant un admirable coucher de soleil de l'Île de France, se faisaient dire par leur guide français : "Oh ! moi, j'ai vu un coucher de soleil et depuis rien ne m'a plus étonné." — "Où l'avez-vous vue, cette merveilleuse scène ?" dit l'un des jeunes gens — "Sur le Saint-Laurent, un peu en bas de Rimouski", dit le Français.

Pourquoi alors, par mer, par terre et par les airs, un pareil pays n'aurait-il pas la vision dans l'avenir d'une procession sans fin de touristes venus de tous les coins du monde ? C'est une industrie des plus payantes et qui pourrait faire vivre des milliers de gens. Mais il faut pour cela un service d'hôtellerie de plus en plus perfectionné; des villages attrayants, une campagne embellie et des paysages qui ne soient pas gâchés. Il faut une population polie et accueillante, une table bien canadienne faite de mets de chez nous; un parler soigné ne res-

semblant en rien à un patois, mais bien le beau verbe de France enrichi d'un accent gaspésien. Enfin il faut des services bilingues pour répondre aux demandes de l'étranger.

Je ne suis pas vieux et pourtant, ma petite ville, comme déjà tu as changé ! Je revois le village du passé, la grande rue de chaque côté de la rivière et à peine quelques petits bouts de rues transversales. Derrière la maison de mon père, c'étaient tout de suite les champs. Là où sont les rues du Couvent, Bergeron et Soucy, combien de fois je suis allé cueillir des fraises ou effeuiller des marguerites. Au pied de la côte, avant la construction du chemin de fer, sur un petit lac, les gamins naviguaient en "cajeux". Aussi loin que la vue portait, à droite et à gauche, c'était des champs en manteaux de verdure ou de moisson d'or et des troupeaux. Nous allions en pique-nique sous les arbres du côteau. Des beurrées, quelques échalottes et des poissons fumés (harengs boucanés) faisaient tout le menu. Enfin, en allant puiser de l'eau fraîche, que de fois nous nous sommes mirés dans le petit réservoir des Soeurs !

Le temps a passé. Matane a grandi sans plan bien arrêté et avec une certaine mesquinerie. Les rues sont déjà trop étroites et la construction pas toujours bien enlignée. Aussi dans une vision d'avenir, entrevois-je un Matane remodelé petit à petit. Avec le concours du gouvernement, un plan d'urbanisme a été dressé de la ville et du territoire limitrophe. Un règlement sévère exige que toute construction ou reconstruction se fasse à bonne distance de la rue. Les nouvelles rues n'ont pas moins de 70 pieds de large, trottoirs compris. La construction permanente n'est pas "handicapée" par les taxes. Un beau quartier résidentiel couvre à peu près tout l'ancien Domaine. Le culte des arbres et des fleurs est en faveur. Des parcs ont été aménagés ici et là. A la place des quais vacants du côté ouest de la rue D'Amours, il y a une belle promenade publique en bordure de l'eau. Les maisons sur les deux rives ont une façade sur la rivière; les fleurs et les arbres ont remplacé les déchets et les vieux hangars au bord des quais. Une chaussée, construite près de la sortie de la rivière, garde constamment l'eau à un certain niveau jusqu'au pied de la grande écluse. L'île, reliée aux deux rives par des petits ponts suspendus comme autrefois, est devenue un terrain de jeu pour enfants, et sur l'eau calme du bassin, tout à l'entour, les canots glissent au grand plaisir des touristes comme des amoureux. Les soirs d'été on y chante la bonne chanson accompagnée de violons, de mandolines, de musiques-à-bouche (harmonicas) ou d'accordéons. Matane est une jolie ville

où il fait bon vivre et séjourner.

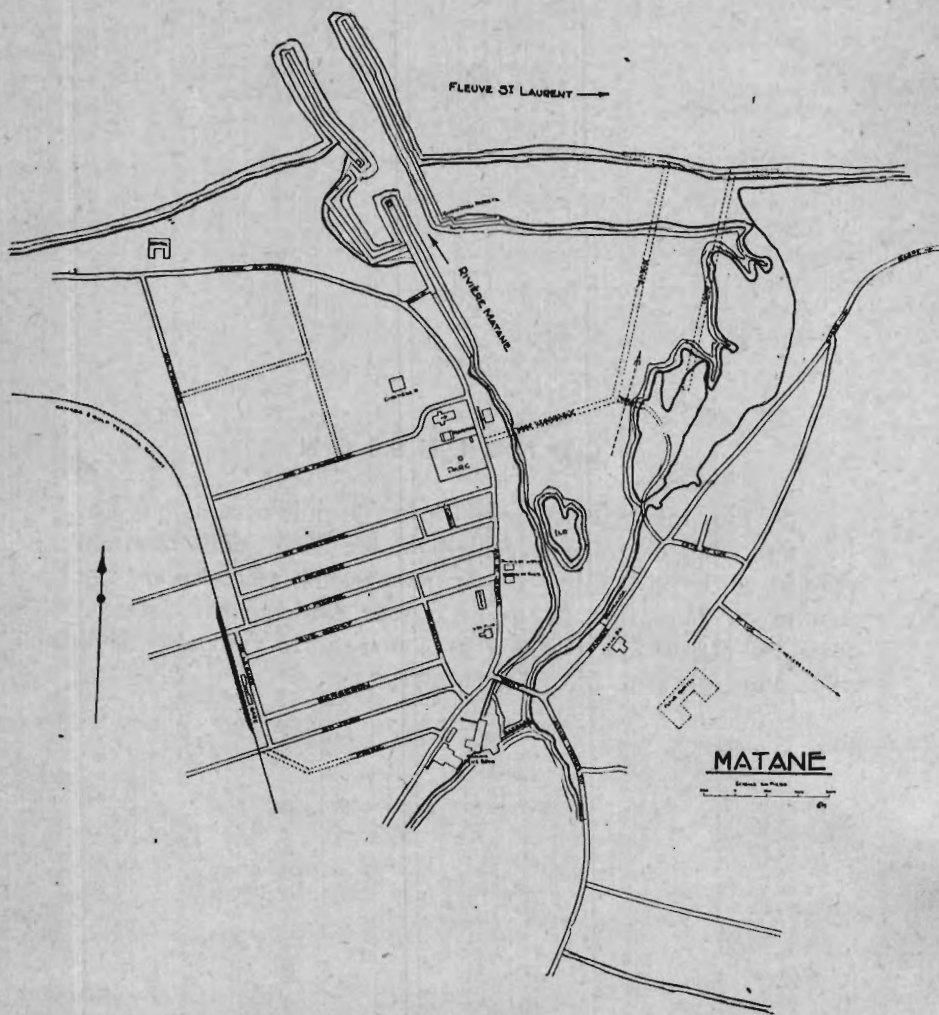
Une manufacture de papier a remplacé les moulins et il y a plusieurs autres petites usines dans la banlieue. Le havre est fébrile d'activité. Des avions vrombissent aux alentours de l'aérodrome municipal. Il y a une paroisse du côté est de la rivière avec son église et le nouvel hôpital sur le coteau, puis une autre paroisse sur la côte ouest. Là également, les Soeurs du Bon Pasteur ont construit sur leur terre l'École Normale ménagère avec, à côté, la maison féminine des retraites fermées. Le vieux couvent de la ville sert d'école aux filles. En outre, un centre ouvrier est installé dans la partie sud du parc du Sacré-Coeur. Là-bas, sur le bord du cap de l'est, se dresse un monument commémoratif du troisième centenaire de la première messe à Matane (1957). La ville est maintenant en plein essor.

Enfin dans un pays comme le nôtre où les vocations religieuses et la foi doivent fleurir, pourquoi n'y aurait-il pas un jour, sur les coteaux à l'arrière, au sommet même de la grande montagne du fond, un monastère tenu par des bénédictins, par des fils de saint Bernard, premier titulaire de Matane ? Sur ce premier contrefort des Monts Notre-Dame, il y aurait une église dédiée à la Vierge du père Druillettes et de Noël Negabamat, des jours d'antan au "Pays des Ombres affreuses". Les moines tiendraient une hôtellerie où iraient se retremper de temps à autre les hommes d'affaires de la région. Puis l'École d'Agriculture serait là aussi à côté des terres du monastère sagement cultivées conformément aux besoins et au climat de la région.

Rêves ou visions ? Qu'importe

CONCLUSION

A tous mes jeunes compatriotes, je puis assurer que l'avenir sera beau et grand si seulement les générations montantes savent garder vivace la foi des anciens jours et conserver la ténacité au labeur des aïeux. Le tout évidemment devra être marié à la science moderne et à une fierté française de bon aloi pour la petite patrie de Matane.



PLAN DE LA PARTIE NORD DE MATANE RELEVÉ PAR E.-P. MALLANDAIN
 LES POINTILLES PRESENTENT DES PROJETS D'AVENIR

CORRECTIONS (ERRATA)

AVIS.— L'insistance que l'on a mise à solliciter la publication de cette monographie en temps pour les fêtes du centenaire est cause d'imperfections dans la composition du texte et d'erreurs d'impression.

On voudra bien en excuser et l'auteur et l'imprimeur.

- Page 7 dédie pour dédis.
 Page 10 6e ligne : bourgeoisie pour bourgeoise.
 Page 29 7e ligne : (1) indique une note : Mitis, mot micmac, signifie petit peuplier. Il y a donc pléonasmе à dire Petit Mitis (24). Métis est une corruption anglaise de Mitis.
 Page 30 34e ligne : montent pour montant.
 Page 32 19e ligne : des beaux pour de beaux.
 Page 46 10e ligne : Défour pour Retour.
 Page 48 12e ligne : Autrefois pour autfois.
 Page 48 34e ligne : carrossable pour cahrossable.
 Page 51 18e ligne : Barras pour Baras.
 Dos du hors texte : Brumes du passé, S. Ste-Marie pour S. Supérieure.
 Page 54 33e ligne : meurent pour meurt.
 Page 58 5e ligne : siècle pour esiecles.
 Page 58 8e ligne : un point pour !
 Page 71 23e ligne : pas de point après vigueur.
 Page 83 2e ligne : Il vint pour Il y vint.
 Page 84 23e ligne : lire : "Savoir une demye lieue au deça" pour "une lieue au deça".
 Page 90 21e ligne : une lieue et demie de profondeur pour la même profondeur.
 Page 92 30e ligne : pas de virgule après recueillir.
 Page 102 9e ligne : une lieue et demie de profondeur pour la même profondeur.
 Page 106 39e ligne : 1808 pour 1803.
 Page 118 36e ligne : ligne de trop.
 Page 135 5e ligne : Il faut ajouter la référence (29).
 Page 139 21e ligne : érection pour élection.
 Page 140 2e ligne : St-Denis pour St-Dtnis.
 Page 158 dans plan : exhumés pour inhumés.
 Page 166 41e et 42e lignes : Deux lignes de la page suivante.
 Page 178 21e ligne : une virgule après Rousseau, aucune après 1859.
 Page 178 23e ligne : avait pour ayant.
 Page 181 7e ligne : dixième pour deuxième.
 Page 192 9e ligne : ligne rayée. "La" avant "construction".
 Page 207 17e ligne : après capitalistes un point. C'est pour est.
 Page 216 32e ligne : tire pour trie.
 Page 218 21e ligne : charrette pour charette.
 Page 229 8e ligne : par tout pour partout.
 Page 230 2e ligne : de Pouvoir pour du Pouvoir.
 Page 241 29e ligne : ajouter y après il.
 Page 242 20e ligne : première pour première.
 Page 253 1e ligne : chanoine pour chamoine.
 Page 254 lire : Frs-J. Pelletier ancien député fédéral de Matane.
 Page 281 26e ligne : Gauthier pour Gauther.
 Page 287 13e ligne : ligne à intervertir avec la suivante.
 Page 289 9e ligne : 1916 pour 1913.
 Page 300 37e ligne : répondit pour répondait.
 Page 301 Sobriquets. Cire pour Ctre, Loulou pour Toulou, Tibi pour Titi.
 Page 306 3e ligne : Madame Gagnon eut des enfants.
 Page 315 7e ligne : St-Aubin pour Aubin.
 Page 317 25e ligne : en avant une.
 Page 332 26e ligne : (81) pour 1885.
 Page 342 31e ligne : dans pour danc
 Page 343 5e ligne : tremblé pour fermblé.

LES ILLUSTRATIONS SONT DE
ROLAND BOULANGER

LA PLUPART DES PHOTOGRAPHIES SONT DES ATELIERS ANTOINE PELLETIER,
DE MATANE

LES CLICHES SONT DES ATELIERS DE PHOTOGRAVURE DE ISIDORE BLAIS,
DE RIMOUSKI

CE TRAVAIL A ETE TERMINE LE 21 AOUT 1945 AUX ATELIERS
DE L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI LTEE,
SOUS LA SURVEILLANCE DE
M. ARMAND DESROSIERS, PUBLICISTE

TABLE DES MATIERES

MONOGRAPHIE DE MATANE

PAYS DE BRUMES, DE SOLEIL ET DE VISIONS

Lettre de Son Excellence Mgr Courchesne, évêque de Rimouski.....	9
Lettre de l'honorable Onésime Gagnon, Trésorier provincial et député de Matane	11
BIBLIOGRAPHIES	13
Entrevues	15
Table des matières	27
CHAPITRE I	
PAYS DE BRUMES, DE SOLEIL ET DE VISIONS	27
Un mot de l'auteur	27
CHAPITRE II	
PRESENTATION DE MATANE	29
CHAPITRE III	
GEOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE	53
La basse Gaspésie	34
La Matanie	34
Les Shickshocks	34
Le climat	37
CHAPITRE IV	
LES NOMS GEOGRAPHIQUES ET LEUR SIGNIFICATION — LACS ET RIVIERES, Etc.	39
Tartigou	40
La Pointe au Naufrage	41
La Grande Rivière Blanche	41
Le Lac Portage	41
La Petite Rivière Blanche	42
Le Côteau de Tuf	42
Les Roches Noires	42
La Grande Anse	42
Le Portage	43
La Petite Prairie	43
La Côte de la "Factorie"	43
Le Marais	44
Le Cap des Pilots	44
La Grave	44
La Pointe	44
La Côte à Tuer	46
La Petite Montagne	46
La Bale	46
Le Banc de Sable et le Goulet	46
La Côte du Notaire	46
La Rivière du Grand Matane	47
Le Lac Petchedetx	49
Le Lac Petchedec	49
Le Grand Lac Matane	49
Les Ecorchies	49
Le Canton Saint-Denis	50
Les Cantons Cherbourg, Dalibaire et Romieux	51
Le Cap à la Baleine	51
Le Cap Balance	51
L'Anse au Four	51
Le Ruisseau Jacob Hughes	51
La Côte à Marguerite Baras	51
Les Grosses Roches	51
Le Ruisseau à la Loutre	51
Le Gros Crapaud	51
Le Ruisseau à Sam	51
Le Petit Crapaud	51
L'Anse aux Crapauds	51
Le Ruisseau à la Vapeur	51
La Côte à Bouleaux	52
Les Galets des Méchins	52
Brumes du passé	55

CHAPITRE V		
LES PREMIERS HUMAINS ET LES DECOUVREURS		57
Jacques Cartier		59
Samuel de Champlain		59
Jean Alphonse		59
CHAPITRE VI		
AU TEMPS DES SAUVAGES		61
Remède sauvage en cas d'immersion		63
CHAPITRE VII		
LES PREMIERS MISSIONNAIRES ET LES PREMIERES MESSES A MATANE		71
Le Père Gabriel Druilletes		71
Le Père Bailloquet		71
Un Miracle de la Vierge		72
Le Pays des Ombres		73
Les Montagnes Affreuses		73
Kaparipataouangak		73
Messe de Minuit		75
Ouabask (la mère)		78
CHAPITRE VIII		
LE PREMIER SEIGNEUR DE MATANE (Mathieu D'Amours de Chauffour)		91
CHAPITRE IX		
LE TERRITOIRE DE LA SEIGNEURIE DE MATANE		89
CHAPITRE X		
LE PREMIER ETABLISSEMENT A MATANE (pêche sédentaire 1688)		91
CHAPITRE XI		
BRUMES EPAISSES ET CESSION DU CANADA A L'ANGLETERRE		95
CHAPITRE XII		
LE DEUXIEME SEIGNEUR DE MATANE		97
Donald McKinnon		97
Marie-Angélique Malouin		98
CHAPITRE XIII		
TROISIEME SEIGNEUR DE MATANE		101
Simon Fraser		101
Jane McCallum		101
Dugald Fraser		101
Mary Fraser (Mrs Thomas Cotgrave Johnson)		101
Ann Fraser (Mrs Benjamin Racey)		101
Jane Fraser (Mrs James Douglas)		101
John McGibbon		102
Divinia (Mrs John Douglas)		102
CHAPITRE XIV		
QUATRIEME SEIGNEUR DE MATANE		103
Dugald Fraser et al		103
Jane Grant		103
Alexandre Fraser		103
Anny (Mme Notaire Fournier)		103
Madame A.-E. Guay		104
CHAPITRE XV		
MISSION DE MATANE ET MISSIONNAIRES		105
Registres de Rimouski		105
Révérend Joseph Paquet		105
Révérend Pierre Robitaille		106
Révérend J. Bte Isidore Hospice Lajus		106
Révérend François Gabriel Lecourtois		106
Révérend Charles Holt		106
Révérend Prosper Zacharie Gagnon		107
Mgr Panet		107
Révérend Thomas Ferruce Picard des Trois Maisons		107
L'abbé Beaumont		107
CHAPITRE XVI		
VISITE PASTORALE DE Mgr PLESSIS (1812)		109

CHAPITRE XVII	
PREMIERE CHAPELLE, PREMIER CIMETIERE ET AUTRES VISITES PASTORALES	115
CHAPITRE XVIII	
LE DERNIER MISSIONNAIRE DE MATANE (Messire Gabriel Nadeau, 1837-45)	121
CHAPITRE XIX	
ANCIENS REGISTRES	125
CHAPITRE XX	
MISSIONS DE CAP-CHAT ET DE SAINTE ANNE DES MONTS DESSERVIES	
PAR MATANE	127
Soleil	131
CHAPITRE XXI	
PREMIER PRETRE RESIDANT A MATANE (Messire Léon Baptiste Côté, 1845-48)	133
CHAPITRE XXII	
ORGANISATION MUNICIPALE DEPUIS 1845	139
Paroisse	140
Cantons	139
Village	140
Tableau des Maires	141
Tableau des Secrétaires-trésoriers, etc.	141
CHAPITRE XXIII	
LES CURES DE MATANE	145
L'abbé Pierre Boucher (1848-59)	145
L'abbé Ulric Rousseau (1859-60)	145
L'abbé Esdras Rousseau (1860-63)	147
L'abbé Pierre Célestin Audet (1863-66)	147
L'abbé Olivier Désiré Yézina (1866-68)	148
L'abbé Luc Rouleau (1868-84)	150
L'abbé Narcisse Lévesque (1884-98)	151
L'abbé Georges Gagnon (desservant-1898)	152
L'abbé Antoine Annibal Souvy (1898-1924), chanoine en 1921	152
M. le chanoine Victor Côté — 1924...	153
TABEAU DES VICAIRES (depuis 1862 à nos jours)	154
CHAPITRE XXIV	
LES EGLISES, CIMETIERES, PRESBYTERES, MONUMENTS	157
Première chapelle et première cloche	157
Premier cimetière	157
Premier presbytère	157
Deuxième cimetière	159
Deuxième cloche	159
Troisième église	161
Deuxième presbytère	161
Quatrième église	161
Orgues	161
Monument du Sacré-Coeur	163
Incendie de l'église	164
Troisième cimetière	166
Cinquième église	167
Cimetière protestant	172
Croix	173
Congrégations : Ste-Vierge et Tiers-Ordre	173
CHAPITRE XXV	
PAROISSES DETACHEES DE MATANE	175
Ste-Anne des Monts	175
Cap-Chat	175
St-Ulric	175
Ste-Félicité	178
Les Grosses Roches	178
St-Edouard des Méchins	179
Les Capucins	179
St-Luc	179
St-Léandre	180
St-Adelme	180
St-Jean de Cherboung	180

St-Thomas de Cherbourg	180
St-Paulin	181
St-René Goupil	181
St-Nil	182
St-Victor	182
CHAPITRE XXVI	
ECOLLES, COUVENT, HOPITAL, Etc.	187
Académie St-Antoine	187
Couvent	188
Contes au couvent	191
L'école D'Amours	192
Centre d'Initiation Artisanale	193
Hôpital du St-Rédempteur	193
Tableau des anciennes institutrices de Matane	195
CHAPITRE XXVII	
LES COMMUNICATIONS	197
Chemins	197
Trottoirs	199
Le Tracé	200
Le Boulevard Perron	200
Les noms des rues de Matane	201
Les ponts	202
CHAPITRE XXVIII	
LE CHEMIN DE FER	205
CHAPITRE XXIX	
LE HAYRE	211
CHAPITRE XXX	
NAVIGATION	215
Phares	219
CHAPITRE XXXI	
NAUFRAGES	221
Pilotes	223
Naufrage de la "St-Laurent"	224
Autres naufrages	224
Le Bradsberg	224
CHAPITRE XXXII	
SERVICES PUBLICS	229
Télégraphe	229
Téléphone	229
Electricité	229
Radio	230
Aviation	230
CHAPITRE XXXIII	
SERVICES MUNICIPAUX	231
La ville	231
La corporation scolaire de la ville	231
L'hôtel de ville	232
Aqueduc	233
Police municipale	233
Service de pompiers et sirène d'alarme	233
CHAPITRE XXXIV	
SERVICES PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	235
Bureau de Poste et Douanes	235
Palais de Justice et bureau d'Enregistrement	236
Les registrateurs	236
Les greffiers de la Cour	237
Services gouvernementaux	237
Le gouvernement de la province de Québec	237
Le gouvernement fédéral	238
Consulat	238
CHAPITRE XXXV	
PROFESSIONNELS A MATANE	239

Les notaires	239
Les médecins	240
Les avocats	241
Les dentistes	242
Les ingénieurs civils	242
Les ingénieurs forestiers	242
Les arpenteurs	242
Les agronomes	242
CHAPITRE XXXVI	
VOCATIONS	243
Prêtres sortis de Matane	243
Filles de Matane devenues religieuses	244
Liste des professionnels sortis de Matane	246
CHAPITRE XXXVII	
MILICE ET MILITAIRES	247
Camp à Matane	250
CHAPITRE XXXVIII	
SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE	251
La Croix-Rouge	251
Comité de secours aux rescapés	251
Cours de premiers soins	252
Caisse de l'aide aux combattants	252
Service de transfusion de sang	252
La frégate Matane	252
La Société St-Vincent de Paul	253
CHAPITRE XXXIX	
POLITIQUE ET POLITICIENS, COMTES ET DÉPUTÉS	255
Tableau des députés	255
L.-H. Gosselin	257
Hermenégilde Boulay	259
François Pelletier	259
J.-Arthur Bergeron	259
Arthur-Joseph Lapointe	259
L'Honorable Onésime Gagnon	260
CHAPITRE XL	
PECHERIES	261
Entrepôt frigorifique	267
CHAPITRE XLI	
AGRICULTURE	269
La société d'agriculture	270
Première fromagerie	270
Première buanderie	270
Deuxième fromagerie	270
Coopérative agricole	270
L'U.C.C.	271
Mutuelle contre incendie	271
La Laiterie de Matane Limitée	271
CHAPITRE XLII	
INDUSTRIES	273
Moulin des Pêche	273
Moulin de bois à fuseaux	275
Gagnon et Frères	276
Moulin banal du Seigneur	277
Moulin à farine	277
Tanneries	277
Mines, etc.	277
Hammermill Paper Company	279
Manufactures de laine et de matelas	280
Construction de bateaux	281
Eaux gazeuses	281
CHAPITRE XLIII	
COMMERCE	283
Traite des pelleteries	283
Magasins et marchands	283

Chambre de Commerce Senior	285
Chambre de Commerce Junior	286
CHAPITRE XLIV	
ETABLISSEMENTS DE CREDIT	287
La Banque Canadienne Nationale	287
La Banque de Montréal	287
La Caisse Populaire	288
CHAPITRE XLV	
IMPRIMERIES	289
"Le Cri de l'Est"	290
CHAPITRE XLVI	
LES AMUSEMENTS	291
L'Association sportive de Matane	291
Champ de Courses	292
Le Club de Curling	292
Club de Golf	292
Les Théâtres	292
Salles paroissiales	292
Fanfare	293
Autres amusements	293
CHAPITRE XLVII	
QUELQUES HOTELS ANCIENS ET ACTUELS DE MATANE	295
CHAPITRE XLVIII	
VIE DES GENS D'AUTREFOIS	297
La boisson	299
Pitons	300
Sobriquets	301
Les cavaliers des visites pastorales	301
Types matanais	302
Chouinard le fou	302
Suzanne Valcourt	302
Clémentine Marquis et Olive Dubé	303
Elisabeth Cadet (Lavoie)	303
La Mère Alex McDonald	304
Le Grand-père Toine Desjardins	304
Le père et la "Bonne femme Santerre"	305
La Claire	306
Madame Octave Roy	306
La Patte à bonhomme	306
La mère Bouffard	306
Sul Camplon	307
Flavie Chassé	307
Nadeau	308
Le Sauvage Kapatte	309
Lettre de feu le docteur Joseph Gauvreau	309
Abel Marquis	313
Le père Aubé	318
Le père Blais	319
La mère Blouin	319
Le Sault au chien et la mère Claude	319
CHAPITRE XLIX	
PEUPELEMENT ET FAMILLES	321
CHAPITRE L	
CHRONIQUE	337
Grand feu à Cap-Chat, Ste-Anne, Capucins et Méchins	340
Raz de marée	347
Suicide	348
Meurtre	343
Incendie	348
Bazar	349
Epidémie de suicides	351
Son Excellence Mgr G. Courchesne	352
J.-E. Gagnon, notaire	353
Mgr R. Léonard	351
LE CONGRES EUCHARISTIQUE REGIONAL	355
CHAPITRE LI	
VISIONS D'AVENIR	363
Conclusions	371

ANNONCES

<p style="text-align: center;">J-ADELARD DESROSIERS BOUCHER-EPICIER Tél : 82 140, Ave St-Jérôme C. P. 57 FONDEE EN 1901</p>	<p style="text-align: center;">ZENON OTIS GROS & DETAIL Tél : 46 213, Ave St-Jérôme C. P. 42 FONDEE EN 1919</p>
<p style="text-align: center;">QUEBEC STORES REG'D NEGOCIANT EN GROS F.-X. DION, prop. Tél : 187 112, Ave Damours C. P. 180 FONDEE EN 1935</p>	<p style="text-align: center;">L-ARTHUR COTE FERRONNERIE GENERALE Tél : 26 115, Ave Damours C. P. 217 FONDEE EN 1909</p>
<p style="text-align: center;">F. ADRIEN GAUTHIER BOUCHER-EPICIER Tél : 70 125, Ave Damours C. P. 29 FONDEE EN 1928</p>	<p style="text-align: center;">L-HECTOR LEVASSEUR AGENT CIE TRANSPORT du BAS ST-LAURENT 1, Ave Edouard VIII Tél : Rés. : 63 Tél : Bureau : 164 OUVERTURE DU BUREAU EN 1930</p>
<p style="text-align: center;">J.-P. FORBES, prop. THEATRE NATIONAL FONDEE EN 1927 CAFE NINON et SALON de BARBIER 102-107, Ave Damours FONDEE EN 1914</p>	<p style="text-align: center;">CHARLES DESROSIERS BIJOUTIER Tél : 226 96, Ave Damours C. P. 350 FONDEE EN 1945</p>
<p style="text-align: center;">LA COMPAGNIE LEGARE LTEE Tél : 134 11, rue St-Pierre C. P. 147 Léonce LEVASSEUR, gérant FONDEE EN 1928</p>	<p style="text-align: center;">BENOIT McMULLEN EMBOUTEILLEUR Tél : 163 Rue Soucy C. P. 114 FONDEE EN 1940</p>
<p style="text-align: center;">J.-ALBERT BELANGER MARCHANDISES SECHES Tél : 249 21, rue St-Pierre C. P. 35 FONDEE EN 1922</p>	<p style="text-align: center;">LEON SIROIS ENTREPRENEUR de POMPES FUNEBRES Tél : 94 1 37-41, rue St-Pierre C. P. 126 FONDEE EN 1916</p>
<p style="text-align: center;">RADIO SERVICE ENRG. J.-R. SIROIS, prop. Tél : 94 31, rue St-Pierre C. P. 126 FONDEE EN 1937</p>	<p style="text-align: center;">J.-YVON MERCIER ASSURANCES GENERALES Tél : 181 24-26, rue St-Pierre C. P. 149 OUVERTURE DU BUREAU EN 1931</p>
<p style="text-align: center;">J.-A. HEBERT J.-A. HEBERT RESTAURANT et SALLE de BILLARDS Tél : 170 6, rue St-Jean C. P. FONDEE EN 1941</p>	<p style="text-align: center;">HOTEL BELVEDERE 30 chambres THEO. DION, prop. 85, ave St-Jérôme Tél : 88 FONDEE EN 1937</p>
<p style="text-align: center;">FRANÇOIS THIBAULT Tél : 41 Coin St-Jérôme-Soucy C. P. 432 FONDEE EN 1938</p>	<p style="text-align: center;">BELANGER & FRERES ROBERT et LUCIEN, prop. MARCHAND DE MEUBLES Tél : 27 147, ave St-Jérôme C. P. 339 FONDEE EN 1945</p>
<p style="text-align: center;">LIBAIRE MATANE J.-Antoine PELLETIER, prop. Tél : 279 108, ave St-Jérôme C. P. 34 FONDEE EN 1925</p>	<p style="text-align: center;">GARAGE JOS. OTIS ENR. Alphonse PELLETIER, prop. Tél : 51 112, ave St-Jérôme C. P. 263 FONDEE EN 1925</p>

<p>LE MAGASIN E.M. STORE Mme Auguste COTE, prop. Tél : 166 107, ave St-Jérôme C. P. 196 FONDEE EN 1930</p>	<p>IMPRIMERIE COMMERCIALE D.-L. PREVILLE, maître-imprimeur Tél : 192 87, rue St-Pierre C. P. 214 FONDEE EN 1939</p>
<p>PAULIN LEPAGE Philippe LEPAGE, successeur HORLOGER-BIJOUTIER 116, ave St-Jérôme FONDEE EN 1900</p>	<p>CHS-EMILE DIONNE SUCCESSEUR de THOM. McKINNON EPICIER Tél : 45 99, ave St-Jérôme C. P. 67 FONDEE EN 1898</p>
<p>Mlle EMILIA ST-LAURENT MAGASIN DE NOUVEAUTES POUR DAMES 115, ave St-Jérôme FONDEE EN 1922</p>	<p>ALBERT ANCTIL HORLOGER-BIJOUTIER Tél : 169 19, rue St-Pierre C. P. 128 FONDEE EN 1944</p>
<p>ALEX. NAZAIR MAGASIN DE NOUVEAUTES Tél : 20 123-129, ave St-Jérôme C. P. 216 FONDEE EN 1911</p>	<p>MAGASIN DES AUBAINES Adéodat BERNIER, prop. Tél : 206 1, rue St-Pierre C. P. 131 FONDEE EN 1939</p>
<p>MEUBLE CANADIEN DURETTE & COLLIN, prop. Tél : 246 14, rue St-Pierre C. P. 211 FONDEE EN 1941</p>	<p>CHARLES COTE MARECHAL-FERRANT 113, ave Damours FONDEE EN 1878 PAR EUGENE COTE</p>
<p>N. W. NAZAIR NOUVEAUTES POUR DAMES Tél : 272 55, rue St-Pierre C. P. 14 FONDEE EN 1911</p>	<p>5 — 10 — 15, O CANADA S.-E. FORTIN, prop. Tél : 132 49, rue St-Pierre C. P. 207 FONDEE EN 1929</p>
<p>SALON MARIE-CLAIRE Mlles B. et C. LARRIVEE, prop. Tél : 247 C. P. 203 OUVERTURE du SALON, MAI 1940 COIFFEUSE</p>	<p>MARION GAGNE SALON de BARBIER 111, ave St-Jérôme Rés. : 63, rue St-Georges FONDEE EN 1937</p>
<p>ARTHUR FRADETTE GROS et DETAIL Tél : 101 91, rue St-Pierre C. P. 160 FONDEE EN 1925</p>	<p>SALLE DE QUILLES & BILARDS Lionel PINEAU, prop. Tél : 190 88, rue St-Pierre C. P. 30 FONDEE EN 1941</p>
<p>HECTOR RICHARD NOUVEAUTES POUR HOMMES Tél : 105 99, rue St-Pierre C. P. 226 FONDEE EN 1919</p>	<p>WELLIE TARDIF NOUVEAUTES POUR HOMMES Tél : 131 103, rue St-Pierre C. P. 175 FONDEE EN 1933</p>
<p>MATANE FURNITURE ROSS & FRERE ENRG., prop. Tél : 201 109, rue St-Pierre C. P. 105 FONDEE EN 1945</p>	<p>"RADIO SERVICE" Remi ROSS, prop. Tél : 201 11, rue St-Pierre C. P. 105 FONDEE EN 1942</p>

<p>P.-E. TREMBLAY ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN Tél : 254 56, rue St-Pierre C. P. 135 FONDEE EN 1931</p>	<p>UNITED AUTO PARTS LTD Lucien THIBAUT, prop. Tél : 282 115, rue St-Pierre C. P. 245 FONDEE EN 1945</p>
<p>MATANE AUTOMOBILE ENRG. Edmond RIOUX, prop. Tél : 66 110, rue St-Pierre C. P. 200 FONDEE EN 1942</p>	<p>GAGNON, GAGNON & VIGNAULT MATERIAUX DE CONSTRUCTION Tél : 60 rue St-Pierre C. P. 320 FONDEE EN 1945</p>
<p>LA SOCIETE INDUSTRIELLE DE MATANE J.-P. et H. GAGNON, prop. MANUFACTURIERS de PORTES et CHASSIS FONDEE EN 1938</p>	<p>CIE DE BOIS DU RUISSEAU A LA LOUTRE LTEE SCIERIES et COMMERCE de BOIS en GROS Guy GAGNON, prop. Bureau : 134, ave Fraser FONDEE EN 1939</p>
<p>OLIVA DESGAGNE EPICERIE-BOUCHERIE Tél : 156 111, rue St-Georges C. P. 419 FONDEE EN 1939</p>	<p>PENSION CHOUINARD Henri CHOUINARD, prop. Service de taxi et bombardier Tél : 124 97, rue St-Georges FONDEE EN 1938</p>
<p>EPICERIE ST-GEORGES Mme Olivier GAGNE, prop. Tél : 111 79, rue St-Georges C. P. 419 FONDEE EN 1940</p>	<p>AUDET & BERUBE ENRG. EPICIERS-LICENCIES Tél : 42 35, rue St-Georges C. P. 248 FONDEE EN 1943</p>
<p>VICTOR SIROIS PHOTOGRAPHE 20, rue St-Georges C. P. 56 FONDEE EN 1931</p>	<p>NAPOLEON FORTIN ARTICLES DE SPORT Tél : 244 16, rue St-Georges C. P. 316 FONDEE EN 1935</p>
<p>J.-B. BOUCHER EPICIER-BOUCHER Tél : 135 13, rue St-Georges C. P. 314 FONDEE EN 1934</p>	<p>MAGASIN .05 à \$1.00 Honoré LEVESQUE, prop. Tél : 80 5, rue St-Georges C. P. 254 FONDEE EN 1927</p>
<p>ALEX. PELLETIER NEGOCIANT EN GROS Tél : 150 86, Ave Damours C. P. 8 FONDEE EN 1927</p>	<p>EDOUARD FOURNIER EPICIER Gros et détail Tél : 161 49-51, ave Damours C. P. 80 FONDEE EN 1915</p>
<p>H. CHAREST FRERE EPICIERS 41, ave Damours C. P. 224 FONDEE EN 1907</p>	<p>L.-PH. BOUFFARD MARCHAND-GENERAL 39, ave Damours C. P. 224 FONDEE EN 1904</p>
<p>LA CHAUSSURE MODERNE ENRG. F.-Albert FILLION, prop. Tél : 123 241, ave St-Jérôme C. P. 88 FONDEE EN 1930</p>	<p>O.-E. FORTIN ENRG. MARCHAND DE FER A.-M. et M. FORTIN, prop. Tél : 96 202, ave St-Jérôme C. P. 154 FONDEE EN 1889</p>
<p>J.-B.-A. DIONNE MARCHAND DE CHAUSSURES 208, ave St-Jérôme C. P. 3 FONDEE EN 1912</p>	<p>BENOIT PELLETIER EOULANGER Tél : 39 58, ave Damours C. P. 245 FONDEE EN 1945</p>

<p>J.-CHS GAGNON PHARMACIEN Tél : 139 216, ave St-Jérôme C. P. 219 FONDEE EN 1932</p>	<p>LA MAISON WILLIAM William SMELTZER, prop. Tél : 240 213, ave St-Jérôme C. P. 243 FONDEE EN 1925</p>
<p>EMILE PINEL CONFECTIONS POUR DAMES Tél : 323 226, ave St-Jérôme C. P. 490 FONDEE EN 1940</p>	<p>PETER FORBES INDUSTRIEL Tél : 84 225, ave St-Jérôme C. P. 178 FONDEE EN 1914</p>
<p>S. LAPIERRE EPICIER-BOUCHER Tél : 104 233, ave St-Jérôme C. P. 153 FONDEE EN 1926</p>	<p>Mme CYRILLE BOUCHER NOUVEAUTES POUR DAMES Tél : 144 217, ave St-Jérôme C. P. 182 FONDEE EN 1924</p>
<p>PATISSERIE CLEMENT Clément CHARRIER, prop. Tél : 258 81, rue St-Georges C. P. 244 FONDEE EN 1944</p>	<p>J.-O. LEBEL NOTAIRE 145, ave St-Jérôme Tél : rés : 47 Tél : bureau : 130 OUVERTURE du BUREAU en 1910</p>
<p>ROGER BERGERON Rep. MOLSON'S BREWERY Ltd Tél : 212 Matane-sur-mer DISTRIBUTEUR DEPUIS 1940</p>	<p>GAGNON & FRERES LIMITEE MANUFACTURIERS et COMMERÇANTS DE BOIS Tél : 89 123, rue St-Pierre C. P. 110 FONDEE EN 1909</p>
<p>ANTONIO FORBES EPICIER Tél : 189 34, rue St-Jean C. P. 233 FONDEE EN 1911</p>	<p>HILDEBERT LAPIERRE MARCHAND DE MEUBLES Tél : 291-s-2 196-200, ave St-Jérôme C. P. 368 FONDEE EN 1931</p>
<p>LUCIEN DECHESNES ASSURANCES GENERALES Tél : 242 182, ave St-Jérôme OUVERTURE du BUREAU en 1937</p>	<p>PHARMACIE BERGERON Mme J.-A. BERGERON, prop. Dr Roland BERGERON, pharmacien Tél : 71 146, ave St-Jérôme C. P. 267 FONDEE EN 1913</p>
<p>GEO.-HENRI LEVESQUE MAITRE DE POSTE Tél : 153 Rés : 85, rue St-Pierre C. P. 215 EN FONCTION DEPUIS 1930</p>	<p>J.-A. GAUTHIER ENRG FERRONNERIE GENERALE Tél : 175 143, ave St-Jérôme C. P. 188 FONDEE EN 1944</p>
<p>LES PRODUITS VETERINAIRES NICOLLE LTEE Tél : 234 91, rue St-Georges C. P. 87 Fondée en 1918, en compagnie depuis 1928</p>	<p>J.-ARTHUR DESJARDINS COURTIER EN ASSURANCES Tél : 83 215, ave St-Jérôme Rés : 119 OUVERTURE DU BUREAU EN 1920 FONDEE EN 1944</p>
<p>LES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES DE MATANE Albert GAGNON, prop. Tél : 203 229, ave St-Jérôme C. P. 331</p>	<p>GEORGES COTE ENTREPRENEUR GENERAL Tél : 129 rue St-Christophe C. P. 204 FONDEE EN 1920</p>
<p>J.-O. BOULAY ENRG. BOUCHER et EPICIER-LICENCIE Tél : 36 97, ave Damours C. P. 206 FONDEE EN 1937</p>	